

Récapitulatif des demandes de modifications

Conseil d'UFR du CFVU du 26 juin 2025

LICENCE

- **Licence (mention - parcours) : Licence histoire de l'art**

L'offre de formation était initialement construite avec un parcours s'inscrivant dans le parcours modulaire de licence de l'UFR de Lettres et Langues : Regards sur l'Italie. Ce parcours doit préparer les étudiants à poursuivre dans le double diplôme de master Histoire de l'art, Italien et co-diplôme avec les universités de Ca Foscari et de Perrugia

Les contraintes d'organisation s'étant imposées aux équipes, les étudiants n'ont pas pu suivre ce module en 2024/2025. Le conseil de perfectionnement de la licence d'histoire de l'art qui s'est tenu le 5 mai 2025 a fait valoir la très grande déception des étudiants s'étant inscrits dans la perspective de suivre ce parcours spécifique. L'absence d'offre de langue en L1 et en L2 a aussi été vivement regrettée par le conseil de perfectionnement.

Afin de répondre aux demandes formulées par le conseil de perfectionnement, l'UFR Arts et Sciences Humaines propose de réorganiser à coûts constants l'intégration de cours d'italien en licence d'Histoire de l'art.

Il est proposé de mettre en place en L1 et L2 un cours de langue facultatif de 18 heures TD par semestre. Les équipes ont déjà identifié des créneaux compatibles avec les emplois du temps des étudiants et des enseignants pour l'année 2025/2026.

En L3, les étudiants inscrits en histoire de l'art seront intégrés chaque semestre à un élément pédagogique du parcours Regards sur l'Italie comme cela était initialement prévu dans la maquette.

Cette réorganisation est financée par la fermeture des 130 heures équivalent TD prévues dans la maquette initiale (70h au S5 et 60h au S6) pour ouvrir un groupe spécifique dédié aux étudiants d'ASH dans le parcours modulaire « Regards sur l'Italie » organisé par Lettres et Langues.

Au total, la création de 72h de cours en L1 et L2 est plus que compensée par le renoncement aux 130 heures déjà inscrites dans la maquette. Les 40h de cours en L3 sont inscrites à la maquette et sont elles aussi financées par cette économie, mais ont vocation à être mutualisées avec les cours ouverts dans le cadre du parcours modulaire organisé par Lettres et Langues.

Maquette 2024-2025	Modifications demandées
S1	
M1.4 Compétences transversales EP1.4.1 Anglais EP1.4.2 Français EP1.4.3 Méthodologie du travail universitaire EP1.4.4 Technique documentaire Certification	M1.4 Compétences transversales EP1.4.1 Anglais EP1.4.2 Français EP1.4.3 Méthodologie du travail universitaire EP1.4.4 Technique documentaire Certification EP1.4.5 (facultatif) Italien CC – 18h TD – points bonifiant – validation (régime général et RSE) et session unique
S2	
M2.4 Compétences transversales EP2.4.1 Anglais EP2.4.2 Français EP2.4.3 Méthodologie du travail universitaire EP2.4.4 Technique documentaire Certification EP2.4.5 MOBIL	M2.4 Compétences transversales EP2.4.1 Anglais EP2.4.2 Français EP2.4.3 Méthodologie du travail universitaire EP2.4.4 Technique documentaire Certification EP2.4.5 MOBIL EP2.4.5 (facultatif) Italien CC – 18h TD – points bonifiant– validation (régime général et RSE) et session unique
S3	
M3.4 Compétences transversales EP3.4.1 Anglais EP3.4.2 Français EP3.4.3 Compétences numériques EP3.4.4 MOBIL certification	M3.4 Compétences transversales EP3.4.1 Anglais EP3.4.2 Français EP3.4.3 Compétences numériques EP3.4.4 MOBIL certification EP3.4.5 (facultatif) Italien CC – 18h TD – points bonifiant– validation (régime général et RSE) et session unique
S4	
M4.4 Compétences transversales EP4.4.1 Anglais EP4.4.2 Français EP4.4.3 Transition écologique et sociale	M4.4 Compétences transversales EP4.4.1 Anglais EP4.4.2 Français EP4.4.3 Transition écologique et sociale EP4.4.4 (facultatif) Italien CC – 18h TD – points bonifiant– validation (régime général et RSE) et session unique
S5	
M5.3. Module libre regards sur l'Italie M5.3.e.1 Thème - Version M5.3.e.2 Genres et figures contemporains M5.3.e.3 Histoire de la langue italienne	M5.4 Compétences transversales EP5.4.1 Anglais EP5.4.2 Français EP5.4.3 CERCIP EP5.4.4 (facultatif) Italien Thème - Version CC – 20h TD – points bonifiant– validation (régime général et RSE) et session unique

S6	
M6.3 Module libre regards sur l'Italie M6.3.e.1 Les arts et les textes M6.3.e.2 Renforcement grammatical M6.3.e.3 Argumenter en italien	M6.4 Compétences transversales EP6.4.1 Anglais EP6.4.2 Français EP6.4.3 MOBIL EP6.4.4 Atelier d'écriture scientifique EP6.4.5 (facultatif) Italien - Renforcement grammatical CC - 20h TD - points bonifiant- validation (régime général et RSE) et session unique

Récapitulatif des demandes de modifications

Conseil d'UFR du CFVU du 26 juin 2025

LICENCE

- Licence (mention - parcours) : Licence 1 histoire de l'art

Maquette 2024-2025	Modifications demandées
S1	
S1 M1.1 EP1.1.1. Introduction générale et initiation à l'analyse de l'art antique 1 CCI	S1 M1.1 EP1.1.1. Introduction générale et initiation à l'analyse de l'art antique 1 CC / E&O/2H PREMIERE SESSION ET / E / 2H DEUXIEME SESSION
S1 M1.1 EP1.1.2 Introduction générale et initiation à l'analyse de l'art médiéval 1 CC § ET	S1 M1.1 EP1.1.2 Introduction générale et initiation à l'analyse de l'art médiéval 1 CCI
S1 M1.3 EP1.3.1 Périodisation de l'histoire de l'art CC	S1 M1.3 EP1.3.1 Périodisation de l'histoire de l'art ET
S1 M1.3 EP1.3.2 Approches complémentaires en art antique, médiéval, moderne et contemporain ET	S1 M1.3 EP1.3.2 Approches complémentaires en art antique, médiéval, moderne et contemporain CC
S1 M1. 4 EP1.4.1 Anglais E SECONDE SESSION	S1 M1. 4EP1.4.1 Anglais E § O SECONDE SESSION
S2	
S2 M2.1 EP1.1.1. Introduction générale et initiation à l'analyse de l'art antique 1 CCI	S2 M2.1 EP1.1.1. Introduction générale et initiation à l'analyse de l'art antique 1 CC / E§O/2H PREMIERE SESSION ET / E / 2H DEUXIEME SESSION
S2 M2.1 EP1.1.2 Introduction générale et initiation à l'analyse de l'art médiéval 1	S2 M2.1 EP1.1.2 Introduction générale et initiation à l'analyse de l'art médiéval 1

CCI	CC § ET
S2 M2. 4 EP1.4.1 Anglais E SECONDE SESSION	S2 M2. 4EP1.4.1 Anglais E § O SECONDE SESSION

- **Licence (mention - parcours) : Licence 2 histoire de l'art**

Modification de MCC

Maquette 2024-2025	Modifications demandées
S8	
EP3.3.2 Élargissement des champs d'étude 1 : art antique, art médiéval, art moderne, art contemporain ET	EP3.3.2 Élargissement des champs d'étude 1 : art antique, art médiéval, art moderne, art contemporain CC
EP4.3.2 Élargissement des champs d'étude 2 : art antique, art médiéval, art moderne, art contemporain ET	EP4.3.2 Élargissement des champs d'étude 2 : art antique, art médiéval, art moderne, art contemporain CC

- **Licence (mention - parcours) : Licence 3 histoire de l'art**

Modification de MCC

Maquette 2024-2025	Modifications demandées
S8	
EP3.3.2 Élargissement des champs d'étude 1 : art antique, art médiéval, art moderne, art contemporain ET	EP3.3.2 Élargissement des champs d'étude 1 : art antique, art médiéval, art moderne, art contemporain CC
EP4.3.2 Élargissement des champs d'étude 2 : art antique, art médiéval, art moderne, art contemporain ET	EP4.3.2 Élargissement des champs d'étude 2 : art antique, art médiéval, art moderne, art contemporain CC
S6	
Module 4 ep. 2 : Ecriture scientifique cession 2 Dossier à la maison	Module 4 ep. 2 : Ecriture scientifique cession 2 Examen en salle 1h00

- **Licence de musique et musicologie parcours Jazz et musiques actuelles**

Modification des credits ECTS

Maquette 2024-2025	Modifications demandées
S6	
EP6.3c.2 Stage Band Coefficient 2 – ECTS 2	EP6.3c.2 Stage Band Coefficient 1 – ECTS 1
EP6.3c.4 Projet 2 (Projet scénique) Coefficient 1 – ECTS 1	EP6.3c.4 Projet 2 (Projet scénique) Coefficient 2 – ECTS 2

- **Licence de musique et musicologie parcours musique et musicologie**

Maquette 2024-2025	Modifications demandées
S6	
EP3.3a.1b Approfondissement cours thématique 2 « Musique et médias audiovisuels »	EP4.1.2 3a.1b Approfondissement cours thématique 2 « Musique et médias audiovisuels »
EP4.1.3 Question transversale 2 « Musique et arts visuels »	EP3.3a.1.b Question transversale 2 « Musique et arts visuels »

Les enseignements du module 3 diffèrent selon le parcours de l'étudiant. L'équipe pédagogique souhaite que l'ensemble des étudiants de L2 puissent suivre le cours de « musique et médias audiovisuel » qui est ainsi déplacé dans le module 1, module suivi par l'ensemble des étudiants de L2.

Maquette 2024-2025	Modifications demandées
S6	
EP5.2.4 Technique vocale (12h TP)	EP5.2.4 Technique/direction au choix EP5.2.4a Technique vocale EP5.2.4b Direction de chœur» (12h TP)

La proposition est de décliner au S5 la même organisation pédagogique qu'au S6, sans évolution de la charge horaire.

- **Licence de musique et musicologie parcours Franco-Allemand**

Evolution des charges d'enseignement

Maquette 2024-2025	Modifications demandées
S6	
EP6.3a.3 Mémoire 30 heures TP	EP6.3a.3 Mémoire 18 heures TP
Module5.3a Préprofessionnalisation EP5.3a.Un cours d'approfondissement au choix (1,2,5 ou 6) EP5.3a.2 Atelier (pédagogie ou recherche) EP5.3a.3 Stage	Création : EP5.3 a 4 Cours d'ouverture Cours du module libre allemand (UFR LL) (création pas d'augmentation de la charge d'enseignement – un cours au choix – précision des cours au choix) M1.3.a.1 Défis de l'Allemagne au XXI ^e siècle: politique, culture et société S1 M1.3.a.2 La littérature de langue allemande depuis la chute du Mur S1 M3.3.a.1 Cinéma allemand, littérature et société S3 M3.3.a.2 La place de l'Allemagne au cœur de l'Europe S3 MCC : QP et points bonifiant
Module6.3a Préprofessionnalisation EP6.3a 1 cours d'approfondissement au choix (3, 4, 7 ou 8) EP6.3a 1 cours d'approfondissement au choix (3, 4, 7 ou 8) EP6.3a.2 Atelier (recherche ou médiation culturelle) EP6.3a.3 Mémoire	EP6.3.3 a Cours d'ouverture Cours du module libre allemand (UFR LL) (pas d'augmentation de la charge d'enseignement – un cours au choix – précision des cours au choix) M2.3.a.1 Clés pour comprendre le présent S4 M2.3.a.2 Littérature et exil d'hier et d'aujourd'hui S4 M4.3.a.1 L'Allemagne dans un monde globalisé S6 M4.3.a.2 Littérature et transmission de la mémoire S6 MCC : QP et points bonifiant

- **Licence de musique et musicologie tous parcours**

Evolution des modalités de contrôle des connaissances

Après une année d'expérimentation, le conseil de perfectionnement propose de passer l'évaluation de l'ensemble des enseignements de licence en contrôle continu intégral.

- **Licence de sociologie**

Maquette 2024-2025	Modifications demandées
S6	
M4.2 Méthodes, enquêtes et renforcement théorique EP4.2.2 Présentation des résultats d'enquête EP4.2.1 Analyse des données quantitatives EP4.2.3.a Options une parmi trois EP4.2.3.a Réalisation de films ethnographiques EP4.2.3.b Ethnomusicologie EP4.2.3.c Cartographie	M4.2 Méthodes, enquêtes et renforcement théorique EP4.2.2 Présentation des résultats d'enquête EP4.2.1 Analyse des données quantitatives EP4.2.3.a Options une parmi quatre EP4.2.3.a Réalisation de films ethnographiques EP4.2.3.b Ethnomusicologie EP4.2.3.c Cartographie EP4.2.4.d Social Sciences in English

Il s'agit de créer une option supplémentaire en anglais avec un volume horaire de 20h/TD.
Il n'y a pas d'augmentation de la charge d'enseignement car le nombre de TD du cours de réalisation de films ethnographiques baissera en conséquence.

LICENCE

• Licence de Psychologie

Modification d'intitulé

Maquette 2024-2025	Modifications demandées
S1	
EP 1.2.2 Psychologie sociale et Psychologie cognitive	EP 1.2.2 Psychologie sociale et Introduction à la psychologie cognitive
S2	
EP 2.1.2 Psychologie cognitive	EP 2.1.2 Psychologie cognitive : Méthode expérimentale, attention, fonctions exécutives
S3	
EP 3.2.2 Méthodologie	EP 3.2.2 Méthodologie - Introduction et approches descriptives
EP 3.3.2.c Psychologie cognitive	EP 3.3.2.c Option psychologie cognitive : Conscience et cognition
S4	
EP 4.2.1 Psychologie cognitive	EP 4.2.1 Psychologie cognitive : Représentations, mémoire et métacognition
EP 4.2.2 Méthodologie	EP 4.2.2 Méthodologie - Psychométrie et expérimentation
S5	
EP 5.3.2.e Psychologie et neurosciences cognitives	EP 5.3.2.e Psychologie cognitive appliquée
S6	
EP 6.1.2 Psychologie cognitive	EP 6.1.2 Psychopathologie cognitive

Modification de MCC

Maquette 2024-2025	Modifications demandées
S3	
EP 3.1.1 Psychologie du travail ET / 1h30 (Sessions 1 et 2)	EP 3.1.1 Psychologie du travail ET + CC / 1h00 pour ET (Session 1) ET / 1h00 (Session 2)
EP 3.1.2 Psychogérontologie ET / 1h30 (Sessions 1 et 2)	EP 3.1.2 Psychogérontologie ET + CC / 30 minutes pour ET (Session 1) ET / 30 minutes (Session 2)
S5	
EP 5.3.1 Psychobiologie ET (Session 1)	EP 5.3.1 Psychobiologie ET + CC (Session 1)
S6	
EP 6.2.2 Psychogérontologie 1h30 pour ET (Sessions 1 et 2)	EP 6.2.2 Psychogérontologie 1h00 pour ET (Sessions 1 et 2)
EP 6.3.1 Psychobiologie ET (Session 1)	EP 6.3.1 Psychobiologie ET + CC (Session 1)

Modification de maquette - fenêtre de mobilité Néolaia

S3	
Semestre 3 Parcours à l'UT	Semestre 3 Parcours à l'UT Parcours à l'étranger
S4	
Semestre 4 Parcours à l'UT	Semestre 3 Parcours à l'UT Parcours à l'étranger
S5	
Semestre 5 Parcours à l'UT	Semestre 3 Parcours à l'UT Parcours à l'étranger
S6	
Semestre 6 Parcours à l'UT	Semestre 3 Parcours à l'UT Parcours à l'étranger

MASTER

- Master (mention - parcours) : HDA parcours MCPE

Modifications : intitulé et type d'heures

Maquette 2024-2025	Modifications demandées
S7	S7
MCPE EP7 3.3 Technique théâtrale 20h TD	MCPE EP7 3.3 Langage théâtral et médiation 12h CM

- Master (mention - parcours) : HDA parcours RECO et MCPE

Modifications : ouverture des ateliers de recherche

Maquette 2024-2025	Modifications demandées
S8	S8
RECO EP 8.3.1 stage MCPE EP 8.3.4 Stage	RECO EP 8.3.1 stage OU atelier de recherche MCPE EP 8.3.4 Stage OU atelier de recherche

- Master (mention - parcours) : HDA parcours RECO et MCPE

Modification de l'évaluation : basculer en "Val".

Maquette 2024-2025	Modifications demandées
S8	S8
EP8.4.2 RECO Suivi de deux soutenances de M2	Evaluation : Val
EP8.4.2 MCPE Suivi de deux soutenances de M2	Evaluation : Val

MASTER

- **Master (mention - parcours) : Philosophie – Humanités & politique**

Modification d'intitulé

Maquette 2024-2025	Modifications demandées
S9	
EP9.3.2 Théories critiques	EP9.3.2 Problèmes contemporains

Modification de MCC

Maquette 2024-2025	Modifications demandées
S7	
EP7.4.1b Séminaire de recherche collectif —	EP7.4.1b Séminaire de recherche collectif QP
S10	
EP10.1.2b Séminaire extérieur ou stage E	EP10.1.2b Séminaire extérieur ou stage E&O

- **Master de Psychologie (tous les parcours)**

Modification de MCC

Maquette 2024-2025	Modifications demandées
S7	
EP 7.1.2 Formation à la recherche 1h00 pour ET (Sessions 1 et 2)	EP 7.1.2 Formation à la recherche 2h00 pour ET (Sessions 1 et 2)

- **Master de Psychologie : Parcours Psychologie Gériatologique**

Modification de MCC

Maquette 2024-2025	Modifications demandées
S7	
EP 7.2.1 Approche physiologique et psychiatrique ET (Session 1)	EP 7.2.1. Approche physiologique et psychiatrique CC (Session 1)
EP 7.3.1. Missions du psychogérontologue ET (Session 1)	EP 7.3.1. Missions du psychogérontologue CC (Session 1)
EP 7.3.2. Lieux d'exercices du psychogérontologue ET (Session 1)	EP 7.3.2. Lieux d'exercices du psychogérontologue CC (Session 1)
S8	
EP 8.4.2. Techniques d'accompagnement ET (Session 1)	EP 8.4.2. Techniques d'accompagnement CC (Session 1)
S9	
EP 9.2.1. Mises en situations professionnelles QP / QP (Session 1)	EP 9.2.1. Mises en situations professionnelles 5 ECTS / CC (Session 1)
EP 9.2.2. Enjeux sociétaux 7 ECTS / CC / Ecrit et oral (Session 1)	EP 9.2.2. Enjeux sociétaux 5 ECTS / ET et CC / Ecrit et oral / 1h00 pour ET (Session 1)
EP 9.2.3. Boîte à outils du psychogérontologue 8 ECTS / CC / Ecrit et oral (Session 1)	EP 9.2.3. Boîte à outils du psychogérontologue 5 ECTS / ET et CC / Ecrit et oral / 1h00 pour ET (Session 1)

- **Master de Psychologie : Parcours Psychologie clinique**

Evolution des charges d'enseignements

Maquette 2024-2025	Modifications demandées
S10	
M10.2. Ens.discipl.S10 Enseignement théorique de psychopathologie clinique 2 (PPC) EP10.2.1. Le groupe familial1 (PPC) (28 H/TD et 12hTP)	M10.2. Ens.discipl.S10 Enseignement théorique de psychopathologie clinique 2 (PPC) EP10.2.1. Le groupe familial1 (PPC) (28 H/CM et 12hTD)
M10.3. Ens.discipl.S10 Enseignement méthodologique et techniques d'intervention en psychologie clinique 2 (PPC) EP10.3.1. L'entretien clinique (PPC) (12h/TD et 17h/TP) EP10.3.2. Psychothérapies individuelle et de groupe (PPC) (16h/TD et 25h/TP)	M10.3. Ens.discipl.S10 Enseignement méthodologique et techniques d'intervention en psychologie clinique 2 (PPC) EP10.3.1. L'entretien clinique (PPC) (12h/CM et 17h/TD) EP10.3.2. Psychothérapies individuelle et de groupe (PPC) (16h/CM et 25h/TD)

Le responsable pédagogique fait valoir une erreur de saisie lors de la manipulation des tableaux au moment de la préparation de l'offre de formation. L'évolution proposée correspond à une augmentation de 25% de la charge d'enseignement au S10.

Lors du conseil d'UFR du 9 janvier, il a été précisé que cette modification serait proposée à la CFVU en analysant le delta entre la dotation initialement prévue dans le cadre de l'offre de formation (3.300 heures TD) et le déroulement de l'année universitaire. Au 1^e juin, la constatation des charges d'enseignement sur l'ensemble des parcours de master de psychologie est de 3127 heures TD soit en deçà de la dotation proposée.

MASTER

- Master Sciences de l'éducation et de la formation:

-parcours IPPN

-parcours IFAC

-parcours SIFA

Modification de MCC

Maquette 2024-2025	Modifications demandées
S9 RNE 2^e session, RSE 2^e session	
UE91 /	UE92 ET – E - dossier
S10 RNE 2^e session, RSE 2^e session	
UE101 /	UE101 ET – E - dossier

Explication : ajout d'une seconde session, omise dans la version précédente, pour étudiant.es RNE et RSE ; modification MCC 1^e session RSE (le quitus de présence n'était pas adapté au statut RSE).

- Master Sciences de l'éducation et de la formation:

-parcours MEFS

Modification de MCC

Maquette 2024-2025	Modifications demandées
S10 RNE 2^e session, RSE 2^e session	
UE105 /	UE105 ET – E - dossier

Explication : ajout d'une seconde session, omise dans la version précédente, pour étudiant.es RNE et RSE

[illegible]

		EP6.1.1 Philosophie du XXe et XXII				1	1	1								3	3	24			24	0	0	24	24	36			ET	E	04:00	ET	O	00:30	ET	E	04:00	ET	O	00:30		
		EP6.1.2 Philosophie du langage				1	1	1								3	3	24			24	0	0	24	24	36			ET	E	04:00	ET	O	00:30	ET	E	04:00	ET	O	00:30		
		EP6.1.3 Commentaires de textes contemporains				1	1	1								2	2		12		0	12	0	12	12	12	12		CC	E	Avec EP 6.1.1		ET	E	04:00	Avec EP 6.1.1						
M6.2 Concepts et problèmes de la philosophie 6 : philosophie générale						3	3	3								8	8	48	12		48	12	0	60	60	84																
		EP6.2.1 Philosophie générale				1	1	1								3	3	24			24	0	0	24	24	36			ET	E	04:00	ET	O	00:30	ET	E	04:00	ET	O	00:30		
		EP6.2.2 Actualité de la métaphysique				1	1	1								3	3	24			24	0	0	24	24	36			ET	E	04:00	ET	O	00:30	ET	E	04:00	ET	O	00:30		
		EP6.2.3 Dissertation de philosophie générale				1	1	1								2	2		12		0	12	0	12	12	12	12		CC	E	Avec EP 6.2.1		ET	E	04:00	Avec EP 6.2.1						
M6.3 Spécialisation : philosophie des sciences du vivant												4	4	4		8	8	48	0		48	0	48	48	72																	
		EP6.3.1 Philosophie de la biologie et de la médecine										1	1	1		3	3	24			24	0	0	24	24	36		CC	E	04:00	ET	E	02:00	CC	E	04:00	ET	E	02:00			
		EP6.3.2 Philosophie de l'environnement										1	1	1		3	3	24			24	0	0	24	24	36		CC	E	04:00	ET	E	02:00	CC	E	04:00	ET	E	02:00			
M6.3 Spécialisation : Ouverture professionnelle												4	4	4		2	2	48	30		0	12	0	12	12	12																
		EP6.3.a Méthodologie des épreuves de concours										1	1	1		2	2		12		0	12	0	12	12	12	12		CC	E	04:00	ET	E	04:00	ET	E	04:00	ET	E	04:00		
		EP6.3.b Stage										1	1	1		2	2		18		0	18	0	18	0	0	0		CC	QP		CC	QP		CC	QP		CC	QP			
M6.4 Compétences transversales 6						6	6									6	6		72		0	78	0	72	108	108																
		EP6.4.1 Langues modernes				1	1									1	1		18		0	18	0	18	18	18	18															
		EP6.4.1a Langues modernes : anglais				1	1									1	1		18		0	18	0	18	18	18	18		CC	E & O	00:30	ET	O	00:30	ET	E	01:00	ET	O	00:30		
		EP6.4.1b Langues modernes : allemand				1	1									1	1		18		0	18	0	18	18	18	18		CC	E & O	00:30	ET	O	00:30	ET	E	01:00	ET	O	00:30		
		EP6.4.2 Langues anciennes				1	1									1	1		18		0	18	0	18	18	18	18															
		EP6.4.2a Langues anciennes : latin				1	1									1	1		18		0	18	0	18	18	18	18		CC	E	01:00	ET	E	01:00	ET	E	01:00	ET	E	01:00		
		EP6.4.2b Langues anciennes : grec				1	1									1	1		18		0	24	0	18	18	18	18		CC	E	01:00	ET	E	01:00	ET	E	01:00	ET	E	01:00		
		EP6.4.3 Apprendre à débattre				1	1									2	2		18		0	18	0	18	18	18	18		CC	E & O	00:30	ET	O	00:30	ET	E	01:00	ET	O	00:30		
		EP6.4.4 CERCIP				1	1									2	2		18		0	18	0	18	18	18	18		CC	QP	01:00	ET	E	01:00	CC	QP		ET	E	01:00		
Total général						36	36	36	36	19	19					180	180	868	740		0	868	682	0	1506	1858	2293															

Modifications maquette - Rentrée 2025

Argumentaire

Les modifications apportées à la maquette font suite aux retours exprimés par les étudiants, les enseignants, l'équipe pédagogique, ainsi que les responsables de parcours. Elles résultent également du bilan de la première année de mise en œuvre de la nouvelle maquette. Ces ajustements ont été discutés au sein des conseils de perfectionnement de chaque parcours puis en commission pédagogique. Les modifications de maquette prévues pour la rentrée 2025 ont ensuite été présentées puis actées lors du Conseil de Faculté en date du 22 mai 2025.

Le volume horaire global de l'offre de formation n'a pas été modifié et les ajustements ont été réalisés à coût constant.

Les modifications de la maquette portent sur plusieurs aspects :

1. Afin d'améliorer la compréhension et la lisibilité de certains enseignements, notamment ceux liés à la communication et au numérique, des intitulés de cours ont été modifiés.
2. Afin de mieux répondre aux spécificités et aux besoins de chaque parcours, le volume horaire de certains enseignements a été réduit, permettant ainsi d'ajouter de nouveaux éléments pédagogiques, sans modification du volume horaire global. La mutualisation de deux enseignements a également été supprimée.
3. Dans un souci de cohérence pédagogique, certains enseignements ont été déplacés d'un semestre à l'autre afin d'améliorer la progression des apprentissages.
4. Enfin, pour simplifier le système d'évaluation jugé trop complexe de certains modules, les modalités d'évaluation ont été revues et adaptées.

Modifications de maquette - Rentrée 2025

TRONC COMMUN

Semestre 7

Mention HCP

Numérique. Web

7.1.4	Numérique. Web Numérique. Introduction au développement Web		12	ET Dossier	ET Dossier	ET Dossier	ET Dossier
-------	---	--	----	---------------	---------------	---------------	---------------

⇒ Modification de l'intitulé

Mention HN/HCP

Méthodologie générale de la recherche

7.1.6	Méthodologie générale de la recherche		18 10	ET Dossier	ET Dossier	ET Dossier	ET Dossier
-------	---------------------------------------	--	---------------------	---------------	---------------	---------------	---------------

⇒ Méthodologie générale

3 groupes : 10h TD donc 10x3 = 30 heures

⇒ Méthodologie spécifique par parcours HCP/HN

5 groupes : 5h TD donc 5x5 = 25 heures

Au total : 55 heures au lieu de 54

L'heure en plus est prise sur la Journée d'étude de l'UFR (de 6h CM, elle passe à 5h CM)

Parcours Alimentation

7.1.8	Méthodologie spécifique de la recherche par parcours		5	ET Dossier	ET Dossier	ET Dossier	ET Dossier
-------	--	--	---	---------------	---------------	---------------	---------------

Parcours Archéologie

7.1.8	Méthodologie spécifique de la recherche par parcours		5	QP	/	/	/
-------	--	--	---	----	---	---	---

Parcours Patrimoine

7.1.8	Méthodologie spécifique de la recherche par parcours		5	QP	/	/	/
-------	--	--	---	----	---	---	---

Parcours Renaissance

7.1.8	Méthodologie spécifique de la recherche par parcours		5	QP	/	/	/
-------	--	--	---	----	---	---	---

Mention HN au semestre 10

10.3.3	Méthodologie spécifique de la recherche par parcours		5	ET Dossier	ET Dossier	ET Dossier	ET Dossier
--------	--	--	---	---------------	---------------	---------------	---------------

TRONC COMMUN
Semestre 8

8.1.1	Journée d'études UMR CESR / humanités numériques Journée d'études de l'UFR	6-5			QP	/	/	/
-------	--	-----	--	--	----	---	---	---

⇒ Modification de l'intitulé

⇒ Modification du volume horaire : moins 1h pour augmenter méthodologie générale du TC

TRONC COMMUN
Semestre 9

9.1.3	Numérique. Communication Community Management	4	8		CC	ET Dossier	ET Dossier	ET Dossier
-------	--	---	---	--	----	---------------	---------------	---------------

⇒ Modification de l'intitulé

Parcours Alimentation
Semestre 7
Module 7.2 - L'alimentation dans l'Histoire

7.2.2	Alimentation et santé de la Renaissance au XVIIIe siècle	8			€€ ET DOSSIER	ET Dossier	ET Dossier	ET Dossier
7.2.3	Approvisionnement et sécurité alimentaire	6	2		€€ ET DOSSIER	ET Dossier	ET Dossier	ET Dossier
7.2.4	Rituels et interdits	6	2		€€ ET DOSSIER	ET Dossier	ET Dossier	ET Dossier

⇒ Modification MCC : ET DOSSIER

Module 7.3 - L'alimentation en transition

7.3.1	Se nourrir du local au global	6	2		€€ ET DOSSIER	ET Dossier	ET Dossier	ET Dossier
7.3.2	Consommations alimentaires en transition	6	2		€€ ET DOSSIER	ET Dossier	ET Dossier	ET Dossier
7.3.3	Santé publique et environnement	6	2		€€ ET DOSSIER	ET Dossier	ET Dossier	ET Dossier

⇒ Modification MCC : ET DOSSIER

7.3.4	Patrimoine naturel et biodiversité	12			€€ ET DOSSIER	ET Dossier	ET Dossier	ET Dossier
-------	------------------------------------	----	--	--	---------------------	---------------	---------------	---------------

⇒ Modification MCC : ET DOSSIER

Cours mutualisé avec Patrimoine et HN

7.3.5	Agriculture et transition agro-écologique	8	4		€€ ET DOSSIER	ET Dossier	ET Dossier	ET Dossier
-------	---	---	---	--	---------------------	---------------	---------------	---------------

⇒ Modification MCC : ET DOSSIER

7.3.6	Innovation et tendances culinaires	6	2		€€ ET DOSSIER	ET Dossier	ET Dossier	ET Dossier
-------	------------------------------------	---	---	--	---------------------	---------------	---------------	---------------

⇒ Modification MCC : ET DOSSIER

Module 7.4 - L'alimentation en action

8.4.4 7.4.4	Enquête en Sciences sociales		12		€€ ET DOSSIER	ET Dossier	ET Dossier	ET Dossier
---------------------------	------------------------------	--	----	--	---------------------	---------------	---------------	---------------

⇒ S8 => S7

⇒ Modification MCC : ET DOSSIER

Semestre 8

Module 8.2 - Méthodes, outils et institutions

8.2.2	Médiation. Outils et stratégies de la communication (y compris réseaux sociaux)	-	12	-	ET Dossier	ET Dossier	ET Dossier	ET Dossier
-------	---	---	----	---	---------------	---------------	---------------	---------------

⇒ Modification de l'intitulé

⇒ S8 => S9

Cours mutualisé avec Patrimoine et HN

8.2.2	Patrimoine et numérique	12			ET Dossier	ET Dossier	ET Dossier	ET Dossier
-------	-------------------------	----	--	--	---------------	---------------	---------------	---------------

⇒ Ajout de l'EP

Cours mutualisé avec Patrimoine

8.2.4	Projet de groupes. Gestion de projet	-	12	-	ET Dossier	ET Dossier	ET Dossier	ET Dossier
-------	--------------------------------------	---	----	---	---------------	---------------	---------------	---------------

⇒ Suppression de l'EP porté par HN

Module 8.3 - L'alimentation comme patrimoine et patrimoine

8.3.1	Patrimoine et patrimoine alimentaires	12			€€ ET DOSSIER	ET Dossier	ET Dossier	ET Dossier
-------	---------------------------------------	----	--	--	---------------------	---------------	---------------	---------------

⇒ Modification MCC : ET DOSSIER

Cours mutualisé avec Patrimoine

8.3.2	L'alimentation comme patrimoine culturel	8	4		€€ ET DOSSIER	ET Dossier	ET Dossier	ET Dossier
8.3.3	Les discours gastronomiques	8	4		€€ ET DOSSIER	ET Dossier	ET Dossier	ET Dossier
8.3.4	L'art de recevoir	8	4		€€ ET DOSSIER	ET Dossier	ET Dossier	ET Dossier
8.3.5	Valoriser le patrimoine alimentaire	8	4		€€ ET DOSSIER	ET Dossier	ET Dossier	ET Dossier

Module 8.4 - L'alimentation en action

8.4.4	Enquête en Sciences sociales		12	CC	ET Dossier	ET Dossier	ET Dossier
-------	------------------------------	--	----	----	---------------	---------------	---------------

⇒ S8 => S7

Semestre 9
Module 9.2 - L'alimentation dans ses filières

9.2.1	Produits durables et responsables	8	4	CC ET DOSSIER	ET Dossier	ET Dossier	ET Dossier
-------	-----------------------------------	---	---	---------------------	---------------	---------------	---------------

⇒ Modification MCC : ET DOSSIER

9.2.2	Boissons, vignes et vins en Val de Loire	12		CC ET DOSSIER	ET Dossier	ET Dossier	ET Dossier
-------	--	----	--	---------------------	---------------	---------------	---------------

⇒ Modification MCC : ET DOSSIER

Cours mutualisé avec Patrimoine M1

9.2.3	Œnologie et œnotourisme	8	4	CC ET DOSSIER	ET Dossier	ET Dossier	ET Dossier
9.2.4	Viande et produits animaux	8	4	CC ET DOSSIER	ET Dossier	ET Dossier	ET Dossier

⇒ Modification MCC : ET DOSSIER

Module 9.3 - L'alimentation en action

9.3.4	Médiation. Outils et stratégies de la communication (y compris réseaux sociaux)		12		ET Dossier	ET Dossier	ET Dossier	ET Dossier
-------	---	--	----	--	---------------	---------------	---------------	---------------

⇒ Modification de l'intitulé

⇒ S8 => S9

Cours mutualisé avec Patrimoine et HN
Parcours Archéologie
Semestre 9
Module 9.3 - Sociétés, Milieux, Territoires

9.3.1	Stage collectif d'archéologie expérimentale une semaine au Château de Guédelon		18		ET Dossier	ET Dossier	ET Dossier	ET Dossier
-------	--	--	----	--	---------------	---------------	---------------	---------------

⇒ Modification de l'intitulé

Parcours Patrimoine

Semestre 7

Module 7.2 - Introduction aux patrimoines

7.2.5	Patrimoine naturel et biodiversité	12			CC ET DOSSIER	ET Dossier	ET Dossier	ET Dossier
-------	------------------------------------	----	--	--	---------------------	---------------	---------------	---------------

⇒ Modification MCC : ET DOSSIER

Cours mutualisé avec Alimentation + HN

Module 7.3 A - Patrimoines en Val de Loire

7.3.4 A	Boissons, vignes et vin en Val de Loire	12			CC ET DOSSIER	ET Dossier	ET Dossier	ET Dossier
---------	---	----	--	--	---------------------	---------------	---------------	---------------

⇒ Modification MCC : ET DOSSIER

Cours mutualisé avec Alimentation

Module 7.3 B - Patrimoine écrit : du manuscrit à l'imprimé

7.3.2 B	Archéologie du livre imprimé : initiation à la bibliographie matérielle	12			ET Dossier ORAL 30 min	ET Dossier ORAL 30 min	ET Dossier ORAL 30 min	ET Dossier ORAL 30 min
---------	---	----	--	--	---------------------------------	---------------------------------	---------------------------------	---------------------------------

⇒ Modification de l'intitulé

1ère et 2ème sessions - RG : ET/ORAL/Durée 15 min de préparation + 15 min

RSE : ET/ORAL/Durée 15 min de préparation + 15 min

Semestre 8

Module 8.2 A - Sciences et ingénierie des patrimoines

8.2.4 A	Patrimoine et patrimoine alimentaires	12			CC ET DOSSIER	ET Dossier	ET Dossier	ET Dossier
---------	---------------------------------------	----	--	--	---------------------	---------------	---------------	---------------

⇒ Modification MCC : ET DOSSIER

Cours mutualisé avec Alimentation

Module 8.3 - Vie et administrations des institutions culturelles

8.3.1	Médiation. Outils et stratégies de la communication (y compris réseaux sociaux)		12		ET Dossier	ET Dossier	ET Dossier	ET Dossier
-------	---	--	----	--	---------------	---------------	---------------	---------------

⇒ Modification de l'intitulé

⇒ S8 => S9

Cours mutualisé avec Alimentation et HN

Semestre 9

Module 9.2 A - Outils de médiation et de publication

9.2.2 A	Médiation et Communication - communication web		24		CC	ET Dossier	ET Dossier	ET Dossier
---------	--	--	----	--	----	---------------	---------------	---------------

⇒ Modification de l'intitulé

Cours mutualisé avec HN

Module 9.4 - Pratique de l'exposition et médiation

9.4.1	Muséographie et pratiques d'exposition	12		QP ET DOSSIER	/ ET DOSSIER	/ ET DOSSIER	/ ET DOSSIER
-------	--	----	--	---------------------	--------------------	--------------------	--------------------

⇒ *Modification MCC : ET DOSSIER*

Cours mutualisé avec HN

9.4.2	Médiation culturelle numérique		18		ET Dossier	ET Dossier	ET Dossier	ET Dossier
-------	---------------------------------------	--	----	--	---------------	---------------	---------------	---------------

⇒ *Modification de l'intitulé*

Cours mutualisé avec HN

9.4.3	Médiation Outils et stratégies de la communication (y compris réseaux sociaux)		12		ET Dossier	ET Dossier	ET Dossier	ET Dossier
-------	---	--	----	--	---------------	---------------	---------------	---------------

⇒ *Modification de l'intitulé*

⇒ S8 => S9

Cours mutualisé avec Alimentation et HN

9.5 Pré-Mémoire								4	9	
Possibilité d'un stage court non évalué de 1 à 4 semaines										

Semestre 10

10.3 -Mémoire de recherche								12	15	
Possibilité d'un stage court non évalué de 1 à 4 semaines										
ou mémoire de stage long (3 à 6 mois)										

Mention Humanités Numériques
Semestre 7
Module 7.2 - Introduction aux Humanités Numériques : 1 4
7.5 - Note d'intention de projet de groupe 4 1

⇒ *Modification de coefficients*

Module 7.4.A - Informatique

pour les étudiants venant d'une formation en SHS "

7.4.1.A	Algorithmique et programmation Algorithmique et programmation 1	6	6	18	CC	ET Dossier	ET Dossier	ET Dossier
---------	--	---	---	----	----	---------------	---------------	---------------

⇒ *Modification de l'intitulé*

Semestre 8

8.3.1	Algorithmique Programmation 2	8		12	CC	ET Dossier	ET Dossier	ET Dossier
-------	--------------------------------------	---	--	----	----	---------------	---------------	---------------

⇒ *Modification de l'intitulé*

Semestre 9

Module 9.2 A - Web et opendata

9.2.2 A	Architectures d'intégration et web des données		10 8	10 8	CC	ET Dossier	ET Dossier	ET Dossier
9.2.3 A	Outils web avancés	4	12 9	24 19	CC	ET Dossier	ET Dossier	ET Dossier

⇒ *Modification du volume horaire*

9.2.4 A	Entrepôt des données		5	7	CC	ET Dossier	ET Dossier	ET Dossier
---------	----------------------	--	---	---	----	---------------	---------------	---------------

⇒ *Création EP*

Module 9.2 B - Outils

9.2.1 B	Médiation et communication communication web		24		CC	ET Dossier	ET Dossier	ET Dossier
---------	--	--	----	--	----	---------------	---------------	---------------

⇒ *Modification de l'intitulé*

Cours mutualisé avec Patrimoine

9.2.3 B	Médiation et communication e-learning et ingénierie pédagogique	5	21	CC	ET Dossier	ET Dossier	ET Dossier
---------	--	---	----	----	---------------	---------------	---------------

⇒ *Modification de l'intitulé*

Module 9.3 A - Analyse et annotations des données

9.3.1 A	Statistiques et data mining Statistiques et apprentissage automatique	8	12	10	CC	ET Dossier	ET Dossier	ET Dossier
9.3.2 A	Fouille des données et machine learning Analyse d'images	8	12	10	CC	ET Dossier	ET Dossier	ET Dossier

⇒ *Modification des intitulés*

Module 9.3 B - Patrimoine

Module 9.3 B - Patrimoine	60	26	Eval : 3 essais au choix parmi les 5 enseignements + QP	2	14
---------------------------	----	----	---	---	----

⇒ *Modification nombre évaluation*

9.3.1 B	Muséographie et pratiques d'exposition	12			ET Dossier	ET Dossier	ET Dossier	ET Dossier
---------	--	----	--	--	---------------	---------------	---------------	---------------

⇒ *Modification MCC*

Cours mutualisés avec Patrimoine M1

9.3.2 B	Médiation culturelle numérique		18		ET Dossier	ET Dossier	ET Dossier	ET Dossier
---------	--	--	----	--	---------------	---------------	---------------	---------------

⇒ *Modification de l'intitulé*

Cours mutualisés avec Patrimoine M1

9.3.6 B	Le CESR hors les murs	-	8	-	QP	/	/	/
---------	-----------------------	---	---	---	----	---	---	---

⇒ *Suppression EP*

Cours mutualisés avec Patrimoine M1

9.3.6 B	Médiation. Outils et stratégies de la communication (y compris réseaux sociaux)		12		CC	ET Dossier	ET Dossier	ET Dossier
---------	---	--	----	--	----	------------	------------	------------

⇒ S10 => S9

⇒ Changement intitulé

Cours mutualisés avec Patrimoine M1 et Alimentation M1

9.3.7 B	Patrimoine naturel et biodiversité	12			CC ET DOSSIER	ET Dossier	ET Dossier	ET Dossier
---------	------------------------------------	----	--	--	---------------------	------------	------------	------------

⇒ Modification MCC : ET DOSSIER

Cours mutualisé avec Patrimoine et Alimentation

Semestre 10

Module 10.2 - Vie et administrations des institutions culturelles

10.2.1	Médiation. Outils et stratégies de la communication (y compris réseaux sociaux)	-	12	-	ET Dossier	ET Dossier	ET Dossier	ET Dossier
--------	---	---	----	---	---------------	---------------	---------------	---------------

⇒ S10 => S9

Cours mutualisés avec Patrimoine M1 et Alimentation M1

Semestre 9 et 10

Spécialité A - Sciences des données	Ingénierie des données
-------------------------------------	------------------------

⇒ Modification d'intitulé de la spécialité A

[illegible]

Année 1 : Master 1 - Humanités numériques

Module	Eléments pédagogiques	Volume horaire			MCC - 1ère session		MCC - 2ème session		Coef.	ECTS
		CM	TD	TP	Régime oral	RSE	Régime écrit	RSE		
SEMESTRE 1									11	30
Module 7.1 - Tronc commun		22	28						1	2
7.1.1	Séminaire des laboratoires. Journée thématique	6			QP	/	/	/		
7.1.2	Séminaire. La renaissance des renaissances	4			QP	/	/	/		
7.1.3	Numérique. Introduction aux humanités numériques	6			QP	/	/	/		
7.1.4	Éthique et déontologie de la recherche	6			QP	/	/	/		
7.1.5	Méthodologie générale de la recherche		10		ET Dossier	ET Dossier	ET Dossier	ET Dossier		
7.1.6	Anglais		18		CC	ET/Écrit	ET/1h	ET/1h		
Module 7.2 - Introduction aux Humanités Numériques		8	24						1	6
7.2.1	Introduction aux Humanités Numériques	8	24		CC	ET Dossier	ET Dossier	ET Dossier		
Modle 7.3 - Acquisition, traitement et archivages de données multimédia et textuelles		13	5	42					1	4
7.3.1	Données multimédia	8		32	CC	ET Dossier	ET Dossier	ET Dossier		
7.3.2	Données textuelles	5	5	10	CC	ET Dossier	ET Dossier	ET Dossier		
Module 7.4 - Informatique 1		24	24	60					4	16
7.4.1.A	Algorithmique et programmation 1	6	6	18	CC	ET Dossier	ET Dossier	ET Dossier		
7.4.2.A	Systèmes d'exploitation et Web	6	6	18	CC	ET Dossier	ET Dossier	ET Dossier		
7.4.3.A	Modélisation et bases de données	12	4	24	CC	ET Dossier	ET Dossier	ET Dossier		
7.5 - Note d'intention de projet de groupe									4	2
SEMESTRE 2									11	30
Module 8.1 - Tronc Commun		11	24						1	1
8.1.1	Journée d'études de l'UFR	5			QP	/	/	/		
8.1.2	Module de professionnalisation : gestion de projet	6	6		CC	ET Dossier	ET Dossier	ET Dossier		
8.1.3	Anglais		18		CC	ET/Écrit	ET/Oral	ET/1h		
Module 8.2 - Interopérabilité et ingénierie des connaissances		20	36	16					2	9
8.2.1	Interopérabilité	10	24	8	CC	ET Dossier	ET Dossier	ET Dossier		
8.2.2	Ingénierie des connaissances	10	12	8	CC	ET Dossier	ET Dossier	ET Dossier		
Module 8.3 - Informatique 2		8	8	24					2	8
8.3.1	Programmation 2	8		12	CC	ET Dossier	ET Dossier	ET Dossier		
8.3.2	Développement Web		8	12	CC	ET Dossier	ET Dossier	ET Dossier		
Module 8.4 - La pratique en action - Au choix projet ou stage			12	40					5	11
8.4.1	Projet de groupes. Gestion de projet - Ateliers de productions		12	40	ET Dossier	ET Dossier	ET Dossier	ET Dossier		
8.4.2	Stage de 2 à 3 mois - Mémoire de stage - Soutenance de stage									
8.5 - Travail en autonomie : préparation du thème de recherche abordé en 2ème année à l'UQAM									1	2

Année 1 : Master 1 - Histoire, Civilisations et Patrimoine
Parcours Métiers du patrimoine et ingénierie culturelle

Module	Éléments pédagogiques	Volume horaire			MCC - 1ère session		MCC - 2ème session		Coef.	ECTS
		CM	TD	TP	regime présentiel	RSE	regime présentiel	RSE		
Semestre 1									8	30
Module 7.1 - Tronc Commun		22	45						1	2
7.1.1	Séminaire des laboratoires. Journée thématique	6			QP	/	/	/		
7.1.2	Séminaire. La renaissance des renaissances	4			QP	/	/	/		
7.1.3	Numérique. Introduction aux humanités numériques	6			QP	/	/	/		
7.1.4	Numérique. Introduction au développement Web		12		ET Dossier	ET Dossier	ET Dossier	ET Dossier		
7.1.5	Éthique et déontologie de la recherche	6			QP	/	/	/		
7.1.6	Méthodologie générale de la recherche		10		ET Dossier	ET Dossier	ET Dossier	ET Dossier		
7.1.7	Anglais		18		CC	ET/Écrit	ET/1h	ET/1h		
7.1.8	Méthodologie spécifique de la recherche par parcours		5		QP	/	/	/		
Module 7.2 - Introduction aux patrimoines		60			Eval : 2 essais au choix parmi les 5 enseignements				2	12
7.2.1	Histoire des patrimoines et de la patrimonialisation	12			ET Dossier	ET Dossier	ET Dossier	ET Dossier		
7.2.2	Politiques et institutions des patrimoines culturels et naturels	12			ET Dossier	ET Dossier	ET Dossier	ET Dossier		
7.2.3	Inventaire, conservation, sauvegarde	12			ET Dossier	ET Dossier	ET Dossier	ET Dossier		
7.2.4	Épistémologie de la culture	12			ET Dossier	ET Dossier	ET Dossier	ET Dossier		
7.2.5	Patrimoine naturel et biodiversité	12			ET Dossier	ET Dossier	ET Dossier	ET Dossier		
Module 7.3 - Spécialités (1/2)									2	8
SPECIALITÉ A - Patrimoines, culture et territoires										
Module 7.3 A - Patrimoines en Val de Loire		36	8							
7.3.1 A	Artistes et penseurs du Val de Loire	12			ET Dossier	ET Dossier	ET Dossier	ET Dossier		
7.3.2 A	Châteaux et monuments du Val de Loire	12			ET Dossier	ET Dossier	ET Dossier	ET Dossier		
7.3.3 A	Le CESR hors les murs		8		QP	/	/	/		
7.3.4 A	Boissons, vignes et vin en Val de Loire	12			ET Dossier	ET Dossier	ET Dossier	ET Dossier		
SPECIALITÉ B - Patrimoines écrits : bibliothèques et archives										
Module 7.3 B - Patrimoine écrit : du manuscrit à l'imprimé		36								
7.3.1 B	Codicologie	12			ET Dossier	ET Dossier	ET Dossier	ET Dossier		
7.3.2 B	Archéologie du livre imprimé : initiation à la bibliographie matérielle	12			ET ORAL	ET ORAL	ET ORAL	ET ORAL		
7.3.3 B	Histoire du livre et culture de l'imprimé à la Renaissance	12			ET Dossier	ET Dossier	ET Dossier	ET Dossier		
Module 7.4 - Savoir-faire spécialisés			48						2	6
7.4.1	Introduction au XML		18		CC	ET Dossier	ET Dossier	ET Dossier		
7.4.2	Bases de données relationnelles		18		CC	ET Dossier	ET Dossier	ET Dossier		
7.4.3	Initiation à la paléographie - Niveau 1		12		ET/2h	ET/2h	ET/2h	ET/2h		
7.5 - Pré-mémoire									1	2
Module	Éléments pédagogiques	Volume horaire			MCC - 1ère session		MCC - 2ème session		Coef.	ECTS
		CM	TD	TP	regime présentiel	RSE	regime présentiel	RSE		

Année 1 : Master 1 - Histoire, Civilisations et Patrimoine
Parcours Métiers du patrimoine et ingénierie culturelle

Module	Éléments pédagogiques	Volume horaire			MCC - 1ère session		MCC - 2ème session		Coef.	ECTS
		CM	TD	TP	regime présentiel	RSE	regime présentiel	RSE		
Semestre 2									17	30
Module 8.1 - Tronc commun		11	36						1	1
8.1.1	Journée d'études de l'UFR	5			QP	/	/	/		
8.1.2	Module de professionnalisation : gestion de projet	6	6		CC	ET Dossier	ET Dossier	ET Dossier		
8.1.3	Numérique. Données		12		QP	/	/	/		
8.1.4	Anglais		18		CC	ET/Écrit	ET/Oral	ET/1h		
Module 8.2 - Spécialités (1/2)					Eval : 2 essais				2	8
SPECIALITÉ A - Patrimoines, culture et territoires										
Module 8.2 A - Sciences et ingénierie des patrimoines		48								
8.2.1 A	Patrimonialisation, territoires et activités socio-économique	12			ET Dossier	ET Dossier	ET Dossier	ET Dossier		
8.2.2 A	Patrimoine et numérique	12			ET Dossier	ET Dossier	ET Dossier	ET Dossier		
8.2.3 A	Parcs et jardins	12			ET Dossier	ET Dossier	ET Dossier	ET Dossier		
8.2.4 A	Patrimoine et patrimoine alimentaires	12			ET Dossier	ET Dossier	ET Dossier	ET Dossier		
SPECIALITÉ B - Patrimoines écrits : bibliothèques et archives										
Module 8.2 B - Les nouveaux patrimoines écrits		48								
8.2.1 B	Livre moderne	12			ET Dossier	ET Dossier	ET Dossier	ET Dossier		
8.2.2 B	Histoire de l'édition jeunesse	12			ET Dossier	ET Dossier	ET Dossier	ET Dossier		
8.2.3 B	Histoire de la bande dessinée	12			ET Dossier	ET Dossier	ET Dossier	ET Dossier		
8.2.4 B	Paléographie - Niveau 2	12			ET/2h	ET/2h	ET/2h	ET/2h		
Module 8.3 - Vie et administrations des institutions culturelles		24			Au choix 2/6				2	8
Au choix 2 enseignements sur 6										
8.3.1	Droit de la propriété intellectuelle, artistique et numérique	12			ET Dossier	ET Dossier	ET Dossier	ET Dossier		
8.3.2	Droit et administration des collectivités	12			ET Dossier	ET Dossier	ET Dossier	ET Dossier		
8.3.3	La circulation des objets patrimoniaux	12			ET Dossier	ET Dossier	ET Dossier	ET Dossier		
8.3.4	Ressources humaines	12			ET Dossier	ET Dossier	ET Dossier	ET Dossier		
8.3.5	Le patrimoine et ses publics : sociologie des publics, publics empêchés, scolaires	12			ET Dossier	ET Dossier	ET Dossier	ET Dossier		
8.4 - Stage de 2 à 3 mois - Mémoire de stage - Soutenance de stage									11	11
8.5 - Travail en autonomie : préparation du thème de recherche abordé en 2ème année à l'UQAM									1	2

Demandes de modifications CFVU JUIN 2025

LICENCES

- **Licence DROIT (parcours Droit public)**

Modifications de MCC

Maquette 2024-2025	Modifications demandées
S5	
EP 79b « <i>Droit international public 1</i> » Modules 1 et 2 1 ^e session : Écrit 3h (RG et RSE) 2 ^e session : Écrit 3h (RG et RSE) Module 3 1 ^e session : Écrit 1h (RG et RSE) 2 ^e session : Écrit 1h (RG et RSE)	EP 79b « <i>Droit international public 1</i> » Modules 1, 2 et 3 1 ^e session : Oral (RG et RSE) 2 ^e session : Oral (RG et RSE) Argumentaire : Faiblesse des effectifs
S6	
EP 87b « <i>Droit international public 2</i> » Modules 1 et 2 1 ^e session : Écrit 3h (RG et RSE) 2 ^e session : Écrit 3h (RG et RSE) Module 3 1 ^e session : Écrit 1h (RG et RSE) 2 ^e session : Écrit 1h (RG et RSE)	EP 87b « <i>Droit international public 2</i> » Modules 1, 2 et 3 1 ^e session : Oral (RG et RSE) 2 ^e session : Oral (RG et RSE) Argumentaire : Faiblesse des effectifs
EP 93a « <i>Science administrative</i> » 1 ^e session : Écrit 1h (RG et RSE) 2 ^e session : Écrit 1h (RG et RSE)	EP 93a « <i>Science administrative</i> » 1 ^e session : Oral (RG et RSE) 2 ^e session : Oral (RG et RSE) Argumentaire : Faiblesse des effectifs
EP 93b « <i>Culture juridique</i> » 1 ^e session : Écrit 1h (RG et RSE) 2 ^e session : Écrit 1h (RG et RSE)	EP 93b « <i>Culture juridique</i> » 1 ^e session : Oral (RG et RSE) 2 ^e session : Oral (RG et RSE) Argumentaire : Faiblesse des effectifs

- **Double Licence DROIT-SCIENCE POLITIQUE**

Changement d'intitulé

Maquette 2024-2025	Modifications demandées
S4	
EP 4.2.4 « <i>Théorie politique contemporaine</i> »	Changement d'intitulé EP 4.2.4 « <i>Philosophie politique et morale</i> » Argumentaire Il est apparu que ce cours initialement pour la double licence Droit-Science Po et mutualisé avec la Licence de Droit, n'était pas adapté pour les étudiants juristes, du fait d'un degré de spécialisation trop important. C'est pourquoi nous demandons à distinguer clairement les deux enseignements : le cours pour les étudiants juristes garde l'intitulé « <i>Théorie politique contemporaine</i> », le cours pour les étudiants juristes-politistes prend celui de

	« Philosophie politique et morale ». Ce changement n'a pas d'impact sur le plan des ressources financières et humaines. En effet un enseignement mutualisé impliquait un dédoublement du cours regroupant étudiants juristes et juristes-politistes, afin de respecter les limites des capacités d'accueil des locaux. Au lieu de dispenser deux fois le même cours, il s'agira donc de dispenser une fois chaque cours, l'un pour un public juriste regroupant l'ensemble des étudiants de L2 Droit, l'autre pour un public juriste-politiste regroupant les étudiants de la L2 DSP.
--	---

- **Licence ÉCONOMIE et Licence ÉCONOMIE ACCÈS SANTÉ**

Modifications de MCC

Maquette 2024-2025	Modifications demandées
S1	
EP 1.2.2 « Statistiques descriptives » 1 ^e session : Écrit 2h (RG et RSE) 2 ^e session : Écrit 2h (RG et RSE)	EP 1.2.2 « Statistiques descriptives » 1 ^e session : Écrit 1h (RG et RSE) 2 ^e session : Écrit 1h (RG et RSE) Argumentaire : Enseignement correspondant à peu d'heures de cours 8h CM/8H TD. Il est donc possible d'évaluer l'essentiel avec une épreuve d'une heure.
EP 1.2.3 « Calcul et logique 1 » 1 ^e session : Écrit 2h (RG et RSE) 2 ^e session : Écrit 2h (RG et RSE)	EP 1.2.2 « Calcul et logique 1 » 1 ^e session : Écrit 1h (RG et RSE) 2 ^e session : Écrit 1h (RG et RSE) Argumentaire : idem
S2	
EP 2.2.2 « Probabilité » 1 ^e session : Écrit 2h (RG et RSE) 2 ^e session : Écrit 2h (RG et RSE)	EP 2.2.2 « Statistiques descriptives » 1 ^e session : Écrit 1h (RG et RSE) 2 ^e session : Écrit 1h (RG et RSE) Argumentaire : idem
EP 2.2.3 « Calcul et logique 2 » 1 ^e session : Écrit 2h (RG et RSE) 2 ^e session : Écrit 2h (RG et RSE)	EP 2.2.2 « Calcul et logique 2 » 1 ^e session : Écrit 1h (RG et RSE) 2 ^e session : Écrit 1h (RG et RSE) Argumentaire : idem

- **Licence GÉOGRAPHIE ET AMÉNAGEMENT**

Permutation de deux cours et modification MCC

Maquette 2024-2025	Modifications demandées
S3-S4	
EP 3.3.2 « De la cité à l'urbain : Expérience et projet » (S3) EP 4.3.1 « Géographie des inégalités » (S4)	Permutation de ces deux cours : « De la cité à l'urbain : Expérience et projet » passe au S4 (et devient EP 4.3.1) « Géographie des inégalités » passe au S3 (et devient EP 3.3.2)

	Ces deux cours, situés dans le même module, possèdent le même volume horaire (20h CM) et les mêmes ECTS. Seuls les coefficients sont différents. Chacun prendra le coefficient de l'autre. Argumentaire La permutation s'explique pour des raisons de plus grande cohérence pédagogique. - Le cours « <i>De la cité à l'urbain</i> » rejoindra le cours « <i>Gouverner les territoires</i> » au semestre 4, permettant, depuis des problématiques communes, de mettre en exergue la question de la gouvernance, appréhendée à des échelles plurielles, dans le contexte social et politique de la ville ou depuis une entrée territoriale. - Le cours « <i>Géographie des inégalités</i> » rejoindra le cours « <i>Géographie des mobilités</i> » au semestre 3, permettant de rendre visible la synergie de ces deux enseignements magistraux. Des approches conniventes du point de vue méthodologique pourront être judicieusement associées.
<i>Géographie des inégalités</i> 1^e session : Écrit 3h (RG et RSE) 2^e session : Écrit 3h (RG et RSE)	Modification des MCC : 1^e session : Écrit 2h (RG et RSE) 2^e session : Écrit 2h (RG et RSE) Argumentaire L'exigence est moindre pour ce cours situé (désormais) en début d'année.

EXTRAIT n° 1 DU PROCÈS-VERBAL DU CONSEIL DE FACULTÉ
Séance du 22 mai 2025

Sous la présidence de Madame la Doyenne Olivia Robin-Sabard

Ordre du jour :

- Modification de maquettes en LICENCE

Licence concernée	Décision du conseil de faculté
Licence droit parcours droit public - modification des MCC	Favorable
Double licence droit-science politique – changement d'intitulé	Favorable
Licence économie et économie accès santé – modification des MCC	Favorable
Licence géographie et aménagement – permutation de 2 cours et modification des MCC	Favorable

Tours, le 23/05/2025

La Doyenne,

Olivia ROBIN-SABARD



	EP5.2.2a Droit de l'Union européenne 1										0				0	0	0	0	0	0														
	EP5.2.2b Droit international public 1										0				0	0	0	0	0	0														
	EP5.2.2c Droit et libertés fondamentaux										0				0	0	0	0	0	0														
	EP5.2.2d Droit administratif des biens										0				0	0	0	0	0	0														
	MO Parcours SCIENCE POLITIQUE OBLIGATOIRE										0				0	0	0	0	0	0														
	(vide)										0				0	0	0	0	0	0														
B-MO1	Enseignements fondamentaux 1		1					1	1		8	8	48	18		48	18	0	66	84	108													
	EP5.1.1 Introduction aux études de genre		1					1	1		1	5	24	18		24	18	0	42	60	72		CC			ET	E	04:00	ET	E	04:00	ET	E	04:00
	EP5.1.2 Crises et conflits							1			3		24			24	0	0	24	24	36		ET	E	02:00	ET	E	02:00	ET	E	02:00	ET	E	02:00
B-MO2	Enseignements fondamentaux 2		1					2	2		8	8	48	18		48	18	0	66	84	108													
	EP5.2.3 Sociologie des discriminations		1					1	1		1	5	24	18		24	18	0	42	60	72		CC			ET	E	04:00	ET	E	04:00	ET	E	04:00
	EP5.2.4 Enjeux politiques internationaux							1	1		1	3	24			24	0	0	24	24	36		ET	E	02:00	ET	E	02:00	ET	E	02:00	ET	E	02:00
MO3	Enseignements fondamentaux 3										8	8	72			72	0	0	72	0	0													
	EP5.3 Une matière au choix en fonction du parcours :										0					0	0	0	0	0	0													
	EP5.3.5 Parcours Droit Privé : une matière au choix							1			4		36			36	0	0	36	0	0		ET	E	01:00	ET	E	01:00	ET	E	01:00	ET	E	01:00
	EP5.3.5a Procédure civile										0					0	0	0	0	0	0													
	EP5.3.5a Procédure pénale										0					0	0	0	0	0	0													
	EP5.3.6 Parcours Droit Public : une matière au choix							1			4		36			36	0	0	36	0	0		ET	E	01:00	ET	E	01:00	ET	E	01:00	ET	E	01:00
	EP5.3.6a Cours non choisis des modules 1&2										0					0	0	0	0	0	0													
	EP5.3.6a Droit de la décentralisation										0					0	0	0	0	0	0													
MO4	Compétences transversales		2	2	1	2	1	1	1		6	6	46	20		46	20	0	66	86	109													
	EP5.4.7 Enquête de terrain		1	1		1	1	1	1		1	2	26			26	0	0	26	26	39													
	EP5.4.9 CERCIP		1								1	2	18</																					

Mention		Droit																																				
Parcours 4 Droit public														BCC				Poids		Heures			Volume Heure Etu				Ch Enseign.		Contrôle continu intégral	Régime général			Régime spécial d'études					
																									Session 1			Session 2			Session 1			Session 2				
				1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	Coef.	ECTS	CM	TD	TP	CM	TD	TP	Total	Heures	Heures en EqTD	Type contrôle	Type d'épreuve	Durée de l'épreuve	Type contrôle		Type d'épreuve	Durée de l'épreuve	Type contrôle	Type d'épreuve	Durée de l'épreuve	Type contrôle	Type d'épreuve	Durée de l'épreuve	
S1															30	188	52		188	52	0	240	240	334														
	M1.1 Enseignements fondamentaux 1			2	2				2	2	2				8	8	44	16		44	16	0	60	60	82													
	EP1 Introduction générale au droit			1	1				1	1	1				1	8	36	16		36	16	0	52	52	70		CC			ET	E	03:00	ET	E	03:00	ET	E	03:00
	EP2 Conférences de méthode			1	1				1	1	1						8	0		8	0	0	8	8	12													
	M1.2 Enseignements fondamentaux 2			2	2				2	2	2				8	8	44	16		44	16	0	60	60	82													
	EP3 Droit constitutionnel 1			1	1				1	1	1				1	8	36	16		36	16	0	52	52	70		CC			ET	E	03:00	ET	E	03:00	ET	E	03:00
	EP4 Conférences de méthode			1	1				1	1	1						8	0		8	0	0	8	8	12													
	M1.3 Enseignements fondamentaux 3								3	3					8	8	60	0		60	0	0	60	60	90													
	EP5 Introduction historique au droit 1								1	1					1	3	20	0		20	0	0	20	20	30		ET	E	01:00	ET	E	01:00	ET	E	01:00	ET	E	01:00
	EP6 Organisation de la justice								1	1					1	3	20	0		20	0	0	20	20	30		ET	E	01:00	ET	E	01:00	ET	E	01:00	ET	E	01:00
	EP7 Introduction au droit comparé								1	1					1	2	20	0		20	0	0	20	20	30		ET	E	01:00	ET	E	01:00	ET	E	01:00	ET	E	01:00
	M1.4 Compétences transversales			1	1	1	1	1	3	3	1				6	6	40	20		40	20	0	60	60	80													
	EP8 Sociologie 1								1	1					1	3	24	0		24	0	0	6	6	8		ET	E	01:00	ET	E	01:00	ET	E	01:00	ET	E	01:00
	EP9 Langues vivantes (anglais, allemand, espagnol)					1									1	3	0	18		0	18	0	12	12	18		CC			ET	E	01:00	ET	E	01:00	ET	E	01:00
	EP10 Méthodologie documentaire			1	1											0	4	2		4	2	0	0	0	0													
	EP12 Tutorat pédagogique								1	1										0	0	0	24	24	36													
	EP11 Introduction aux études juridiques								1	1							12			12		18	18	18														
	EP13 Stage volontaire					1	1				1					</																						

[illegible]

[illegible]

[illegible]

[illegible]

Récapitulatif des demandes de modifications CFVU du 26 juin 2025

MASTERS

Les modifications des MCC s'expliquent le plus souvent par une augmentation des effectifs du fait d'une mutualisation importante de nombreux cours ou d'un changement d'enseignant.e chargé.e du cours. La modification des MCC d'un cours mutualisé est répercutée sur tous les masters concernés.

Les autres modifications restent mineures et s'expliquent par des ajustements des nouvelles maquettes.

Ajouter le volume des stages pour les masters 1 (100h minimum)

- Master 1 Parcours Droit de l'entreprise

Master 1 Parcours Droit des affaires :

Maquette 2024-2025	Modifications demandées
S7	
M3C Droit international privé (S7, EP 7.2.2) : ET O	M3C Droit international privé (S7, EP 7.2.2) : ET Ecrit 01h00 pour toutes sessions (général et RSE).
S8	
Durée cours de Droit bancaire (S8, EP 8.2.1) 30H	Cours de Droit bancaire (S8, EP 8.2.1) 20h erreur matérielle
M3C Droit bancaire (S8, EP 8.2.1) : ET Oral	M3C Droit bancaire (S8, EP 8.2.1) : ET Ecrit 01h00 pour toutes sessions (général et RSE)

Master 2 parcours Droit des affaires :

Maquette 2024-2025	Modifications demandées
S10	
Méga cas pratique (S10, EP 10.4.3) : 20h00	Modification durée cours de Méga cas pratique (S10, EP 10.4.3) : 21h00

	Argumentaire Modification volume demandée par le CFA car actuellement, 249h00 au lieu du minimum de 250h00 pour la maquette en apprentissage.
--	--

Master 1 Droit social :

Maquette 2024-2025	Modifications demandées
S7	
M3C Contentieux social (S7 EP 7.2.3) : ET Ecrit 01h00	M3C Contentieux social (S7 EP 7.2.3) : ET Ecrit 02h00 pour toutes sessions (général et RSE).
M3C Droit international privé (S7, EP 7.2.2) : ET O	M3C Droit international privé (S7, EP 7.2.2) : ET Ecrit 01h00 pour toutes sessions (général et RSE).
S8	
M3C Droit social européen (S8, EP 8.2.1) : ET E&O 01h00	M3C Droit social européen (S8, EP 8.2.1) : ET E 01h00 pour toutes sessions (général et RSE).
M3C Droit pénal du travail (S8, EP 8.2.2) : ET E&O 01h00	M3C Droit pénal du travail (S8, EP 8.2.2) : ET O 01h00 pour toutes sessions (général et RSE). Argumentaire : correction erreur matérielle
M3C Relations de travail dans les services publics (S8, EP 8.2.3) : ET E&O 01h00	M3C Relations de travail dans les services publics (S8, EP 8.2.3) : ET E 01h00 pour toutes sessions (général et RSE).

Master 2 Droit social :

Maquette 2024-2025	Modifications demandées
S10	
Modification durée Méga cas pratique (S0, EP 10.4.3) : 20h00	Modification durée Méga cas pratique (S0, EP 10.4.3) : 21h00. <i>Argumentaire : Modification volume demandée par le CFA car actuellement, 249h00 au lieu du minimum de 250h00 pour la maquette en apprentissage</i>

• Master 1 Droit de la santé

• Master 1 Droit de la santé parcours droit de la santé :

En M2 : transfert de 18h du semestre 9 au semestre 10 pour rééquilibrer les semestres à la suite de la mise en apprentissage récente. Le semestre 9 était trop lourd.

Modifications de MCC

Maquette 2024-2025	Modifications demandées
S7	
EP7.3.1.c Droit pénal des affaires	EP7.3.1.c Droit pénal des biens et des affaires Erreur matérielle sur l'intitulé M3C : ET Oral à toutes les sessions (régime général et RSE)
M3C Droit de l'aide et de l'action sociale (S7, EP 7.2.2) : ET E 01h30	M3C Droit de l'aide et de l'action sociale (S7, EP 7.2.2) : ET O pour toutes sessions (général et RSE).
M3C Politiques publiques (S7, EP 7.3.1) : CC E&O	M3C Politiques publiques (S7, EP 7.3.1) : ET O pour toutes sessions (général et RSE).
Erreur matérielle	Modification erreur, il manque une matière

EP7.3.1 à choix matière non choisie à l'UE 7.2 (il manque une matière de l'U 7.2)	EP7.3.1 à choix matière non choisie à l'UE 7.2 EP7.3.1.a Politiques publiques EP7.3.1.b Droit des assurances EP7.3.1.c : Droit de l'aide et de l'action sociale EP7.3.1.d : Droit pénal des biens et des affaires
S8	
EP8.3.1a Stage et mémoire de stage EP8.3.1.b Mémoire de recherche	EP8.3.1a Stage et mémoire de stage EP8.3.1.a Stage et mémoire de stage EP8.3.1.b Mémoire de recherche EP8.3.1.c Pratique juridique Argumentaire : diversifier les exercices pratiques en groupe
M3C Droit de la peine (S8, EP 8.3.2) : ET O	M3C Droit de la peine (S8, EP 8.3.2) ET E 01h00 ET O en seconde session
S9	
EP9.1.6 Séminaires et pratiques professionnels Durée : 25h	EP9.1.6 Séminaires et pratiques professionnels DUREE : 16h (9h transférées au semestre 10).
S10	
M10.2 Assurances et droit du dommage corporel Durée : 20H ET	M10.2 Assurances et droit du dommage corporel Durée : 29H CC (transfert ici de 9h de séminaires professionnels issues de l'EP9.1.6 c (voir case précédente). Cette matière nécessite des travaux personnels)
S9 ET S10	
EP9.2.3 Finances hospitalières 9h	EP9.2.3 Finances hospitalières transférées au semestre 10 dans EP10.1. 4 Politiques et économie de la santé
EP10.1. 4 Politiques et économie de la santé DUREE : 20h	EP10.1. 4 Politiques et économie de la santé DUREE 29h (par transfert de 9H du semestre 9 au semestre 10)

- [Master 1 Droit de la santé parcours biotechnologies et droit :](#)

Maquette 2024-2025	Modifications demandées
S7	
M3C Droit international privé (S7, EP 7.1.3) : ET O.	M3C Droit international privé (S7, EP 7.1.3) : ET E 01h00 pour toutes sessions (général et RSE).
S8	
Modification volume : EP 8.5.1 Bio ingénierie du vivant. Durée : 20h00 TD et 10h00 TP	Modification volume : EP 8.5.1 Bio ingénierie du vivant. Durée : 30h00 TD. <i>Argumentaire : Erreur de transcription. Harmonisation avec la maquette de la mention sciences du vivant. La modification est donc neutre.</i>
EP8.5.2 Bioéthique et droit médical Durée : 20h	EP8.5.2 Bioéthique et droit médical Durée : 30H (erreur matérielle. Harmonisation de la durée avec celle des 3 autres parcours)

- [Master Justice, Procès et procédures.](#)

[Master 1 Conseil et contentieux & Etudes judiciaires approfondies :](#)

Maquette 2024-2025	Modifications demandées
S7	
EP8.4.1 XXX CC	EP8.4.1 XYZ CC
• M3C Droit patrimonial du couple (S7, EP 7.2.1) : ET O	• M3C Droit patrimonial du couple (S7, EP 7.2.1) : ET E 01h00 pour toutes sessions (général et RSE).

[Master 2 Conseil et contentieux :](#)

Maquette 2024-2025	Modifications demandées
S9	
• Modification durée Procédure civile (S9, EP 9.2.1) : 20h00 CM et 10h00 TD	• Modification durée Procédure civile (S9, EP 9.2.1) : 20h00 CM et 14h00 TD

	argumentaire : mise en conformité avec les exigences du volume horaire imposé par l'apprentissage (CFA)
S10	
M3C Contentieux pénal (S10 EP 10.3.1) : ET O	M3C Contentieux pénal (S10 EP 10.3.1) : ET E 01h00 pour toutes sessions (général et RSE).

Master 2 Etudes judiciaires approfondies :

S9	
Modification Apogée : Changement de coefficient - EP 9.1.1 et EP 9.1.2. (Coef 2) - module 10.1 (coef. 4).	Modification Apogée : - EP 9.1.1 et EP 9.1.2. (Coef 3) - module 10.1 (coef. 6).
S10	
Modification Apogée : Changement de coefficient - EP 10.1.1 et EP 10.1.2. (Coef 2) - module 10.1 (coef. 4).	Modification Apogée : - EP 10.1.1 et EP 10.1.2. (Coef 3) - module 10.1 (coef. 6).
Modification Apogée EP 10.4.2 : Organisation de l'Etat, droit public, libertés fondamentales 15HETD	Modification Apogée EP 10.4.2 : Organisation de l'Etat, droit public, libertés fondamentales 10 h CM Argumentaire : motif pédagogique.

- Master Droit du patrimoine :**

Master 1 Ingénierie patrimoniale & Promotion et gestion de l'immeuble :

Maquette 2024-2025	Modifications demandées
S7	
Modification Apogée EP à choix 7.2.3 et 8.2.2 (S7 & S8) intitulés langues vivantes.	Modification Apogée EP à choix 7.2.3 et 8.2.2 (S7 & S8) intitulés langues vivantes. L'espagnol est supprimé et l'anglais devient obligatoire.
S8	
Modification Apogée EP à choix 8.2.3 (S8, UE 2). Le choix est supprimé entre Droit fiscal des affaires et Droit de l'urbanisme.	Modification Apogée EP 8.2.3 (S8, UE 2). - Le choix est supprimé. - IP fera Droit fiscal des affaires - PGI fera Droit de l'urbanisme. Argumentaire : mise en cohérence des matières avec chacun des parcours
M3C Droit bancaire (S8 EP 8.3.2) : ET O	M3C Droit bancaire (S8 EP 8.3.2) : ET E 1h00 pour toutes sessions (général et RSE).
M3C Droit des libéralités (S8 EP 8.2.1) : ET O	Modification des M3C Droit des libéralités (S8 EP 8.2.1) : ET E 01h00 pour toutes sessions (général et RSE). argumentaire : effectif élevé avec la mutualisation plus importante.

Master 2 Promotion et gestion de l'immeuble :

Maquette 2024-2025	Modifications demandées
S10	
Modification M3C : Copropriétés et volume (S10 EP 10.1.1) : ET Ecrit 02h00	Modification M3C : Copropriétés et volume (S10 EP 10.1.1) : ET Ecrit 03h00.

• Master 1 Droit public :

Master 1 Droit et gestion publique locale :

Maquette 2024-2025	Modifications demandées
S7	

• M3C Droit de l'aide et de l'action sociale (S7, EP 7.2) : ET E 01h30	• M3C Droit de l'aide et de l'action sociale (S7, EP 7.2) : ET O pour toutes sessions (général et RSE).
• M3C Politiques publiques (S7, EP 7.2) : CC E&O	• Modification des M3C Politiques publiques (S7, EP 7.2) : ET O pour toutes sessions (général et RSE).

Master 2 Droit et gestion publique locale :

Maquette 2024-2025	Modifications demandées
S	
Apogée - EP 9.1.1 Droit des collectivités territoriales et intercommunalités : 24hCM	Modification Apogée - P 9.1.1 Droit des collectivités territoriales et intercommunalités 22hCM
EP 9.1.2 Droit financier local : 24h CM	EP 9.1.2Droit financier local : 22h CM
EP 9.3.1 Méthodologie de conduite de projet : 10hTD	EP 9.3.1 Méthodologie de conduite de projet : 14hTD

Master 1 Juriste de droit public :

Maquette 2024-2025	Modifications demandées
S7	
• M3C Droit de l'aide et de l'action sociale (S7, CC EP 7.2) : ET E 01h30	• M3C Droit de l'aide et de l'action sociale (S7, CC EP 7.2) : ET O pour toutes sessions (général et RSE).
• M3C Politiques publiques (S7, EP 7.2) : CC E&O	• Modification des M3C pour le cours de Politiques publiques (S7, EP 7.2) : ET O pour toutes sessions (général et RSE).

• Master Droit privé fondamental

Master 1 Droit privé fondamental :

Maquette 2024-2025	Modifications demandées
S7	
• M3C Droit international privé (S7, EP 7.3) : ET O	• Modification des M3C Droit international privé (S7, EP 7.3) : ET E 01h00 pour toutes sessions (général et RSE).
S8	
• M3C Droit des entreprises en difficultés (S8, EP 8.2.1) : ET E 01h00	• Modification des M3C Droit des entreprises en difficultés (S8, EP 8.2.1) : ET O pour toutes sessions (général et RSE).
• M3C Droit des successions (S8, EP 8.2.1) : ET E 01h00	• Modification des M3C Droit des successions (S8, EP 8.2.1) : ET O pour toutes sessions (général et RSE).
S10	
• Durée et modification Apogée UE 10.2 Enseignements d'ouverture (S10, UE 10.2) trois matières sur quatre à choix	• Modification durée et modification Apogée l'UE 10.2 Enseignements d'ouverture (S10, UE 10.2) : toutes les matières sont obligatoires. Argumentaire : Modification du volume et modification Apogée : l'UE 10.2 Enseignements d'ouverture (S10, UE 10.2) : Suppression du choix. Argumentaire : <i>Le cours d'histoire du droit des biens et des contrats est un cours très important pour permettre aux étudiants de comprendre les notions clés du droit privé. L'histoire du droit du droit civil permet d'appréhender les évolutions des notions fondamentales de cette discipline et de mieux comprendre leur nature et</i>

	leur régime. C'est un complément indispensable à la formation des étudiants de droit privé fondamental. Dans la mesure, où, en outre, le volume horaire global du Master 2 est très raisonnable (et que le cours est déjà existant), le cours sera rendu obligatoire, ce qui ne créera pas de surcharge pour nos étudiants et aucun coût supplémentaire pour l'université.
--	---

- Master Droit européen

Master 1 Franco-allemand :

Maquette 2024-2025	Modifications demandées
S7	
Modification M3C : pour le cours Initiation à la recherche (EP 8.3.3) : VAL	Modification M3C : pour le cours Initiation à la recherche (EP 8.3.3) : CC intégral.

- Master Géographie - Aménagement, environnement et développement

Master 1 Droit de l'environnement parcours TU & ETP :

Maquette 2024-2025	Modifications demandées
S7	
• M3C Agriculture et transition agro-écologique (S7, EP 7.2.1) : ET O	• Modification des M3C Agriculture et transition agro-écologique (S7, EP 7.2.1) : ET E 02h00 pour toutes sessions (général et RSE).
S8	
• Apogée l'UE 8.3, EP 8.3.1 Mémoire de stage ou mémoire de recherche	• Modification Apogée UE 8.3, EP 8.3.1 mémoire de recherche ou pratique juridique.

Modification Apogée UE 8.3	Modification Apogée UE 8.3, création d'un EP 8.3.2 Stage volontaire sans M3C. Argumentaire : favoriser l'insertion professionnelle.
---	---

Master 1 Géographie parcours TU & ETP & Recherche :

Maquette 2024-2025	Modifications demandées
S7 et 8	
M3C Droit de l'environnement (S7, EP 7.5) : ET O	Modification des Droit de l'environnement (S7, EP 7.5) : ET E 02h00 pour toutes sessions (général et RSE).
Apogée pour les EP à choix 7.3.1 et 8.2 (S7 & S8)	Modification Apogée EP à choix 7.3.1 et 8.2 (S7 & S8) sont supprimés pour les parcours TU & ETP. Répartition des cours : TU = Etudes urbaines ETP = Paysage et environnement.
Modification des M3C Etudes urbaines (S7 & S8, EP 7.3.1 & EP 8.2) : ET O	Modification des M3C Etudes urbaines (S7 & S8, EP 7.3.1 & EP 8.2) : CC pour la première session (général et RSE). ET O est conservé pour la seconde session
Modification des M3C Paysage et environnement (S7 & S8, EP 7.3.1 & EP 8.2) : ET O	Modification des M3C Paysage et environnement (S7 & S8, EP 7.3.1 & EP 8.2) : CC pour la première session (général et RSE). ET O est conservé pour la seconde session
Modification Apogée pour les 3 parcours	Modification Apogée pour les 3 parcours, ajouter une UE 8.6 Stage volontaire sans ECTS et examens

M3C Droit de la nature et des paysages (S8 , parcours ETP & Recherche, EP 8.3.2) : ET E 03h00	Modification des M3C Droit de la nature et des paysages (S8 , parcours ETP & Recherche, EP 8.3.2) : ET 0 pour toutes sessions (général et RSE).
--	---

Master 2 Géographie parcours TU & ETP & Recherche :

Maquette 2024-2025	Modifications demandées
S10	
	pour les 3 parcours, ajouter une UE 10.6 Stage volontaire sans ECTS et examens

• Master ECONOMIE

Master 1 Economie :

Maquette 2024-2025	Modifications demandées
	Modification des M3C Tous les cours de la maquette passent en CC intégral sauf pour l'UE 8.4 (UE de stage).

Master 1et 2 Economie :

Maquette 2024-2025	Modifications demandées
	CC intégral sauf pour l'UE 10.5 (UE de stage)
	Régime RSE M7.1 Éléments Théoriques EP7.1.1 Analyse de la concurrence : ET Ecrit 2H EP7.1.2 Méthodes micro-économétriques : ET Ecrit 2H M8.1 Éléments Théoriques EP8.1.1 Pricing & Segmentation : ET Ecrit 2H

	EP8.1.2 Marketing & Analyse ET Ecrit 2H M9.1 Séminaires EP9.1.1 Information & Décision : ET Ecrit 2H EP9.1.2 Mesure & Performance : Et Ecrit 2H M10.1 Séminaires EP10.1.1 Économie des plateformes : Ecrit 2H EP10.1.2 Micro-économétrie : Ecrit 2H
--	---

EXTRAIT n° 2 DU PROCÈS-VERBAL DU CONSEIL DE FACULTÉ
Séance du 22 mai 2025

Sous la présidence de Madame la Doyenne Olivia Robin-Sabard

Ordre du jour :

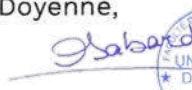
- Modification de maquettes en MASTER

Master concerné	Décision du conseil de faculté
Master 1 droit de l'entreprise - parcours droit des affaires - M3C	Favorable
Master 2 droit de l'entreprise - parcours droit des affaires - M3C	Favorable
Master 1 droit social - M3C	Favorable
Master 2 droit social - modification de durée	Favorable
Master 1 droit de la santé parcours droit de la santé - modification de MCC	Favorable
Master 1 droit de la santé parcours biotechnologies et droit - M3C	Favorable
Master 1 justice, procès et procédures parcours conseil et contentieux & études judiciaires approfondies - M3C	Favorable
Master 2 justice, procès et procédures parcours conseil et contentieux - modification de durée et M3C	Favorable
Master 2 justice, procès et procédures parcours études judiciaires approfondies - modification Apogée	Favorable
Master 1 droit du patrimoine ingénierie patrimoniale & promotion et gestion de l'immeuble - modification Apogée et M3C	Favorable
Master 2 droit du patrimoine promotion et gestion de l'immeuble - M3C	Favorable
Master 1 droit public parcours droit et gestion publique locale - M3C	Favorable
Master 2 droit public parcours droit et gestion publique locale - modification Apogée	Favorable

Master 1 droit public parcours juriste de droit public – modification M3C	Favorable
Master 1 droit privé fondamental – M3C et apogée	Favorable
Master 1 droit européen parcours franco-allemand – M3C	Favorable
Master 1 géographie aménagement, environnement et développement – droit de l'environnement parcours TU & ETP – modification M3C et Apogée	Favorable
Master 1 géographie aménagement, environnement et développement – géographie parcours TU & ETP & Recherche – modification M3C et Apogée	Favorable
Master 2 géographie aménagement, environnement et développement – géographie parcours TU & ETP & Recherche – modification de maquette	Favorable
Master 1 économie – modification de maquette	Favorable
Master 2 économie – modification de maquette	Favorable

Tours, le 23/05/2025

La Doyenne,


UNIVERSITÉ
DE TOURS

Olivia ROBIN-SABARD

Mention			Droit de l'environnement et de l'urbanisme																						
Parcours 2 Territoires et urbanisme			Poids		Heures			Volume				Heure		Etu		Ch Enseign.		Contrôle continu intégral	Régime général			Régime spécial d'études			
			Coef.	ECTS	CM	TD	TP	CM	TD	TP	Total	Heures	Heures en			Type contrôle	Type de réau	Durée de réu	Type contrôle	Type de réau	Durée de réu	Type contrôle	Type de réau	Durée de réu	
(vide)																									
S7			25	30	108	84		108	84	0	192	28	28												
	M7.1 Enseignements fondamentaux 1		16	14	60	30		60	30	0	90	0	0												
		EP7.1.1 Droit des collectivités territoriales CM et TD	8	7	30	15		30	15	0	45	0	0	N			CC & ET	E	03:00	ET	O		ET	E	03:00
		EP7.1.2 Droit de l'environnement CM et TD	8	7	30	15		30	15	0	45	0	0	N			CC & ET	E	03:00	ET	O		ET	E	03:00
	M7.2 Enseignements de spécialisation		5	8	48	4		48	4	0	52	4	4												
		EP7.2.1 Agriculture et transition agro-écologique	1	2	8	4		8	4	0	12	4	4	N			ET	E	02:00	ET	E	02:00	ET	E	02:00
		EP7.2.2 Géographie des territoires	2	3	20			20	0	0	20	0	0	N			ET	E	03:00	ET	E	03:00	ET	E	03:00
		EP7.2.3 Action publique et territoires	2	3	20			20	0	0	20	0	0	N			CC	E	03:00	ET	O		CC	E	03:00
	M7.3 Outils et méthodologies		4	8		50		0	50	0	50	24	24												
		EP7.3.1 Chantier école	2	4		24		0	24	0	24	24	24	N			CC			ET	O		CC	E	
		EP7.3.2 Projet tutoré	1	1		6		0	6	0	6	0	0	N				Val		ET	Val		ET	Val	
		EP7.3.3 Anglais	1	3		20		0	20	0	20	0	0	N			CC	E & O		ET	O		ET	E	
S8			25	30	80	90		80	90	0	170	0	0												
	M8.1 Enseignements fondamentaux 2		16	14	60	30		60	30	0	90	0	0												
		EP8.1.1 Droit de l'urbanisme CM et TD	8	7	30	15		30	15	0	45	0	0	N			CC & ET	E	03:00	ET	O		ET	E	03:00
		EP8.1.2 Droit de la nature et des paysages CM et TD	8	7	30	15		30	15	0	45	0	0	N			CC & ET	E	03:00	ET	O		ET	E	03:00
	M8.2 Outils et méthodologies		6	11	20	60		20	60	0	80	0	0												
		EP8.2.1 Géographie du droit	2	3	20			20	0	0	20	0	0	N			ET	E	03:00	ET	E	03:00	ET	E	03:00
		EP8.2.2 Cartographie et Géomatique	2	3		24		0	24	0	24	0	0	N			CC			ET	O		ET	O	
		EP8.2.3 Projet tutoré	1	2		6		0	6	0	6	0	0	N			CC			ET	Val		ET	Val	
		EP8.2.4 Insertion professionnelle				10		0	10	0	10	0	0					OP		ET	Val		ET	Val	
		EP8.2.5 Anglais	1	3		20		0	20	0	20	0	0	N			CC	E & O		ET	O		ET	E	
	M8.3 Mémoire de stage ou de recherche ou pratique juridique		3	5				0	0	0	0	0	0												
		EP8.3.1 Mémoire de stage ou Mémoire de recherche ou Pratique juridique	3	5				0	0	0	0	0	0	N			ET	E					ET		

[illegible]

Mention Droit européen													Contrôle continu intégral	Régime général			Régime spécial d'études			
Parcours 3 Franco-allemand			Poids		Heures			Volume			Heure Etu			Session 1	Session 2		Session 1	Session 2		
			Coef.	ECTS	CM	TD	TP	CM	TD	TP	Total	Heures	Heures en EqTD		Type contrôle	Type d'épreuve	Durée de l'épreuve	Type contrôle	Type d'épreuve	Durée de l'épreuve
(vide)	(vide)	(vide)						0	0	0	0	0	0							
S7	M7.1 Les fondamentaux du droit de l'Union européenne	EP7.1.1 Contentieux de l'Union européenne	14	14	60	30		60	30	0	90	0	0							
	M7.2.AE/FA. L'UE dans son environnement juridique	EP7.2.1 Introduction aux politiques de l'Union européenne	7	7	30	15		30	15	0	45	0	0	N	CC #E	E	03:00	ET	E	03:00
		EP7.2.2 au choix	5	5	75			45	0	0	45	0	0	N	CC #E	E	03:00	ET	E	03:00
		EP7.2.2a Droit international privé	2	2	15			15	0	0	15	0	0	N	CC	O		ET	O	
		EP7.2.2b Droit de l'environnement	3	3				30	0	0	30	0	0	N	ET	O		ET	O	
	M7.3.FA. Droit allemand et interculturel	EP7.3.1 Anglais	11	11	44	32		44	32	0	76	40	50							
		EP7.3.2 Management interculturel	2	2	20			0	20	0	20	20	20	N	CC	O		ET	O	
		EP7.3.3 Droit allemand approfondi	3	3	24			20	0	0	20	20	30	N	CC	O		ET	O	
		EP7.3.4 Elaboration du projet professionnel	6	6	20	12		24	0	0	24	0	0	N	CC	O		ET	O	
S8	M8.1.AE/FA Les fondamentaux du droit européen	EP8.1.1 Droit de la CEDH	14	14	60	30		60	30	0	90	30	30							
	M8.2 AE/FA. Les enjeux du droit de l'intégration	EP8.2.1 Grands enjeux européens	7	7	30	15		30	15	0	45	15	15	N	CC #E	E	03:00	ET	E	03:00
		EP8.2.2 Pratiques des contentieux en Europe	4	4	30			30	0	0	30	0	0							
	M8.3.FA. Droit allemand et interculturel	EP8.3.1 Anglais	2	2	15			15	0	0	15	0	0	N	CC	O		ET	O	
		EP8.3.2 Tandem linguistique franco-allemand	12	12	4	50		4	50	0	54	50	50							
		EP8.3.3 Initiation à la recherche: méthodologie et mémoire	2	2	20			0	20	0	20	20	20	N	CC	O		ET	O	
		EP8.3.4 Séminaire allemand d'orientation	6	6	20			0	20	0	20	20	20	N	CC	O		ET	O	
S9	M9.1.FA. PFLICHTMODUL (module obligatoire)	EP9.1.1 au choix	4	30	408	24		144	24	0	168	0	0							
		EP9.1.1a ZivilProzessrecht (procédure civile)	3	12	120	24		72	24	0	96	0	0							
		EP9.1.1b VÖLKERRECHT (droit international public)	1	6	48			48	0	0	48	0	0	N	ET	E	02:00	ET	E	02:00
		EP9.1.2 Rechtsvergleichung (droit comparé)			48			0	0	0	0	0	0	N	ET	E	02:00	ET	E	02:00
		EP9.1.3 Übung in Rechtswissenschaftlichen schreiben (rédaction de textes juridiques)	1	3	24			24	0	0	24	0	0	N	ET	E	02:00	ET	E	02:00
	M9.2.FA. PRAKTIKUM (stage)	EP9.2.1 Praktikum (stage 8 semaines)	1	9	288			0	0	0	0	0	0	N	ET	E	02:00	ET	E	02:00
		EP9.2.2 Praktikumsbericht (rapport de stage)			288			0	0	0	0	0	0	N	Val			Val		
	M9.3.FA. WAHLPFLICHTMODUL (module au choix)	EP9.3.1 au choix: 1 EP sur 4	1	9	288			72	0	0	72	0	0							
		EP9.3.1a ARBEITS UND PRIVATES WIRTSCHAFTSRECHT	1	9	288			72	0	0	72	0	0	N	Val			Val		
		EP9.3.1b Öffentliches Wirtschaftsrecht (droit public économique)			72			0	0	0	0	0	0	N	ET	E	02:00	ET	E	02:00
		EP9.3.1c Steuerrecht (droit fiscal)			72			0	0	0	0	0	0	N	ET	E	02:00	ET	E	02:00
		EP9.3.1d Vertiefung Europarecht (droit européen approfondi)			72			0	0	0	0	0	0	N	ET	E	02:00	ET	E	02:00
S10	M10.FA. MASTERARBEIT (mémoire de master)	EP10.1 Masterarbeit in Deutscher oder Französischer Sprache (mémoire de master en français ou en allemand)	6	30	24			24	0	0	24	24	36							
		EP10.2 Séminaire d'actualités juridiques françaises et européennes	5	27	0			0	0	0	0	0	0	N	NC			NC		
Total général			70	120	705	166		411	166	0	577	144	166							

EP10.1 évaluation en allemand

[illegible]

[illegible]

Récapitulatif des demandes de modifications CFVU du 26 juin 2025 EPU

4 masters :

1/ Master Science Durabilité parcours Eco Circulaire

Modification de volume horaire mineur :

Première année d'ouverture de ce nouveau master : retour d'expérience :

Au vu du niveau d'anglais constaté lors de cette année, il est proposé la modification suivante : remplacé 10h de TD d'insertion professionnelle par 20 HTD d'anglais.

Maquette 2024-2025	Modifications demandées 2025-26
S8	
M3.7 UE07.Insertion professionnelle EP3.7.2 UE07.Communication professionnelle	M3.7 UE07.Insertion professionnelle EP3.7.2 UE07.LV 1 - Anglais
10h	20h Pas de modif de CC

2/ Master Ingénieur pharmacien

Principe de la faisabilité, évoqué précédemment.

Présentation des enjeux de la formation et des principes de la formation, ingénieur pharmacien.

Vote sur cette faisabilité lors du CFVU du 26 juin.

Présentation des maquettes complètes (incluant les M3C) en septembre 2025.

3/ Master Mécanique

Aucun changement

4/ Master UPS

Proposition de changement, pas finaliser, à ce jour.

Modifications souhaitées concernant la Licence
Parcours International Management
Rentrée 2025-2026

Volume horaire, intitulé et M3C

Responsable pédagogique

Monsieur Mickael DAVID

Retour pour le 02/06/2025

Vote conseil d'IAE le 05/06/2025

Vote CFVU du 26/06/2025

I. Maquette avant les modifications

L1 International Management

Semestre 1 (S1)	30	30	128	120						
M1.1 Découvrir les fonctions des organisations	8	8	36	36						
EPI.1.1_8_I : Fundamentals of management	4	4	16	16	CC			ET	E	1:00
EPI.1.2_7_GI : Comptabilité financière 1	4	4	20	20	CC			ET	E	1:00
M1.2 Découvrir l'environnement économique et juridique des organisations	8	8	46	14						
EPI.2.1_6_GI : Introduction au droit	4	4	30	0	ET	E	1:00	ET	E	1:00
EPI.2.2_6_GI : Microéconomie	4	4	16	14	ET	E	2:00	ET	E	2:00
M1.3 Savoir utiliser les outils numériques et statistiques	8	8	36	26						
EPI.3.1_7_GI : Mathématiques et statistiques	4	4	20	18	CC			ET	E	2:00
EPI.3.2_8_I : Case study	3	3	16	0	ET	E	1:00	ET	E	1:00
EPI.3.3_3_I : Langues vivantes 2	1	1	0	8	CC			ET	E	1:00
M1.4 S'adapter au contexte universitaire	6	6	10	44						
EPI.4.1_3_I : Business English	2	2	0	18	CC			ET	E	1:00
EPI.4.2_2_GI : Accompagnement au travail universitaire	2	2	10	8	CC			ET	E	1:00
EPI.4.3_2_GI : Formation aux outils de la bibliothèque et sensibilisation à la déontologie	0	0	0	6						
EPI.4.4_3_I : Additional English	2	2	0	12	ET			ET	E	1:00
Semestre 2 (S2)	30	30	148	94						
M2.1 Analyser la performance des organisations	8	8	52	20						
EP2.1.1_8_GI : Entrepreneuriat	2	2	12	0	ET	E	1:00	ET	E	1:00
EP2.1.2_8_I : Organization Theory	2	2	20	0	ET	E	1:00	ET	E	1:00
EP2.1.3_7_GI : Comptabilité financière 2	4	4	20	20	CC			ET	E	1:00
M2.2 Découvrir l'environnement économique et juridique des organisations	8	8	60	0						
EP2.2.1_6_GI : Droit des contrats	3	3	20	0	ET	E	1:00	ET	E	1:00
EP2.2.2_6_GI : Macroéconomie	2	2	20	0	ET	E	1:00	ET	E	1:00
EP2.2.3_6_GI : Histoire de la pensée économique	3	3	20	0	ET	E	1:00	ET	E	1:00
M2.3 Savoir utiliser les outils numériques et statistiques	8	8	20	34						
EP2.3.1_7_GI : Mathématiques et statistiques	5	5	20	18	CC			ET	E	1:00
EP2.3.2_3_I : Langues vivantes 2	3	3	0	16	CC			ET	E	1:00
M2.4 Communiquer de manière professionnelle	6	6	16	40						
EP2.4.1_3_I : Business English	2	2	0	18	CC			ET	E	1:00

EP2.4.2_2_Gl : Accompagnement au travail universitaire	0	0	4	6						
EP2.4.3_3_Glx : Communication orale et écrite	1	1	10	0	CC			ET	E	1:00
EP2.4.4_4_Gl : Projet professionnel (MOBIL)	1	1	2	4	ET		DOSSIER	ET	E	DOSSIER
EP2.4.5_3_I : Additional English	2	2	0	12	ET		DOSSIER	ET	E	DOSSIER

II. Maquette après les modifications – **Modifications en rouge**

L1 International Management

Semestre 1 (S1)	30	30	112	136						
M1.1 Découvrir les fonctions des organisations	8	8	36	36						
EPI.1.1_8_I : Fundamentals of management	4	4	16	16	CC			ET	E	1:00
EPI.1.2_7_Gl : Comptabilité financière 1	4	4	20	20	CC			ET	E	1:00
M1.2 Découvrir l'environnement économique et juridique des organisations	8	8	46	14						
EPI.2.1_6_Gl : Introduction au droit	4	4	30	0	ET	E	1:00	ET	E	1:00
EPI.2.2_6_Gl : Microéconomie	4	4	16	14	ET	E	2:00	ET	E	2:00
M1.3 Savoir utiliser les outils numériques et statistiques	8	8	20	42						
EPI.3.1_7_Gl : Mathématiques et statistiques	4	4	20	18	CC			ET	E	2:00
EPI.3.2_8_I : Case study	3	3	0	16	CC					
EPI.3.3_3_I : Langues vivantes 2	1	1	0	8	CC			ET	E	1:00
M1.4 S'adapter au contexte universitaire	6	6	10	44						
EPI.4.1_3_I : Business English	2	2	0	18	CC			ET	E	1:00
EPI.4.2_2_Gl : Accompagnement au travail universitaire	2	2	10	8	CC			ET	E	1:00
EPI.4.3_2_Gl : Formation aux outils de la bibliothèque et sensibilisation à la déontologie	0	0	0	6						
EPI.4.4_3_I : Additional English	2	2	0	12	ET			ET	E	1:00
Semestre 2 (S2)	30	30	148	94						
M2.1 Analyser la performance des organisations	8	8	52	20						
EP2.1.1_8_Gl : Entrepreneuriat	2	2	12	0	ET	E	1:00	ET	E	1:00
EP2.1.2_8_I : Organization Theory	2	2	20	0	ET	E	1:00	ET	E	1:00
EP2.1.3_7_Gl : Comptabilité financière 2	4	4	20	20	CC			ET	E	1:00
M2.2 Découvrir l'environnement économique et juridique des organisations	8	8	60	0						
EP2.2.1_6_Gl : Droit des contrats	3	3	20	0	ET	E	1:00	ET	E	1:00
EP2.2.2_6_Gl : Macroéconomie	2	2	20	0	ET	E	1:00	ET	E	1:00

EP2.2.3_6_GI : Histoire de la pensée économique	3	3	20	0	ET	E	1:00	ET	E	1:00
M2.3 Savoir utiliser les outils numériques et statistiques	8	8	20	34						
EP2.3.1_7_GI : Mathématiques et statistiques	5	5	20	18	CC			ET	E	1:00
EP2.3.2_3_I : Langues vivantes 2	3	3	0	16	CC			ET	E	1:00
M2.4 Communiquer de manière professionnelle	6	6	16	40						
EP2.4.1_3_I : Business English	2	2	0	18	CC			ET	E	1:00
EP2.4.2_2_GI : Accompagnement au travail universitaire	0	0	4	6						
EP2.4.3_3_Glx : Communication orale et écrite	1	1	10	0	CC			ET	E	1:00
EP2.4.4_4_GI : Projet professionnel (MOBIL)	1	1	2	4	ET		DOSSIER	ET	E	DOSSIER
EP2.4.5_3_I : Additional English	2	2	0	12	ET		DOSSIER	ET	E	DOSSIER

III. Argumentaire

Modification de la nature du volume horaire : 16h CM => 16h TD (et M3C deviennent CC). Cet enseignement s'inscrira dans le dispositif pédagogique GLOBAL BUSINESS qui nécessite des petits groupes d'étudiants. Convertir le volume en TD, nous permet de scinder la promotion (env. 30 étudiants) en deux groupes de 15 étudiants.

Modifications souhaitées concernant le Master Contrôle de Gestion et Audit
Organisationnel

Parcours Audit et Pilotage de la Performance

Rentrée 2025-2026

Volume horaire, intitulé et M3C

Responsables pédagogiques

Master 1

Monsieur Abdel-Malik OLA

Master 2

Monsieur Gautier GOND

Retour pour le 02/06/2025

Vote conseil d'IAE le 05/06/2025

Vote CFVU du 26/06/2025

I. Maquette avant les modifications

Master Contrôle de Gestion et Audit Organisationnel Parcours Audit et Pilotage de la Performance

	Coef f	ECT S	CM	TD	TC	TE	DE	TC	TE	DE
Semestre 7 (S7)	30	29	82	117						
M7.1 S'approprier les usages avancés et spécialisés des outils numériques-BCC1	2	2	4	20						
EP71.1 Modélisation et analyse de données	2	2	4	20	ET	E & O	0:30	ET	O	0:15
M7.2 Mobiliser et produire des savoirs hautement spécialisés-BCC2		0	4	31						
EP72.1 Méthodologie et application de la recherche		0	4	6						
EP72.2 Approfondissement du travail universitaire		0		25						
M7.3 Communiquer en contexte professionnel-BCC3	1	1		20						
EP73.1 Business english	1	1		20	CC & ET			ET	O	0:15
M7.4 Contribuer à la transformation en contexte professionnel-BCC4	2	2	10	20						
EP74.1 RSE, développement durable et éthique des affaires	2	2	10	20	ET	E & O	1:00	ET	E	1:00
M7.5 Accompagner les comportements et postures au travail-BCC10	1	1		10						
EP75.1 Développement personnel et professionnel				10	CC			ET	O	0:15
M7.6 Concevoir et/ou piloter des solutions de gestion de la performance-BCC6	13	13	36	16						
EP76.1 Diagnostic stratégique et financier niveau I	7	7	20	10	CC			ET	E	2:00
EP76.2 Séminaire de révision des comptabilités	6	6	16	6	CC & ET		2:00	ET	E	2:00
M7.7 Elaborer une vision stratégique en contrôle de gestion et audit organisationnel-BCC5	6	6	14							
EP77.1 Fondamentaux en contrôle de gestion	6	6	14		ET	E	1:30	ET	E	1:30

M7.8 Mesurer et contrôler via des outils et méthodes de gestion de la performance/ outils de gestion-BCC7	5	5	14							
EP78.1 Audit externe niveau 1	5	5	14		CC			ET	0	0:30
Semestre 8 (S8)	30	30	100	101						
M8.1 S'approprier les usages avancés et spécialisés des outils numériques-BCC1	2	2	10	6						
EP81.1 Stratégie SI	2	2	10	6	ET	E & O	0:30	ET	0	0:15
M8.2 Mobiliser et produire des savoirs hautement spécialisés-BCC2	16	16		45						
EP82.1 Méthodologie et application de la recherche (apprentissage ou stage min 3mois)	16	16		20	ET	E & O	0:15	ET	E & O	0:15
EP82.2 Approfondissement du travail universitaire		0		25						
M8.3 Communiquer en contexte professionnel-BCC3	1	1		20						
EP83.1 Business english	1	1		20	CC & ET		2:00	ET	0	0:15
M8.4 Contribuer à la transformation en contexte professionnel-BCC4	3	3	20	10						
EP84.1 Gestion de projet et management du changement	2	2	10	10	CC			ET	E	1:00
EP84.2 Contrôle de gestion projet	1	1	10		ET	E	1:00	ET	E	1:00
M8.5 Développer une culture managériale et organisationnelle-BCC9	1	1		10						
EP85.1 Management d'équipe	1	1		10	ET	0	0:15	ET	E	0:30
M8.6 Accompagner les comportements et postures au travail-BCC10				10						
EP86.1 Développement personnel et professionnel				10	CC			ET	0	0:15
M8.7 Elaborer une vision stratégique en contrôle de gestion et audit organisationnel-BCC5	1	1	14							
EP87.1 Business plan et budget	1	1	14		ET	0	dossier	ET	E	dossier
M8.8 Mettre en œuvre des règles, des normes, et des démarche qualité en CGAO-BCC8	4	4	30							
EP88.1 Audit interne / risk management niveau 1	2	2	10		ET	E	1:00	ET	E	1:00

EP88.2 Consolidation des comptes	2	2	20		ET	E	2:00	ET	E	2:00
M8.9 Concevoir et/ou piloter des solutions de gestion de la performance-BCC7	3	3	26							
EP89.1 Excel pour contrôleur	2	2	12		CC			ET	E	1:00
EP89.2 SAP	1	1	14		CC			ET	E	1:00
Semestre 9 (S9)	30	30	148	47						
M9.1 Mobiliser et produire des savoirs hautement spécialisés-BCC2	6	6	20	37						
EP91.1 Méthodologie quantitative	3	3	10	6	ET	E	1:30	ET	E	1:30
EP91.2 Approfondissement du travail universitaire		0		25						
EP91.3 Méthodologie qualitative	3	3	10	6	CC			ET	0	0:15
M9.2 Elaborer une vision stratégique en contrôle de gestion et audit organisationnel-BCC5	2	2	10							
EP92.1 Contrôle de gestion et business model	2	2	10		ET	E	Dossier	ET	E	Dossier
M9.3 Concevoir et/ou piloter des solutions de gestion de la performance-BCC6	11	11	68							
EP93.1 Diagnostic stratégique et financier niveau 2	4	4	20		ET	E	2:00	ET	E	2:00
EP93.2 Pilotage de la performance niveau I	3	3	20		ET	E	2:00	ET	E	2:00
EP93.3 Excel approfondi	2	2	14		CC			ET	E	1:00
EP93.4 Outils de business intelligence	2	2	14		CC			ET	E	1:00
M9.4 Mettre en œuvre des règles, des normes, et des démarche qualité en CGAO-BCC8	4	4	14							
EP94.1 Normes IFRS	4	4	14		ET	E	2:00	ET	E	2:00
M9.5 Communiquer en contexte professionnel-BCC3	3	3	10	10						
EP95.1 Research in management accounting	3	3	10	10	CC			ET	E	dossier
M9.6 Développer une culture managériale et organisationnelle-BCC9	2	2	10							
EP96.1 Dynamiques des systèmes de contrôle	2	2	10		ET	E	1:00	ET	E	1:00
M9.7 Mesurer et contrôler via des outils et méthodes de	2	2	16							

gestion de la performance/ outils de gestion-BCC7										
EP97.1 Contrôle de gestion sociale	2	2	16		ET	E	2:00	ET	E	2:00
Semestre 10 (S10)	30	30	106	99						
M10.1 Mesurer et contrôler via des outils et méthodes de gestion de la performance/ outils de gestion-BCC7	9	9	55	15						
EP01.1 Contrôle de gestion approfondi	3	3	25	5	CC & ET			ET	E	2:00
EP01.2 Audit Externe niveau 2	3	3	10		ET	E	1:00	ET	E	1:00
EP01.3 Traitement de l'information et sécurisation des données	3	3	20	10	CC		1:00	ET	E	1:00
M10.2 Mobiliser et produire des savoirs hautement spécialisés-BCC2	13	13		41						
EP02.1 Approfondissement du travail universitaire		0		25						
EP02.2 Mémoire et apprentissage (ou stage min 5 mois)	12	12			ET	E & O	1:00			
EP02.3 Méthodologie de recherche	1	1		16	CC			ET	O	0:15
M10.3 Contribuer à la transformation en contexte professionnel-BCC4	2	2	16							
EP03.1 Sustainable reporting	2	2	16		ET	E	1:30	ET	E	1:30
M10.4 Mettre en œuvre des règles, des normes, et des démarche qualité en CGAO-BCC8	2	2	20							
EP04.1 Audit interne / risk management niveau 2	2	2	20		ET	E	1:30	ET	E	1:30
M10.5 Concevoir et/ou piloter des solutions de gestion de la performance-BCC6	2	2	15	5						
EP05.1 Pilotage de la performance niveau 2	2	2	15	5	ET	E	2:00	ET	E	2:00
M10.6 Communiquer en contexte professionnel-BCC3	2	2		28						
EP06.1 Préparation ELAO test anglais	1	1		18	CC					
EP06.2 Personal branding	1	1		10	CC			ET	O	0:15
M10.7 Accompagner les comportements et postures au travail-BCC10		0		10						
EP07.1 Insertion professionnelle		0		10						

Total général	120	120	436	36 4					
---------------	-----	-----	-----	---------	--	--	--	--	--

II. Maquette après les modifications – **Modifications en rouge**

Master Contrôle de Gestion et Audit Organisationnel Parcours Audit et Pilotage de la Performance

	Coef f	ECT S	CM	TD	TC	TE	DE	TC	TE	DE
Semestre 7 (S7)	30	30	82	117						
M7.1 S'approprier les usages avancés et spécialisés des outils numériques-BCC1	2	3	4	20						
EP71.1 Modélisation et analyse de données	2	3	4	20	ET	E & O	0:30	ET	O	0:15
M7.2 Mobiliser et produire des savoirs hautement spécialisés-BCC2		0	4	31						
EP72.1 Méthodologie et application de la recherche		0	4	6						
EP72.2 Approfondissement du travail universitaire		0		25						
M7.3 Communiquer en contexte professionnel-BCC3	1	1		20						
EP73.1 Business english	1	1		20	CC & ET			ET	O	0:15
M7.4 Contribuer à la transformation en contexte professionnel-BCC4	2	2	10	20						
EP74.1 RSE, développement durable et éthique des affaires	2	2	10	20	ET	E & O	1:00	ET	E	1:00
M7.5 Accompagner les comportements et postures au travail-BCC10	1	1		10						
EP75.1 Développement personnel et professionnel				10	CC			ET	O	0:15
M7.6 Concevoir et/ou piloter des solutions de gestion de la performance-BCC6	13	13	36	16						
EP76.1 Diagnostic stratégique et financier niveau I	7	7	20	10	CC			ET	E	2:00
EP76.2 Séminaire de révision des comptabilités	6	6	16	6	CC & ET		2:00	ET	E	2:00
M7.7 Elaborer une vision stratégique en contrôle de gestion et audit organisationnel-BCC5	6	6	14							

EP77.1 Fondamentaux en contrôle de gestion	6	6	14		ET	E	1:30	ET	E	1:30
M7.8 Mesurer et contrôler via des outils et méthodes de gestion de la performance/ outils de gestion-BCC7	5	5	14							
EP78.1 Audit externe niveau I	5	5	14		CC			ET	O	0:30
Semestre 8 (S8)	30	30	100	101						
M8.1 S'approprier les usages avancés et spécialisés des outils numériques-BCC1	2	2	10	6						
EP81.1 Stratégie SI	2	2	10	6	ET	E & O	0:30	ET	O	0:15
M8.2 Mobiliser et produire des savoirs hautement spécialisés-BCC2	16	16		45						
EP82.1 Méthodologie et application de la recherche (apprentissage ou stage min 3mois)	16	16		20	ET	E & O	0:15	ET	E & O	0:15
EP82.2 Approfondissement du travail universitaire		0		25						
M8.3 Communiquer en contexte professionnel-BCC3	1	1		20						
EP83.1 Business english	1	1		20	CC & ET		2:00	ET	O	0:15
M8.4 Contribuer à la transformation en contexte professionnel-BCC4	3	3	20	10						
EP84.1 Gestion de projet et management du changement	2	2	10	10	CC			ET	E	1:00
EP84.2 Contrôle de gestion projet	1	1	10		ET	E	1:00	ET	E	1:00
M8.5 Développer une culture managériale et organisationnelle-BCC9	1	1		10						
EP85.1 Management d'équipe	1	1		10	ET	O	0:15	ET	E	0:30
M8.6 Accompagner les comportements et postures au travail-BCC10				10						
EP86.1 Développement personnel et professionnel				10	CC			ET	O	0:15
M8.7 Elaborer une vision stratégique en contrôle de gestion et audit organisationnel-BCC5	1	1	14							
EP87.1 Business plan et budget	1	1	14		ET	O	dossier	ET	E	dossier
M8.8 Mettre en œuvre des règles, des normes, et des démarche qualité en CGAO-BCC8	3	3	30							

EP88.1 Audit interne / risk management niveau 1	2	2	10		ET	E	1:00	ET	E	1:00
EP88.2 Consolidation des comptes	2	2	20		ET	E	2:00	ET	E	2:00
M8.9 Concevoir et/ou piloter des solutions de gestion de la performance-BCC7	3	3	26							
EP89.1 Excel pour contrôleur	2	2	12		CC			ET	E	1:00
EP89.2 SAP	1	1	14		CC			ET	E	1:00
Semestre 9 (S9)	30	30	148	47						
M9.1 Mobiliser et produire des savoirs hautement spécialisés-BCC2	6	6	20	37						
EP91.1 Méthodologie quantitative	3	3	10	6	ET	E	1:30	ET	E	1:30
EP91.2 Approfondissement du travail universitaire		0		25						
EP91.3 Méthodologie qualitative	3	3	10	6	CC			ET	0	0:15
M9.2 Elaborer une vision stratégique en contrôle de gestion et audit organisationnel-BCC5	2	2	10							
EP92.1 Contrôle de gestion et business model	2	2	10		ET	E	Dossier	ET	E	Dossier
M9.3 Concevoir et/ou piloter des solutions de gestion de la performance-BCC6	11	11	68							
EP93.1 Diagnostic stratégique et financier niveau 2	4	4	20		ET	E	2:00	ET	E	2:00
EP93.2 Pilotage de la performance niveau I	3	3	20		ET	E	2:00	ET	E	2:00
EP93.3 Excel approfondi	2	2	14		CC			ET	E	1:00
EP93.4 Outils de business intelligence	2	2	14		CC			ET	E	1:00
M9.4 Mettre en œuvre des règles, des normes, et des démarche qualité en CGAO-BCC8	4	4	14							
EP94.1 Normes IFRS	4	4	14		ET	E	2:00	ET	E	2:00
M9.5 Communiquer en contexte professionnel-BCC3	3	3	10	10						
M9.5 Communiquer en contexte professionnel-BCC3	3	3	10	10	CC			ET	E	dossier
M9.6 Développer une culture managériale et organisationnelle-BCC9	2	2	10							
EP96.1 Dynamiques des systèmes de contrôle	2	2	10		ET	E	1:00	ET	E	1:00

M9.7 Mesurer et contrôler via des outils et méthodes de gestion de la performance/ outils de gestion-BCC7	2	2	16							
EP97.1 Contrôle de gestion sociale	2	2	16		ET	E	2:00	ET	E	2:00
Semestre 10 (S10)	30	30	106	99						
M10.1 Mesurer et contrôler via des outils et méthodes de gestion de la performance/ outils de gestion-BCC7	9	9	55	15						
EP01.1 Contrôle de gestion approfondi	3	3	25	5	CC & ET			ET	E	2:00
EP01.2 Audit Externe niveau 2	3	3	10		ET	E	1:00	ET	E	1:00
EP01.3 Traitement de l'information et sécurisation des données	3	3	20	10	CC		1:00	ET	E	1:00
M10.2 Mobiliser et produire des savoirs hautement spécialisés-BCC2	13	13		41						
EP02.1 Approfondissement du travail universitaire		0		25						
EP02.2 Mémoire et apprentissage (ou stage min 5 mois)	12	12			ET	E & O	1:00			
EP02.3 Méthodologie de recherche	1	1		16	CC			ET	O	0:15
M10.3 Contribuer à la transformation en contexte professionnel-BCC4	2	2	16							
EP03.1 Sustainable reporting	2	2	16		ET	E	1:30	ET	E	1:30
M10.4 Mettre en œuvre des règles, des normes, et des démarche qualité en CGAO-BCC8	2	2	20							
EP04.1 Audit interne / risk management niveau 2 - IFACI	2	2	20		ET	E	1:30	ET	E	1:30
M10.5 Concevoir et/ou piloter des solutions de gestion de la performance-BCC6	2	2	15	5						
EP05.1 Pilotage de la performance niveau 2	2	2	15	5	ET	E	2:00	ET	E	2:00
M10.6 Communiquer en contexte professionnel-BCC3	2	2		28						
EP06.1 Business English - TOEIC	1	1		18	CC					
EP06.2 Personal branding	1	1		10	CC			ET	O	0:15
M10.7 Accompagner les comportements et postures au travail-BCC10		0		10						
EP07.1 Insertion professionnelle		0		10						

Total général	120	120	436	36 4					
---------------	-----	-----	-----	---------	--	--	--	--	--

III. Argumentaire – **Compléter l'argumentaire**

Dans le cadre de l'optimisation de la maquette des M1, nous souhaitons apporter quelques changements afin de garantir une cohérence et une conformité avec les exigences pédagogiques actuelles. Les modifications proposées concernent principalement le TOEIC et l'ajout d'un ECTS qui, manquer dans la maquette actuelle.

- Ajout d'un ECTS dans le Semestre 7 et 8 du M1

Nous proposons d'inscrire un ECTS supplémentaire en EP7.1 - Modélisation et analyse des données. Actuellement, le semestre 7 du master CGAO totalise 29 crédits avec la suppression du crédit pour le M7.5, alors qu'il devrait en compter 30. L'ajout de cet ECTS permettra non seulement de respecter les normes académiques, mais aussi d'enrichir le contenu pédagogique proposé aux étudiants.

Afin de compenser ce manque et d'atteindre la charge de crédits requise, nous suggérons également d'augmenter les crédits de l'unité EP89.1 - Excel pour contrôleur, qui passerait de 1 à 2 ECTS en remplacement du M8.6. Cette modification apporterait une plus-value en termes d'apprentissage, en permettant aux étudiants d'approfondir leurs compétences en Excel, un outil essentiel dans le domaine du contrôle de gestion.

Ajout de l'IFACI dans l'EP04.1 afin de permettre aux étudiants de le passer durant leur deuxième année.

Ces ajustements visent à améliorer la qualité de la formation dispensée et à garantir que nos étudiants disposent d'un programme complet et équilibré. Nous sommes convaincus que ces changements favoriseront leur succès académique et professionnel.

Modifications souhaitées concernant le Master 1 Entrepreneuriat et Management de Projets

Parcours Management des PME et Entrepreneuriat

Et

Parcours Management de la Qualité et des Projets

Rentrée 2025-2026

Volume horaire, intitulé et M3C

Responsable pédagogique

Monsieur Laurent CHEVALIER

Retour pour le 02/06/2025

Vote conseil d'IAE le 05/06/2025

Vote CFVU du 26/06/2025

I. Maquette avant les modifications

Master 1 Entrepreneuriat et Management de Projets Parcours Management des PME et Entrepreneuriat Et Parcours Management de la Qualité et des Projets

	Co eff	EC TS	CM	TD	TC	TE	DE	TC	TE	DE
Semestre 7 (S7)	30	30	82	113						
M7.1 S'approprier les usages avancés et spécialisés des outils numériques-BCC1	2	2	4	20						
EP71.1 Modélisation et analyse de données	2	2	4	20	ET	E & O	0:30	ET	O	0:15
M7.2 Mobiliser et produire des savoirs hautement spécialisés-BCC2		0	4	31						
EP72.1 Méthodologie et application de la recherche		0	4	6						
EP72.2 Approfondissement du travail universitaire		0		25						
M7.3 Communiquer en contexte professionnel-BCC3	1	1		20						
EP73.1 Business english	1	1		20	CC & ET	E & O	2:00	ET	O	0:15
M7.4 Contribuer à la transformation en contexte professionnel-BCC4	2	2	10	20						
EP74.1 RSE, développement durable et éthique des affaires	2	2	10	20	ET	E & O	1:00	ET	E	1:00
M7.5 Concevoir et/ou piloter des solutions de gestion durant les phases de création et de développement d'un projets-BCC6	12	12	30	8						
EP75.1 Business model et stratégie - initiation	4	4	10		ET	E	1:00	ET	E	1:00
EP75.2 Marketing responsable	4	4	10	4	ET	E	1:00	ET	E	1:00
EP75.3 GRH de la PME	4	4	10	4	ET	E	1:00	ET	E	1:00
M7.6 Mesurer et contrôler via des outils et méthodes de gestion en matière de création et de développement-BCC7	5	5	10	4						
EP76.1 Contrôle de gestion	5	5	10	4	ET	E	1:00	ET	E	1:00
M7.7 Mettre en œuvre des règles, des normes et des démarches qualité en matière de projets innovants-BCC8	8	8	24							
EP77.1 Montage juridique des projets	4	4	12		CC			ET	E	1:00
EP77.2 Fiscalité	4	4	12		ET	E	1:00	ET	E	1:00
M7.8 Accompagner les comportements et postures au travail-BCC10		0		10						

EP78.1 Développement personnel et professionnel		0		10	CC			ET	E	1:00
Semestre 8 (S8)	30	30	90	109						
M8.1 S'approprier les usages avancés et spécialisés des outils numériques-BCC1	2	2	10	6						
EP81.1 Stratégie SI	2	2	10	6	ET	E & O	0:30	ET	O	0:15
M8.2 Mobiliser et produire des savoirs hautement spécialisés-BCC2	16	16		45						
EP82.1 Méthodologie et application de la recherche (apprentissage ou stage min 3mois)	16	16		20	ET	E & O	dossier	ET	E & O	dossier
EP82.2 Approfondissement du travail universitaire		0		25						
M8.3 Communiquer en contexte professionnel-BCC3	1	1		20						
EP83.1 Business english	1	1		20	CC & ET	E & O	2:00	ET	O	0:15
M8.4 Contribuer à la transformation en contexte professionnel-BCC4	3	3	22	14						
EP84.1 Gestion de projet et management du changement	2	2	10	10	CC			ET	E	1:00
EP84.2 Ecosystème durable, territorialité et nouvelles formes d'entrepreneuriat	1	1	12	4	ET	E & O	0:30	ET	O	0:15
M8.5 Développer une culture managériale et organisationnelle-BCC9	1	1		20						
EP85.1 Management d'équipe	1	1		10	CC			ET	O	0:15
EP85.2 Conférences thématiques		0		10						
M8.6 Accompagner les comportements et postures au travail-BCC10		0		10						
EP86.1 Développement personnel et professionnel		0		10						
M8.7 Mettre en œuvre des règles, des normes et des démarches qualité-BCC8	3	3	18	4						
EP87.1 Droit du travail	2	2	12		ET	E	1:00	ET	E	0:30
EP87.2 Démarches de résolution de problèmes	1	1	6	4	CC			ET	O	0:15
M8.8 Elaborer une vision stratégique en matière d'innovation-BCC5	2	2	18	4						
EP88.1 Stratégie de la supply chain	1	1	8	4	ET	E	1:00	ET	E	1:00
EP88.2 Outils numériques et intelligence économique	1	1	10		ET	E	1:00	ET	E	1:00

M8.9 Concevoir et/ou piloter des solutions de gestion durant les phases de création et de développement d'un projets-BCC6	2	2	10	4						
EP89.1 Financement des projets entrepreneuriaux	2	2	10	4	ET	E	1:00	ET	E	1:00

II. Maquette après les modifications – **Modifications en rouge**

Master 1 Entrepreneuriat et Management de Projets Parcours Management des PME et Entrepreneuriat Et Parcours Management de la Qualité et des Projets

	Co eff	EC TS	CM	TD	TC	TE	DE	TC	TE	DE
Semestre 7 (S7)	30	30	82	113						
M7.1 S'approprier les usages avancés et spécialisés des outils numériques-BCC1	2	2	4	20						
EP71.1 Modélisation et analyse de données	2	2	4	20	ET	E & O	0:30	ET	O	0:15
M7.2 Mobiliser et produire des savoirs hautement spécialisés-BCC2		0	4	31						
EP72.1 Méthodologie et application de la recherche		0	4	6						
EP72.2 Approfondissement du travail universitaire		0		25						
M7.3 Communiquer en contexte professionnel-BCC3	1	1		20						
EP73.1 Business english	1	1		20	CC & ET	E & O	2:00	ET	O	0:15
M7.4 Contribuer à la transformation en contexte professionnel-BCC4	2	2	10	20						
EP74.1 RSE, développement durable et éthique des affaires	2	2	10	20	ET	E & O	1:00	ET	E	1:00
M7.5 Concevoir et/ou piloter des solutions de gestion durant les phases de création et de développement d'un projets-BCC6	12	12	30	8						
EP75.1 Business model et stratégie - initiation	4	4	10		ET	E	1:00	ET	E	1:00
EP75.2 Marketing responsable	4	4	10	4	ET	E	1:00	ET	E	1:00
EP75.3 GRH de la PME	4	4	10	4	ET	E	1:00	ET	E	1:00
M7.6 Mesurer et contrôler via des outils et méthodes de gestion en matière de création et de développement-BCC7	5	5	10	4						
EP76.1 Contrôle de gestion	5	5	10	4	ET	E	1:00	ET	E	1:00
M7.7 Mettre en œuvre des règles, des normes et des démarches	8	8	24							

qualité en matière de projets innovants-BCC8										
EP77.1 Culture de la qualité	4	4	12		CC			ET	E	1:00
EP77.2 Fiscalité	4	4	12		ET	E	1:00	ET	E	1:00
M7.8 Accompagner les comportements et postures au travail-BCC10		0		10						
EP78.1 Développement personnel et professionnel		0		10	CC			ET	E	1:00
Semestre 8 (S8)	30	30	90	109						
M8.1 S'approprier les usages avancés et spécialisés des outils numériques-BCC1	2	2	10	6						
EP81.1 Stratégie SI	2	2	10	6	ET	E & O	0:30	ET	O	0:15
M8.2 Mobiliser et produire des savoirs hautement spécialisés-BCC2	16	16		45						
EP82.1 Méthodologie et application de la recherche (apprentissage ou stage min 3mois)	16	16		20	ET	E & O	dossier	ET	E & O	dossier
EP82.2 Approfondissement du travail universitaire		0		25						
M8.3 Communiquer en contexte professionnel-BCC3	1	1		20						
EP83.1 Business english	1	1		20	CC & ET	E & O	2:00	ET	O	0:15
M8.4 Contribuer à la transformation en contexte professionnel-BCC4	3	3	22	14						
EP84.1 Gestion de projet et management du changement	2	2	10	10	CC			ET	E	1:00
EP84.2 Ecosystème durable, territorialité et nouvelles formes d'entrepreneuriat	1	1	12	4	CC			ET	O	0:15
M8.5 Développer une culture managériale et organisationnelle-BCC9	1	1		20						
EP85.1 Management d'équipe	1	1		10	CC			ET	O	0:15
EP85.2 Conférences thématiques		0		10						
M8.6 Accompagner les comportements et postures au travail-BCC10		0		10						
EP86.1 Développement personnel et professionnel		0		10						
M8.7 Mettre en œuvre des règles, des normes et des démarches qualité-BCC8	3	3	18	4						
EP87.1 Droit du travail	2	2	12		ET	E	1:00	ET	E	0:30

EP87.2 Démarches de résolution de problèmes	1	1	6	4	CC			ET	O	0:15
M8.8 Elaborer une vision stratégique en matière d'innovation-BCC5	2	2	18	4						
EP88.1 Stratégie de la supply chain	1	1	8	4	ET	E	1:00	ET	E	1:00
EP88.2 Outils numériques et intelligence économique	1	1	10		ET	E	1:00	ET	E	1:00
M8.9 Concevoir et/ou piloter des solutions de gestion durant les phases de création et de développement d'un projets-BCC6	2	2	10	4						
EP89.1 Financement des projets entrepreneuriaux	2	2	10	4	ET	E	1:00	ET	E	1:00

III. Argumentaire

Changement d'intitulé (et de contenu) du cours EP77.1 "montage juridique des projets" qui arrive trop tôt dans la formation (cf maquette M2 plus appropriée) par le cours de "culture de la qualité" qui permettra d'aborder les différentes facettes de la qualité dans les organisations.

Changement de modalité d'évaluation demandé par Isabelle Calme pour le cours EP84.2 « Ecosystème durable, territorialité et nouvelles formes d'entrepreneuriat » passage de « Examen terminal » à « Contrôle continu »

Modifications souhaitées concernant le Master 2 Entrepreneuriat et Management de Projets

Parcours Management des PME et Entrepreneuriat

Rentrée 2025-2026

Volume horaire, intitulé et M3C

Responsable pédagogique

Madame Elise BONNEVEUX

Retour pour le 02/06/2025

Vote conseil d'IAE le 05/06/2025

Vote CFVU du 26/06/2025

I. Maquette avant les modifications

Master 2 Entrepreneuriat et Management de Projets Parcours Management des PME et Entrepreneuriat

	Coef f	ECT S	CM	TD	T C	TE	DE	T C	TE	DE
Semestre 9 (S9)	30	30	162	37						
M9.1 Mobiliser et produire des savoirs hautement spécialisés-BCC2	6	6	48	25						
EP91.1 Approfondissement du travail universitaire		0		25						
EP91.2 Méthodologie qualitative	2	2	16		ET	E & O	dossier	ET	E & O	dossier
EP91.3 Méthodologie quantitative	2	2	16		ET	E & O	dossier	ET	E & O	dossier
EP91.4 Approches théoriques de la PME et Entrepreneuriat	2	2	16		ET	E & O	dossier	ET	E & O	dossier
M9.2 Communiquer en contexte professionnel-BCC3	2	2	8	22						
EP92.1 Business english - TOEIC	1	1		18	CC	E & O		ET	O	0:15
EP92.2 Gestion des conflits et négociation	1	1	8	4	ET	E	1:00	ET	E	1:00
M9.3 Elaborer une vision stratégique en matière d'innovation-BCC5	4	4	28	12						
EP93.1 Innovation et créativité	2	2	12		ET	E	1:00	ET	E	1:00
EP93.2 Internationalisation de la PME	1	1	8	6	ET	E & O	dossier	ET	E & O	dossier
EP93.3 Outils numériques et intelligence économique	1	1	8	6	CC			ET	O	0:15
M9.4 Concevoir et/ou piloter des solutions de gestion durant les phases de création et de développement d'une nouvelle structure-BCC6		4	28	12						
EP94.1 Pilotage stratégique et business models	2	2	10	6						
EP94.2 GRH de la PME	2	2	8	4	ET	E	1:00	ET	E	1:00
M9.5 Mesurer et contrôler via des outils et méthodes de gestion en matière de création et de développement-BCC7	6	6	36							
EP95.1 Sustainable Reporting	2	2	12		ET	E	2:00	ET	E	2:00
EP95.2 Montage financier des projets	2	2	12		ET	E	1:00	ET	E	1:00
EP95.3 Audit et reprise	2	2	12		ET	E	1:00	ET	E	1:00

M9.6 Développer une culture managériale et organisationnelle responsable-BCC9	8	8	50							
EP96.1 Gestion du changement	2	2	12		ET	E & O	dossier	ET	E & O	dossier
EP96.2 Nouvelles méthodologies d'accompagnement de la création et du développement de la PME	2	2	12		ET	E & O	dossier	ET	E & O	dossier
EP96.3 Intrapreneuriat	2	2	12		ET	E & O	dossier	ET	E & O	dossier
EP96.4 Conseil et coaching	2	2	14		ET	E	1:00	ET	E	1:00
Semestre 10 (S10)	30	30	138	63						
M10.1 Mobiliser et produire des savoirs hautement spécialisés-BCC2	18	18	30	29						
EP01.1 Approfondissement du travail universitaire		0		25						
EP01.2 Méthodologie du mémoire	2	2	10	4	ET	E & O	dossier	ET	E & O	dossier
EP01.3 Grand oral	4	4	20		ET	O	0:30	ET	O	0:30
EP01.4 Mémoire et apprentissage (ou stage min 5 mois)	12	12			ET	E & O	dossier	ET	E & O	dossier
M01.2 Concevoir et/ou piloter des solutions de gestion durant les phases de création et de développement d'une nouvelle structure-BCC6	3	3	10	4						
EP02.1 Business Plan	3	3	10	4	ET	E	1:00	ET	E	1:00
M01.3 Mettre en œuvre des règles, des normes et des démarches qualité en matière de projets innovants-BCC8	2	2	12							
EP03.1 Normes et labels RSE	2	2	12		ET	E	2:00	ET	E	2:00
M01.4 Développer une culture managériale et organisationnelle responsable-BCC9	3	3	22							
EP04.1 Nouvelles méthodologies d'accompagnement de la création et du développement de la PME	3	3	10		ET	E & O	dossier	ET	E & O	dossier
EP04.2 Conférences thématiques et insertion professionnelle		0	12							

M01.5 Accompagner les comportements et postures au travail-BCC10	4	4	16	8						
EP05.1 Manager des personnalités différentes	2	2	8	4	ET	0	0:30	ET	O	0:30
EP05.2 L'approche sensorielle comme outil de différenciation stratégique pour les PME	2	2	8	4	ET	E & O	dossier	ET	E & O	dossier
Total général	120	120	438	350						

II. Maquette après les modifications – **Modifications en rouge**

Master 2 Entrepreneuriat et Management de Projets Parcours Management des PME et Entrepreneuriat

	Coef f	ECT S	CM	TD	T C	TE	DE	T C	TE	DE
Semestre 9 (S9)	30	30	162	37						
M9.1 Mobiliser et produire des savoirs hautement spécialisés-BCC2	6	6	48	25						
EP91.1 Approfondissement du travail universitaire		0		25						
EP91.2 Méthodologie qualitative	2	2	16		ET	E & O	dossier	ET	E & O	dossier
EP91.3 Méthodologie quantitative	2	2	16		ET	E & O	dossier	ET	E & O	dossier
EP91.4 Approches théoriques de la PME et Entrepreneuriat	2	2	16		ET	E & O	dossier	ET	E & O	dossier
M9.2 Communiquer en contexte professionnel-BCC3	2	2	8	22						
EP92.1 Business english - TOEIC	1	1		18	CC	E & O		ET	O	0:15
EP92.2 Gestion des conflits et négociation	1	1	8	4	ET	E	1:00	ET	E	1:00
M9.3 Elaborer une vision stratégique en matière d'innovation-BCC5	6	6	40	12						
EP93.1 Innovation et créativité	4	4	24		CC	E	1:00	ET	E	1:00
EP93.2 Internationalisation de la PME	1	1	8	6	ET	E & O	dossier	ET	E & O	dossier
EP93.3 Outils numériques et intelligence économique	1	1	8	6	CC			ET	O	0:15
M9.4 Concevoir et/ou piloter des solutions de gestion durant les phases de création et de développement d'une nouvelle structure-BCC6		4	28	12						

EP94.1 Pilotage stratégique et business models	2	2	10	6						
EP94.2 GRH de la PME	2	2	8	4	ET	E	1:00	ET	E	1:00
M9.5 Mesurer et contrôler via des outils et méthodes de gestion en matière de création et de développement-BCC7	6	6	36							
EP95.1 Sustainable Reporting	2	2	12		ET	E	2:00	ET	E	2:00
EP95.2 Montage financier des projets	2	2	12		ET	E	1:00	ET	E	1:00
EP95.3 Audit et reprise	2	2	12		ET	E	1:00	ET	E	1:00
M9.6 Développer une culture managériale et organisationnelle responsable-BCC9	6	6	38							
EP96.1 Gestion du changement	2	2	12	1	ET	E & O	dossier	ET	E & O	dossier
EP96.2 Nouvelles méthodologies d'accompagnement de la création et du développement de la PME	2	2	12		ET	E & O	dossier	ET	E & O	dossier
EP96.3 Intrapreneuriat	2	2	12		ET	E & O	dossier	ET	E & O	dossier
EP96.4 Conseil et coaching	2	2	14		ET	E	1:00	ET	E	1:00
Semestre 10 (S10)	30	30	138	63						
M10.1 Mobiliser et produire des savoirs hautement spécialisés-BCC2	18	18	30	29						
EP01.1 Approfondissement du travail universitaire		0		25						
EP01.2 Méthodologie du mémoire	2	2	10	4	ET	E & O	dossier	ET	E & O	dossier
EP01.3 Grand oral	4	4	20		ET	O	0:30	ET	O	0:30
EP01.4 Mémoire et apprentissage (ou stage min 5 mois)	12	12			ET	E & O	dossier	ET	E & O	dossier
M01.2 Concevoir et/ou piloter des solutions de gestion durant les phases de création et de développement d'une nouvelle structure-BCC6	3	3	10	4						
EP02.1 Business Plan	3	3	10	4	ET	E	1:00	ET	E	1:00
M01.3 Mettre en œuvre des règles, des normes et des démarches qualité en matière de projets innovants-BCC8	2	2	12							
EP03.1 Normes et labels RSE	2	2	12		ET	E	2:00	ET	E	2:00

M01.4 Développer une culture managériale et organisationnelle responsable-BCC9	3	3	22							
EP04.1 Nouvelles méthodologies d'accompagnement de la création et du développement de la PME	3	3	10		ET	E & O	dossier	ET	E & O	dossier
EP04.2 Conférences thématiques et insertion professionnelle		0	12							
M01.5 Accompagner les comportements et postures au travail-BCC10	4	4	16	8						
EP05.1 Manager des personnalités différentes	2	2	8	4	ET	0	0:30	ET	0	0:30
EP05.2 L'approche sensorielle comme outil de différenciation stratégique pour les PME	2	2	8	4	ET	E & O	dossier	ET	E & O	dossier
Total général	120	120	438	350						

III. Argumentaire

Dans le cadre de l'évolution de la maquette pédagogique du Master 2 Management des PME et Entrepreneuriat, je propose de fusionner les deux enseignements actuellement distincts :

- « Innovation et créativité » (12h CM)
- « Gestion du changement » (12h CM)

en un seul cours intitulé « Innovation et créativité » d'une durée totale de 24h CM au premier semestre. e

Les contenus des deux cours sont étroitement liés. En pratique, les notions de créativité, d'innovation et de conduite du changement sont abordées de manière intégrée et forment un continuum logique dans le cadre du développement de projets entrepreneuriaux.

L'intitulé « Gestion du changement » ne reflète pas de manière pertinente le contenu réellement abordé dans le cadre du cours. Les étudiants travaillent davantage sur des dynamiques de transformation par l'innovation que sur des approches managériales classiques du changement organisationnel.

Les 24h sont pleinement mobilisées pour accompagner les étudiants dans la réalisation d'un projet de groupe s'étalant sur plusieurs mois, nécessitant un accompagnement progressif et structuré. Le format étendu favorise l'acquisition de compétences transversales et opérationnelles. Cette modification permettrait une meilleure lisibilité pédagogique, une cohérence renforcée du parcours et une meilleure adéquation entre le contenu dispensé, les méthodes pédagogiques mises en œuvre et les compétences visées.

Afin de refléter cette évolution dans la maquette pédagogique, deux crédits ECTS ainsi qu'un coefficient 2 ont été ajoutés au cours « Innovation et créativité ». Il est important de souligner que cette évolution ne s'accompagne d'aucune modification du volume horaire, qui demeure de 24h CM.

Par ailleurs, il est demandé que la modalité de contrôle des connaissances (MCC) évolue : il est proposé de remplacer l'évaluation terminale (ET) par un contrôle continu (CC), afin de pouvoir évaluer les étudiants tout au long du semestre, en cohérence avec le format pédagogique progressif du cours et l'accompagnement par projet proposé.

Modifications souhaitées concernant le Master 2 Entrepreneuriat et Management de
Projets

Parcours Exécutive Management des PME et Entrepreneuriat

Rentrée 2025-2026

Volume horaire, intitulé et M3C

Responsable pédagogique

Madame Isabelle CALME

Retour pour le 02/06/2025

Vote conseil d'IAE le 05/06/2025

Vote CFVU du 26/06/2025

I. Maquette avant les modifications

Master 2 Entrepreneuriat et Management de Projets Parcours Exécutive Management des PME et Entrepreneuriat

	Coef f	ECT S	CM	TD	TC	TE	DE	TC	TE	DE
Semestre 9 (S9)	30	30	207							
M9.1 Mobiliser et produire des savoirs hautement spécialisés-BCC2	3	3	30							
EP921.1 Méthodologie du mémoire	1	1	15		CC			ET	E	dossier
EP921.2 Analyse de données	2	2	15		CC			ET	E	2:00
M92.2 Concevoir et/ou piloter des solutions de gestion durant les phases de création et de développement d'un projets-BCC6	8	8	48							
EP922.1 Choix et décision stratégique en PME	4	4	24		ET	E	Dossier	ET	E	Dossier
EP922.2 Marketing en PME	4	4	24		ET	E	Dossier	ET	E	Dossier
M92.3 Mesurer et contrôler via des outils et méthodes de gestion en matière de création et de développement-BCC7	8	8	54							
EP923.1 Comptabilité et contrôle de gestion	4	4	24		ET	E	2:30	ET	E	2:30
EP923.2 Gestion financière	4	4	30		ET	E	2:30	ET	E	2:30
M92.4 Mettre en œuvre des règles, des normes et des démarches qualité en matière de projets innovants-BCC8	8	8	48							
EP924.1 Droit des affaires	4	4	24		ET	E	2:30	ET	E	2:30
EP924.2 Fiscalité	4	4	24		ET	E	2:30	ET	E	2:30
M92.5 Développer une culture managériale et organisationnelle-BCC5	3	3	15							
EP925.1 RH et management d'équipe	3	3	15		ET	E	Dossier	ET	E	Dossier
M92.6 Accompagner les comportements et postures au travail-BCC10			12							
EP926.1 Développement personnel et professionnel			12							
Semestre 10 (S10)	30	30	124	28						

M102.1 S'approprier les usages avancés et spécialisés des outils numériques-BCC1	1	1	12						
EPI01.1 Stratégie SI	1	1	12	ET	E	1:00	ET	E	1:00
M102.2 Mobiliser et produire des savoirs hautement spécialisés-BCC2	12	12							
EPI02.1 Mémoire : Stage	12	12		SU	E & O	Dossier			
M102.3 Communiquer en contexte professionnel-BCC3	1	1	18						
EPI03.1 Anglais - TOEIC	1	1	18		QP			QP	
M102.4 Contribuer à la transformation en contexte professionnel-BCC4	3	3	6						
EPI04.1 Challenge RH	3	3	6	ET	E	Dossier	ET	E	Dossier
M102.5 Elaborer une vision stratégique en matière d'innovation-BCC5	1	1	18						
EPI05.1 Simulation	1	1	18	ET	E & O	Dossier	ET	E & O	Dossier
M102.6 Concevoir et/ou piloter des solutions de gestion durant les phases de création et de développement d'une nouvelle structure-BCC6	5	5	36	10					
EPI06.1 Création d'entreprise et BM	1	1	16	ET	E & O	Dossier	ET	E & O	Dossier
EPI06.2 Projets				10					
EPI06.3 Challenge création	3	3	6	ET	E & O	Dossier	ET	E & O	Dossier
EPI06.4 Audit et reprise	1	1	15	ET	E & O	Dossier	ET	E & O	Dossier
M102.7 Mettre en œuvre des règles, des normes et des démarches qualité en matière de projets innovants-BCC8	3	3	17						
EPI07.1 Droit du travail	3	3	17	ET	E	2:30	ET	E	2:30
M102.8 Développer une culture managériale et organisationnelle-BCC9	4	4	37						
EPI08.1 Leadership et conduite du changement	2	2	15	ET	O	0:30	ET	O	0:30
EPI08.2 Management de projet	2	2	12	CC			ET	O	0:30
EPI08.3 Conférences sur des problématiques contemporaines			10						
Total général	60	60	333	28					

II. Maquette après les modifications – **Modifications en rouge**

Master 2 Entrepreneuriat et Management de Projets Parcours Exécutive Management des PME et Entrepreneuriat

	Coef f	ECT S	CM	TD	TC	TE	DE	TC	TE	DE
Semestre 9 (S9)	30	30	204							
M9.1 Mobiliser et produire des savoirs hautement spécialisés-BCC2	3	3	27							
EP921.1 Méthodologie du mémoire	1	1	15		CC			ET	E	dossier
EP921.2 Analyse de données	2	2	12		CC			ET	E	2:00
M92.2 Concevoir et/ou piloter des solutions de gestion durant les phases de création et de développement d'un projets-BCC6	8	8	48							
EP922.1 Choix et décision stratégique en PME	4	4	24		ET	E	Dossier	ET	E	Dossier
EP922.2 Marketing en PME	4	4	24		ET	E	Dossier	ET	E	Dossier
M92.3 Mesurer et contrôler via des outils et méthodes de gestion en matière de création et de développement-BCC7	8	8	54							
EP923.1 Comptabilité et contrôle de gestion	4	4	24		ET	E	2:30	ET	E	2:30
EP923.2 Gestion financière	4	4	30		ET	E	2:30	ET	E	2:30
M92.4 Mettre en œuvre des règles, des normes et des démarches qualité en matière de projets innovants-BCC8	8	8	48							
EP924.1 Droit des affaires	4	4	24		ET	E	2:30	ET	E	2:30
EP924.2 Fiscalité	4	4	24		ET	E	2:30	ET	E	2:30
M92.5 Développer une culture managériale et organisationnelle-BCC5	3	3	15							
EP925.1 RH et management d'équipe	3	3	15		ET	E	Dossier	ET	E	Dossier
M92.6 Accompagner les comportements et postures au travail-BCC10			12							
EP926.1 Développement personnel et professionnel			12							
Semestre 10 (S10)	30	30	129	28						

M102.1 S'approprier les usages avancés et spécialisés des outils numériques-BCC1	1	1	12						
EPI01.1 Stratégie SI	1	1	12	ET	E	1:00	ET	E	1:00
M102.2 Mobiliser et produire des savoirs hautement spécialisés-BCC2	12	12							
EPI02.1 Mémoire: Stage	12	12		SU	E & O	Dossier			
M102.3 Communiquer en contexte professionnel-BCC3	1	1	18						
EPI03.1 Anglais - TOEIC	1	1	18		QP			QP	
M102.4 Contribuer à la transformation en contexte professionnel-BCC4	3	3	5						
EPI04.1 Challenge RH	3	3	5	ET	E	Dossier	ET	E	Dossier
M102.5 Elaborer une vision stratégique en matière d'innovation-BCC5	1	1	16						
EPI05.1 Simulation	1	1	16	ET	E & O	Dossier	ET	E & O	Dossier
M102.6 Concevoir et/ou piloter des solutions de gestion durant les phases de création et de développement d'une nouvelle structure-BCC6	5	5	39	10					
EPI06.1 Création d'entreprise et BM	1	1	16	ET	E & O	Dossier	ET	E & O	Dossier
EPI06.2 Projets				10					
EPI06.3 Challenge création	3	3	5	ET	E & O	Dossier	ET	E & O	Dossier
EPI06.4 Audit et reprise	1	1	18	ET	E & O	Dossier	ET	E & O	Dossier
M102.7 Mettre en œuvre des règles, des normes et des démarches qualité en matière de projets innovants-BCC8	3	3	18						
EPI07.1 Droit du travail	3	3	18	ET	E	2:30	ET	E	2:30
M102.8 Développer une culture managériale et organisationnelle-BCC9	4	4	39						
EPI08.1 Leadership et conduite du changement	2	2	15	ET	O	0:30	ET	O	0:30
EPI08.2 Management de projet	2	2	12	CC			ET	O	0:30
EPI08.3 Conférences sur des problématiques contemporaines			12						
Total général	60	60	333	28					

III. Argumentaire

Les modifications apportées à la maquette du Master Management des PME et Entrepreneuriat en formation continue pour l'année 2025-2026 sont mineures. Elles se traduisent par une modification dans la répartition des volumes horaires entre certains EP de la maquette. Le volume global horaire du master reste, quant à lui, inchangé à 361 heures.

Ces modifications permettront d'assurer une progression plus fluide des connaissances. Par ailleurs, cette évolution offrira aux intervenants des EP concernés par une hausse du volume horaire la possibilité d'intégrer davantage d'activités pratiques, telles que des études de cas concrets.

Ainsi, 3 EP verront leur volume horaire augmenter : (pour un total de 6h)

- EP106.4 Audit et reprise
- EP107.1 Droit du travail
- EP108.3 Conférences sur des problématiques contemporaines

Plus précisément :

- Le volume horaire de l'EP106.1 Droit du travail passera de 17h à 18h, soit une augmentation d'1h CM.
- Le volume horaire de l'EP106.4 Audit et reprise passera de 15h à 18h, soit +3h CM.
- Le volume horaire de l'EP108.3 Conférences sur des problématiques contemporaines augmentera quant à lui, de 2h CM passant de 10h à 12h CM

3 EP verront leur volume horaire légèrement diminuer

- L'EP 921.1 Analyse de données passera de 15 h à 12 h CM soit -3h CM
- L'EP 105.1 Simulation passera de 18h à 16h CM soit – 2h CM
- L'EP 106.3 Challenge Création passera de 6h à 5h CM soit -1h CM

Ces évolutions, bien que mineures, visent à maintenir la fluidité de l'organisation de la formation tout en enrichissant l'expérience pédagogique.

Modifications souhaitées concernant le Master 2 Entrepreneuriat et Management de
Projets

Parcours Management de la Qualité et des Projets

Rentrée 2025-2026

Volume horaire, intitulé et M3C

Responsable pédagogique

Madame Fabienne GARCIA

Retour pour le 02/06/2025

Vote conseil d'IAE le 05/06/2025

Vote CFVU du 26/06/2025

Master 2 Entrepreneuriat et Management de Projets Parcours Management de la Qualité et des Projets

[illegible]

[illegible]

phases de création et de développement d'un projets-BCC6																			
EP93.1 Conception et gestion de projets de nouvelles activités	2	2	18		CC			ET	E	1:00	ET	E & O	1:00	ET	E	1:00			
EP93.2 Estimation et rentabilité d'un projet	2	2	12	4	ET	E	1:30	ET	E	1:00	ET	E	1:30	ET	E	1:00			
EP93.3 Conception d'un système qualité	1	1	12		ET	E	0:30	ET	E	0:30	ET	E	0:30	ET	E	0:30			
EP93.4 Management SI et projet digital	2	1	8	6	CC			ET	E	1:00	ET	E	1:30	ET	E	1:00			
M91.4 Mesurer et contrôler via des outils et méthodes de gestion en matière de création et de développement-BCC7	3	3	20	12	CC & ET			ET		1:30	ET	E	2:30	ET	E	1:30			
EP94.1 Management des coûts des projets	1	1	8	4															
EP94.2 Planification et logiciels de gestion de projet	2	2	12	8															
M91.5 Mettre en œuvre des règles, des normes et des démarches qualité-BCC8	5	6	64																
EP95.1 Référentiels qualité, environnement, RSE	2	2	24		ET	E	1:00	ET	E	1:00	ET	E	1:00	ET	E	1:00			
EP95.2 Aspects juridiques de la qualité et des projets	1	1	12		CC			ET	E	0:30	ET	E	0:30	ET	E	0:30			
EP95.3 Démarche QSE - Audit qualité	2	3	28		CC			ET	O	0:30	ET	E & O	0:30	ET	O	0:30			
M9.6 Développer une culture managériale et organisationnelle responsable-BCC9	2	2	28		CC			ET	E	1:00	ET	E	1:00	ET	E	1:00			
EP96.1 Management à distance et management interculturel	1	1	8		CC			ET	O	0:15	ET	O	0:15	ET	O	0:15			
EP96.2 Gestion du changement	1	1	12		CC			ET	E	1:00	ET	E	1:00	ET	E	1:00			
EP96.3 Conférences professionnelles			8			QP						QP							

M9I.7 Mobiliser et produire des savoirs hautement spécialisés-BCC2	3	3	22	35	CC			ET	E	1:30	ET	E	1:30	ET	E	1:30
EP97.1 Méthodologie de recherche qualitative	1	1	12	4												
EP97.2 Méthodologie de recherche quantitative	2	2	10	6												
EP97.3 Approfondissement du travail universitaire				25												
Semestre 10 (S10)	30	30	12	55												
M10.1 Mobiliser et produire des savoirs hautement spécialisés-BCC2	18	18		25												
EPI0.2 Approfondissement du travail universitaire				25	ET	E & O	1:00				ET	E & O	1:00			
EPI0.1 Mémoire et apprentissage (ou stage min 5 mois)	18	18														
M10.2 Communiquer en contexte professionnel-BCC3	3	3	6	24												
EPI1.2 Techniques comportementales et Communication	1	1	6	6	CC			ET	O	0:15	ET	O	0:15	ET	O	0:15
EPI1.1 English for project and quality - TOEIC	2	2		18	CC			ET	E	1:00	ET	E	1:00	ET	E	1:00
M10.3 Accompagner les comportements et postures au travail-BCC10	9	9	22													
EPI2.1 Projet professionnel, gestion d'équipe et des conflits	1	1	16	6	CC			ET	O	0:30	ET	O	0:30	ET	O	0:30
EPI2.2 Projet tutoré	8	8			ET	E & O	0:45				ET	E & O	0:45			
Total général	120	120	312	116												

III. Argumentaire

"EP95.3 Démarche QSE - Audit qualité " passage du coef de 2 à 3 : le temps de travail personnel des étudiants justifie cette augmentation de coefficient ainsi que ce cours structure les acquis des compétences

"EP93.4 Management SI et projet digital "passage du coef de 2 à 1 : l'horaire de cours et le travail personnel justifie cette diminution.

Modification des intitulés :

EP11.2 Techniques comportementales et relationnelles devient "Techniques comportementales et Communication"

L'EP12.1 Projet professionnel et communication devient "Projet professionnel, gestion d'équipe et des conflits"

Ces 2 intitulés correspondent mieux au bloc de compétences dans lesquels se situent ces éléments pédagogiques.

Modification de MCC : l'objectif est de mettre l'évaluation au niveau du module et non de l'EP afin de diminuer le temps passé par les étudiants en évaluation CC.

Le module M91.6 Développer une culture managériale et organisationnelle responsable-BCC9 prend les MCC des 3 cours en-dessous avec

1ère session CC E & O

2ème session ET E 01:00

Session spécifique ET E 01:00

2ème session spécifique : ET E 01:00

Modifications souhaitées concernant le Master 2 Entrepreneuriat et Management de
Projets

Parcours Exécutive Management de la Qualité et des Projets

Rentrée 2025-2026

Volume horaire, intitulé et M3C

Responsable pédagogique

Monsieur Frédéric VALAIZE

Retour pour le 02/06/2025

Vote conseil d'IAE le 05/06/2025

Vote CFVU du 26/06/2025

I. Maquette avant les modifications

Master 2 Entrepreneuriat et Management de Projets Parcours exécutive Management de la Qualité et des Projets

	Co eff	EC TS	CM	TD	TC	TE	DE	T C	TE	DE
Semestre 9 (S9)	30	30	268	66						
M94.1 S'approprier les usages avancés et spécialisés des outils numériques-BCCI	2	2	6	6						
EP941.1 Stratégie & urbanisation des systèmes d'information	1	1	6		CC			ET	E	1:00
EP941.2 Outils numériques et travail collaboratif	1	1		6	CC			ET	E	0:30
M94.2 Communiquer en contexte professionnel-BCC3	3	3	12	26						
EP942.1 Anglais - TOEIC				20		QP				
EP942.2 Techniques comportementales et relationnelles	1	1	6	6	CC			ET	O	0:15
EP942.3 Communication et qualité relationnelle	1	1	6		CC			ET	O	0:15
M94.3 Contribuer à la transformation par le projet et la qualité-BCC4	6	6	48	16						
EP943.1 Excellence opérationnelle	1	1	12	4	CC			ET	E	1:00
EP943.2 Management de projet	3	3	30		CC			ET	E	1:00
EP943.3 Méthodes agiles	2	2	6	12	CC			ET	E	0:30
M94.4 Elaborer une vision stratégique par l'approche systèmeBCC5	3	3	40							
EP944.1 Pilotage stratégique et business models	1	1	16		ET	E	1:30	ET	E	1:30
EP944.2 Théorie de la complexité des systèmes et des projets	2	2	12		ET	E	1:30	ET	E	1:00
EP944.3 Gestion des risques et des crises	2	2	12		CC			ET	E	0:30
M94.5 Concevoir et/ou piloter des projets-BCC6	6	6	42	6						
EP945.1 Conception et gestion de projets de nouvelles activités	3	3	18		CC			ET	E	1:00
EP945.2 Estimation et rentabilité d'un projet	1	1	12	6	ET	E	1:30	ET	E	1:00
EP945.3 Conception d'un système qualité	2	2	12		ET	E	1:00	ET	E	0:30
M94.6 Mesurer et contrôler via des outils et méthodes de gestion de projet-BCC7	2	2	12	12	CC & ET		2:30	ET		1:30
EP946.1 Management des coûts des projets	1	1	6	6						
EP946.2 Planification et logiciels de gestion de projet	1	1	6	6						

M94.7 Mettre en œuvre des règles, des normes et des démarches qualité-BCC8	7	7	78							
EP947.1 Référentiels qualité, environnement, RSE	3	3	30		ET	E	1:30	ET	E	1:00
EP947.2 Aspects juridiques de la qualité et des projets	1	1	18		CC			ET	E	0:30
EP947.3 Démarche QSE - Audit qualité	3	3	30		CC			ET	O	0:30
M94.8 Développer une culture managériale responsable-BCC9	3	3	30							
EP948.1 Management à distance et management interculturel	1	1	6		CC			ET	O	0:15
EP948.2 Gestion du changement	2	2	12		CC			ET	E	1:00
EP948.3 Conférences professionnelles et insertion professionnelle			12			QP				
Semestre 10 (S10)	30	30	24	42						
M104.1 Mobiliser et produire des savoirs hautement spécialisés-BCC2	15	15	16	6						
EPI04.12 Collecte et analyse de données	2	2	12	6		QP				
EPI04.11 Méthodologie du mémoire	1	1	4		ET	E & O	1:00			
EPI04.13 Mémoire de fin d'études : Stage	12	12				QP				
M104.2 Accompagner les comportements et postures au travail-BCC10	15	15	8	36						
EPI04.21 Projet professionnel	3	3	6	6	CC			ET	O	0:30
EPI04.22 Projet tutoré	12	12	2	30	ET	E & O	0:45			
Total général	60	60	292	108						

II. Maquette après les modifications – **Modifications en rouge**

Master 2 Entrepreneuriat et Management de Projets Parcours Management de la Qualité et des Projets

	Co eff	EC TS	CM	TD	TC	TE	DE	T C	TE	DE
Semestre 9 (S9)	30	30	268	66						
M94.1 S'approprier les usages avancés et spécialisés des outils numériques-BCC1	2	2	6	6						
EP941.1 Stratégie & urbanisation des systèmes d'information	1	1	6		CC			ET	E	1:00
EP941.2 Outils numériques et travail collaboratif	1	1		6	CC			ET	E	0:30
M94.2 Communiquer en contexte professionnel-BCC3	3	3	12	26						
EP942.1 Anglais - TOEIC				20		QP				
EP942.2 Techniques comportementales et relationnelles	1	1	6	6	CC			ET	O	0:15

EP942.3 Communication et qualité relationnelle	1	1	6		CC			ET	O	0:15
M94.3 Contribuer à la transformation par le projet et la qualité-BCC4	6	6	48	16						
EP943.1 Excellence opérationnelle	1	1	12	4	CC			ET	E	1:00
EP943.2 Management de projet	3	3	30		CC			ET	E	1:00
EP943.3 Méthodes agiles	2	2	6	12	CC			ET	E	0:30
M94.4 Elaborer une vision stratégique par l'approche systèmeBCC5	3	3	40							
EP944.1 Pilotage stratégique et business models	1	1	16		ET	E	1:30	ET	E	1:30
EP944.2 Théorie de la complexité des systèmes et des projets	2	2	12		ET	E	1:30	ET	E	1:00
EP944.3 Gestion des risques et des crises	2	2	12		CC			ET	E	0:30
M94.5 Concevoir et/ou piloter des projets-BCC6	6	6	42	6						
EP945.1 Conception et gestion de projets de nouvelles activités	3	3	18		CC			ET	E	1:00
EP945.2 Estimation et rentabilité d'un projet	1	1	12	6	ET	E	1:30	ET	E	1:00
EP945.3 Conception d'un système qualité	2	2	12		ET	E	1:00	ET	E	0:30
M94.6 Mesurer et contrôler via des outils et méthodes de gestion de projet-BCC7	2	2	12	12	CC & ET		2:30	ET		1:30
EP946.1 Management des coûts des projets	1	1	6	6						
EP946.2 Planification et logiciels de gestion de projet	1	1	6	6						
M94.7 Mettre en œuvre des règles, des normes et des démarches qualité-BCC8	7	7	75							
EP947.1 Référentiels qualité, environnement, RSE	3	3	30		ET	E	1:30	ET	E	1:00
EP947.2 Aspects juridiques de la qualité et des projets	1	1	15		CC			ET	E	0:30
EP947.3 Démarche QSE - Audit qualité	3	3	30		CC			ET	O	0:30
M94.8 Développer une culture managériale responsable-BCC9	3	3	33							
EP948.1 Management à distance et management interculturel	1	1	6		CC			ET	O	0:15
EP948.2 Gestion du changement	2	2	12		CC			ET	E	1:00
EP948.3 Conférences professionnelles et insertion professionnelle			15			QP				
Semestre 10 (S10)	30	30	24	42						
M104.1 Mobiliser et produire des savoirs hautement spécialisés-BCC2	15	15	16	6						
EPI04.12 Collecte et analyse de données	2	2	12	6		QP				
EPI04.11 Méthodologie du mémoire	1	1	4		ET	E & O	1:00			

EPI04.13 Mémoire de fin d'études : Stage	12	12				QP				
M104.2 Accompagner les comportements et postures au travail-BCC10	15	15	8	36						
EPI04.21 Projet professionnel	3	3	6	6	CC			ET	O	0:30
EPI04.22 Projet tutoré	12	12	2	30	ET	E & O	0:45			
Total général	60	60	292	108						

III. Argumentaire

Le volume horaire prévu pour le cours d'Aspects juridiques est trop élevé. Ce cours est dispensé en 15 heures, et les 3 heures supplémentaires ne sont donc pas justifiées.

Il serait plus pertinent de réaffecter ces 3 heures aux conférences professionnelles, qui offrent davantage de souplesse pour aborder d'autres thématiques.

Modifications souhaitées concernant le Master Marketing-Vente
Parcours Marketing Stratégique et Digital
Rentrée 2025-2026

Volume horaire, intitulé et M3C

Responsables pédagogiques

Master 1 et 2

Monsieur Arnaud RIVIERE

Monsieur Laurent MAUBISSON

Retour pour le 02/06/2025

Vote conseil d'IAE le 05/06/2025

Vote CFVU du 26/06/2025

I. Maquette avant les modifications

Master Marketing-Vente Parcours Marketing Stratégique et Digital

	Coef f	ECT S	CM	TD	TC	TE	DE	TC	TE	DE
Semestre 7 (S7)	30	30	122	113						
M7.1 S'approprier les usages avancés et spécialisés des outils numériques-BCCI	11	11	38	32						
EP71.1 Modélisation et analyse de données	2	2	4	20	ET	E & O	0:30	ET	O	0:15
EP71.2 Création graphique en marketing	3	3	10	4	CC			ET	E	
EP71.3 Développement d'outils digitaux	3	3	14	4	CC			ET	E	
EP71.4 Community management	3	3	10	4	ET	E	Dossier	ET	E	Dossier
M7.2 Mobiliser et produire des savoirs hautement spécialisés-BCC2	8	8	34	31						
EP72.1 Méthodologie et application de la recherche		0	4	6						
EP72.2 Approfondissement du travail universitaire		0		25						
EP72.3 Management de l'expérience client	8	8	30		ET	E & O	0:15	ET	E	0:30
M7.3 Communiquer en contexte professionnel-BCC3	5	5	20	20						
EP73.1 Business english	1	1		20	CC+ET			ET	O	0:15
EP73.2 Business game 1	4	4	20		ET	E & O	0:15	ET	O	1:00
M7.4 Contribuer à la transformation en contexte professionnel-BCC4	2	2	10	20						
EP74.1 RSE, développement durable et éthique des affaires	2	2	10	20	ET	E & O	1:00	ET	E	1:00
M7.5 Accompagner les comportements et postures au travail-BCC10		0	12	10						
EP75.1 Développement personnel et professionnel		0		10		QP				
EP75.2 Conférences métiers		0	12			QP				

M7.6 Développer une culture managériale et organisationnelle-BCC9	4	4	8							
EP76.1 Marketing RH	4	4	8		ET	E & O	0:15	ET	E	1:00
Semestre 8 (S8)	30	30	60	105						
M8.1 S'approprier les usages avancés et spécialisés des outils numériques-BCCI	5	5	20	10						
EP81.1 Stratégie SI	2	2	10	6	ET	E & O	0:30	ET	O	0:15
EP81.2 Optimiser le référencement SEO/SEA	3	3	10	4	ET	E	2:00	ET	E	1:00
M8.2 Mobiliser et produire des savoirs hautement spécialisés-BCC2	16	16		45						
EP82.1 Méthodologie et application de la recherche (apprentissage ou stage min 3mois)	16	16		20	ET	E & O	0:15	ET	E & O	0:15
EP82.2 Approfondissement du travail universitaire		0		25						
M8.3 Communiquer en contexte professionnel-BCC3	6	6	30	20						
EP83.1 Business english - TOEIC	1	1		20	CC+ET			ET	O	0:15
EP83.2 Réalisation d'études marketing	5	5	30		ET	E & O	0:15	ET	O	1:00
M8.4 Contribuer à la transformation en contexte professionnel-BCC4	2	2	10	10						
EP84.1 Gestion de projet et management du changement	2	2	10	10	CC			ET	E	1:00
M8.5 Développer une culture managériale et organisationnelle-BCC9	1	1		10						
EP85.1 Management d'équipe	1	1		10	ET	E	1:00	ET	E	0:30
M8.6 Accompagner les comportements et postures au travail-BCC10		0		10						
EP86.1 Développement personnel et professionnel		0		10						
Semestre 9 (S9)	30	30	168	57						

M9.1 Mobiliser et produire des savoirs hautement spécialisés-BCC2		0		25						
EP91.1 Approfondissement du travail universitaire		0		25						
M9.2 Communiquer en contexte professionnel-BCC3	4	4	20	20						
EP92.1 Business english	1	1		20	ET	E & O	0:15	ET	E	0:30
EP92.2 Business game 2	3	3	20		ET	E & O	0:15	ET	O	1:00
M9.3 Élaborer une vision stratégique en Marketing-Vente-BCC5	8	8	32							
EP93.1 Stratégie de création de valeur	4	4	20		CC			ET	E	1:00
EP93.2 Plan marketing stratégique	4	4	12		CC			ET	E	1:00
M9.4 Concevoir et/ou piloter des solutions de gestion en Marketing-Vente-BCC6	8	8	32	12						
EP94.1 Smart pricing	4	4	12	12	CC			ET	E	1:00
EP94.2 CRM & Co-RM	4	4	20		ET	E	1:00	ET	E	1:00
M9.5 Mesurer et contrôler via des outils et méthodes de gestion en Marketing-Vente-BCC7	10	10	84							
EP95.1 Statistiques appliquées au marketing	4	4	40		CC			ET	E	1:00
EP95.2 Méthodologies qualitatives appliquées au marketing	4	4	18		CC			ET	E	1:00
EP95.3 Business intelligence	2	2	26		ET	E	1:00	ET	E	1:00
Semestre 10 (S10)	30	30	130	45						
M10.1 Mobiliser et produire des savoirs hautement spécialisés-BCC2	16	16	36	25						
EP01.1 Approfondissement du travail universitaire		0		25						
EP01.2 Approche conceptuelle en marketing	4	4	12		ET	O	1:00	ET	O	1:00
EP01.3 Méthodologie de mémoire (séminaire)		0	24							
EP01.4 Mémoire et apprentissage (ou stage min 5 mois)	12	12			ET	E & O	0:15			

M10.2 Communiquer en contexte professionnel-BCC3	5	5	20	20						
EP02.1 Business english - TOEIC	1	1		20	CC			ET	E	0:30
EP02.2 Pilotage d'études avancées en marketing	4	4	20		ET	E & O	0:15	ET	O	1:00
M10.3 Mettre en œuvre des règles, des normes et des démarches qualité en Marketing-Vente-BCC8	8	8	44							
EP03.1 Contrôle du Rol marketing	3	3	18		ET	E	1:00	ET	E	1:00
EP03.2 Management de l'innovation	3	3	18		ET	E & O	0:15	ET	E	1:00
EP03.3 Management des données personnelles	2	2	8		ET	E	1:30	ET	E	0:30
M10.4 Accompagner les comportements et postures au travail-BCC10	1	1	30							
EP04.1 Insertion professionnelle et conférences métiers		0	20							
EP04.2 Projet marketing appliqué	1	1	10		ET	E & O	0:15	ET	O	1:00
Total général	120	120	480	320						

II. Maquette après les modifications – **Modifications en rouge**

Master Marketing-Vente Parcours Marketing Stratégique et Digital

	Coef f	ECT S	CM	TD	TC	TE	DE	TC	TE	DE
Semestre 7 (S7)	30	30	122	113						
M7.1 S'approprier les usages avancés et spécialisés des outils numériques-BCCI	11	11	38	32						
EP71.1 Modélisation et analyse de données	2	2	4	20	ET	E & O	0:30	ET	O	0:15
EP71.2 Création graphique en marketing	3	3	10	4	CC			ET	E	
EP71.3 Développement d'outils digitaux	3	3	14	4	CC			ET	E	
EP71.4 Community management	3	3	10	4	ET	E	Dossier	ET	E	Dossier

M7.2 Mobiliser et produire des savoirs hautement spécialisés-BCC2	8	8	34	31						
EP72.1 Méthodologie et application de la recherche		0	4	6						
EP72.2 Approfondissement du travail universitaire		0		25						
EP72.3 Management de l'expérience client	8	8	30		ET	E & O	0:15	ET	E	0:30
M7.3 Communiquer en contexte professionnel-BCC3	5	5	20	20						
EP73.1 Business english	1	1		20	CC			ET	O	0:15
EP73.2 Business game 1	4	4	20		ET	E & O	0:15	ET	O	1:00
M7.4 Contribuer à la transformation en contexte professionnel-BCC4	2	2	10	20						
EP74.1 RSE, développement durable et éthique des affaires	2	2	10	20	ET	E & O	1:00	ET	E	1:00
M7.5 Accompagner les comportements et postures au travail-BCC10		0	12	10						
EP75.1 Développement personnel et professionnel		0		10		QP				
EP75.2 Conférences métiers		0	12			QP				
M7.6 Développer une culture managériale et organisationnelle-BCC9	4	4	8							
EP76.1 Marketing RH	4	4	8		ET	E & O	0:15	ET	E	1:00
Semestre 8 (S8)	30	30	60	105						
M8.1 S'approprier les usages avancés et spécialisés des outils numériques-BCC1	5	5	20	10						
EP81.1 Stratégie SI	2	2	10	6	ET	E & O	0:30	ET	O	0:15
EP81.2 Optimiser le référencement SEO/SEA	3	3	10	4	ET	E	2:00	ET	E	1:00
M8.2 Mobiliser et produire des savoirs hautement spécialisés-BCC2	16	16		45						
EP82.1 Méthodologie et application de la recherche	16	16		20	ET	E & O	0:15	ET	E & O	0:15

(apprentissage ou stage min 3mois)										
EP82.2 Approfondissement du travail universitaire		0		25						
M8.3 Communiquer en contexte professionnel-BCC3	6	6	30	20						
EP83.1 Business english - TOEIC	1	1		20	CC			ET	O	0:15
EP83.2 Réalisation d'études marketing	5	5	30		ET	E & O	0:15	ET	O	1:00
M8.4 Contribuer à la transformation en contexte professionnel-BCC4	2	2	10	10						
EP84.1 Gestion de projet et management du changement	2	2	10	10	CC			ET	E	1:00
M8.5 Développer une culture managériale et organisationnelle-BCC9	1	1		10						
EP85.1 Management d'équipe	1	1		10	ET	E	1:00	ET	E	0:30
M8.6 Accompagner les comportements et postures au travail-BCC10		0		10						
EP86.1 Développement personnel et professionnel		0		10						
Semestre 9 (S9)	30	30	168	57						
M9.1 Mobiliser et produire des savoirs hautement spécialisés-BCC2		0		25						
EP91.1 Approfondissement du travail universitaire		0		25						
M9.2 Communiquer en contexte professionnel-BCC3	4	4	20	20						
EP92.1 Business english	1	1		20	ET	E & O	0:15	ET	E	0:30
EP92.2 Business game 2	3	3	20		ET	E & O	0:15	ET	O	1:00
M9.3 Élaborer une vision stratégique en Marketing-Vente-BCC5	8	8	32							
EP93.1 Stratégie de création de valeur	4	4	20		ET	E & O	2:00	ET	E	1:00
EP93.2 Plan marketing stratégique	4	4	12		CC			ET	E	1:00
M9.4 Concevoir et/ou piloter des solutions de	8	8	32	12						

gestion en Marketing-Vente-BCC6										
EP94.1 Smart pricing	4	4	12	12	CC			ET	E	1:00
EP94.2 CRM & Co-RM	4	4	20		ET	E	1:00	ET	E	1:00
M9.5 Mesurer et contrôler via des outils et méthodes de gestion en Marketing-Vente-BCC7	10	10	84							
EP95.1 Statistiques appliquées au marketing	4	4	40		CC			ET	E	1:00
EP95.2 Méthodologies qualitatives appliquées au marketing	4	4	18		CC			ET	E	1:00
EP95.3 Business intelligence	2	2	26		ET	E	1:00	ET	E	1:00
Semestre 10 (S10)	30	30	130	45						
M10.1 Mobiliser et produire des savoirs hautement spécialisés-BCC2	16	16	36	25						
EP01.1 Approfondissement du travail universitaire		0		25						
EP01.2 Approche conceptuelle en marketing	4	4	12		ET	0	1:00	ET	0	1:00
EP01.3 Méthodologie de mémoire (séminaire)		0	24							
EP01.4 Mémoire et apprentissage (ou stage min 5 mois)	12	12			ET	E & 0	0:15			
M10.2 Communiquer en contexte professionnel-BCC3	5	5	20	20						
EP02.1 Business english - TOEIC	1	1		20	CC			ET	E	0:30
EP02.2 Pilotage d'études avancées en marketing	4	4	20		ET	E & 0	0:15	ET	0	1:00
M10.3 Mettre en œuvre des règles, des normes et des démarches qualité en Marketing-Vente-BCC8	8	8	44							
EP03.1 Contrôle du Rol marketing	3	3	18		ET	E	1:00	ET	E	1:00
EP03.2 Management de l'innovation	3	3	18		ET	E & 0	0:15	ET	E	1:00
EP03.3 Management des données personnelles	2	2	8		ET	E	1:30	ET	E	0:30

M10.4 Accompagner les comportements et postures au travail-BCC10	1	1	30							
EP04.1 Insertion professionnelle et conférences métiers		0	20							
EP04.2 Projet marketing appliqué	1	1	10		ET	E & O	0:15	ET	O	1:00
Total général	120	120	480	320						

III. Argumentaire

M1 - Business English - S7 & S8

Changement de MCC :

Actuellement : ET +CC

Souhaité : CC

Cette modification de MCC, à la demande de l'enseignante, paraît davantage adaptée sur le plan pédagogique pour évaluer l'évolution des compétences des apprenants.

M2 - Stratégie de création de valeur - S9

Changement de MCC :

Actuellement : CC

Souhaité : ET

Cette modification de MCC, à la demande de l'enseignant, paraît davantage adaptée pour évaluer globalement les compétences acquises au cours de l'enseignement.

Modifications souhaitées concernant le Master Gestion des ressources humaines
Parcours Gestion des ressources humaines et inclusion
Rentrée 2025-2026

Volume horaire, intitulé et M3C

Responsables pédagogiques

Master 1

Madame Typhaine LEBEGUE

Master 2

Madame Annabelle HULIN

Retour pour le 02/06/2025

Vote conseil d'IAE le 05/06/2025

Vote CFVU du 26/06/2025

I. Maquette avant les modifications

Master Gestion des ressources humaines Parcours Gestion des ressources humaines et inclusion

	Coeff	ECTS	CM	TD	TC	TE	DE	TC	TE	DE
Semestre 7 (S7)	30	30	82	113						
M7.1 S'approprier les usages avancés et spécialisés des outils numériques-BCC1	2	2	4	20						
EP71.1 Modélisation et analyse de données	2	2	4	20	ET	E & O	0:30	ET	O	0:15
M7.2 Mobiliser et produire des savoirs hautement spécialisés-BCC2		0	4	31						
EP72.1 Méthodologie et application de la recherche		0	4	6						
EP72.2 Approfondissement du travail universitaire		0		25						
M7.3 Communiquer en contexte professionnel-BCC3	1	1		20						
EP73.1 Business english	1	1		20	CC & ET	E	2:00	ET	O	0:15
M7.4 Contribuer à la transformation en contexte professionnel-BCC4	2	2	10	20						
EP74.1 RSE, développement durable et éthique des affaires	2	2	10	20	ET	E & O	1:00	ET	E	1:00
M7.5 Accompagner les comportements et postures au travail-BCC10		0		10						
EP75.1 Développement personnel et professionnel		0		10						
M7.6 Mettre en œuvre des règles, des normes et des démarches qualité en matière de projets innovants-BCC8	5	5	20	6						
EP76.1 Droit du travail	5	5	20	6	ET	E & O	dossier	ET	E	1:00
M7.7 Concevoir et/ou piloter des solutions de gestion en GRH-BCC6	20	20	48	16						
EP77.1 Marketing RH	5	5	12	4	ET	E & O	dossier	ET	E	1:00
EP77.2 Recrutement	5	5	12	4	ET	E & O	dossier	ET	E	1:00
EP77.3 Formation	5	5	12	4	ET	E & O	dossier	ET	E	1:00
EP77.4 Rémunération	5	5	12	4	ET	E & O	dossier	ET	E	1:00
Semestre 8 (S8)	30	30	70	121						

M8.1 S'approprier les usages avancés et spécialisés des outils numériques-BCC1	3	3	10	12						
EP81.1 Stratégie SI	2	2	10	6	ET	E & O	0:30	ET	O	0:15
EP81.2 Logiciels appliqués à la GRH	1	1		6	ET	E	0:30	ET	E	0:30
M8.2 Mobiliser et produire des savoirs hautement spécialisés-BCC2	16	16		45						
EP82.1 Méthodologie et application de la recherche (apprentissage ou stage min 3mois)	16	16		20						
EP82.2 Approfondissement du travail universitaire		0		25	ET	E & O	0:15	ET	E & O	0:15
M8.3 Communiquer en contexte professionnel-BCC3	1	1	10	20						
EP83.1 Business english	1	1		20	CC & ET			ET	O	0:15
EP83.2 Thématiques d'actualités RH		0	10							
M8.4 Contribuer à la transformation en contexte professionnel-BCC4	2	2	10	10						
EP84.1 Gestion de projet et management du changement	2	2	10	10	CC			ET	E	1:00
M8.5 Développer une culture managériale et organisationnelle BCC9	1	1		10						
EP85.1 Management d'équipe	1	1		10	ET	O	0:15	ET	O	0:15
M8.6 Accompagner les comportements et postures au travail-BCC10		0		10						
EP86.1 Développement personnel et professionnel		0		10						
M8.7 Concevoir et/ou piloter des solutions de gestion en GRH-BCC6	4	4	20	8						
EP87.1 Gestion des carrières	2	2	8	4	ET	E & O	dossier	ET	E	1:00
EP87.2 Santé et sécurité au travail	2	2	12	4	ET	E & O	dossier	ET	E	1:00
M8.8 Mettre en œuvre des règles, des normes et des démarches qualité en GRH-BCC8	3	3	20	6						
EP88.1 Droit du travail	3	3	20	6	ET	E	2:00	ET	E	2:00
Semestre 9 (S9)	30	30	130	79						
M9.1 Mobiliser et produire des savoirs hautement spécialisés-BCC2	10	10	48	25						
EP91.1 Approfondissement du travail universitaire		0		25						
EP91.2 Méthodologies quantitatives	4	4	16		ET	E & O	dossier	ET	E & O	dossier

EP91.3 Méthodologies qualitatives	4	4	16		ET	E & O	dossier	ET	E & O	dossier
EP91.4 Théories des organisations appliquées à la GRH	2	3	16		ET	O	0:30	ET	O	0:30
M9.2 Communiquer en contexte professionnel-BCC3	1	1	8	18						
EP92.1 Business english	1	1		18	CC			ET	O	0:15
EP92.2 Thématiques d'actualités RH		0	8							
M9.3 Contribuer à la transformation en contexte professionnel-BCC4	4	4	12							
EP93.1 Ecologisation de la GRH	4	4	12		ET	E	1:30	ET	E	1:30
M9.4 Elaborer une vision stratégique en GRH-BCC5	8	8	24	8						
EP94.1 GEPP	4	4	12	4	ET	E & O	dossier	ET	E	1:00
EP94.2 GRH & Inclusion	4	4	12	4	ET	O	0:15	ET	O	0:15
M9.5 Mesurer et contrôler via des outils et méthodes de gestion en GRH-BCC7	2	2	12							
EP95.1 Contrôle de gestion sociale	2	3	12		ET	E	1:00	ET	E	1:00
M9.6 Mettre en œuvre des règles, des normes et des démarches qualité en GRH-BCC8	2	2	20	6						
EP96.1 Droit du travail	2	3	20	6	ET	E	3:00	ET	E	3:00
M9.7 Développer une culture managériale et organisationnelle-BCC9	3	3	6	6						
EP97.1 Leadership	3	3	6	6		QP			QP	
M9.8 Accompagner les comportements et postures au travail-BCC10				16						
EP98.1 Mission bénévole		0		16						
Semestre 10 (S10)	30	30	76	115						
M10.1 S'appropriier les usages avancés et spécialisés des outils numériques-BCC1		0		16						
EP01.1 Data analyst, SIRH		0		16	ET	E	1:30	ET	E	1:30
M10.2 Mobiliser et produire des savoirs hautement spécialisés-BCC2	19	19		47						
EP02.1 Méthodologie de recherche	3	3		16	ET	O	0:30	ET	O	0:30
EP02.2 Approfondissement du travail universitaire		0		25						
EP02.3 Théories des organisations appliquées à la GRH	4	4		6	ET	E & O				
EP02.4 Mémoire et apprentissage (ou stage min 5 mois)	12	12			ET	O	0:30	ET	O	0:30

M10.3 Communiquer en contexte professionnel-BCC3		0	8							
EP03.1 Thématiques d'actualités RH		0	8							
M10.4 Contribuer à la transformation en contexte professionnel-BCC4	1	1		18						
EP04.1 Serious game	1	1		18	CC			ET	E	1:00
M10.5 Elaborer une vision stratégique en GRH-BCC5	5	5	36	12						
EP05.2 Gestion internationale des RH	2	2	12	4	ET	E & O	dossier et oral	ET	E	1:00
EP05.3 GRH & Inclusion	2	2	12	4	ET	O	0:15	ET	O	0:15
EP05.1 Dialogue social	1	1	12	4	ET	E	1:00	ET	E	1:00
M10.6 Mesurer et contrôler via des outils et méthodes de gestion en GRH-BCC7	1	1	12							
EP06.1 Audit social	1	1	12		ET	E	1:00	ET	E	1:00
M10.7 Mettre en œuvre des règles, des normes et des démarches qualité en GRH-BCC8	3	3	20	6						
EP07.2 Créativité & innovation				6		QP			QP	
EP07.1 Droit du travail	3	3	20		ET	E	3:00	ET	E	3:00
M10.8 Accompagner les comportements et postures au travail-BCC10	1	1		16						
EP08.1 Mission bénévole	1	1		16	ET	O	0:15	ET	O	0:15
Total général	120	120	362	438						

II. Maquette après les modifications – **Modifications en rouge**

Master Gestion des ressources humaines Parcours Gestion des ressources humaines et inclusion

	Coeff	ECTS	CM	TD	TC	TE	DE	TC	TE	DE
Semestre 7 (S7)	30	30	82	113						
M7.1 S'appropriier les usages avancés et spécialisés des outils numériques-BCC1	2	2	4	20						
EP71.1 Modélisation et analyse de données	2	2	4	20	ET	E & O	0:30	ET	O	0:15
M7.2 Mobiliser et produire des savoirs hautement spécialisés-BCC2		0	4	31						
EP72.1 Méthodologie et application de la recherche		0	4	6						
EP72.2 Approfondissement du travail universitaire		0		25						

M7.3 Communiquer en contexte professionnel-BCC3	1	1		20						
EP73.1 Business english	1	1		20	CC & ET	E	2:00	ET	O	0:15
M7.4 Contribuer à la transformation en contexte professionnel-BCC4	2	2	10	20						
EP74.1 RSE, développement durable et éthique des affaires	2	2	10	20	ET	E & O	1:00	ET	E	1:00
M7.5 Accompagner les comportements et postures au travail-BCC10		0		10						
EP75.1 Développement personnel et professionnel		0		10						
M7.6 Mettre en œuvre des règles, des normes et des démarches qualité en matière de projets innovants-BCC8	5	5	20	6						
EP76.1 Droit du travail	5	5	20	6	ET	E & O	dossier	ET	E	1:00
M7.7 Concevoir et/ou piloter des solutions de gestion en GRH-BCC6	20	20	48	16						
EP77.1 Marketing RH	5	5	12	4	ET	E & O	dossier	ET	E	1:00
EP77.2 Recrutement	5	5	12	4	ET	E & O	dossier	ET	E	1:00
EP77.3 Formation	5	5	12	4	ET	E & O	dossier	ET	E	1:00
EP77.4 Rémunération	5	5	12	4	ET	E & O	dossier	ET	E	1:00
Semestre 8 (S8)	30	30	70	121						
M8.1 S'approprier les usages avancés et spécialisés des outils numériques-BCC1	3	3	10	12						
EP81.1 Stratégie SI	2	2	10	6	ET	E & O	0:30	ET	O	0:15
EP81.2 Logiciels appliqués à la GRH	1	1		6	ET	E	0:30	ET	E	0:30
M8.2 Mobiliser et produire des savoirs hautement spécialisés-BCC2	16	16		45						
EP82.1 Méthodologie et application de la recherche (apprentissage ou stage min 3mois)	16	16		20						
EP82.2 Approfondissement du travail universitaire		0		25	ET	E & O	0:15	ET	E & O	0:15
M8.3 Communiquer en contexte professionnel-BCC3	1	1	10	20						
EP83.1 Business english	1	1		20	CC & ET			ET	O	0:15
EP83.2 Thématiques d'actualités RH		0	10							

M8.4 Contribuer à la transformation en contexte professionnel-BCC4	2	2	10	10						
EP84.1 Gestion de projet et management du changement	2	2	10	10	CC			ET	E	1:00
M8.5 Développer une culture managériale et organisationnelle BCC9	1	1		10						
EP85.1 Management d'équipe	1	1		10	ET	O	0:15	ET	O	0:15
M8.6 Accompagner les comportements et postures au travail-BCC10		0		10						
EP86.1 Développement personnel et professionnel		0		10						
M8.7 Concevoir et/ou piloter des solutions de gestion en GRH-BCC6	4	4	20	8						
EP87.1 Gestion des carrières	2	2	8	4	ET	E & O	dossier	ET	E	1:00
EP87.2 Santé et sécurité au travail	2	2	12	4	ET	E & O	dossier	ET	E	1:00
M8.8 Mettre en œuvre des règles, des normes et des démarches qualité en GRH-BCC8	3	3	20	6						
EP88.1 Droit du travail	3	3	20	6	ET	E	2:00	ET	E	2:00
Semestre 9 (S9)	30	30	130	79						
M9.1 Mobiliser et produire des savoirs hautement spécialisés-BCC2	10	10	48	25						
EP91.1 Approfondissement du travail universitaire		0		25						
EP91.2 Méthodologies quantitatives	4	4	16		ET	E & O	dossier	ET	E & O	dossier
EP91.3 Méthodologies qualitatives	4	4	16		ET	E & O	dossier	ET	E & O	dossier
EP91.4 Théories des organisations appliquées à la GRH	2	3	16		ET	O	0:30	ET	O	0:30
M9.2 Communiquer en contexte professionnel-BCC3	1	1	8	18						
EP92.1 Business english	1	1		18	CC			ET	O	0:15
EP92.2 Thématiques d'actualités RH		0	8							
M9.3 Contribuer à la transformation en contexte professionnel-BCC4	4	4	12							
EP93.1 Ecologisation de la GRH	4	4	12		ET	E	1:30	ET	E	1:30
M9.4 Elaborer une vision stratégique en GRH-BCC5	8	8	24	8						
EP94.1 GEPP	4	4	12	4	ET	E & O	dossier	ET	E	1:00
EP94.2 GRH & Inclusion	4	4	12	4	ET	E	2:00	ET	O	0:15

M9.5 Mesurer et contrôler via des outils et méthodes de gestion en GRH-BCC7	2	2	12							
EP95.1 Contrôle de gestion sociale	2	3	12		ET	E	1:00	ET	E	1:00
M9.6 Mettre en œuvre des règles, des normes et des démarches qualité en GRH-BCC8	2	2	20	6						
EP96.1 Droit du travail	2	3	20	6	ET	E	3:00	ET	E	3:00
M9.7 Développer une culture managériale et organisationnelle-BCC9	3	3	6	6						
EP97.1 Leadership	3	3	6	6		QP			QP	
M9.8 Accompagner les comportements et postures au travail-BCC10				16						
EP98.1 Mission bénévole		0		16		QP				
Semestre 10 (S10)	30	30	76	115						
M10.1 S'approprier les usages avancés et spécialisés des outils numériques-BCC1		0		16						
EP01.1 Data analyst, SIRH		0		16	ET	E	1:30	ET	E	1:30
M10.2 Mobiliser et produire des savoirs hautement spécialisés-BCC2	19	19		47						
EP02.1 Méthodologie de recherche	3	3		16	ET	O	0:30	ET	O	0:30
EP02.2 Approfondissement du travail universitaire		0		25						
EP02.3 Théories des organisations appliquées à la GRH	4	4		6	ET	E	1:00			
EP02.4 Mémoire et apprentissage (ou stage min 5 mois)	12	12			ET	O	0:30	ET	O	0:30
M10.3 Communiquer en contexte professionnel-BCC3		0	8							
EP03.1 Thématiques d'actualités RH		0	8							
M10.4 Contribuer à la transformation en contexte professionnel-BCC4	1	1		18						
EP04.1 Serious game	1	1		18	CC			ET	E	1:00
M10.5 Elaborer une vision stratégique en GRH-BCC5	5	5	36	12						
EP05.2 Gestion internationale des RH	2	2	12	4	ET	E & O	dossier et oral	ET	E	1:00
EP05.3 GRH & Inclusion	2	2	12	4	ET	O	0:15	ET	O	0:15
EP05.1 Dialogue social	1	1	12	4	ET	E	1:00	ET	E	1:00
M10.6 Mesurer et contrôler via des outils et méthodes de gestion en GRH-BCC7	2	2	12							
EP06.1 Audit social	2	2	12		ET	E	1:00	ET	E	1:00

M10.7 Mettre en œuvre des règles, des normes et des démarches qualité en GRH-BCC8	3	3	20	6						
EP07.2 Créativité & innovation				6		QP			QP	
EP07.1 Droit du travail	3	3	20		ET	E	3:00	ET	E	3:00
M10.8 Accompagner les comportements et postures au travail-BCC10	0	0		16						
EP08.1 Mission bénévole	0			16	QP					
Total général	120	120	36 2	43 8						

III. Argumentaire

Après cette première année de la nouvelle offre de formation et suite au conseil de perfectionnement de la mention du Master GRH, plusieurs demandes de modifications de M3C sont réalisées :

Pour les S9 et S10, les missions bénévoles ne nécessitent qu'un quitus de présence. En effet, il s'agit ici d'expérimenter les pratiques d'inclusion au sein d'association. Nous attendons de l'étudiant un engagement certain par sa présence et sa participation.

Pour le S9, nous demandons un ET écrit de deux heures où les étudiants seront en mesure de démontrer la construction de leur réflexion individuelle sur les problématiques liées à l'inclusion au travail.

Pour le S10, nous demandons un ET écrit d'une heure où les étudiants pourront démontrer individuellement leur maîtrise des cadres théoriques indispensables à un niveau de Master en GRH.

Pour le S10, nous souhaitons augmenter le coefficient et les ECTS associés à l'audit social, qui est un socle de connaissances important pour un futur professionnel de la GRH. Nous avons reporté ici les éléments initialement prévus sur la mission bénévole qui nécessite seulement un QP.

Modifications souhaitées concernant le Exécutive Master Gestion des ressources humaines
Parcours Gestion des ressources humaines et inclusion
Rentrée 2025-2026

Volume horaire, intitulé et M3C

Responsables pédagogiques

Master 2

Madame Typhaine LEBEGUE

Retour pour le 02/06/2025

Vote conseil d'IAE le 05/06/2025

Vote CFVU du 26/06/2025

I. Maquette avant les modifications

Exécutive Master Gestion des ressources humaines Parcours Gestion des ressources humaines et inclusion

	Coeff	ECTS	CM	TD	TC	TE	DE	TC	TE	DE
Semestre 9 (S9)	30	30	168							
M92.1 Elaborer une vision stratégique en GRH-BCC5	10	10	48							
EP921.1 Stratégie organisationnelle	6	6	20		ET	E & O	dossier	ET	E	1:00
EP921.2 Gestion des relations sociales	3	3	14		ET	E	1:00	ET	E	1:00
EP921.3 GRH et inclusion			8							
M92.2 Concevoir et/ou piloter des solutions de gestion en GRH-BCC6	6	6	24							
EP922.1 Kit du décideur RH	6	6	24		ET	E & O	dossier	ET	E	1:00
M92.3 Mesurer et contrôler via des outils et méthodes de gestion en GRH-BCC7	3	3	12							
EP923.1 Contrôle de gestion sociale	3	3	12		ET	E	1:00	ET	E	1:00
M92.4 Mettre en œuvre des règles, des normes et des démarches qualité en GRH-BCC8	8	8	30							
EP924.1 Droit du travail	8	8	30		ET	E	3:00	ET	E	3:00
M92.5 Développer une culture managériale et organisationnelle-BCC9			24							
EP925.1 Dynamiques organisationnelles			12							
EP925.2 Actualités et enjeux de la RH			12							
M92.6 Accompagner les comportements et postures au travail-BCC10	1	1	24							
EP926.1 Développement personnel et professionnel pour les décideurs RH	1	1	24		CC			ET	E	1:00
M92.7 Contribuer à la transformation en contexte professionnel-BCC4	3	3	12							
EP927.1 Management du changement	3	3	12		ET	E	1:00	ET	E	1:00
Semestre 10 (S10)	30	30	148	40						
M102.1 Elaborer une vision stratégique en GRH-BCC5	3	3	29							
EP11.1 GRH et inclusion	1	1	8		ET	O	0:15	ET	O	0:15
EP11.2 Gestion internationale des RH	2	2	21		ET	E & O	dossier	ET	E	1:00

M102.2 Concevoir et/ou piloter des solutions de gestion en GRH-BCC6	4	4	28							
EPI2.1 Gestion des carrières et GEPP	2	2	14	ET	E & O	dossier	ET	E		1:00
EPI2.2 Qualité de vie au travail	2	2	14	ET	E	1:00	ET	E		1:00
M102.3 Mesurer et contrôler via des outils et méthodes de gestion en GRH-BCC7	1	1	12							
EPI3.1 Audit social	1	1	12	ET	E	1:00	ET	E		1:00
M102.4 Communiquer en contexte professionnel-BCC3	1	1		18						
EPI4.1 Business english - TOEIC	1	1		18	QP			QP		
M102.5 Développer une culture managériale et organisationnelle-BCC9	4	4	21	6						
EPI5.1 Dynamiques organisationnelles	3	3	14	6	ET	E & O	dossier	ET	E & O	dossier
EPI5.2 Grand oral	1	1	7	ET	O	0:30	ET	O		0:30
M102.6 Accompagner les comportements et postures au travail-BCC10	1	1		16						
EPI6.1 Expérience RH	1	1		16	CC			ET	E	1:00
M102.7 Mobiliser et produire des savoirs hautement spécialisés-BCC2	15	15	44							
EPI7.1 Mémoire: Stage	12	12		ET	E & O	1:00				
EPI7.2 Méthodologie de recherche	2	2	30	ET	E	dossier	ET	E		dossier
EPI7.3 Méthodes de recherches qualitatives et quantitatives	1	1	14	ET	O	0:15	ET	O		0:15
M102.8 S'approprier les usages avancés et spécialisés des outils numériques-BCC1	1	1	14							
EI8.1 Gestion de projet SIRH et transformation digitale des organisations	1	1	14	ET	E	1:00	ET	E		1:00
Total général	60	60	316	40						

II. Maquette après les modifications – **Modifications en rouge**

Exécutive Master Gestion des ressources humaines Parcours Gestion des ressources humaines et inclusion

	Coef f	ECT S	CM	TD	TC	TE	DE	TC	TE	DE
Semestre 9 (S9)	30	30	164							
M92.1 Elaborer une vision stratégique en GRH-BCC5	10	10	48							

EP921.1 Stratégie organisationnelle	6	6	20		ET	E & O	dossier	ET	E	1:00
EP921.2 Gestion des relations sociales	3	3	14		ET	E	1:00	ET	E	1:00
EP921.3 GRH et inclusion	1	1	8							
M92.2 Concevoir et/ou piloter des solutions de gestion en GRH-BCC6	4	4	24							
EP922.1 Kit du décideur RH	4	4	24		ET	E & O	dossier	ET	E	1:00
M92.3 Mesurer et contrôler via des outils et méthodes de gestion en GRH-BCC7	3	3	12							
EP923.1 Contrôle de gestion sociale	3	3	12		ET	E	1:00	ET	E	1:00
M92.4 Mettre en œuvre des règles, des normes et des démarches qualité en GRH-BCC8	8	8	30							
EP924.1 Droit du travail	8	8	30		ET	E	3:00	ET	E	3:00
M92.5 Développer une culture managériale et organisationnelle-BCC9	3	3	20	ET	E&O	Dossier				
EP925.1 Dynamiques organisationnelles	3	3	20							
EP925.2 Actualités et enjeux de la RH	1	1	12							
M92.6 Accompagner les comportements et postures au travail-BCC10	1	1	18							
EP926.1 Développement personnel et professionnel pour les décideurs RH	1	1	18		CC			ET	E	1:00
M92.7 Contribuer à la transformation en contexte professionnel-BCC4	3	3	18							
EP927.1 Management du changement	3	3	18		ET	E	2:00	ET	E	1:00
Semestre 10 (S10)	30	30	152	40						
M102.1 Elaborer une vision stratégique en GRH-BCC5	3	3	29							
EP11.1 GRH et inclusion	1	1	8		ET	E	1:30	ET	O	0:15
EP11.2 Gestion internationale des RH	2	2	21		ET	E & O	dossier	ET	E	1:00

M102.2 Concevoir et/ou piloter des solutions de gestion en GRH-BCC6	4	2	28						
EPI2.1 Gestion des carrières et GEPP	2	1	14	ET	E & O	dossier	ET	E	1:00
EPI2.2 Qualité de vie au travail	2	1	14	ET	E	1:00	ET	E	1:00
M102.3 Mesurer et contrôler via des outils et méthodes de gestion en GRH-BCC7	1	1	12						
EPI3.1 Audit social	1	1	12	ET	E&O	dossier	ET	E	1:00
M102.4 Communiquer en contexte professionnel-BCC3	1	1	18						
EPI4.1 Business english - TOEIC	1	1	18		QP			QP	
M102.5 Développer une culture managériale et organisationnelle-BCC9	4	7	25	6					
EPI5.1 Dynamiques organisationnelles	3	3	6	6	ET	E & O	dossier	ET	E & O dossier r
EPI5.2 Grand oral	1	4	7	ET	O	0 :30	ET	O	0 :30
EPI5.3 Actualités et enjeux de la RH			12						
M102.6 Accompagner les comportements et postures au travail-BCC10	1	1	16						
EPI6.1 Expérience RH	1	1	16	CC			ET	E	1:00
M102.7 Mobiliser et produire des savoirs hautement spécialisés-BCC2	15	15	44						
EPI7.1 Mémoire: Stage	12	12		ET	E & O	1:00			
EPI7.2 Méthodologie de recherche	2	2	30	ET	E	dossier	ET	E	dossier r
EPI7.3 Méthodes de recherches qualitatives et quantitatives	1	1	14	ET	O	0:15	ET	O	0:15
M102.8 S'approprier les usages avancés et spécialisés des outils numériques-BCC1	1	1	14						
EI8.1 Gestion de projet SIRH et transformation digitale des organisations	1	1	14	ET	E	1:30	ET	E	1:00
Total général	60	60	316	40					

III. Argumentaire – **Compléter l'argumentaire**

Après cette première année de la nouvelle offre de formation et suite au conseil de perfectionnement de la mention du Master GRH, plusieurs demandes de modifications de M3C sont réalisées :

Pour les S9 et S10, nous avons mieux réparti les heures du cours dynamique organisationnelle. Et pour mieux rééquilibrer l'équilibre des heures de cours entre les semestres, nous avons positionné le cours Actualité de la Rh au second semestre.

Pour le S9, nous avons augmenté le volume horaire du cours de management du changement et diminué le cours de développement personnel et professionnel pour les décideurs RH

Pour le S9, nous souhaitons avoir un coefficient et un ECTS associé au cours de GRH et inclusion, qui est un socle de connaissance nécessaire pour un futur professionnel de la GRH. Nous avons reporté des ECTS du cours Kit du décideur RH.

Pour le S9, nous demandons 3 coefficients et 3 ECTS associé au cours dynamique organisationnelle, qui est un socle de connaissance important pour un futur professionnel de la GRH. Nous avons reporté des ECTS du cours Kit du décideur RH.

Pour le S9 et S10, nous avons revu certaines modalités de contrôle pour mieux répondre aux socles de connaissances du Master.

Année 1 : Master 1 - Histoire, Civilisations et Patrimoine
Parcours Métiers du patrimoine et ingénierie culturelle

Module	Éléments pédagogiques	Volume horaire			MCC - 1ère session		MCC - 2ème session		Coef.	ECTS
		CM	TD	TP	regime présentiel	RSE	regime présentiel	RSE		
Semestre 2									17	30
Module 8.1 - Tronc commun		11	36						1	1
8.1.1	Journée d'études de l'UFR	5			QP	/	/	/		
8.1.2	Module de professionnalisation : gestion de projet	6	6		CC	ET Dossier	ET Dossier	ET Dossier		
8.1.3	Numérique. Données		12		QP	/	/	/		
8.1.4	Anglais		18		CC	ET/Écrit	ET/Oral	ET/1h		
Module 8.2 - Spécialités (1/2)					Eval : 2 essais				2	8
SPECIALITÉ A - Patrimoines, culture et territoires										
Module 8.2 A - Sciences et ingénierie des patrimoines		48								
8.2.1 A	Patrimonialisation, territoires et activités socio-économique	12			ET Dossier	ET Dossier	ET Dossier	ET Dossier		
8.2.2 A	Patrimoine et numérique	12			ET Dossier	ET Dossier	ET Dossier	ET Dossier		
8.2.3 A	Parcs et jardins	12			ET Dossier	ET Dossier	ET Dossier	ET Dossier		
8.2.4 A	Patrimoine et patrimoine alimentaires	12			ET Dossier	ET Dossier	ET Dossier	ET Dossier		
SPECIALITÉ B - Patrimoines écrits : bibliothèques et archives										
Module 8.2 B - Les nouveaux patrimoines écrits		48								
8.2.1 B	Livre moderne	12			ET Dossier	ET Dossier	ET Dossier	ET Dossier		
8.2.2 B	Histoire de l'édition jeunesse	12			ET Dossier	ET Dossier	ET Dossier	ET Dossier		
8.2.3 B	Histoire de la bande dessinée	12			ET Dossier	ET Dossier	ET Dossier	ET Dossier		
8.2.4 B	Paléographie - Niveau 2	12			ET/2h	ET/2h	ET/2h	ET/2h		
Module 8.3 - Vie et administrations des institutions culturelles		24			Au choix 2/6				2	8
Au choix 2 enseignements sur 6										
8.3.1	Droit de la propriété intellectuelle, artistique et numérique	12			ET Dossier	ET Dossier	ET Dossier	ET Dossier		
8.3.2	Droit et administration des collectivités	12			ET Dossier	ET Dossier	ET Dossier	ET Dossier		
8.3.3	La circulation des objets patrimoniaux	12			ET Dossier	ET Dossier	ET Dossier	ET Dossier		
8.3.4	Ressources humaines	12			ET Dossier	ET Dossier	ET Dossier	ET Dossier		
8.3.5	Le patrimoine et ses publics : sociologie des publics, publics empêchés, scolaires	12			ET Dossier	ET Dossier	ET Dossier	ET Dossier		
8.4 - Stage de 2 à 3 mois - Mémoire de stage - Soutenance de stage									11	11
8.5 - Travail en autonomie : préparation du thème de recherche abordé en 2ème année à l'UQAM									1	2

Récapitulatif des demandes de modifications

Conseil d'UFR du CFVU du 26 juin 2025

BUT

- BUT mention - parcours : R&T – Cyber et IOM

Modification d'intitulé, de volume horaire et de M3C

Maquette 2024-2025	Modifications demandées	
S1		
R1.15 – Gestion de Projet 1 12h CM/TD	R1.15 – Gestion de Projet 1 9h CM/TD	-3 h
S2		
R2.08 – Analyse et traitement de données 6h CM/TD	R2.08 – Analyse et traitement de données 7,5h CM/TD	+ 1,5 h
SAÉ2.03 – Solution informatique entreprise 3h CM/TD	SAÉ2.03 – Solution informatique entreprise 4,5h CM/TD	+ 1,5 h
S4		
R4.04 - Réseaux cellulaires 15h CM/TD	R4.04 - Réseaux cellulaires 13,5h CM/TD	- 1,5 h
R4.01 - Infrastructures de sécurité 10,5h CM/TD	R4.01 - Infrastructures de sécurité 12h CM/TD	+ 1,5 h

Code	Semestre 6	H encadrées PN			Adaptation locale (AL)		Total		COEFFICIENTS				
		C/TD	TP	Projets	C/TD	TP	C/TD	TP	RT1	RT2	RT3	Parcours compétence 1	Parcours compétence 2
	RT1 : Administrer les réseaux et l'Internet												
	RT2 : Connecter les entreprises et les usagers												
	RT3 : Créer des outils et applications informatiques pour les R&T												
	Ressources transversales												
R6.01	Anglais : Insertion professionnelle 2	4	4		0,5	0,5	4,5	4,5	6	6	6		
R6.02	Expression-Culture-Communication professionnelles : Communiquer	7	4		0,5	0,5	7,5	4,5	8	8	8		
R6.03	Connaissance de l'entreprise	9	2		0	1	9	3	6	6	6		
SAE6.PORTFOLIO	Portfolio				0	3	0	3	4	4	4	4	4

Total	
C/TD	TP

R-IOM	Parcours IOM	9	9				16,5	19,5					
R6.IOM.04	Chaines complètes IoT	9	9		1,5	6	10,5	15	0	0	0	34	34
SAE6.IOM.01	Mettre en place un réseau IoT répondant à un cahier des charges			81	6	4,5	6	4,5	0	0	0	26	26
SAE6.IOM.STAGE	Stage								20	20	20	20	20
R-CYBER	Parcours Cyber	9	9				19,5	16,5					
R6.CYBER.04	Réponse à incidents	9	9		4,5	3	13,5	12	0	0	0	35	35
SAE6.CYBER.04	Réagir face à une cyber-attaque			81	6	4,5	6	4,5	0	0	0	25	25
SAE6.CYBER.STAGE	Stage								20	20	20	20	20

Pas fait par les FA

1,5h TP en toute fin de SAE nommée "TP soutenances"

	H encadrées PN		H projets	H encadrées AL		Total H encadrées	Coefficients				
Total heures S5	48		81	24		72	44	44	44	84	84
Heures pour les ressources	29	19		5,5	5		44	44	44	84	84
Heures pour les SAE			81	6	7,5						
			%d'AL	33,3333333	ECTS:		4	4	4	9	9
					ECTS:		4	4	4	6	12

IOM 300
Cyber 300

IOM 30
Cyber 30

nb d'heure de 13,5
nbr de semaine 5,1 à 30h

Semestres	S1	S2	S3	S4	S5	S6	TOTAL
Nbre d'heures d'enseignement (encadrées)	440	465	435	240	340	80	2000
Dont % d'adaptation locale							
max 667 h sur 3 ans							
max 40% du volume d'enseignement	26%	25%	40%	40%	40%	40%	
Nbre d'heures d'adaptation locale	113	117	173	96	136	32	667
Nombre d'heures de SAE	47	47	71	39	60	15	279
Nbre d'heures d'adaptation locale sur les ressources (hors SAE)	66	70	102	57	76	17	388
Apprentissage (%)		20%		20%		20%	
		1075		855		670	
Nbre d'heures (y compris projet)		860		684		536	
Nbre de semaines	22	21	22	21	22	21	129
Nbre de semaines de congés	3	3	3	1	3	1	14
Nbre de semaines de stage (SAé)							
8 à 12 semaines BUT 1&2							
12 à 16 semaines BUT 3		0		10		14	24
Nbre de semaines d'enseignement + projet	19	18	19	10	19	6	91
Nbre d'heures de projet (SAé)	80	90	125	55	170	80	600
Nbre d'heures d'enseignement + projet	520	555	560	295	510	160	2600
Nbre d'heures de projet/année							
min 150 h / max 250h		170		180		250	600

semaine dispos 6 pas de jours fériés

correspond à 40% des heures d'AL
correspond à 60% des heures d'AL

égal heure encadré + heure projet
moins 20% 171 134

ins la maquette pédagogique du BUT3 Techniques de Commercialisation et conséquences sur certai

Contexte

L'analyse des évaluations des stages de BUT3 de l'année universitaire 2023-2024 met en évidence un déséquilibre dans la maquette pédagogique du BUT3 Techniques de Commercialisation : plusieurs étudiants ont validé leur semestre, voire obtenu leur diplôme, malgré des notes très faibles au stage. Ce phénomène s'explique par le faible poids du stage dans le calcul des moyennes, qui ne reflète ni son importance réelle dans le parcours de formation, ni son rôle essentiel dans la professionnalisation des étudiants.

Le stage de fin d'études constitue pourtant une étape clé de la formation : il mobilise les compétences acquises tout au long du cursus, permet aux étudiants de se confronter à des situations professionnelles concrètes, complémentaires aux SAE classiques. Le signal envoyé par sa sous-valorisation actuelle est donc contre-productif, tant sur le plan pédagogique. Ce constat est largement partagé par l'équipe pédagogique TC, qui s'accorde sur la nécessité de revaloriser le stage. Le **conseil de perfectionnement**, réuni en septembre 2024, a également donné un **avis favorable** à cette évolution, considérant qu'une révision des coefficients permettrait de mieux reconnaître l'investissement fourni par les étudiants et

Proposition d'ajustement des coefficients (voir tableaux joints)

Il est proposé de modifier les coefficients attribués au stage dans la maquette pédagogique du BUT3 de la manière suivante :

Stage (semestre 6) : passage de 1/1/4/4 à 5/5/7/7 sur les quatre compétences évaluées.

Conséquences

1. Pour respecter les contraintes réglementaires, notamment le ratio de 40 à 60 % entre les pôles "ressources" et "SAÉ", calculé sur l'ensemble des deux UE constitutives d'une même compétence, il est proposé de diminuer le poids de la SAE du semestre 5 de la façon suivante :

SAÉ (semestre 5) : passage de 8/8/7/7 à 4/4/4/4, sur les quatre compétences évaluées.

2. Au semestre 6, une seule ressource constitue le pôle "ressources" de chaque compétence. Les ressources "stratégie d'entreprise" et "Négociateur dans des contextes spécifiques - 2" deviennent sous pondérées par rapport aux SAE si on laisse le coefficient actuel de 2. Il est donc proposé de passer ce coefficient à 3 pour éviter un risque de désengagement de la part des étudiants vis-à-vis de ces ressources.

3. La modification des coefficients implique également un réajustement des crédits ECTS afin d'assurer une cohérence globale entre le volume de travail attendu, la pondération dans la moyenne et la reconnaissance en crédits ECTS :

- Au semestre 6, **les ECTS associés aux compétences passent de 5/5/10/10 à 6/6/9/9**, en cohérence avec les nouveaux coefficients.
- À l'année, **les ECTS passent de 13/13/17/17 à 14/14/16/16**, ce qui respecte la logique de spécialisation progressive du BUT, avec un léger avantage maintenu pour les compétences de parcours.

Ce rééquilibrage des coefficients du stage devrait renforcer l'importance du stage dans la validation du diplôme et encourager les étudiants à s'impliquer davantage dans la production de leur mémoire de stage.

nes ressources et SAE et sur les ECTS.

Parcours Marketing et management du point de vente (MMPV)

BUT TC parcours MMPV - Tours
Heures étudiant

BUT TC parcours MMPV - Tours
UE - Coefficients - ECTS

SEMESTRE 6			CM	TD	TP	PT	Total encadré		Comp.1 Marketing Coef. UE6.1	Comp.2 Vente Coef. UE6.2	Comp.3 Communi Coef. UE6.3	Comp.4 Management Coef. UE6.4	Comp.5 Retail mkg Coef. UE6.5	
RESSOURCES														
Stratégie d'entreprise - 2			5	12			17		3					
Négocier dans des contextes spécifiques - 2			5	10	2		17			3				
Sous total Ressources communes - TC			10	22	2	0	34							
MMPV Droit du travail et relations sociales dans l'entreprise			5	10			15	MMPV				4		
MMPV Prise de décision-pilotage			4	14	2		20	MMPV					4	
Sous total Ressourcess spécifiques - TC MMPV			9	24	2	0	35							
Sous-total ressources			19	46	4	0	69		3	3	0	4	4	
SITUATION D'APPRENTISSAGE ET D'ÉVALUATION (SAÉ)														
PORTFOLIO : Démarche portfolio			0	11	1	65	12		2	2		2	2	
Sous total SAÉ communes - TC			0	11	1	65	12							
MMPV Stage - MMPV			4	16		60	20	MMPV	5	5		7	7	
Sous total SAÉ spécifiques - TC MMPV			4	16	0	60	20							
Sous-total SAÉ			4	27	1	125	32		7	7	0	9	9	
Semestre 6 Total			heures étu.	23	73	5	125	101	coeff S6	10	10	0	13	13
				Total S6 encadré + PT			226	ECTS S6	6	6	0	9	9	
								Total ECTS S6				30		

Assiduité : En cas d'absences injustifiées, la mention ABI (Absence Injustifiée) sera portée sur le relevé de notes à l'élément concerné.
Le calcul entraîne la défaillance (DEF) à l'élément et à l'UE.

Document de travail

Parcours Marketing et management du point de vente (MMPV)

BUT TC parcours MMPV - Tours
Heures étudiant

BUT TC parcours MMPV - Tours
UE - Coefficients - ECTS

SEMESTRE 6		CM	TD	TP	PT	Total encadré		Comp.1 Marketing Coef. UE6.1	Comp.2 Vente Coef. UE6.2	Comp.3 Communi Coef. UE6.3	Comp.4 Management Coef. UE6.4	Comp.5 Retail mkg Coef. UE6.5	
RESSOURCES													
Stratégie d'entreprise - 2		5	12			17		2					
Négocier dans des contextes spécifiques - 2		5	10	2		17			2				
Sous total Ressources communes - TC		10	22	2	0	34							
MMPV	Droit du travail et relations sociales dans l'entreprise	5	10			15	MMPV				4		
MMPV	Prise de décision-pilotage	4	14	2		20	MMPV					4	
Sous total Ressourcess spécifiques - TC MMPV		9	24	2	0	35							
Sous-total ressources		19	46	4	0	69		2	2	0	4	4	
SITUATION D'APPRENTISSAGE ET D'ÉVALUATION (SAÉ)													
PORTFOLIO : Démarche portfolio		0	11	1	65	12		2	2		2	2	
Sous total SAÉ communes - TC		0	11	1	65	12							
MMPV	Stage - MMPV	4	16		60	20	MMPV	1	1		4	4	
Sous total SAÉ spécifiques - TC MMPV		4	16	0	60	20							
Sous-total SAÉ		4	27	1	125	32		3	3	0	6	6	
Semestre 6 Total		heures étu.	23	73	5	125	101	coeff S6	5	5	0	10	10
			Total S6 encadré + PT			226	ECTS S6	5	5	0	10	10	
							Total ECTS S6			30			

Assiduité : En cas d'absences injustifiées, la mention ABI (Absence Injustifiée) sera portée sur le relevé de notes à l'élément concerné. Le calcul entraîne la défaillance (DEF) à l'élément et à l'UE.

Document de travail

Parcours Marketing digital, e-commerce & entrepreneuriat (MDEE)

BUT TC parcours MDEE - Tours
Heures étudiant

BUT TC parcours MDEE - Tours
UE - Coefficients - ECTS

SEMESTRE 6			CM	TD	TP	PT	Total encadré		Comp.1 Marketing Coef. UE6.1	Comp.2 Vente Coef. UE6.2	Comp.3 Communi Coef. UE6.3	Comp.4 Mkg digital Coef. UE6.4	Comp.5 Ebusiness et entrepren. Coef. UE6.5	
RESSOURCES														
Stratégie d'entreprise - 2			5	12			17		3					
Négocié dans des contextes spécifiques - 2			5	10	2		17			3				
Sous total Ressources communes - TC			10	22	2	0	34							
MDEE	Trafic management - analyse d'audience			4	14	2		20	MDEE			4		
MDEE	Formalisation et sécurisation d'un business model			5	10			15	MDEE				4	
Sous total Ressources spécifiques - TC MDEE			9	24	2	0	35							
Sous-total ressources			19	46	4	0	69		3	3	0	4	4	
SITUATION D'APPRENTISSAGE ET D'ÉVALUATION (SAÉ)														
PORTFOLIO : Démarche portfolio			0	11	1		65	12		2	2		2	
Sous total SAÉ communes - TC			0	11	1		65	12				2	2	
MDEE	Stage MDEE			4	16		60	20	MDEE	5	5	7	7	
Sous total SAÉ spécifiques - TC MDEE			4	16	0		60	20						
Sous-total SAÉ			4	27	1	125	32		7	7	0	9	9	
Semestre 6 Total			heures étu.	23	73	5	125	101	coeff S6	10	10	0	13	13
				Total S6 encadré + PT			226		ECTS S6	6	6	0	9	9
									Total ECTS S6			30		

Assiduité : En cas d'absences injustifiées, la mention ABI (Absence Injustifiée) sera portée sur le relevé de notes à l'élément concerné.
Le calcul entraîne la défaillance (DEF) à l'élément et à l'UE.

Document de travail

Parcours Marketing digital, e-commerce & entrepreneuriat (MDEE)

BUT TC parcours MDEE - Tours
Heures étudiant

BUT TC parcours MDEE - Tours
UE - Coefficients - ECTS

SEMESTRE 6			CM	TD	TP	PT	Total encadré	Comp.1 Marketing Coef. UE6.1	Comp.2 Vente Coef. UE6.2	Comp.3 Communi Coef. UE6.3	Comp.4 Mkg digital Coef. UE6.4	Comp.5 Ebusiness et entrepre. Coef. UE6.5	
RESSOURCES													
Stratégie d'entreprise - 2			5	12			17		2				
Négocié dans des contextes spécifiques - 2			5	10	2		17		2				
Sous total Ressources communes - TC			10	22	2	0	34						
MDEE	Trafic management - analyse d'audience			4	14	2	20	MDEE			4		
MDEE	Formalisation et sécurisation d'un business model			5	10		15	MDEE				4	
Sous total Ressources spécifiques - TC MDEE			9	24	2	0	35						
Sous-total ressources			19	46	4	0	69		2	2	0	4	
SITUATION D'APPRENTISSAGE ET D'ÉVALUATION (SAÉ)													
PORTFOLIO : Démarche portfolio			0	11	1	65	12		2	2		2	
Sous total SAÉ communes - TC			0	11	1	65	12						
MDEE	Stage MDEE			4	16		60	20	MDEE	1	1	4	
Sous total SAÉ spécifiques - TC MDEE			4	16	0	60	20						
Sous-total SAÉ			4	27	1	125	32		3	3	0	6	
Semestre 6 Total			heures étu.	23	73	5	125	101	coeff S6	5	5	0	10
				Total S6 encadré + PT		226	ECTS S6	5	5	0	10		
							Total ECTS S6		30				

Assiduité : En cas d'absences injustifiées, la mention ABI (Absence Injustifiée) sera portée sur le relevé de notes à l'élément concerné. Le calcul entraîne la défaillance (DEF) à l'élément et à l'UE.

Document de travail

CONSEIL DE L'IUT DE TOURS

Séance du 3 JUIN 2025

Délibération n° 2025 – 5

Le Conseil de l'IUT de Tours s'est réuni le 3 juin 2025 en séance plénière, sur convocation du Directeur de l'IUT

Vu le code de l'éducation, notamment les articles L. 713-9 et D. 713-1 à D. 713-4,
Vu les statuts de l'IUT de Tours, notamment le titre III

Point de l'ordre du jour :

Modifications de maquettes et M3C 2025-2026

Proposition de décision soumise au conseil :

Des demandes de modifications de maquettes sont présentées concernant les départements TC, Info-Com, GEA et GEII. Les modifications portent sur :

- BUT TC : ajustement de coefficients de manière à minimiser les déséquilibres ressources SAE en respectant les
- BUT InfoCom parcours INO : mise à jour des maquettes apprentissage qui n'ont pas de projet tuteuré
- BUT GEA : rééquilibrage des coefficients entre Ressources et SAE et modification de CM, TD, TP à coût constant sur plusieurs ressources
- BUT GEII : ajout d'un paragraphe précisant l'incidence chiffrée des absences injustifiées.

Après en avoir délibéré, le Conseil de l'IUT de Tours approuve les demandes présentées

Nombre de membres constituant le Conseil	: 34
Quorum	: 17
Nombre de membres participant à la délibération	: 21
Abstentions	: 0
Votes exprimés	: 21
Pour	: 21
Contre	: 0

Pièces jointes : Modifications de maquettes

Fait à Tours, le 6 juin 2025



Le Directeur,

Jean-Charles LE BUNETEL

BUT GEA

En BUT3, les coefficients affectés aux ressources et SAé doivent être dans la proportion de 40%/60%. Mais l'arrêté présentant les BUT du 15 avril 2022 autorise à ce que cette proportion s'effectue sur l'année et non pas sur le semestre. Pour réévaluer les ressources du semestre 5, les coefficients attribués sont portés à 60% contre 40% pour les SAé pour chaque parcours ; en contre partie, ceux des ressources du semestre 6 sont portés à 20% contre 80% pour les SAé. Le rapport moyen annuel reste bien à 40%/60%.

En BUT1, BUT2 et BUT3, quelques modifications ont été apportées à coûts constants sur les répartitions entre CM ; TD et TP.

Les modifications sont surlignées en jaune dans les maquettes.

Toutes ces modifications ont été présentées et adoptées à l'unanimité par le conseil de perfectionnement du 11 décembre 2024.

BUT Gestion des entreprises et des administrations - 2° année

Parcours Gestion comptable, fiscale et financière en apprentissage (GCFF APP)

MAQUETTE POUR 1/09/2025 OUVERTURE PARCOURS GC2F 2 EN APPRENTISSAGE		BUT GEA parcours GCFF - Tours Heures étudiant					BUT GEA parcours GCFF - Tours UE - Coefficients - ECTS						
SEMESTRE 3		CM	TD	TP	PT	Total encadré		Comp. 1 Analyser Coef. UE3.1	Comp. 2 Décider Coef. UE3.2	Comp. 3 Piloter Coef. UE3.3	Comp.4 Produire Coef. UE3.4	Comp.5 Evaluer Coef. UE3.5	
RESSOURCES													
	Environnement économique	6	4			10		3					
	Environnement juridique	15	15			30		8					
	Management d'activités	6	4			10		3					
	Fiscalité	3	7			10			2				
	Traitement numérique des données	3	21	6		30			6				
	Contrôle de gestion		16			16			3				
	Finance		14			14			3				
	Expression/communication et culture générale dans Culture communicationnelle et informationnelle		12	6		18				7			
	Anglais appliqué aux affaires dans Culture communicationnelle et informationnelle		10	8		18				7			
	Projet Personnel et Professionnel		7			7		3	2	3	4	4	
	Sous total Ressources communes - GEA APP	33	110	20	0	163							
GCFF	Fiscalité : Imposition du résultat des entreprises relevant de l'IR ...		22			22	GCFF				8		
GCFF	Comptabilité : Techniques de base de comptabilité approfondie ...		32	8		40	GCFF				13		
GCFF	Finance : Diagnostic financier approfondi et prévision du BFRE		14			14	GCFF					21	
	Sous total Ressourcess spécifiques - GEA GCFF	0	68	8	0	76							
Sous-total ressources		33	178	28	0	239		17	16	17	25	25	
SITUATION D'APPRENTISSAGE ET D'EVALUATION (SAÉ)													
	Contribuer au développement ou à la création d'une organisation		23	0		45	23	9	8	9			
	PORTFOLIO : Démarche portfolio	0	4			22,5	4	0	0	0	0	0	
	Sous total SAÉ communes - GEA	0	27	0		67,5	27						
GCFF	Établir le diagnostic financier d'une entreprise ...		22	0		45	22	8	8	8	25	25	
	Sous total SAÉ spécifiques - GEA GCFF	0	22	0		45	22						
Sous-total SAÉ		0	49	0		112,5	49	17	16	17	25	25	
Semestre 3 Total	heures étu.	33	227	28		112,5	288	Coeff S3	34	32	34	50	50
		Total S3 encadré + PT				400,5		ECTS S3	6	6	6	6	6
								Total ECTS S3					30
SEMESTRE 4													
		CM	TD	TP	PT	Total encadré		Comp. 1 Analyser Coef. UE4.1	Comp. 2 Décider Coef. UE4.2	Comp. 3 Piloter Coef. UE4.3	Comp.4 Produire Coef. UE4.4	Comp.5 Evaluer Coef. UE4.5	
RESSOURCES													
	Environnement économique international	7	5			12		13					
	Environnement juridique	8	8			16		18					
	Management d'activités	6	4			10		11					
	Traitement numérique des données	2	14	6		22			38				
	Expression/communication et culture générale dans Culture communicationnelle et informationnelle		11	6		17				21			
	Anglais appliqué aux affaires dans Culture communicationnelle et informationnelle		10	7		17				21			
	Projet Personnel et Professionnel		4			4		8	12	8	8	5	
	Sous total Ressources communes - GEA APP	23	56	19	0	98							
GCFF	Fiscalité : Imposition du résultat des entreprises soumises à l'IS		10			10	GCFF				15		
GCFF	Comptabilité : Techniques de base de comptabilité approfondie et de révision comptable		16			16	GCFF				27		
GCFF	Contrôle de gestion : Gestion budgétaire		6	4		10	GCFF					16	
GCFF	Finance : Politique de financement		12	6		18	GCFF					29	
	Sous total Ressourcess spécifiques - GEA GCFF	0	44	10	0	54							
Sous-total ressources		23	100	29	0	152		50	50	50	50	50	
SITUATION D'APPRENTISSAGE ET D'EVALUATION (SAÉ)													
	Participer ... à la création ou au développement d'une organisation		20	0		26	20	14	14	14			
	PORTFOLIO : Démarche portfolio		3	1		15	4	16	16	16	16	16	
	Sous total SAÉ communes - GEA	0	23	1		41	24						
GCFF	Analyser la fiabilité d'un projet de reprise d'entreprise		15	0		26	15	6	6	6	16	16	
GCFF	Stage GC2F		0			0	GCFF	14	14	14	18	18	
	Sous total SAÉ spécifiques - GEA GCFF	0	15	0		26	15						
Sous-total SAÉ		0	38	1		67	39	50	50	50	50	50	
Semestre 4 Total	heures étu.	23	138	30		67	191	coeff S4	100	100	100	100	100
		Total S4 encadré + PT				258		ECTS S4	6	6	6	6	6
								Total ECTS S4					30
BUT2 GEA GCFF Total	Heures étu.	56	365	58		179,5	479	Coeff BUT2	134	132	134	150	150
		Total BUT 2 encadré + PT				658,5		ECTS BUT2	12	12	12	12	12
		dont TP/SAE/Projet :		324,5 (49%)		Total ECTS BUT2 GEA GCFF							60

Assiduité : 0,25 points de pénalité sur chaque UE par demi-journée d'absence injustifiée.

Au-delà de 5 demies-journées d'absence injustifiées la mention ABI (Absence Injustifiée) sera portée sur le relevé de notes à l'élément concerné.

Le calcul entraîne la défaillance (DEF) à l'élément et à l'UE.

(*) En apprentissage, les périodes en entreprise se substituent au stage

BUT Génie Electrique et Informatique Industrielle - 1° année

BUT GEII Tours
Heures étudiant

BUT GEII Tours
UE - Coefficients - ECTS

SEMESTRE 1		CM	TD	TP	PT	Total encadré		Comp. 1 Concevoir Coef. UE1.1	Comp. 2 Vérifier Coef. UE1.2	
RESSOURCES										
Anglais			15	9	9	24		0,65	0,65	
Culture et Communication			10,5	13,5	9	24		0,65	0,65	
Vie de l'Entreprise : introduction à la gestion de projet		4,5	4,5			9		0,25	0,25	
Outils Mathématiques et Logiciels		9	36			45		0,9	0,9	
Projet Personnel et Professionnel			9	15	6	24		0,75	0,75	
Intégration à l'Université				3		3		0,25	0,25	
Automatisme		6	10,5	17,5		34		0,85	0,85	
Informatique		6		24,5	7	30,5		0,85	0,85	
Electronique		7,5	7,5	14		29		0,85	0,85	
Energie		6	7,5	17,5		31		0,85	0,85	
Etude, réalisation et métrologie (Phys Appl.)		4,5	3	35	10,5	42,5		0,85	0,85	
Bureautique				7,5		7,5		0,3	0,3	
Electricité		9	9	10,5		28,5		0,5	0,5	
Numérique		4,5	4,5	17,5		26,5		0,5	0,5	
Sous-total Ressources		57	117	184,5	41,5	358,5		9	9	
SITUATION D'APPRENTISSAGE ET D'ÉVALUATION (SAÉ)										
Concevoir la partie GEII d'un système				21	17	21		6		
Vérifier la partie GEII d'un système				21	17	21			6	
PORTFOLIO : Démarche portfolio				14	9	14		0	0	
Sous-total SAÉ				56	43	56		6	6	
Semestre 1 Total		heures étu.	57	117	240,5	84,5	414,5	Coeff S1	15	15
			Total S1 encadré + PT			499	ECTS S1	15	15	
							Total ECTS S1		30	
SEMESTRE 2		CM	TD	TP	PT	Total encadré		Comp. 1 Concevoir Coef. UE2.1	Comp. 2 Vérifier Coef. UE2.2	
Ressources transversales										
Anglais			15	10,5		25,5		0,6	0,6	
Culture et Communication			10,5	15		25,5		0,6	0,6	
Vie de l'Entreprise		7,5	7,5			15		0,25	0,25	
Outils Mathématiques et Logiciels		9	37,5			46,5		1	1	
Projet Personnel et Professionnel			3	12		15		0,5	0,5	
Automatisme		4,5	13,5	28	7	46		1	1	
Informatique embarquée		9	4,5	31,5	7	45		1	1	
Electronique		10,5	12	31,5		54		1	1	
Energie		10,5	13,5	21	7	52		1	1	
E&R Métrologie (Phys Appl.)		6	6	45	7	64		1,5	1,5	
Bureautique				7,5		7,5		0,25	0,25	
Sous-total Ressources		57	123	202	28	382		8,7	8,7	
SITUATION D'APPRENTISSAGE ET D'ÉVALUATION (SAÉ)										
Conception et vérification d'un prototype à partir d'un cahier des charges complet				33	65	33		4	4	
PORTFOLIO : Démarche portfolio				20	45	20		2	2	
Sous-total SAÉ		0	0	53	110	53		6	6	
Semestre 2 Total		Heures étu.	57	123	255	138	435	Coeff S2	14,7	14,7
			Total S1 encadré + PT			573	ECTS S2	15	15	
							Total ECTS S2		30	
BUT1 GEII Total		Heures étu.	114	240	495,5	222,5	849,5	Coeff BUT1	29,7	29,7
			Total BUT1 encadré + PT			1072		ECTS BUT1	30	30
			dont TP/SAE/Projet : 648,5 (60%)						Total ECTS BUT1 GEII	

Assiduité : 0,25 points de pénalité sur les 2 UE par demi-journée d'absence injustifiée.

En cas d'absences injustifiées, la mention ABI (Absence Injustifiée) sera portée sur le relevé de notes à l'élément concerné.

Le calcul entraîne la défaillance (DEF) à l'élément et à l'UE.

Nombre de semaines de stage : 0

Version de travail

BUT Génie Electrique et Informatique Industrielle - 2° année

Parcours Électronique et systèmes embarqués (ESE)

BUT GEII parcours ESE - Tours						BUT GEII parcours ESE - Tours								
Heures étudiant						UE - Coefficients - ECTS								
SEMESTRE 3							Comp. 1 Concevoir Coef. UE3.1	Comp. 2 Vérifier Coef. UE3.2	Comp. 3 Maintenir Coef. UE3.3	Comp. 4 Implanter Coef. UE3.4				
RESSOURCES														
Anglais			13,5	9		22,5		0,3	0,24	0,15	0,21			
Culture et Communication			13,5	9		22,5		0,3	0,24	0,15	0,21			
Vie de l'Entreprise : Environnement éco-socio-technolo			15			15		0,22	0,18	0,1	0,14			
Outils Mathématiques et Logiciels		9	19,5					0,34	0,27	0,17	0,24			
Projet Personnel et Professionnel			3	10,5				0,18	0,15	0,09	0,13			
Automatique		9	12	14				0,43	0,35	0,22	0,3			
Maintenance		6				6		0,08	0,06	0,04	0,06			
Généralités sur les réseaux et la cybersécurité		4,5	3	10,5		18		0,24	0,19	0,12	0,17			
Habilitation électrique			10,5	14		24,5		0,33	0,26	0,17	0,23			
Bureautique				6		6		0,08	0,06	0,04	0,06			
Sous total Ressources communes - GEII		28,5	90	73	0	191,5								
ESE	Informatique spécialisée			24,5	7			0,49	0,39	0,24	0,34			
ESE	Electronique spécialisée		15	21				0,54	0,44	0,27	0,37			
ESE	Electronique		10,5	14				0,38	0,3	0,19	0,27			
ESE	Banc de test			17,5	7			0,38	0,3	0,19	0,27			
ESE	CAO électronique CEM		9	28	11			0,71	0,57	0,36	0,5			
Sous total Ressources spécifiques - GEII ESE		0	34,5	105	25	139,5								
Sous-total Ressources		28,5	124,5	178	25	331		5	4	2,5	3,5			
SITUATION D'APPRENTISSAGE ET D'ÉVALUATION (SAÉ)														
PORTFOLIO : Démarche portfolio				7	30	7		0	0	0	0			
Sous total SAÉ communes - GEII		0	0	7	30	7								
ESE	Implantation d'une chaîne d'acquisition ou de restitution sur un système électronique			40	55	40	ESE	5			3,5			
ESE	Vérification et maintenance d'un système électronique et systèmes embarqués			9	14	9	ESE		4	2,5				
Sous total SAÉ spécifiques - GEII ESE		0	0	49	69	49								
Sous-total SAÉ		0	0	56	99	56		5	4	2,5	3,5			
Semestre 3 Total		heures étu.	28,5	124,5	234	124	387	Coeff S3	10	8	5	7		
			Total S3 encadré + PT			511		ECTS S3	10	8	5	7		
								Total ECTS S3				30		
SEMESTRE 4							Comp. 1 Concevoir Coef. UE4.1	Comp. 2 Vérifier Coef. UE4.2	Comp. 3 Maintenir Coef. UE4.3	Comp. 4 Implanter Coef. UE4.4				
RESSOURCES														
Anglais			13,5	6		19,5		0,62	0,5	0,31	0,44			
Culture et Communication			13,5	6		19,5		0,62	0,5	0,31	0,44			
Vie de l'Entreprise : Droit du travail, propriété industrie			4,5			4,5		0,17	0,13	0,09	0,11			
Outils Mathématiques et Logiciels		12	15			27		0,78	0,62	0,39	0,55			
Projet Personnel et Professionnel			3	6		9		0,31	0,25	0,15	0,21			
Sous total Ressources communes - GEII		12	49,5	18	0	79,5								
ESE	Electronique spécialisée		44	21	14	65	ESE	2,5	2	1,25	1,75			
Sous total Ressources spécifiques - GEII ESE		0	44	21	14	65								
Sous-total Ressources		12	93,5	39	14	144,5		5	4	2,5	3,5			
SITUATION D'APPRENTISSAGE ET D'ÉVALUATION (SAÉ)														
PORTFOLIO : Démarche portfolio				7	30	7		2	1,6	1	1,4			
Sous total SAÉ communes - GEII		0	0	7	30	7								
ESE	Mettre en oeuvre un système électronique communicant sans fil en intégrant un traitement numérique des données			17,5	40	17,5	ESE	1,5	1,2	0,75	1,05			
ESE	Stage ESE				15	0	ESE	1,5	1,2	0,75	1,05			
Sous total SAÉ spécifiques - GEII ESE		0	0	17,5	55	17,5								
Sous-total SAÉ		0	0	24,5	85	24,5		5	4	2,5	3,5			
Semestre 4 Total		Heures étu.	12	93,5	63,5	99	169	Coeff S4	10	8	5	7		
			Total S4 encadré + PT			268		ECTS S4	10	8	5	7		
								Total ECTS S4				30		
BUT2 GEII ESE Total		Heures étu.	40,5	218	297,5	223	556	Coeff BUT2	20	16	10	14		
			Total BUT2 encadré + PT			779		ECTS BUT2	20	16	10	14		
								Total ECTS BUT2 GEII ESE				60		
			dont TP/SAE/Projet :		481,5	(62%)								

Assiduité : 0,25 points de pénalité sur les 4 UE par demi-journée d'absence injustifiée.

En cas d'absences injustifiées, la mention ABI (Absence Injustifiée) sera portée sur le relevé de notes à l'élément concerné.

Le calcul entraîne la défaillance (DEF) à l'élément et à l'UE.

BUT Génie Electrique et Informatique Industrielle - 2° année

Parcours Électronique et systèmes embarqués en apprentissage (ESE APP)

BUT GEII parcours ESE APP - Tours						BUT GEII parcours ESE APP - Tours					
Heures étudiant						UE - Coefficients - ECTS					
SEMESTRE 3	CM	TD	TP	PT	Total encadré		Comp. 1 Concevoir Coef. UE3.1	Comp. 2 Vérifier Coef. UE3.2	Comp. 3 Maintenir Coef. UE3.3	Comp. 4 Implanter Coef. UE3.4	
RESSOURCES											
Anglais		13,5	9		22,5		0,3	0,24	0,15	0,21	
Culture et Communication		13,5	9		22,5		0,3	0,24	0,15	0,21	
Vie de l'Entreprise : Environnement éco-socio-technolo		15			15		0,22	0,18	0,1	0,14	
Outils Mathématiques et Logiciels	9	19,5					0,34	0,27	0,17	0,24	
Projet Personnel et Professionnel		3	10,5				0,18	0,15	0,09	0,13	
Automatique	9	12	14				0,43	0,35	0,22	0,3	
Maintenance	6				6		0,08	0,06	0,04	0,06	
Généralités sur les réseaux et la cybersécurité	4,5	3	10,5		18		0,24	0,19	0,12	0,17	
Habilitation électrique		10,5	14		24,5		0,33	0,26	0,17	0,23	
Bureautique			6		6		0,08	0,06	0,04	0,06	
Sous total Ressources communes - GEII	28,5	90	73	0	191,5						
ESE Informatique spécialisée			24,5	7			0,49	0,39	0,24	0,34	
ESE Electronique spécialisée		15	21				0,54	0,44	0,27	0,37	
ESE Electronique		10,5	14				0,38	0,3	0,19	0,27	
ESE Banc de test			17,5	7			0,38	0,3	0,19	0,27	
ESE CAO électronique CEM		9	28	11			0,71	0,57	0,36	0,5	
Sous total Ressources spécifiques - GEII ESE	0	34,5	105	25	139,5						
Sous-total Ressources	28,5	124,5	178	25	331		5	4	2,5	3,5	
SITUATION D'APPRENTISSAGE ET D'ÉVALUATION (SAÉ)											
PORTFOLIO : Démarche portfolio			7	20	7		0	0	0	0	
Sous total SAÉ communes - GEII	0	0	7	20	7						
ESE SAÉ 1 en entreprise			12	2	12	ESE	5			3,5	
ESE SAÉ 2 en entreprise			8	2	8	ESE		4	2,5		
Sous total SAÉ spécifiques - GEII ESE	0	0	20	4	20						
Sous-total SAÉ	0	0	27	24	27		5	4	2,5	3,5	
Semestre 3 Total	heures étu.	28,5	124,5	205	49	358	Coeff S3	10	8	5	7
		Total S3 encadré + PT			407		ECTS S3	10	8	5	7
							Total ECTS S3			30	
SEMESTRE 4	CM	TD	TP	PT	Total encadré		Comp. 1 Concevoir Coef. UE4.1	Comp. 2 Vérifier Coef. UE4.2	Comp. 3 Maintenir Coef. UE4.3	Comp. 4 Implanter Coef. UE4.4	
RESSOURCES											
Anglais		13,5	6		19,5		0,62	0,5	0,31	0,44	
Culture et Communication		13,5	6		19,5		0,62	0,5	0,31	0,44	
Vie de l'Entreprise : Droit du travail, propriété industrielle, économie numérique, protection des		4,5			4,5		0,17	0,13	0,09	0,11	
Outils Mathématiques et Logiciels	12	15			27		0,78	0,62	0,39	0,55	
Projet Personnel et Professionnel		3	6		9		0,31	0,25	0,15	0,21	
Sous total Ressources communes - GEII	12	49,5	18	0	79,5						
ESE Electronique spécialisée		44	21	14	65	ESE	2,5	2	1,25	1,75	
Sous total Ressources spécifiques - GEII ESE	0	44	21	14	65						
Sous-total Ressources	12	93,5	39	14	144,5		5	4	2,5	3,5	
SITUATION D'APPRENTISSAGE ET D'ÉVALUATION (SAÉ)											
PORTFOLIO : Démarche portfolio			7	20	7		2	1,6	1	1,4	
Sous total SAÉ communes - GEII	0	0	7	20	7						
ESE Mettre en oeuvre un système électronique communicant sans fil en intégrant un traitement numérique des données			17,5	10	17,5	ESE	1,5	1,2	0,75	1,05	
ESE Stage (*)				4	0	ESE	1,5	1,2	0,75	1,05	
Sous total SAÉ spécifiques - GEII ESE	0	0	17,5	14	17,5						
Sous-total SAÉ	0	0	24,5	34	24,5		5	4	2,5	3,5	
Semestre 4 Total	Heures étu.	12	93,5	63,5	48	169	Coeff S4	10	8	5	7
		Total S4 encadré + PT			217		ECTS S4	10	8	5	7
							Total ECTS S4			30	
BUT2 GEII ESE APP Total	Heures étu.	40,5	218	268,5	97	527	Coeff BUT2	20	16	10	14
		Total BUT2 encadré + PT			624		ECTS BUT2	20	16	10	14
		dont TP/SAE/Projet :			326,5	(52%)	Total ECTS BUT2 GEII ESE APP			60	
Assiduité : 0,25 points de pénalité sur les 4 UE par demi-journée d'absence injustifiée.											
En cas d'absences injustifiées, la mention ABI (Absence Injustifiée) sera portée sur le relevé de notes à l'élément concerné.											
Le calcul entraîne la défaillance (DEF) à l'élément et à l'UE.											

BUT Génie Electrique et Informatique Industrielle - 2° année

Parcours Electricité et maîtrise de l'énergie (EME)

BUT GEII parcours EME - Tours						BUT GEII parcours EME - Tours					
Heures étudiant						UE - Coefficients - ECTS					
SEMESTRE 3	CM	TD	TP	PT	Total encadré		Comp. 1 Concevoir Coef. UE3.1	Comp. 2 Vérifier Coef. UE3.2	Comp. 3 Maintenir Coef. UE3.3	Comp. 4 Installer Coef. UE3.4	
RESSOURCES											
Anglais		13,5	9		22,5		0,3	0,24	0,15	0,21	
Culture et Communication		13,5	9		22,5		0,3	0,24	0,15	0,21	
Vie de l'Entreprise : Environnement éco-socio-technologique de l'entreprise ...		15			15		0,22	0,18	0,1	0,14	
Outils Mathématiques et Logiciels	9	19,5			28,5		0,34	0,27	0,17	0,24	
Projet Personnel et Professionnel		3	10,5		13,5		0,18	0,15	0,09	0,13	
Automatique	9	12	14		35		0,43	0,35	0,22	0,3	
Maintenance	6						0,08	0,06	0,04	0,06	
Généralités sur les réseaux et la cybersécurité	4,5	3	10,5				0,24	0,19	0,12	0,17	
Habilitation électrique		10,5	14				0,33	0,26	0,17	0,23	
Bureautique			6				0,08	0,06	0,04	0,06	
Sous total Ressources communes - GEII	28,5	90	73	0	191,5						
EME Physique Appliquée : Complément Mécanique	3	6			9	EME	0,12	0,09	0,06	0,08	
EME Réseaux spécialisés	3	3	10,5	7		EME	0,31	0,25	0,15	0,22	
EME Supervision/ Télégestion (en smart building)						EME	X	X	X	X	
EME Energie spécialisée		21	21			EME	0,55	0,44	0,28	0,38	
EME SmartBuilding		10,5	10,5		21	EME	0,27	0,22	0,13	0,2	
EME Ener3		22,5	28		50,5	EME	0,66	0,53	0,33	0,46	
EME Eolien	6	12				EME	0,25	0,19	0,12	0,16	
EME Electronique		9	10,5	7		EME	0,34	0,28	0,18	0,25	
Sous total Ressources spécifiques - GEII EME	12	84	80,5	14	176,5						
Sous-total Ressources	40,5	174,0	153,5	14	368,0		5	4	2,5	3,5	
SITUATION D'APPRENTISSAGE ET D'ÉVALUATION (SAÉ)											
PORTFOLIO : Démarche portfolio			7	30	7		0	0	0	0	
Sous total SAÉ communes - GEII	0	0	7	30	7						
EME Dimensionnement et mise en service de la partie puissance et commande d'un système de conversion			40	66	40	EME	5			3,5	
EME Vérification et maintenance de la partie puissance et commande d'un système de conversion de l'énergie			9	14	9	EME		4	2,5		
Sous total SAÉ spécifiques - GEII EME	0	0	49	80	49						
Sous-total SAÉ	0	0	56	110	56		5	4	2,5	3,5	
Semestre 3 Total	heures étu.	40,5	174	209,5	124	424	Coeff S3	10	8	5	7
		Total S3 encadré + PT			548		ECTS S3	10	8	5	7
							Total ECTS S3			30	
SEMESTRE 4											
CM	TD	TP	PT	Total encadré		Comp. 1 Concevoir Coef. UE4.1	Comp. 2 Vérifier Coef. UE4.2	Comp. 3 Maintenir Coef. UE4.3	Comp. 4 Installer Coef. UE4.4		
RESSOURCES											
Anglais		13,5	6		19,5		0,62	0,5	0,31	0,44	
Culture et Communication		13,5	6		19,5		0,62	0,5	0,31	0,44	
Vie de l'Entreprise : Droit du travail, propriété industrielle, économie numérique, protection des		4,5			4,5		0,17	0,13	0,09	0,11	
Outils Mathématiques et Logiciels	12	15			27		0,78	0,62	0,39	0,55	
Projet Personnel et Professionnel		3	6		9		0,31	0,25	0,15	0,21	
Sous total Ressources communes - GEII	12	49,5	18	0	79,5						
EME Energie spécialisée		12	45,5		57,5	EME	2,5	2	1,25	1,75	
Sous total Ressources spécifiques - GEII EME	0	12	45,5	0	57,5						
Sous-total Ressources	12	61,5	63,5	0	137		5	4	2,5	3,5	
SITUATION D'APPRENTISSAGE ET D'ÉVALUATION (SAÉ)											
PORTFOLIO : Démarche portfolio			7	30	7		2	1,6	1	1,4	
Sous total SAÉ communes - GEII	0	0	7	30	7						
EME dimensionnement d'un système de production, de stockage ou de distribution de l'énergie électrique			9,5	30	9,5	EME	1,5			1,05	
EME vérification et maintenance d'un système production, de stockage ou de distribution de l'énergie électrique			8	24	8	EME		1,2	0,75		
EME Stage EME				15	0	EME	1,5	1,2	0,75	1,05	
Sous total SAÉ spécifiques - GEII EME	0	0	17,5	69	17,5						
Sous-total SAÉ	0	0	24,5	99	24,5		5	4	2,5	3,5	
Semestre 4 Total	Heures étu.	12	61,5	88	99	161,5	Coeff S4	10	8	5	7
		Total S4 encadré + PT			260,5		ECTS S4	10	8	5	7
							Total ECTS S4			30	
BUT2 GB EME Total	Heures étu.	52,5	235,5	297,5	223	585,5	Coeff BUT2	20	16	10	14
		Total BUT2 encadré + PT			808,5		ECTS BUT2	20	16	10	14
		dont TP/SAE/Projet :			506,5	(63%)	Total ECTS BUT2 GEII EME			60	

Assiduité : 0,25 points de pénalité sur les 4 UE par demi-journée d'absence injustifiée.
En cas d'absences injustifiées, la mention ABI (Absence Injustifiée) sera portée sur le relevé de notes à l'élément concerné.
Le calcul entraîne la défaillance (DEF) à l'élément et à l'UE.

BUT Génie Electrique et Informatique Industrielle - 2° année

Parcours Electricité et maîtrise de l'énergie en apprentissage (EME APP)

BUT GEII parcours EME APP - Tours						BUT GEII parcours EME APP - Tours					
Heures étudiant						UE - Coefficients - ECTS					
SEMESTRE 3	CM	TD	TP	PT	Total encadré		Comp. 1 Concevoir Coef. UE3.1	Comp. 2 Vérifier Coef. UE3.2	Comp. 3 Maintenir Coef. UE3.3	Comp. 4 Installer Coef. UE3.4	
RESSOURCES											
Anglais		13,5	9		22,5		0,3	0,24	0,15	0,21	
Culture et Communication		13,5	9		22,5		0,3	0,24	0,15	0,21	
Vie de l'Entreprise : Environnement éco-socio-technologique de l'entreprise ...		15			15		0,22	0,18	0,1	0,14	
Outils Mathématiques et Logiciels	9	19,5			28,5		0,34	0,27	0,17	0,24	
Projet Personnel et Professionnel		3	10,5		13,5		0,18	0,15	0,09	0,13	
Automatique	9	12	14		35		0,43	0,35	0,22	0,3	
Maintenance	6						0,08	0,06	0,04	0,06	
Généralités sur les réseaux et la cybersécurité	4,5	3	10,5				0,24	0,19	0,12	0,17	
Habilitation électrique		10,5	14				0,33	0,26	0,17	0,23	
Bureautique			6				0,08	0,06	0,04	0,06	
Sous total Ressources communes - GEII	28,5	90	73	0	191,5						
EME Physique Appliquée : Complément Mécanique	3	6			9	EME	0,12	0,09	0,06	0,08	
EME Réseaux spécialisés	3	3	10,5	7		EME	0,31	0,25	0,15	0,22	
EME Supervision/ Télégestion						EME	X	X	X	X	
EME Energie spécialisée		21	21			EME	0,55	0,44	0,28	0,38	
EME SmartBuilding		10,5	10,5		21	EME	0,27	0,22	0,13	0,2	
EME Ener3		22,5	28		50,5	EME	0,66	0,53	0,33	0,46	
EME Eolien	6	12				EME	0,25	0,19	0,12	0,16	
EME Electronique		9	10,5	7		EME	0,34	0,28	0,18	0,25	
Sous total Ressources spécifiques - GEII EME	12	84	80,5	14	176,5						
Sous-total Ressources	40,5	174,0	153,5	14	368,0		5	4	2,5	3,5	
SITUATION D'APPRENTISSAGE ET D'ÉVALUATION (SAÉ)											
PORTFOLIO : Démarche portfolio			7	20	7		0	0	0	0	
Sous total SAÉ communes - GEII	0	0	7	20	7						
EME SAÉ 1 en entreprise			12	2	12	EME	5			3,5	
EME SAÉ 2 en entreprise			8	2	8	EME		4	2,5		
Sous total SAÉ spécifiques - GEII EME	0	0	20	4	20						
Sous-total SAÉ	0	0	27	24	27		5	4	2,5	3,5	
Semestre 3 Total	heures étu.	40,5	174	180,5	38	395	Coeff S3	10	8	5	7
		Total S3 encadré + PT			433		ECTS S3	10	8	5	7
							Total ECTS S3				30
SEMESTRE 4											
SEMESTRE 4	CM	TD	TP	PT	Total encadré		Comp. 1 Concevoir Coef. UE4.1	Comp. 2 Vérifier Coef. UE4.2	Comp. 3 Maintenir Coef. UE4.3	Comp. 4 Installer Coef. UE4.4	
RESSOURCES											
Anglais		13,5	6		19,5		0,62	0,5	0,31	0,44	
Culture et Communication		13,5	6		19,5		0,62	0,5	0,31	0,44	
Vie de l'Entreprise : Droit du travail, propriété industrielle, économie numérique, protection des		4,5			4,5		0,17	0,13	0,09	0,11	
Outils Mathématiques et Logiciels	12	15			27		0,78	0,62	0,39	0,55	
Projet Personnel et Professionnel		3	6		9		0,31	0,25	0,15	0,21	
Sous total Ressources communes - GEII	12	49,5	18	0	79,5						
EME Energie spécialisée		12	45,5		57,5	EME	2,5	2	1,25	1,75	
Sous total Ressources spécifiques - GEII EME	0	12	45,5	0	57,5						
Sous-total Ressources	12	61,5	63,5	0	137		5	4	2,5	3,5	
SITUATION D'APPRENTISSAGE ET D'ÉVALUATION (SAÉ)											
PORTFOLIO : Démarche portfolio			7	20	7		2	1,6	1	1,4	
Sous total SAÉ communes - GEII	0	0	7	20	7						
EME dimensionnement d'un système de production, de stockage ou de distribution de l'énergie électrique			9,5	12	9,5	EME	1,5			1,05	
EME vérification et maintenance d'un système production, de stockage ou de distribution de l'énergie électrique			8	12	8	EME		1,2	0,75		
EME Période entreprise				2	0	EME	1,5	1,2	0,75	1,05	
Sous total SAÉ spécifiques - GEII EME	0	0	17,5	26	17,5						
Sous-total SAÉ	0	0	24,5	46	24,5		5	4	2,5	3,5	
Semestre 4 Total	Heures étu.	12	61,5	88	46	161,5	Coeff S4	10	8	5	7
		Total S4 encadré + PT			207,5		ECTS S4	10	8	5	7
							Total ECTS S4				30
BUT2 GB EME APP Total											
BUT2 GB EME APP Total	Heures étu.	52,5	235,5	268,5	84	556,5	Coeff BUT2	20	16	10	14
		Total BUT2 encadré + PT			640,5		ECTS BUT2	20	16	10	14
		dont TP/SAE/Projet :			338,5	(53%)	Total ECTS BUT2 GEII EME APP				60

Assiduité : 0,25 points de pénalité sur les 4 UE par demi-journée d'absence injustifiée.
En cas d'absences injustifiées, la mention ABI (Absence injustifiée) sera portée sur le relevé de notes à l'élément concerné.
Le calcul entraîne la défaillance (DEF) à l'élément et à l'UE.

(*) En apprentissage, les périodes en entreprise se substituent au stage

BUT Génie Electrique et Informatique Industrielle - 2° année

Parcours Automatismes et informatique industrielle (AII)

BUT GEII parcours AII - Tours						BUT GEII parcours AII - Tours						
Heures étudiant						UE - Coefficients - ECTS						
SEMESTRE 3		CM	TD	TP	PT	Total encadré		Comp. 1 Concevoir Coef. UE3.1	Comp. 2 Vérifier Coef. UE3.2	Comp. 3 Maintenir Coef. UE3.3	Comp. 4 Intégrer Coef. UE3.4	
RESSOURCES												
Anglais			13,5	9		22,5		0,3	0,24	0,15	0,21	
Culture et Communication			13,5	9		22,5		0,3	0,24	0,15	0,21	
Vie de l'Entreprise : Environnement éco-socio-technologique			15			15		0,22	0,18	0,1	0,14	
Outils Mathématiques et Logiciels		9	19,5			28,5		0,34	0,27	0,17	0,24	
Projet Personnel et Professionnel			3	10,5		13,5		0,18	0,15	0,09	0,13	
Automatique		9	12	14				0,43	0,35	0,22	0,3	
Maintenance		6				6		0,08	0,06	0,04	0,06	
Généralités sur les réseaux et la cybersécurité		4,5	3	10,5		18		0,24	0,19	0,12	0,17	
Habilitation électrique			10,5	14		24,5		0,33	0,26	0,17	0,23	
Bureautique				6		6		0,08	0,06	0,04	0,06	
Sous total Ressources communes - GEII		28,5	90	73	0	191,5						
AII	Physique Appliquée : Complément Mécanique	3	6			9	AII	0,12	0,1	0,06	0,08	
AII	Réseaux spécialisés	3	3	10,5	7		AII	0,31	0,25	0,15	0,22	
AII	Supervision / Télégestion		4,5	14	7		AII	0,34	0,27	0,17	0,24	
AII	Automatisme spécialisé		10,5	14	7		AII	0,42	0,33	0,21	0,29	
AII	Info3_Excel		4,5	14	7	18,5	AII	0,34	0,28	0,18	0,24	
AII	Electronique3		9	14	7	23	AII	0,4	0,32	0,2	0,28	
AII	Energie3		18	24,5		42,5	AII	0,57	0,45	0,28	0,4	
Sous total Ressources spécifiques - GEII AII		6	55,5	91	35	152,5						
Sous-total Ressources		34,5	145,5	164	35	344,0		5	4	2,5	3,5	
SITUATION D'APPRENTISSAGE ET D'ÉVALUATION (SAÉ)												
PORTFOLIO : Démarche portfolio				7	30	7		0	0	0	0	
Sous total SAÉ communes - GEII		0	0	7	30	7						
AII	Intégration et programmation d'un système automatisé dans le mode de fonctionnement normal			40	45	40	AII	5			3,5	
AII	Vérification et maintenance d'un système automatisé			9	14	9	AII		4	2,5		
Sous total SAÉ spécifiques - GEII AII		0	0	49	59	49						
Sous-total SAÉ		0	0	56	89	56		5	4	2,5	3,5	
Semestre 3 Total		heures étu.	34,5	145,5	220	124	400	Coeff S3	10	8	5	7
			Total S3 encadré + PT			524		ECTS S3	10	8	5	7
								Total ECTS S3			30	
SEMESTRE 4		CM	TD	TP	PT	Total encadré		Comp. 1 Concevoir Coef. UE4.1	Comp. 2 Vérifier Coef. UE4.2	Comp. 3 Maintenir Coef. UE4.3	Comp. 4 Intégrer Coef. UE4.4	
RESSOURCES												
Anglais			13,5	6		19,5		0,62	0,5	0,31	0,44	
Culture et Communication			13,5	6		19,5		0,62	0,5	0,31	0,44	
Vie de l'Entreprise : Droit du travail, propriété industrielle, économie numérique, protection des			4,5			4,5		0,17	0,13	0,09	0,11	
Outils Mathématiques et Logiciels		12	15			27		0,78	0,62	0,39	0,55	
Projet Personnel et Professionnel			3	6		9		0,31	0,25	0,15	0,21	
Sous total Ressources communes - GEII		12	49,5	18	0	79,5						
AII	Automatisme spécialisé		10,5	21			AII	1,1	0,88	0,55	0,77	
AII	Robotique		10,5	21	7	31,5	AII	1,4	1,12	0,7	0,98	
Sous total Ressources spécifiques - GEII AII		0	21	42	7	63						
Sous-total Ressources		12	70,5	60	7	142,5		5	4	2,5	3,5	
SITUATION D'APPRENTISSAGE ET D'ÉVALUATION (SAÉ)												
PORTFOLIO : Démarche portfolio				7	30	7		2	1,6	1	1,4	
Sous total SAÉ communes - GEII		0	0	7	30	7						
AII	Amélioration d'un système automatisé : intégration d'une IHM et gestion des modes de marche et d'arrêt			17,5	47	17,5	AII	1,5	1,2	0,75	1,05	
AII	Stage AII				15	0	AII	1,5	1,2	0,75	1,05	
Sous total SAÉ spécifiques - GEII AII		0	0	17,5	62	17,5						
Sous-total SAÉ		0	0	24,5	92	24,5		5	4	2,5	3,5	
Semestre 4 Total		Heures étu.	12	70,5	84,5	99	167	Coeff S4	10	8	5	7
			Total S4 encadré + PT			266		ECTS S4	10	8	5	7
								Totale ECTS S4			30	
BUT2 GEII AII Total		Heures étu.	46,5	216	304,5	223	567	Coeff BUT2	20	16	10	14
			Total BUT2 encadré + PT			790		ECTS BUT2	20	16	10	14
			dont TP/SAE/Projet :			485,5	(61%)	Total BUT2 GEII AII			60	

Assiduité : 0,25 points de pénalité sur les 4 UE par demi-journée d'absence injustifiée.

En cas d'absences injustifiées, la mention ABI (Absence Injustifiée) sera portée sur le relevé de notes à l'élément concerné.

Le calcul entraîne la défaillance (DEF) à l'élément et à l'UE.

BUT Génie Electrique et Informatique Industrielle - 2° année

Parcours Automatisation et informatique industrielle en apprentissage (AII APP)

BUT GEII parcours AII APP - Tours						BUT GEII parcours AII APP - Tours						
Heures étudiant						UE - Coefficients - ECTS						
SEMESTRE 3		CM	TD	TP	PT	Total encadré		Comp. 1 Concevoir Coef. UE3.1	Comp. 2 Vérifier Coef. UE3.2	Comp. 3 Maintenir Coef. UE3.3	Comp. 4 Intégrer Coef. UE3.4	
RESSOURCES												
Anglais			13,5	9		22,5		0,3	0,24	0,15	0,21	
Culture et Communication			13,5	9		22,5		0,3	0,24	0,15	0,21	
Vie de l'Entreprise : Environnement éco-socio-technologique			15			15		0,22	0,18	0,1	0,14	
Outils Mathématiques et Logiciels		9	19,5			28,5		0,34	0,27	0,17	0,24	
Projet Personnel et Professionnel			3	10,5		13,5		0,18	0,15	0,09	0,13	
Automatique		9	12	14				0,43	0,35	0,22	0,3	
Maintenance		6				6		0,08	0,06	0,04	0,06	
Généralités sur les réseaux et la cybersécurité		4,5	3	10,5		18		0,24	0,19	0,12	0,17	
Habilitation électrique			10,5	14		24,5		0,33	0,26	0,17	0,23	
Bureautique				6		6		0,08	0,06	0,04	0,06	
Sous total Ressources communes - GEII		28,5	90	73	0	191,5						
AII	Physique Appliquée : Complément Mécanique	3	6			9	AII	0,12	0,1	0,06	0,08	
AII	Réseaux spécialisés	3	3	10,5	7		AII	0,31	0,25	0,15	0,22	
AII	Supervision / Télégestion		4,5	14	7		AII	0,34	0,27	0,17	0,24	
AII	Automatisme spécialisé		10,5	14	7		AII	0,42	0,33	0,21	0,29	
AII	Info3_Excel		4,5	14	7	18,5	AII	0,34	0,28	0,18	0,24	
AII	Electronique3		9	14	7	23	AII	0,4	0,32	0,2	0,28	
AII	Energie3		18	24,5		42,5	AII	0,57	0,45	0,28	0,4	
Sous total Ressources spécifiques - GEII AII		6	55,5	91	35	152,5						
Sous-total Ressources		34,5	145,5	164	35	344,0		5	4	2,5	3,5	
SITUATION D'APPRENTISSAGE ET D'ÉVALUATION (SAÉ)												
PORTFOLIO : Démarche portfolio				7	20	7		0	0	0	0	
Sous total SAÉ communes - GEII		0	0	7	20	7						
AII	SAÉ 1 en entreprise			12	2	12	AII	5			3,5	
AII	SAÉ 2 en entreprise			8	2	8	AII		4	2,5		
Sous total SAÉ spécifiques - GEII AII		0	0	20	4	20						
Sous-total SAÉ		0	0	27	24	27		5	4	2,5	3,5	
Semestre 3 Total		heures étu.	34,5	145,5	191	59	371	Coeff S3	10	8	5	7
			Total S3 encadré + PT			430	ECTS S3	10	8	5	7	
							Total ECTS S3			30		
SEMESTRE 4		CM	TD	TP	PT	Total encadré		Comp. 1 Concevoir Coef. UE4.1	Comp. 2 Vérifier Coef. UE4.2	Comp. 3 Maintenir Coef. UE4.3	Comp. 4 Intégrer Coef. UE4.4	
RESSOURCES												
Anglais			13,5	6		19,5		0,62	0,5	0,31	0,44	
Culture et Communication			13,5	6		19,5		0,62	0,5	0,31	0,44	
Vie de l'Entreprise : Droit du travail, propriété industrielle, économie numérique, protection des			4,5			4,5		0,17	0,13	0,09	0,11	
Outils Mathématiques et Logiciels		12	15			27		0,78	0,62	0,39	0,55	
Projet Personnel et Professionnel			3	6		9		0,31	0,25	0,15	0,21	
Sous total Ressources communes - GEII		12	49,5	18	0	79,5						
AII	Automatisme spécialisé		10,5	21			AII	1,1	0,88	0,55	0,77	
AII	Robotique		10,5	21	7	31,5	AII	1,4	1,12	0,7	0,98	
Sous total Ressources spécifiques - GEII AII		0	21	42	7	63						
Sous-total Ressources		12	70,5	60	7	142,5		5	4	2,5	3,5	
SITUATION D'APPRENTISSAGE ET D'ÉVALUATION (SAÉ)												
PORTFOLIO : Démarche portfolio				7	20	7		2	1,6	1	1,4	
Sous total SAÉ communes - GEII		0	0	7	20	7						
AII	Amélioration d'un système automatisé : intégration d'une IHM et gestion des modes de marche et d'arrêt			17,5	8	17,5	AII	1,5	1,2	0,75	1,05	
AII	Période entreprise				2	0	AII	1,5	1,2	0,75	1,05	
Sous total SAÉ spécifiques - GEII AII		0	0	17,5	10	17,5						
Sous-total SAÉ		0	0	24,5	30	24,5		5	4	2,5	3,5	
Semestre 4 Total		Heures étu.	12	70,5	84,5	37	167	Coeff S4	10	8	5	7
			Total S4 encadré + PT			204	ECTS S4	10	8	5	7	
							Totale ECTS S4			30		
BUT2 GEII AII APP Total		Heures étu.	46,5	216	275,5	96	538	Coeff BUT2	20	16	10	14
			Total BUT2 encadré + PT			634	ECTS BUT2	20	16	10	14	
							dont TP/SAE/Projet : 329,5 (52%)			Total BUT2 GEII AII APP 60		

Assiduité : 0,25 points de pénalité sur les 4 UE par demi-journée d'absence injustifiée.

En cas d'absences injustifiées, la mention ABI (Absence Injustifiée) sera portée sur le relevé de notes à l'élément concerné.

Le calcul entraîne la défaillance (DEF) à l'élément et à l'UE.

(*) En apprentissage, les périodes en entreprise se substituent au stage

BUT Génie Electrique et Informatique Industrielle - 3° année

Parcours Électronique et systèmes embarqués (ESE)

BUT GEII parcours ESE - Tours Heures étudiant						BUT GEII parcours ESE - Tours UE - Coefficients - ECTS					
SEMESTRE 5	CM	TD	TP	PT	Total encadré		Comp. 1 Concevoir Coef. UE5.1	Comp. 2 Vérifier Coef. UE5.2	Comp. 3 Maintenir Coef. UE5.3	Comp. 4 Implanter Coef. UE5.4	
RESSOURCES											
Anglais		13,5	7,5		21		0,24	0,19	0,12	0,17	
Culture et Communication		13,5	7,5		21		0,24	0,19	0,12	0,17	
Vie de l'Entreprise : Entrepreneuriat social, innovation s		7,5			7,5		0,09	0,08	0,05	0,06	
Outils Mathématiques et Logiciels	7,5	21					0,31	0,25	0,16	0,22	
Projet Personnel et Professionnel		6	6				0,15	0,12	0,07	0,1	
Base de données	6	6	14		26		0,3	0,24	0,15	0,21	
Sous total Ressources communes - GEII	13,5	67,5	35	0	116						
ESE Electronique spécialisée		72	49	35			1,64	1,3	0,82	1,14	
ESE Systèmes embarqués		35	28	14			0,84	0,68	0,41	0,6	
ESE Maintenance		10,5					0,12	0,09	0,06	0,08	
ESE CEM		3	3,5				0,07	0,06	0,04	0,05	
Sous total Ressources spécifiques - GEII ESE	0	120,5	80,5	49	201						
Sous-total Ressources	13,5	188	115,5	49	317		4	3,2	2	2,8	
SITUATION D'APPRENTISSAGE ET D'ÉVALUATION (SAÉ)											
PORTFOLIO : Démarche portfolio			7	30	7		0	0	0	0	
Sous total SAÉ communes - GEII	0	0	7	30	7						
ESE Mettre en oeuvre un système électronique et/ou embarqué spécifique			33	31	33	ESE	6	4,8	3	4,2	
Sous total SAÉ spécifiques - GEII ESE	0	0	33	31	33						
Sous-total SAÉ	0	0	40	61	40		6	4,8	3	4,2	
Semestre 5 Total	heures étu.	13,5	188	155,5	110	357	Coeff S5	10	8	5	7
		Total S5 encadré + PT			467		ECTS S5	10	8	5	7
		Total ECTS S5								30	
SEMESTRE 6											
CM	TD	TP	PT	Total encadré		Comp. 1 Concevoir Coef. UE6.1	Comp. 2 Vérifier Coef. UE6.2	Comp. 3 Maintenir Coef. UE6.3	Comp. 4 Implanter Coef. UE6.4		
RESSOURCES											
Projet Personnel et Professionnel		3	3		6		0,8	0,64	0,4	0,56	
Sous total Ressources communes - GEII	0	3	3	0	6						
ESE Electronique spécialisée		31,5	10,5		42	ESE	3,2	2,56	1,6	2,24	
Sous total Ressources spécifiques - GEII ESE	0	31,5	10,5	0	42						
Sous-total Ressources	0	34,5	13,5	0	48		4	3,2	2	2,8	
SITUATION D'APPRENTISSAGE ET D'ÉVALUATION (SAÉ)											
PORTFOLIO : Démarche portfolio			7	30	7		3	2,4	1,5	2,1	
Sous total SAÉ communes - GEII	0	0	7	30	7						
ESE Mettre en oeuvre un système électronique et/ou embarqué spécifique			13,5	35	13,5	ESE	1,5	1,2	0,75	1,05	
ESE Stage ESE				10	0	ESE	1,5	1,2	0,75	1,05	
Sous total SAÉ spécifiques - GEII ESE	0	0	13,5	45	13,5						
Sous-total SAÉ	0	0	20,5	75	20,5		6	4,8	3	4,2	
Semestre 6 Total	Heures étu.	0	34,5	34	75	68,5	Coeff S6	10	8	5	7
		Total S6 encadré + PT			143,5		ECTS S6	10	8	5	7
		Total ECTS S6								30	
BUT3 GEII ESE Total	Heures étu.	13,5	222,5	189,5	185	425,5	Coeff BUT3	20	16	10	14
		Total BUT3 encadré + PT			610,5		ECTS BUT3	20	16	10	14
		dont TP/SAE/Projet :			325,5	(53%)	Total ECTS BUT3 GEII ESE				60

Assiduité : 0,25 points de pénalité sur les 4 UE par demi-journée d'absence injustifiée.
En cas d'absences injustifiées, la mention ABI (Absence Injustifiée) sera portée sur le relevé de notes à l'élément concerné.
Le calcul entraîne la défaillance (DEF) à l'élément et à l'UE.

Stage obligatoire - Nombre de semaines de stage : 14

Version de travail

BUT Génie Electrique et Informatique Industrielle - 3° année

Parcours Électronique et systèmes embarqués en apprentissage (ESE APP)

BUT GEII parcours ESE APP - Tours						BUT GEII parcours ESE APP - Tours					
Heures étudiant						UE - Coefficients - ECTS					
SEMESTRE 5	CM	TD	TP	PT	Total encadré		Comp. 1 Concevoir Coef. UE5.1	Comp. 2 Vérifier Coef. UE5.2	Comp. 3 Maintenir Coef. UE5.3	Comp. 4 Implanter Coef. UE5.4	
RESSOURCES											
Anglais		13,5	7,5		21		0,24	0,19	0,12	0,17	
Culture et Communication		13,5	7,5		21		0,24	0,19	0,12	0,17	
Vie de l'Entreprise : Entrepreneuriat social, innovation s		7,5			7,5		0,09	0,08	0,05	0,06	
Outils Mathématiques et Logiciels	7,5	21					0,31	0,25	0,16	0,22	
Projet Personnel et Professionnel		6	6				0,15	0,12	0,07	0,1	
Base de données	6	6	14		26		0,3	0,24	0,15	0,21	
Sous total Ressources communes - GEII	13,5	67,5	35	0	116						
ESE Electronique spécialisée		72	49	35			1,64	1,3	0,82	1,14	
ESE Systèmes embarqués		35	28	14			0,84	0,68	0,41	0,6	
ESE Maintenance		10,5					0,12	0,09	0,06	0,08	
ESE CEM		3	3,5				0,07	0,06	0,04	0,05	
Sous total Ressources spécifiques - GEII ESE	0	120,5	80,5	49	201						
Sous-total Ressources	13,5	188	115,5	49	317		4	3,2	2	2,8	
SITUATION D'APPRENTISSAGE ET D'ÉVALUATION (SAÉ)											
PORTFOLIO : Démarche portfolio			7	12	7		0	0	0	0	
Sous total SAÉ communes - GEII	0	0	7	12	7						
ESE Mettre en oeuvre un système électronique et/ou embarqué spécifique			10	6	10	ESE	6	4,8	3	4,2	
Sous total SAÉ spécifiques - GEII ESE	0	0	10	6	10						
Sous-total SAÉ	0	0	17	18	17		6	4,8	3	4,2	
Semestre 5 Total	heures étu.	13,5	188	132,5	67	334	Coeff S5	10	8	5	7
		Total S5 encadré + PT			401		ECTS S5	10	8	5	7
		Total ECTS S5								30	
SEMESTRE 6	CM	TD	TP	PT	Total encadré		Comp. 1 Concevoir Coef. UE6.1	Comp. 2 Vérifier Coef. UE6.2	Comp. 3 Maintenir Coef. UE6.3	Comp. 4 Implanter Coef. UE6.4	
RESSOURCES											
Projet Personnel et Professionnel		3	3		6		0,8	0,64	0,4	0,56	
Sous total Ressources communes - GEII	0	3	3	0	6						
ESE Electronique spécialisée		31,5	10,5		42	ESE	3,2	2,56	1,6	2,24	
Sous total Ressources spécifiques - GEII ESE	0	31,5	10,5	0	42						
Sous-total Ressources	0	34,5	13,5	0	48		4	3,2	2	2,8	
SITUATION D'APPRENTISSAGE ET D'ÉVALUATION (SAÉ)											
PORTFOLIO : Démarche portfolio			7	12	7		3	2,4	1,5	2,1	
Sous total SAÉ communes - GEII	0	0	7	12	7						
ESE Mettre en oeuvre un système électronique et/ou embarqué spécifique			10	6	10	ESE	1,5	1,2	0,75	1,05	
ESE Stage ESE (*)				4	0	ESE	1,5	1,2	0,75	1,05	
Sous total SAÉ spécifiques - GEII ESE	0	0	10	10	10						
Sous-total SAÉ	0	0	17	22	17		6	4,8	3	4,2	
Semestre 6 Total	Heures étu.	0	34,5	30,5	22	65	Coeff S6	10	8	5	7
		Total S6 encadré + PT			87		ECTS S6	10	8	5	7
		Total ECTS S6								30	
BUT3 GEII ESE APP Total	Heures étu.	13,5	222,5	163	89	399	Coeff BUT3	20	16	10	14
		Total BUT3 encadré + PT			488		ECTS BUT3	20	16	10	14
		dont TP/SAE/Projet : 203 (42%)				Total ECTS BUT3 GEII ESE APP					60

Assiduité : 0,25 points de pénalité sur les 4 UE par demi-journée d'absence injustifiée.
En cas d'absences injustifiées, la mention ABI (Absence Injustifiée) sera portée sur le relevé de notes à l'élément concerné.
Le calcul entraîne la défaillance (DEF) à l'élément et à l'UE.

(*) En apprentissage, les périodes en entreprise se substituent au stage

BUT Génie Electrique et Informatique Industrielle - 3° année

Parcours Electricité et maîtrise de l'énergie (EME)

BUT GEII parcours EME - Tours						BUT GEII parcours EME - Tours					
Heures étudiant						UE - Coefficients - ECTS					
SEMESTRE 5	CM	TD	TP	PT	Total encadré		Comp. 1 Concevoir Coef. UE5.1	Comp. 2 Vérifier Coef. UE5.2	Comp. 3 Maintenir Coef. UE5.3	Comp. 4 Installer Coef. UE5.4	
RESSOURCES											
Anglais		13,5	7,5		21		0,24	0,19	0,12	0,17	
Culture et Communication		13,5	7,5		21		0,24	0,19	0,12	0,17	
Vie de l'Entreprise : Entrepreneuriat social, innovation sociale, RSE, intelligence éconoMIQUE		7,5			7,5		0,09	0,08	0,05	0,06	
Outils Mathématiques et Logiciels	7,5	21			28,5		0,31	0,25	0,16	0,22	
Projet Personnel et Professionnel		6	6		12		0,15	0,12	0,07	0,1	
Base de données	6	6	14				0,3	0,24	0,15	0,21	
Sous total Ressources communes - GEII	13,5	67,5	35	0	116						
EME Energie spécialisée	6	36	49	7	91	EME	1,35	1,08	0,68	0,95	
EME Composants actifs et Récupération d'énergie	3	15	21			EME	0,54	0,44	0,27	0,38	
EME Automatisme spécialisée		3	14	7		EME	0,34	0,26	0,16	0,24	
EME CEM		16	7		23	EME	0,32	0,25	0,16	0,22	
EME Maintenance	9				9	EME	0,12	0,1	0,06	0,08	
Sous total Ressources spécifiques - GEII EME	18	70	91	14	179						
Sous-total Ressources	31,5	137,5	126	14	295,0		4	3,2	2	2,8	
SITUATION D'APPRENTISSAGE ET D'ÉVALUATION (SAÉ)											
PORTFOLIO : Démarche portfolio			7	30	7		0	0	0	0	
Sous total SAÉ communes - GEII	0	0	7	30	7						
EME Concevoir, installer, vérifier et maintenir un système de conversion et de gestion de l'énergie électrique			33	66	33	EME	6	4,8	3	4,2	
	0	0	33	66	33						
Sous total SAÉ spécifiques - GEII EME	0	0	33	66	33						
Sous-total SAÉ	0	0	40	96	40		6	4,8	3	4,2	
Semestre 5 Total	heures étu.	31,5	137,5	166	110	335	Coeff S5	10	8	5	7
		Total S3 encadré + PT			445		ECTS S5	10	8	5	7
		Total ECTS S5								30	
SEMESTRE 6											
CM	TD	TP	PT	Total encadré		Comp. 1 Concevoir Coef. UE6.1	Comp. 2 Vérifier Coef. UE6.2	Comp. 3 Maintenir Coef. UE6.3	Comp. 4 Installer Coef. UE6.4		
RESSOURCES											
Projet Personnel et Professionnel		3	3		6		0,8	0,64	0,4	0,56	
Sous total Ressources communes - GEII	0	3	3	0	6						
EME Energie spécialisée		27,5	7		34,5	EME	3,2	2,56	1,6	2,24	
Sous total Ressources spécifiques - GEII EME	0	27,5	7	0	34,5						
Sous-total Ressources	0	30,5	10	0	40,5		4	3,2	2	2,8	
SITUATION D'APPRENTISSAGE ET D'ÉVALUATION (SAÉ)											
PORTFOLIO : Démarche portfolio			7	30	7		3	2,4	1,5	2,1	
Sous total SAÉ communes - GEII	0	0	7	30	7						
EME Concevoir, installer, vérifier et maintenir un système de conversion et de gestion de l'énergie électrique			13,5	35	13,5	EME	1,5	1,2	0,75	1,05	
EME Stage EME				10	0	EME	1,5	1,2	0,75	1,05	
Sous total SAÉ spécifiques - GEII EME	0	0	13,5	45	13,5						
Sous-total SAÉ	0	0	20,5	75	20,5		6	4,8	3	4,2	
Semestre 6 Total	Heures étu.	0	30,5	30,5	75	61	Coeff S6	10	8	5	7
		Total S6 encadré + PT			136		ECTS S6	10	8	5	7
		Total ECTS S6								30	
BUT3 GB EME Total	Heures étu.	31,5	168	196,5	185	396	Coeff BUT3	20	16	10	14
		Total BUT3 encadré + PT			581		ECTS BUT3	20	16	10	14
		dont TP/SAE/Projet : 367,5 (63%)				Total ECTS BUT3 GEII EME					60

Assiduité : 0,25 points de pénalité sur les 4 UE par demi-journée d'absence injustifiée.

En cas d'absences injustifiées, la mention ABI (Absence Injustifiée) sera portée sur le relevé de notes à l'élément concerné.

Le calcul entraîne la défaillance (DEF) à l'élément et à l'UE.

Stage obligatoire - Nombre de semaines de stage : 14

BUT Génie Electrique et Informatique Industrielle - 3° année

Parcours Electricité et maîtrise de l'énergie en apprentissage (EME APP)

BUT GEII parcours EME APP - Tours						BUT GEII parcours EME APP - Tours					
Heures étudiant						UE - Coefficients - ECTS					
SEMESTRE 5	CM	TD	TP	PT	Total encadré		Comp. 1 Concevoir Coef. UE5.1	Comp. 2 Vérifier Coef. UE5.2	Comp. 3 Maintenir Coef. UE5.3	Comp. 4 Installer Coef. UE5.4	
RESSOURCES											
Anglais		13,5	7,5		21		0,24	0,19	0,12	0,17	
Culture et Communication		13,5	7,5		21		0,24	0,19	0,12	0,17	
Vie de l'Entreprise : Entrepreneuriat social, innovation sociale, RSE, intelligence éconoMIQUE		7,5			7,5		0,09	0,08	0,05	0,06	
Outils Mathématiques et Logiciels	7,5	21			28,5		0,31	0,25	0,16	0,22	
Projet Personnel et Professionnel		6	6		12		0,15	0,12	0,07	0,1	
Base de données	6	6	14				0,3	0,24	0,15	0,21	
Sous total Ressources communes - GEII	13,5	67,5	35	0	116						
EME Energie spécialisée	6	36	49	7	91	EME	1,35	1,08	0,68	0,95	
EME Composants actifs et Récupération d'énergie	3	15	21			EME	0,54	0,44	0,27	0,38	
EME Automatisme spécialisée		3	14	7		EME	0,34	0,26	0,16	0,24	
EME CEM		16	7		23	EME	0,32	0,25	0,16	0,22	
EME Maintenance	9				9	EME	0,12	0,1	0,06	0,08	
Sous total Ressources spécifiques - GEII EME	18	70	91	14	179						
Sous-total Ressources	31,5	137,5	126	14	295,0		4	3,2	2	2,8	
SITUATION D'APPRENTISSAGE ET D'ÉVALUATION (SAÉ)											
PORTFOLIO : Démarche portfolio			7	12	7		0	0	0	0	
Sous total SAÉ communes - GEII	0	0	7	12	7						
EME Concevoir, installer, vérifier et maintenir un système de conversion et de gestion de l'énergie électrique			10	33	10	EME	6	4,8	3	4,2	
	0	0	10	33	10						
Sous total SAÉ spécifiques - GEII EME	0	0	10	33	10						
Sous-total SAÉ	0	0	17	45	17		6	4,8	3	4,2	
Semestre 5 Total	heures étu.	31,5	137,5	143	59	312	Coeff S5	10	8	5	7
		Total S3 encadré + PT			371		ECTS S5	10	8	5	7
		Total ECTS S5								30	
SEMESTRE 6											
CM	TD	TP	PT	Total encadré		Comp. 1 Concevoir Coef. UE6.1	Comp. 2 Vérifier Coef. UE6.2	Comp. 3 Maintenir Coef. UE6.3	Comp. 4 Installer Coef. UE6.4		
RESSOURCES											
Projet Personnel et Professionnel		3	3		6		0,8	0,64	0,4	0,56	
Sous total Ressources communes - GEII	0	3	3	0	6						
EME Energie spécialisée		27,5	7		34,5	EME	3,2	2,56	1,6	2,24	
Sous total Ressources spécifiques - GEII EME	0	27,5	7	0	34,5						
Sous-total Ressources	0	30,5	10	0	40,5		4	3,2	2	2,8	
SITUATION D'APPRENTISSAGE ET D'ÉVALUATION (SAÉ)											
PORTFOLIO : Démarche portfolio			7	12	7		3	2,4	1,5	2,1	
Sous total SAÉ communes - GEII	0	0	7	12	7						
EME Concevoir, installer, vérifier et maintenir un système de conversion et de gestion de l'énergie électrique			10	18	10	EME	1,5	1,2	0,75	1,05	
EME Stage EME (*)				4	0	EME	1,5	1,2	0,75	1,05	
Sous total SAÉ spécifiques - GEII EME	0	0	10	22	10						
Sous-total SAÉ	0	0	17	34	17		6	4,8	3	4,2	
Semestre 6 Total	Heures étu.	0	30,5	27	34	57,5	Coeff S6	10	8	5	7
		Total S6 encadré + PT			91,5		ECTS S6	10	8	5	7
		Total ECTS S6								30	
BUT3 GB EME APP Total	Heures étu.	31,5	168	170	93	369,5	Coeff BUT3	20	16	10	14
		Total BUT3 encadré + PT			462,5		ECTS BUT3	20	16	10	14
		dont TP/SAE/Projet : 249 (54%)				Total ECTS BUT3 GEII EME APP					60

Assiduité : 0,25 points de pénalité sur les 4 UE par demi-journée d'absence injustifiée.

En cas d'absences injustifiées, la mention ABI (Absence Injustifiée) sera portée sur le relevé de notes à l'élément concerné.

Le calcul entraîne la défaillance (DEF) à l'élément et à l'UE.

(*) En apprentissage, les périodes en entreprise se substituent au stage

BUT Génie Electrique et Informatique Industrielle - 3° année

Parcours Automatismes et informatique industrielle (AII)

BUT GEII parcours AII - Tours						BUT GEII parcours AII - Tours					
Heures étudiant						UE - Coefficients - ECTS					
SEMESTRE 5	CM	TD	TP	PT	Total encadré		Comp. 1 Concevoir Coef. UE5.1	Comp. 2 Vérifier Coef. UE5.2	Comp. 3 Maintenir Coef. UE5.3	Comp. 4 Intégrer Coef. UE5.4	
RESSOURCES											
Anglais		13,5	7,5		21		0,24	0,19	0,12	0,17	
Culture et Communication		13,5	7,5		21		0,24	0,19	0,12	0,17	
Vie de l'Entreprise : Entrepreneuriat social, innovation s		7,5			7,5		0,09	0,08	0,05	0,06	
Outils Mathématiques et Logiciels	7,5	21			28,5		0,31	0,25	0,16	0,22	
Projet Personnel et Professionnel		6	6		12		0,15	0,12	0,07	0,1	
Base de données	6	6	14				0,3	0,24	0,15	0,21	
Sous total Ressources communes - GEII	13,5	67,5	35	0	116						
AII Energie spécialisée		6	7		13	AII	0,17	0,13	0,08	0,12	
AII Informatique spécialisée		12	14	7		AII	0,43	0,34	0,22	0,31	
AII Réseaux et Supervision avancés		24	24,5	17,5		AII	0,82	0,65	0,41	0,57	
AII CEM		12	3,5		15,5	AII	0,2	0,16	0,11	0,14	
AII Maintenance		7,5	10,5		18	AII	0,23	0,19	0,11	0,16	
AII Automatismes		24	35	7	59	AII	0,82	0,66	0,4	0,57	
Sous total Ressources spécifiques - GEII AII	0	85,5	94,5	31,5	180						
Sous-total Ressources	13,5	153,0	129,5	31,5	296,0		4	3,2	2	2,8	
SITUATION D'APPRENTISSAGE ET D'ÉVALUATION (SAÉ)											
PORTFOLIO : Démarche portfolio			7	30	7		0	0	0	0	
Sous total SAÉ communes - GEII	0	0	7	30	7						
AII Intégration d'outils communicants et numériques dans un système automatisé industriel			33	49	33	AII	6	4,8	3	4,2	
Sous total SAÉ spécifiques - GEII AII	0	0	33	49	33						
Sous-total SAÉ	0	0	40	79	40		6	4,8	3	4,2	
Semestre 5 Total	heures étu.	13,5	153	169,5	110,5	336	Coeff S5	10	8	5	7
		Total S5 encadré + PT			446,5		ECTS S5	10	8	5	7
							Total ECTS S5			30	
SEMESTRE 6											
CM	TD	TP	PT	Total encadré		Comp. 1 Concevoir Coef. UE6.1	Comp. 2 Vérifier Coef. UE6.2	Comp. 3 Maintenir Coef. UE6.3	Comp. 4 Intégrer Coef. UE6.4		
RESSOURCES											
Projet Personnel et Professionnel		3	3		6		0,8	0,64	0,4	0,56	
Sous total Ressources communes - GEII	0	3	3	0	6						
AII Industrie du futur		20,5	10,5			AII	2,2	1,76	1,1	1,54	
AII Sécurité machine		16	3,5		19,5	AII	1	0,8	0,5	0,7	
Sous total Ressources spécifiques - GEII AII	0	36,5	14	0	50,5						
Sous-total Ressources	0	39,5	17	0	56,5		4	3,2	2	2,8	
SITUATION D'APPRENTISSAGE ET D'ÉVALUATION (SAÉ)											
PORTFOLIO : Démarche portfolio			7	30	7		3	2,4	1,5	2,1	
Sous total SAÉ communes - GEII	0	0	7	30	7						
AII Intégration d'outils communicants et numériques dans un système automatisé industriel			13,5	35	13,5	AII	1,5	1,2	0,75	1,05	
AII Stage AII				10	0	AII	1,5	1,2	0,75	1,05	
Sous total SAÉ spécifiques - GEII AII	0	0	13,5	45	13,5						
Sous-total SAÉ	0	0	20,5	75	20,5		6	4,8	3	4,2	
Semestre 6 Total	Heures étu.	0	39,5	37,5	75	77	Coeff S6	10	8	5	7
		Total S6 encadré + PT			152		ECTS S6	10	8	5	7
							Totale ECTS S6			30	
BUT3 GEII AII Total	Heures étu.	13,5	192,5	207	185,5	413	Coeff BUT3	20	16	10	14
		Total BUT3 encadré + PT			598,5		ECTS BUT3	20	16	10	14
		dont TP/SAE/Projet :			361	(60%)	Total BUT3 GEII AII			60	

Assiduité : 0,25 points de pénalité sur les 4 UE par demi-journée d'absence injustifiée.

En cas d'absences injustifiées, la mention ABI (Absence Injustifiée) sera portée sur le relevé de notes à l'élément concerné.

Le calcul entraîne la défaillance (DEF) à l'élément et à l'UE.

Stage obligatoire - Nombre de semaines de stage : 14

BUT Génie Electrique et Informatique Industrielle - 3° année

Parcours Automatismes et informatique industrielle en apprentissage (AII APP)

BUT GEII parcours AII APP - Tours						BUT GEII parcours AII APP- Tours					
Heures étudiant						UE - Coefficients - ECTS					
SEMESTRE 5	CM	TD	TP	PT	Total encadré		Comp. 1 Concevoir Coef. UE5.1	Comp. 2 Vérifier Coef. UE5.2	Comp. 3 Maintenir Coef. UE5.3	Comp. 4 Intégrer Coef. UE5.4	
RESSOURCES											
Anglais		13,5	7,5		21		0,24	0,19	0,12	0,17	
Culture et Communication		13,5	7,5		21		0,24	0,19	0,12	0,17	
Vie de l'Entreprise : Entrepreneuriat social, innovation s		7,5			7,5		0,09	0,08	0,05	0,06	
Outils Mathématiques et Logiciels	7,5	21			28,5		0,31	0,25	0,16	0,22	
Projet Personnel et Professionnel		6	6		12		0,15	0,12	0,07	0,1	
Base de données	6	6	14				0,3	0,24	0,15	0,21	
Sous total Ressources communes - GEII	13,5	67,5	35	0	116						
AII Energie spécialisée		6	7		13	AII	0,17	0,13	0,08	0,12	
AII Informatique spécialisée		12	14	7		AII	0,43	0,34	0,22	0,31	
AII Réseaux et Supervision avancés		24	24,5	17,5		AII	0,82	0,65	0,41	0,57	
AII CEM		12	3,5		15,5	AII	0,2	0,16	0,11	0,14	
AII Maintenance		7,5	10,5		18	AII	0,23	0,19	0,11	0,16	
AII Automatismes		24	35	7	59	AII	0,82	0,66	0,4	0,57	
Sous total Ressources spécifiques - GEII AII	0	85,5	94,5	31,5	180						
Sous-total Ressources	13,5	153,0	129,5	31,5	296,0		4	3,2	2	2,8	
SITUATION D'APPRENTISSAGE ET D'ÉVALUATION (SAÉ)											
PORTFOLIO : Démarche portfolio			7	12	7		0	0	0	0	
Sous total SAÉ communes - GEII	0	0	7	12	7						
AII Intégration d'outils communicants et numériques dans un système automatisé industriel			10	18	10	AII	6	4,8	3	4,2	
Sous total SAÉ spécifiques - GEII AII	0	0	10	18	10						
Sous-total SAÉ	0	0	17	30	17		6	4,8	3	4,2	
Semestre 5 Total	heures étu.	13,5	153	146,5	61,5	313	Coeff S5	10	8	5	7
		Total S5 encadré + PT			374,5		ECTS S5	10	8	5	7
							Total ECTS S5				30
SEMESTRE 6											
CM	TD	TP	PT	Total encadré		Comp. 1 Concevoir Coef. UE6.1	Comp. 2 Vérifier Coef. UE6.2	Comp. 3 Maintenir Coef. UE6.3	Comp. 4 Intégrer Coef. UE6.4		
RESSOURCES											
Projet Personnel et Professionnel		3	3		6		0,8	0,64	0,4	0,56	
Sous total Ressources communes - GEII	0	3	3	0	6						
AII Industrie du futur		20,5	10,5			AII	2,2	1,76	1,1	1,54	
AII Sécurité machine		16	3,5		19,5	AII	1	0,8	0,5	0,7	
Sous total Ressources spécifiques - GEII AII	0	36,5	14	0	50,5						
Sous-total Ressources	0	39,5	17	0	56,5		4	3,2	2	2,8	
SITUATION D'APPRENTISSAGE ET D'ÉVALUATION (SAÉ)											
PORTFOLIO : Démarche portfolio			7	12	7		3	2,4	1,5	2,1	
Sous total SAÉ communes - GEII	0	0	7	12	7						
AII Intégration d'outils communicants et numériques dans un système automatisé industriel			10	15	10	AII	1,5	1,2	0,75	1,05	
AII Stage AII				4	0	AII	1,5	1,2	0,75	1,05	
Sous total SAÉ spécifiques - GEII AII	0	0	10	19	10						
Sous-total SAÉ	0	0	17	31	17		6	4,8	3	4,2	
Semestre 6 Total	Heures étu.	0	39,5	34	31	73,5	Coeff S6	10	8	5	7
		Total S6 encadré + PT			104,5		ECTS S6	10	8	5	7
							Totale ECTS S6				30
BUT3 GEII AII APP Total	Heures étu.	13,5	192,5	180,5	92,5	386,5	Coeff BUT3	20	16	10	14
		Total BUT3 encadré + PT			479		ECTS BUT3	20	16	10	14
		dont TP/SAE/Projet :			241,5	(50%)	Total BUT3 GEII AII APP				60

Assiduité : 0,25 points de pénalité sur les 4 UE par demi-journée d'absence injustifiée.

En cas d'absences injustifiées, la mention ABI (Absence Injustifiée) sera portée sur le relevé de notes à l'élément concerné.

Le calcul entraîne la défaillance (DEF) à l'élément et à l'UE.

(*) En apprentissage, les périodes en entreprise se substituent au stage

BUT INFO-COM

La maquette INO3 FA necessite une mise à jour car les apprentis n'ont pas de projet tuteuré.
Les heures projet présentes sur la maquette faussent le calcul total des heures et le CFA demande une mise à jour pour être dans les règles et aligné au total des heures encadrées.

Récapitulatif des demandes de modifications Conseil de Faculté du 22 mai 2025 CFVU du 26 juin 2025

LICENCES

- Licence lettres**

Nombreux ajustement de MCC en fonction des contenus pédagogiques délivrés (voir détails sur la maquette). Il s'agit d'aligner la durée et le type d'épreuve écrite de l'ET des RSE à la session 1 sur celle de l'ensemble des étudiants à la session 2, pour plus de clarté et de lisibilité de la maquette.

- L1S1 : 5 EP avec modification de la durée des épreuves
- L1S2 : 6 EP avec modification de la durée des épreuves et 1 EP avec modification du type d'épreuve (Dossier => ET, Écrit)
- L2S3 : 6 EP avec modification de la durée des épreuves
- L2S4 : 6 EP avec modification de la durée des épreuves et 1 EP avec modification du type d'épreuve (Dossier => ET, Écrit)
- L3S5 : 4 EP avec modification de la durée des épreuves et 4 EP avec modification du type d'épreuve (CC & ET => CC ; Dossier => ET, Écrit)
- L3S6 : 4 EP avec modification de la durée des épreuves et 1 EP avec modification du type d'épreuve (CC & ET => CC)

- Licence LLCER anglais**

Maquette 2024-2025	Modifications demandées
S5	
EP5.1b.3 Énonciation et pragmatique Régime général session 1 + RSE	EP5.1b.3 Énonciation et pragmatique Régime général session 1 + RSE
EP5.4.2 Analyse des formes filmiques : son et image Session 2	EP5.4.2 Analyse des formes filmiques : son et image Session 2
S6	
EP6.3.1 Traductologie Régime général session 1	EP6.3.1 Traductologie Régime général session 1
EP6.3.2 Dissertation Régime général + RSE	EP6.3.2 Dissertation Régime général + RSE
EP6.4.1 Analyse des formes filmiques : son et image RSE + session 2	EP6.4.1 Analyse des formes filmiques : son et image RSE + session 2

Ajustement de quelques MCC en fonction des contenus pédagogiques délivrés et homogénéisation des durées d'épreuves pour la session 2 (voir détails sur la maquette).

- **Licence SDL**

Modifications des M3C : uniformisation des sessions et des régimes et donc simplification (voir détails sur la maquette).

L2/S3 : 1 EP avec modification de la durée des épreuves

L2/S4 : 1 EP avec modification de la durée des épreuves

L3/S5 : 2 EP avec modification de la durée des épreuves

L3/S6 : 1 EP avec modification de la durée des épreuves

Modification des ECTS (S4, module 3 – 6 ECTS en tout) :

Équilibre à l'identique des ECTS de chaque EP. On passe donc d'une répartition 3 ECTS, 2 ECTS, 1 ECTS à une répartition 2 ECTS, 2 ECTS, 2 ECTS.

Dans la nouvelle maquette, en S4 (L2), le module 4 compte 3 EP sanctionnés par des ECTS (6 au total), avec actuellement un déséquilibre entre les EP. Chaque crédit représentant entre 25 et 30 heures, ce déséquilibre n'est pas justifié, l'EP 4.4.4. exigeant la même quantité de travail que l'EP 4.4.1. Nous demandons donc afin de rétablir l'équilibre entre les EP du module 4 une modification du nombre d'ECTS de l'EP 4.4.1 et de l'EP 4.4.4.

- **Licence droit-langues**

Maquette 2024-2025	Modifications demandées
Tous semestres tous parcours	
Maîtriser la grammaire	Maîtriser la langue
S3 – parcours normal et PRI	
EP3.5.ALL.2 DROIT CIVIL ALLEMAND Session 2 ET E 02:00	EP3.5.ALL.2 DROIT CIVIL ALLEMAND Session 2 ET E&O 2 :00
S4 – parcours normal et PRI	
EP4.5.ALL.2 DROIT PÉNAL ALLEMAND Session 2 ET O 00:15	EP4.5.ALL.2 DROIT PÉNAL ALLEMAND Session 2 ET E&O 2 :00
S5 – parcours droit privé	
Option EP5.6.PRI.1.PRIV 2 cours obligatoires	Option supprimée
S6 – parcours droit public	
EP6.3.2 TRADUCTION JURIDIQUE APPLIQUÉE : HUMAN RIGHTS AND INTERNATIONAL CRIMINAL LAW	EP6.3.2 TOPICS IN PUBLIC LAW
EP6.5.1.PRI DROIT INTERNATIONAL PUBLIC (HUMAN RIGHTS AND INTERNATIONAL CRIMINAL LAW)	EP6.5.1. ISSUES IN COMPARATIVE LAW AND LEGAL TRANSLATION Régime général + RSE ET DOSSIER & O 00:15
Absence de choix	Introduction de EP6.6.5 HUMAN RIGHTS AND INTERNATIONAL CRIMINAL LAW Session 1 CC / Session 2 + RSE ET E 02:00 Au choix : Soit CM de Droit + CM PRI Human rights, soit CM de Droit et 2 CM PRI (Regional non-

	western & Histoire régionale et thémat.), soit PRI seul continuité L1/L2
S6 – parcours droit privé	
EP6.3.2 TRADUCTION JURIDIQUE APPLIQUÉE : HUMAN RIGHTS AND INTERNATIONAL CRIMINAL LAW	EP6.3.2 TOPICS IN PRIVATE LAW
EP6.5.1.PRI DROIT INTERNATIONAL PUBLIC (HUMAN RIGHTS AND INTERNATIONAL CRIMINAL LAW)	EP6.5.1. ISSUES IN COMPARATIVE LAW AND LEGAL TRANSLATION Régime général + RSE ET DOSSIER & O 00:15
Option EP6.6.PRI.1.PRIV 2 cours obligatoires	Option supprimée

Ajustement d'un intitulé et de quelques MCC en fonction des contenus pédagogiques délivrés. La tentative de mutualisation avec PRI, poussée à l'extrême en L3, a créé d'importants soucis logistiques. Aussi, le fait que les étudiants aient, au S5 et au S6, l'obligation de suivre PRI en droit public a été vécue comme un problème, avec des MCC difficiles à saisir et surtout le fait qu'il y ait des CM évalués en CC avec obligation de présence. En droit public, deux cours de PRI étaient ainsi obligatoires pour les DL, ce qui correspondrait en droit privé à un seul CM évalué en ET.

En l'absence de meilleures solutions, je propose de conserver les cours de PRI du module transversal au S5 dans le parcours droit public, car ils y restent pertinents. Pour atténuer malgré tout le problème, je propose de déplacer le CM en anglais du module de spécialité au S6, commun à PRI, vers le module transversal. Cela permet aux étudiants de choisir soit le CM de droit et le CM PRI (dont le thème reste pertinent pour eux), soit le CM de droit et les deux TDs de PRI.

Enfin, la suppression de PRI dans le parcours droit privé permet d'éviter les problèmes de coordination et de logistiques déjà décrits et de fluidifier la constitution de nos emplois du temps.

MODULES

- Module Langues et Education**

Maquette 2024-2025	Modifications demandées
S8	
M2.3.f.3 Perspectives historiques sur l'éducation 1 Régime général Session 1 CC	M2.3.f.3 Perspectives historiques sur l'éducation 1 Régime général Session 1 ET E 02:00
M5.3.f.2 Apprentissage d'une langue nouvelle Régime général Session 1 CC	M5.3.f.2 Apprentissage d'une langue nouvelle Régime général Session 1 ET E 02:00

Ajustement de quelques MCC en fonction des contenus pédagogiques délivrés.

MASTERS

- Master Arts, Lettres, Civilisations Parcours Lettres**

Maquette 2024-2025	Modifications demandées
S7	
EP7.3A.1.3 Littérature et arts Régime général + RSE CC + ET E DOSSIER	EP7.3A.1.3 Littérature et arts Régime général + RSE ET E 04:00
S8	
EP8.2.1 Méthodologie Régime général et RSE session 1 et 2 CC	EP8.2.1 Méthodologie Régime général et RSE session 1 et 2 VAL
EP8.3A.1.1 Histoire et théorie de la littérature Régime général + RSE CC + ET E DOSSIER	EP8.3A.1.1 Histoire et théorie de la littérature Régime général + RSE ET E 02:00
S10	
EP10.2A.1.2 Littérature et sciences humaines Régime général session 1 ET E 02:00	EP10.2A.1.2 Littérature et sciences humaines Régime général session 1 CC
EP10.2A.1.3 La Littérature dans le monde actuel Régime général + RSE CC + ET E DOSSIER	EP10.2A.1.3 La Littérature dans le monde actuel Régime général + RSE ET E 02:00

Ajustement de quelques MCC en fonction des contenus pédagogiques délivrés.

- Master Arts, Lettres, Civilisations Parcours Création de Projets Culturels**

Maquette 2024-2025	Modifications demandées
S7	
EP7.1.1 Médiation culturelle Régime général + RSE ET E DOSSIER	EP7.1.1 Médiation culturelle Régime général + RSE ET E 01:30
EP7.1.3 Dialogue entre les arts, le théâtre et la littérature	EP7.1.3 Histoire des arts du spectacle
EP7.2.3 Initiation à l'économie des arts du spectacle Régime général + RSE ET E 01:30	EP7.2.3 Initiation à l'économie des arts du spectacle Régime général + RSE ET E DOSSIER
EP7.2.4.b Théâtre en anglais	EP7.2.4.b Lectures performées en anglais
EP7.3.1 Enseignements complémentaires (au choix)	EP7.3.1 Enseignements complémentaires (au choix avec écrit de synthèse)
EP7.3.1d Séminaire de recherche (avec écrit de synthèse)	EP7.3.1d Séminaire de recherche
	EP7.3.1f Théâtre en anglais (accompagnement de projet) VAL
S8	
EP8.1.1 Histoire des politiques culturelles Régime général session 1	EP8.1.1 Histoire des politiques culturelles Régime général session 1

ET E 01:30	CC
EP8.1.2 Création moderne et contemporaine : littérature, théâtre, danse et autres arts Régime général session 1 CC	EP8.1.2 Arts populaires, arts savants Régime général session 1 ET E DOSSIER
EP8.2.3.b Théâtre en anglais	EP8.2.3.b Lectures performées en anglais
S9	
EP9.1.2 Arts, littérature, théâtre et société Régime général session 1 CC	EP9.1.2 Autres arts de la scène Régime général session 1 ET E DOSSIER
EP9.3.1 Enseignements complémentaires (au choix)	EP9.3.1 Enseignements complémentaires (au choix avec écrit de synthèse)
EP9.3.1d Séminaire de recherche (avec écrit de synthèse)	EP9.3.1d Séminaire de recherche
	EP9.3.1f Théâtre en anglais (accompagnement de projet) VAL

Ajustement de quelques MCC et de quelques intitulés en fonction des contenus pédagogiques délivrés.

Théâtre en anglais : Après un an d'exercice dans le cadre de la nouvelle maquette et de son nouveau calendrier, il est apparu que la performance annuelle de théâtre en anglais 2nde quinzaine de mai n'était plus un objectif compatible avec la période de stage notamment (démarrant au 1^{er} mars). Nous avons donc, en accord avec notre collègue titulaire d'anglais responsable de cet enseignement et après validation en CdP, décidé de redimensionner le projet porté par ce cours en des lectures performées pendant les périodes de cours, pour lesquelles nous avons aussi un partenariat en discussion avec la BU.

Modifications concernant l'EP Enseignements complémentaires : L'écrit de synthèse est commun à tous les choix des « enseignements complémentaires » et non uniquement pour les séminaires. Après consultation du CdP et discussion avec nos collègues du Département d'Anglais donnant les TD « Théâtre en anglais » en Licence LLCER, il est apparu que les étudiant·es de M1 et M2 CPC pourrait prendre les fonctions d'assistant·es à la mise en scène pour accompagner les titulaires et les artistes en charge de ces cours. Cette option n'avait pas été identifiée avant cette année.

- **Master SDL Parcours LADL**

Maquette 2024-2025	Modifications demandées
S8	
EP8.4.1 Linguistique française 1 ^{ère} session RG : CC	EP8.4.1 Linguistique française 1 ^{ère} session RG : ET, E, 2h
EP8.4.2 Linguistique anglaise: morphophonologie ET (E, 2h)	EP8.4.2 Linguistique anglaise: morphophonologie CC

Ajustement de quelques MCC en fonction des contenus pédagogiques délivrés.

- **Master Métiers des Langues et de la Culture, Parcours Etudes anglophones, germanophones et hispanophones**

Maquette 2024-2025	Modifications demandées
--------------------	-------------------------

S8	
EP2.1.2 Médias, arts, cultures populaires Régime général + RSE ET (DOSSIER)	EP2.1.2 Médias, arts, cultures populaires Régime général + RSE ET E 02:00
EP2.2.2.a Civilisation (anglais) 2è session Régime général + RSE ET 0 00:30	EP2.2.2.a Civilisation (anglais) 2è session Régime général + RSE ET E 01:30
EP2.2.2.c Civilisation (espagnol) Régime général + RSE 2è session ET 0 01:00	EP2.2.2.c Civilisation (espagnol) Régime général + RSE 2è session ET E 01:30
EP2.3.1.a Langues et traductions de la recherche (anglais) Régime général + RSE CC et ET (DOSSIER)	EP2.3.1.a Langues et traductions de la recherche (anglais) Régime général + RSE ET E 01:30
S10	
EP4.2.2.a Civilisation (anglais) Régime général Session 1 CC	EP4.2.2.a Civilisation (anglais) Régime général Session 1 ET E 03:00

Ajustement de quelques MCC en fonction des contenus pédagogiques délivrés.

- **Master FLE, Parcours SODIQ**

Maquette 2024-2025	Modifications demandées
S8	
M8.4 TER à partir du stage	M8.4 TER, stage
EP21 TER à partir du stage professionnel: réflexions et écriture	EP21 TER, stage, réflexions et écritures
S10	
EP44 Structure de l'emploi , droit du travail et des associations Régime général Session 1 CC	EP44 Méthodologie du TER Régime général Session 1 ET, E, DOSSIER

Ajustement de quelques MCC et de quelques intitulés en fonction des contenus pédagogiques délivrés.

[illegible]

[illegible]

Mention		Droit-Langues																																
Parcours 3		Droit-Langue L3 Droit Public																																
		BCC							Poids		Heures			Volume Heure Etu				Ch Enseign.	Contrôle continu	Régime général			Régime spécial d'études											
		1	2	3	4	5	6	7	a	Coeff	ECTS	CM	TD	TP	CM	TD	TP	Total		Heures en Etd														
																		1			2	3	4	5	6	7	a	CM	TD	TP	Total	Heures en Etd		
S5		14	22			8	15	12	4	42	42	258	260	0				0	302	414	451		Type contrôle	Type d'épreuve	Durée de l'épreuve	Type contrôle	Type d'épreuve	Durée de l'épreuve	Type contrôle	Type d'épreuve	Durée de l'épreuve	Type contrôle	Type d'épreuve	Durée de l'épreuve
	M5.1PUB DROIT			1	1			1	1	1	8	8	36	18	0	36	18	0	54	18	18													
	EP5.1.1.PUB DROIT DE L'UNION EUROPEENNE 1			1	1			1	1	1	8	8	36	18	0	36	18	0	54	18	18		ET	E	03:00	ET	E	03:00	ET	E	03:00	ET	E	03:00
	M5.2PUB DROIT			2	2			2	2	2	8	8	72	0	0	72	0	0	72	0	0													
	EP5.2.1.PUB DROIT INTERNATIONAL PUBLIC 1			1	1			1	1	1	4	4	36	0	0	36	0	0	36	0	0		ET	E	01:00	ET	E	01:00	ET	E	01:00	ET	E	01:00
	EP5.2.2.PUB DROIT ET LIBERTÉS FONDAMENTAUX			1	1			1	1	1	4	4	36	0	0	36	0	0	36	0	0		ET	E	01:00	ET	E	01:00	ET	E	01:00	ET	E	01:00
	M5.3PUB ANGLAIS			1	3			1	2	1		8	8	0	60	0	0	60	0	60	120	120												
	EP5.3.1 LANGUE JURIDIQUE APPLIQUÉE : DROIT PRIVÉ DES PAYS DE COMMON LAW (PROPERTY LAW)			1	1			1			4	4	0	18	0	0	18	0	18	36	36		CC			ET	E & O	01:30	ET	E	01:30	ET	E & O	01:30
	EP5.3.2 TRADUCTION JURIDIQUE APPLIQUÉE : DROIT PRIVÉ DES PAYS DE COMMON LAW (PROPERTY LAW)					1				1	2	2	0	24	0	0	24	0	24	48	48		CC			ET	E & O	01:30	ET	E	02:00	ET	E & O	01:30
	EP5.3.3 COMMUNICATION JURIDIQUE ET INTRODUCTION À L'INTERPRÉTATION EN ANGLAIS				1			1	1		2	2	0	18	0	0	18	0	18	36	36		CC			ET	O	00:15	ET	O	00:05	ET	O	00:15
	M5.4.ALL PUB ALLEMAND			1	3			1	2	1		8	8	0	60	0	0	60	0	60	60	60												
	EP5.4.1.ALL LANGUE JURIDIQUE APPLIQUÉE : DROIT PRIVÉ ALLEMAND			1	1			1			4	4	0	18	0	0	18	0	18	18	18		CC			ET	E	02:00	ET	E	02:00	ET	E	02:00
	EP5.4.2.ALL TRADUCTION JURIDIQUE APPLIQUÉE : DROIT PRIVÉ ALLEMAND					1				1	2	2	0	24	0	0	24	0	24	24	24		CC			ET	E	01:00	ET	E	01:00	ET	E	01:00
	EP5.4.3.ALL COMMUNICATION JURIDIQUE ET INTRODUCTION À L'INTERPRÉTATION EN ALLEMAND				1			1	1		2	2	0	18	0	0	18	0	18	18	18		CC			ET	O	00:15	ET	O	00:15	ET	O	00:15
	M5.4.ESP PUB ESPAGNOL			1	3			1	2	1		8	8	0	60	0	0	60	0	60	78	78												
	EP5.4.1.ESP LANGUE JURIDIQUE APPLIQUÉE : DROIT PRIVÉ ESPAGNOL			1	1			1			4	4	0	18	0	0	18	0	18	18	18		CC			ET	E	01:30	ET	E	01:30	ET	E	01:30
	EP5.4.2.ESP TRADUCTION JURIDIQUE APPLIQUÉE : DROIT PRIVÉ ESPAGNOL				1			1			2	2	0	24	0	0	24	0	24	24	24		CC			ET	E	02:00	ET	E	02:00	ET	E	02:00
	EP5.4.3.ESP COMMUNICATION JURIDIQUE ET INTRODUCTION À L'INTERPRÉTATION EN ESPAGNOL				1			1	1		2	2	0	18	0	0	18	0	18	36	36		CC			ET	O	00:15	ET	O	00:15	ET	O	00:15
	M5.4.ITA PUB ITALIEN			1	3			1	2	1		8	8	0	60	0	0	60	0	60	60	60												
	EP5.4.1.ITA LANGUE JURIDIQUE APPLIQUÉE : DROIT PRIVÉ ITALIEN			1	1			1			4	4	0	18	0	0	18	0	18	18	18		CC			ET	E	01:30	ET	E	01:30	ET	E	01:30
	EP5.4.2.ITA TRADUCTION JURIDIQUE APPLIQUÉE : DROIT PRIVÉ ITALIEN				1					1	2	2	0	24	0	0	24	0	24	24	24		CC			ET	E	02:00	ET	E	02:00	ET	E	02:00
	EP5.4.3.ITA COMMUNICATION JURIDIQUE ET INTRODUCTION À L'INTERPRÉTATION EN ITALIEN				1			1	1		2	2	0	18	0	0	18	0	18	18	18		CC			ET	O	00:15	ET	O	00:15	ET	O	00:15
	M5.5PUB SPÉCIALITÉ			4	4			4			4	4	72	0	0		0	36	72	108														
	EP5.5.1 DROIT PRIVÉ DES PAYS DE COMMON LAW (PROPERTY LAW)			1	1			1			2	2	18	0	0	18	0	0	18	18	27		ET	O	00:15	ET	O	00:15	ET	O	00:15	ET	O	00:15
	EP5.5.2 DROIT PRIVE LANGUE B			1	1			1			2	2	18	0	0	18	0	0	18	27		ET	E	02:00	ET	E	02:00	ET	E	02:00	ET	E	02:00	
	EP5.5.2.ALL DROIT PRIVE ALLEMAND			1	1			1			2	2	18	0	0	18	0	0	18	27		ET	E	02:00	ET	E	02:00	ET	E	02:00	ET	E	02:00	
	EP5.5.2.ESP DROIT PRIVE ESPAGNOL			1	1			1			2	2	18	0	0	18	0	0	18	27		ET	O	00:15	ET	O	00:15	ET	O	00:15	ET	O	00:15	
	EP5.5.2.ITA DROIT PRIVE ITALIEN			1	1			1			2	2	18	0	0	18	0	0	18	27		ET	O	00:15	ET	O	00:15	ET	O	00:15	ET	O	00:15	
	M5.6PUB TRANSVERSAL			3	3			4	5	1	6	6	78	2	0	78	2	0	80	6	7													
	EP5.6.1.PUB DROIT ADMINISTRATIF DES BIENS			1	1			1	1	1	2	2	36	0	0	36	0	0	36	0	0		ET	E	01:00	ET	E	01:00	ET	E	01:00	ET	E	01:00
	EP5.6.2.PUB COMPARATIVE POLITICAL REGIMES AND CONSTITUTIONAL LAW IN EUROPE			1	1			1	1		2	2	20	0	0	20	0	0	20	0	0		CC			ET	E	DOSSIER	ET	E	02:00	ET	E	DOSSIER
	EP5.6.3.PUB INTERNATIONAL ISSUES FOR AND IN EUROPE			1	1			1	1		2	2	20	0	0	20	0	0	20	0	0		CC			ET	E	02:00	ET	E	02:00	ET	E	02:00
	EP5.6.4 MOBIL							1	1		0	0	2	2	2	2	2	4	6	7			Val			Val			Val					
	EP5.6.5 STAGE VOLONTAIRE							1			0	0	0	0	0	0	0	0	0	0														
S6		9	21			8	18	14	4	42	42	258	258	0				0	380	416	447													
	M6.1PUB DROIT			1	1			1	1	1	8	8	36	18	0	36	18	0	54	18	18													
	EP6.1.1.PUB DROIT DE L'UNION EUROPEENNE 2			1	1			1	1	1	8	8	36	18	0	36	18	0	54	18	18		ET	E	03:00	ET	E	03:00	ET	E	03:00	ET	E	03:00
	M6.2PUB DROIT			2	2			2	2	2	8	8	72	0	0	72	0	0	72	0	0													
	EP6.2.1.PUB DROIT INTERNATIONAL PUBLIC 2			1	1			1	1	1	4	4	36	0	0	36	0	0	36	0	0		ET	E	01:00	ET	E	01:00	ET	E	01:00	ET	E	01:00
	EP6.2.2.PUB DROIT DE LA FONCTION PUBLIQUE			1	1			1	1	1	4	4	36	0	0	36	0	0	36	0	0		ET	E	01:00	ET	E	01:00	ET	E	01:00	ET	E	01:00
	M6.3PUB ANGLAIS			3				1	3	2		8	8	0	60	0	0	60	0	60	120	120												
	EP6.3.1 MOOT COURT EN ANGLAIS			1				1	1	1	3	3	0	18	0	0	18	0	18	36	36		CC			ET	E & O	00:10	ET	E & O	00:10	ET	E & O	00:10
	EP6.3.2 TOPICS IN PUBLIC LAW			1				1			3	3	0	24	0	0	24	0	24	48	48		CC			ET	E	02:00	ET	E	02:00	ET	E	02:00
	EP6.3.3 COMMUNICATION JURIDIQUE ET INTERPRÉTATION EN ANGLAIS			1				1	1		2	2	0	18	0	0	18	0	18	36	36		CC			ET	O	00:15	ET	O	00:05	ET	O	00:15
	M6.4.ALL PUB ALLEMAND			3				1	3	2		8	8	0	60	0	0	60	0	60	60	60												
	EP6.4.1.ALL MOOT COURT EN ALLEMAND			1				1	1	1	3	3	0	18	0	0	18	0	18	18	18		CC			ET	O	00:15	ET	O	00:15	ET	O	00:15
	EP6.4.2.ALL TRADUCTION JURIDIQUE APPLIQUÉE : DROIT PRIVÉ ALLEMAND				</																													

Mention	Langues, littératures et civilisations étrangères et régionales																																	
Parcours 1 LLCER Anglais																																		
		BCC						Poids	Heures			Volume Heure Etu				Ch Enseign.		Contrôle continu intégral	Régime général			Régime spécial d'études												
								Coeff.	ECTS	CM	TD	TP	CM	TD	TP	Total	Heure		Heure en EqT.D.	Type contrôle	Type épreuve	Durée de l'épreuve	Type contrôle	Type épreuve	Durée de l'épreuve	Type contrôle	Type épreuve	Durée de l'épreuve	Type contrôle	Type épreuve	Durée de l'épreuve			
(vide)		1	2	3	4	5	6	7	8																									
(vide)	(vide)									0			0	0	0	0	0	0																
S1		5	2		5	5	1	1	5	10	30	62	146		0	0	240	1000	1041															
	M1.1 Culture du monde anglophone		2							8	8	24	36		24	36	0	60	264	288														
	EP1.1.1 Civilisation des Îles britanniques I									4	4	12	18		12	18	0	30	132	144		CC			ET	E	00:30	ET	E	01:30	ET	E	00:30	
	EP1.1.2 Entendre la littérature anglophone		1							4	4	12	18		12	18	0	30	132	144		CC			ET	E	00:30	ET	E	01:30	ET	E	00:30	
	M1.2 Etude et pratique de la langue		5			5	5			8	8	6	72				0	60	498	504														
	EP1.2.1 Langue écrite et traduction		1			1	1			3	3		18		0	18	0	18	144	144		CC			ET	E	00:30	ET	E	01:30	ET	E	00:30	
	EP1.2.2 Langue orale		1			1	1								6	18	0	24	0	0														
	EP1.2.2a Langue orale : laboratoire, interaction, phonétique									2	2		6		6	18	0		192	198		CC			ET	E	01:30	ET	E	00:40	ET	E	01:30	
	EP1.2.2b Langue orale théâtre		1			1	1			2	2		18		6	18	0		18	18		CC			ET	O	00:20	ET	E	00:40	ET	E	01:30	
	EP1.2.3 Grammaire de la langue		1			1	1			3	3		18		0	18	0	18	144	144		CC			ET	E	00:30	ET	E	01:30	ET	E	00:30	
	M1.3 Module libre								1	8	8						0	60																
	M1.3 Module libre								1	8	8						0	60																
	M1.4 Compétences transversales				5					5	6	6	22	38		22	38	0	60	238	249													
	EP1.4.1 Fondamentaux de la communication visuelle				1					1	1	1	12		12	0	0	12	12	18			ET	E	00:30	ET	E	00:30	ET	E	00:30	ET	E	00:30
	EP1.4.2 Ressources documentaires et méthodologiques					1				1	2	2		24		0	24	0	24	144	144		CC			ET	E	00:30	ET	E	01:30	ET	E	00:30
	EP1.4.3 Expression écrite en français					1				1	1	1		12		0	12	0	12	72	72		CC		01:30	ET	E	00:30	ET	E	01:30	ET	E	00:30
	EP1.4.4 Concepts clés / culture					1				1	2	2	10		10	0	0	10	10	15		ET	E	01:00	ET	E	00:30	ET	E	01:00	ET	E	00:30	
	EP1.4.5 Visite et découverte de la					1									0	2	0	2	0	0		Val			Val									

[illegible]

[illegible]

[illegible]

		EP10.2.2 Création éditoriale de contenus numériques	1		1	1	2	2		10		0	10	0	10	10	10		CC			ET	E	01:30	ET	E	01:30	ET	E	01:30
		EP10.2.3 Création de structure (association, compagnie, tiers-lieu, etc.)	1			1	2	2		10		0	10	0	10	10	10		ET	E		ET	E	DOSSIER	ET	E	DOSSIER	ET	E	DOSSIER
		EP10.2.4 Anglais			1		2	2		18		0	18	0	18	18	18		CC			ET	O	00:30	ET	O	00:30	ET	O	00:30
	UE10.3	Professionalisation	1	1	1	1	12	12				0	0	0	0	0	0													
		EP10.3.1 Stage (560h minimum) dans une structure culturelle et rédaction d'un écrit universitaire (avec soutenance devant jury)	1	1	1	1	12	12				0	0	0	0	0	0		ET	E & O					ET	E & O				
Total général			26	24	38	24	120	120	252	265		252	265	0	517	547	673								ET	E & O				

	M9.6 Orientation Recherche : Approches en recherche (mutualisation)	3	3	3	9	9	30	10		30	10	0	40	40	55					
	EP40 Méthodologies	1	1	1	4	3	15			15	0	0	15	15	22,5		ET	E	DOSSIER	ET O 00:30
	EP41 Ateliers recherche	1	1	1	4	3		10		0	10	0	10	10	10		Val		Val	Val
	EP39 Épistémologies	1	1	1	4	3	15			15	0	0	15	15	22,5		Val		Val	Val
	M9.7 Orientation Recherche : Produire la recherche	2	2	2	7	7		10		0	10	0	10	10	10					
	EP42 Séminaire de recherche	1	1	1	3	3		10		0	10	0	10	10	10		Val		Val	Val
	EP43 Bilan d'étape du TER	1	1	1	5	4				0	0	0	0	0	0		ET	E	DOSSIER	ET O 00:30
S10		10	10	10	34	30	62	52		62	52	0	114	114	145					
	M10.1 Orientation Pro : Interventions situées	4	4	4	30	30	24	42		24	42	0	66	66	78					
	EP44 Méthodologie du TER	1	1	1	2	2	6	6		6	6	0	12	12	15		CC		ET O 00:30	ET E DOSSIER
	EP45 Pratique professionnelle et réflexivité	1	1	1	2	2		36		0	36	0	36	36	36		VAL		VAL	Val
	EP46 Communications orales et écrites	1	1	1	2	2	18			18	0	0	18	18	27		VAL		VAL	Val
	EP47 Stage et écrit professionnel - stage en responsabilité (enseignement et encadrement) de 300H, sur la base du projet professionnel individuel de l'étudiant, évalué par un TER - Travail d'étude et de recherche	1	1	1	24	24				0	0	0	0	0	0		ET	E	DOSSIER	
	M10.2 Orientation Recherche : Processus de la recherche	6	6	6	30	30	38	10		38	10	0	48	48	67					
	EP48 Recherche et réflexivité dans le métier de chercheur	1	1	1	3	3	16			16	0	0	16	16	24		CC		ET O 00:30	ET E DOSSIER
	EP49 Écrire et exposer en situation académique : usages, démarches, enjeux	1	1	1	3	3	16			16	0	0	16	16	24		CC		ET O 00:30	ET E DOSSIER
	EP50 Séminaire de recherche 2	1	1	1	2	2		10		0	10	0	10	10	10		VAL		VAL	VAL
	EP51 Stage obligatoire (300h) ou recherche de terrain ou recherche théorique	1	1	1	3	3				0	0	0	0	0	0		VAL		Val	Val
	EP52 Manuscrit provisoire	1	1	1	4	4				0	0	0	0	0	0		CC		ET O 00:30	ET E DOSSIER
	EP53 Présentation du Travail d'Etudes et de Recherche (TER)	1	1	1	15	15	6			6	0	0	6	6	9		ET	E	DOSSIER	
Total général		2	53	53	53	120	120	521	307	521	307	0	818	864	1125					

1/ Formation IPA :

- ✓ pas de modification de la structure des maquettes
- ✓ M3C : modification sur la deuxième année, mention "Pathologies chroniques stabilisées, prévention et polypathologies courantes en soins primaires" puis mention "Urgences".

Pour information, la mention interrégionale « Urgences » est dorénavant coordonnée par Poitiers pour une durée de deux ans

2/ Ecole d'orthoptie :

- ✓ Modification plateforme examens : THEIA → UNESS
- ✓ S3 UE21(statistiques) examen terminal écrit → contrôle continu
- ✓ S5 UE33 (compétences de base en santé numérique) validation en présentiel → contrôle continu

3/ Ecole d'orthophonie :

- ✓ UE 2.1 Notion de biologie cellulaire, biologie moléculaire : Session 2 en oral (au lieu d'un écrit)
- ✓ UE 8.8 Formation aux compétences socles au numérique en santé : modification de la modalité d'examen, qui passe en contrôle continu (au lieu de la délivrance d'une attestation de suivi)
- ✓ UE 5.4.1 Données générales concernant l'oralité, les fonctions oro-myo-faciales et leurs troubles : retrait du CC/10 pts ; la 1ère session se déroulera uniquement en ET sur 30 pts

4/ Ecole de sage-femmes

Modifications des maquettes de DFGSMa2, DFGSMa3 et l'explicatif du DFGSMa

- ✓ Modification pour les modules généraux :
 - La validation du module est effective lorsque la moyenne du module est supérieure ou égale à 10/20 ET la moyenne de chaque UE supérieure ou égale à 7.
 - En cas de NON validation du module en lien avec une note d'UE inférieure à 7/20. Seule cette UE sera à repasser.
 - En cas de NON validation du module (moyenne du module inférieure à 10/20). ~~L'ensemble des UE du module sera à repasser.~~ **Les UE dont les moyennes sont < 10/20 seront à repasser.**
- ✓ Les UE partiellement mutualisées avec la faculté de médecine de TOURS pour l'AU 2025-26 sont les suivantes :
 - UE sémiologie
 - UE Processus infectieux /AIH
 - UE Nutrition
 - UE Hormono-reproduction
 - **UE Génétique**

✓ Pour les évaluations pratiques et cliniques :

Les étudiants présenteront chacun une épreuve pratique sous forme d'ECOS :

- La validation de l'ECOS est effective lorsque la note est supérieure ou égale à 10/20
- En cas de non-validation de l'ECOS en 1ère session, ~~une épreuve clinique sera réalisée en service de soins en 2ème session.~~ **Un ECOS sera effectué en 2ème session**
- En cas d'absence à cette épreuve pratique, la note 0 sera appliquée

5/ Master Santé publique et Master Imagerie multimodale : pas de modifications

IPA UNITES D'ENSEIGNEMENT	ECTS	REGIME GENERAL								REGIME SPECIAL D'ETUDES					
		Session 1				Session de rattrapage				Session 1			Session de rattrapage		
		Type contrôle	Type d'épreuve	Durée de l'épreuve	Coefficient	Type contrôle	Type d'épreuve	Durée de l'épreuve	Coefficient	Type d'épreuve	Durée de l'épreuve	Coefficient	Type d'épreuve	Durée de l'épreuve	Coefficient
SEMESTRE 1	30														
UE 1-1 Clinique (médicament)	15	CC et ET	E	1h	1	ET	E	1h	1	E	1h	1	O	30 min	1
UE 1-2 Sciences infirmières et pratique avancée	6	ET	E	dossier	1	ET	E	dossier	1	E	1h	1	O	30 min	1
UE 1-3 Responsabilité, éthique, législation, déontologie	3	ET	E	1h + dossier	1	ET	E	1h + dossier	1	E	1h	1	O	30 min	1
UE 1-4 Langue vivante	3	ET	E	3,5h	1	ET	E	3,5h	1	E	2h	1	O	30 min	1
UE 1-5 Méthodes de travail	3	ET	E	dossier	1	ET	E	dossier	1	E	1h	1	O	30 min	1
SEMESTRE 2	30														
UE 2-1 Clinique (sémiologie)	6	ET	E	1h	1	ET	E	1h	1	E	1h	1	O	30 min	1
UE 2-2 Formation et analyse des pratiques professionnelles	6	ET	E	dossier	1	ET	E	dossier	1	E	1h	1	O	30 min	1
UE 2.3 Santé publique	6	ET	O	30 min	1	ET	O	30 min	1	O	30 min	1	O	30 min	1
UE 2.4 Recherche	6	ET	O	30 min	1	ET	O	30 min	1	O	30 min	1	O	30 min	1
UE 2-5 stage	6	Validation*								Validation*					

IPA UNITES D'ENSEIGNEMENT	ECTS	REGIME GENERAL								REGIME SPECIALISE	
		Session 1				Session de rattrapage				Session 1	
		Type contrôle	Type d'épreuve	durée de l'épreuve	Coefficient	Type contrôle	Type d'épreuve	durée de l'épreuve	Coefficient	Type d'épreuve	durée de l'épreuve
SEMESTRE 3	30										
UE 1-4 Anglais	3	ET	E	dossier	1	ET	E	dossier	1	E	1h
UE 1-5 Recherche	3	ET	O	30 min	1	ET	O	30 min	1	O	30 min
Mention Pathologies chroniques stabilisées, prévention et polypathologies courantes en soins											
UE 1-1 Bases fondamentales	6	ET	E	3h30	2	ET	O	45 min	2	E	2h
UE 1-2 Clinique	14										
UE 1-3 Parcours de santé	4	ET	O	30 min	1	ET	E	dossier	1	O	30 min
Mention Maladie rénale chronique, dialyse, transplantation rénale											
UE 1-1 Bases fondamentales	6	ET	E	1h	1	ET	E	1h	1	E	1h
UE 1-2 Clinique	14	ET	E	1h	1	ET	E	1h	1	E	1h
UE 1-3 Parcours de santé	4	ET	O	30 min	1	ET	O	30 min	1	O	30 min
Mention Oncologie et héματο-oncologie											
UE 1-1 Bases fondamentales	6	ET	E	1h	2	ET	E	1h	2	E	1h
UE 1-2 Clinique	14	ET	O	30 min	6	ET	O	30 min	6	O	30 min
UE 1-3 Parcours de santé	4	ET	E	1h	2	ET	E	1h	2	E	1h
Mention Santé mentale et psychiatrie											
UE 1-1 Bases fondamentales	6	ET	E	1h	1	ET	E	1h	1	E	1h
UE 1-2 Clinique	14	ET	E	1h	1	ET	E	1h	1	E	1h
UE 1-3 Parcours de santé	4	ET	E	dossier	1	ET	E	dossier	1	E	dossier
Mention Urgences											
UE 1-1 Bases fondamentales	6	ET	E	2h	1	ET	E	2h	1	E	2h
UE 1-2 Clinique	14										
UE 1-3 Parcours de santé	4										
SEMESTRE 4	30										
UE 2-1 Stage	24	Validation								Validation	
UE 2-2 Mémoire	6	ET	O	1h	1	ET	O	1h	1	O	1h

ME SPECIAL D'ETUDES			
Session de rattrapage			
Coefficient	Type d'épreuve	durée de l'épreuve	Coefficient
1	O	30 min	1
1	O	30 min	1
s primaires			
2	O	30 min	2
1	O	30 min	1
1	O	30 min	1
1	O	30 min	1
1	O	30 min	1
2	O	30 min	2
6	O	30 min	6
2	O	30 min	2
1	O	30 min	1
1	O	30 min	1
1	O	30 min	1
1	O	30 min	1
1	O	30 min	1
1	O	30 min	1

**Modalités de mise en œuvre du Diplôme de Formation Générale en
Sciences Maïeutiques (DFGSMA)
Et
des Modalités de Contrôle des Connaissances et des Compétences –
M3C
Années universitaires 2025-2026**

Titre 1^{er} - Généralités

Le Diplôme de Formation Générale en Sciences Maïeutiques est délivré à l'issue de la première partie des études en vue de l'obtention du Diplôme d'État de Docteur en Maïeutique. Il comprend 6 semestres de formation, validés par l'obtention de 180 crédits européens, correspondant au grade licence.

Les deux premiers semestres de la formation se déroulent hors de l'école de sages-femmes de Tours.

Les deux années suivantes se déroulent au sein de l'école de sages-femmes de Tours.

Les aptitudes, connaissances et compétences sont appréciées tout au long de chaque année universitaire à l'issue des enseignements dispensés.

La validation des domaines de compétences, appelés « modules » ou des éléments constitutifs des domaines de compétences permet l'acquisition des crédits européens correspondants. Le nombre de crédits européens est fixé à 60 ECTS par année.

Titre 2 - Contrôle de connaissances et compétences :

1. Organisation générale

La validation des acquis est appréciée chaque semestre soit par un contrôle continu et régulier soit par un examen terminal, soit par ces modalités combinées.

Elles sont validées chaque année par les instances universitaires compétentes de l'université de Tours.

A l'issue, l'ERSF publie l'indication de la nature, durée et coefficient des épreuves ainsi que leur répartition éventuelle entre le contrôle continu et le contrôle terminal et la place respective des épreuves écrites, orales, pratiques et cliniques.

Les M3C sont organisées comme suit :

1^{ère} session :

Un contrôle continu est organisé de la rentrée universitaire jusqu'en juin,

Des examens terminaux pour les UE mutualisées avec l'UFR de médecine à la fin de chaque semestre,

Des stages d'apprentissage clinique à valider de la rentrée universitaire jusqu'en juin,

Des évaluations cliniques ou pratiques de la rentrée universitaire jusqu'en juin.

2^{ème} session :

Une 2^{ème} session d'examens théoriques et pratiques est organisée au moins 15 jours après la publication des résultats de 1^{ère} session pour les étudiants ajournés en 1^{ère} session. Elle peut comprendre des évaluations théoriques écrites ou orales, pratiques ou cliniques, un stage d'apprentissage clinique non validé au cours de la première session.

La note d'examen de 2^{ème} session annule et remplace la moyenne obtenue au cours de la 1^{ère} session.

Les UE théoriques ont été réparties dans chacun des modules comme suit :

- **Modules spécifiques :**

- Santé maternelle néonatale et pédiatrique (Module 3)
- Assurer le suivi gynécologique de prévention, de contraception et de la promotion de la santé sexuelle et reproductive - Santé Génésique et sexuelle (Module 4)

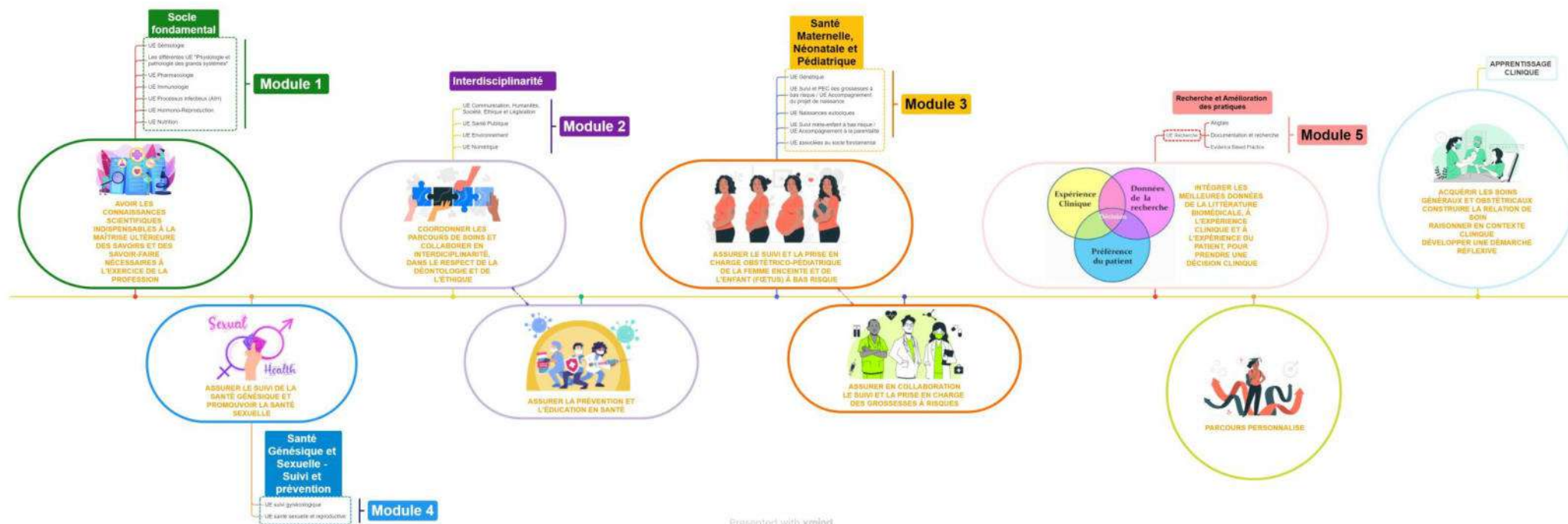
- **Modules généraux :**

- Socle fondamental : sciences médicales et cliniques générales (Module 1)
- Agir en profession de santé publique, médical et responsable ; domaine générique (interdisciplinarité) (Module 2).
- Adosser sa pratique médicale à une démarche scientifique ; domaine recherche : (Module 5)

- **Module « Parcours personnalisé »**

Le schéma ci-après indique la répartition des UE associées par module :

CYCLE 1 : DFGSMA2 ET DFGSMA3



2. Modalités de contrôle des connaissances et compétences (M3C) :

Tous les modules doivent être validés indépendamment les uns des autres, la note minimale étant à 10/20.

• Pour les modules spécifiques :

La validation du module est effective lorsque la moyenne du module est supérieure ou égale à 10/20 ET la moyenne de chaque UE supérieure ou égale à 8.

En cas de NON validation du module en lien avec une note d'UE inférieure à 8/20. Seule cette UE sera à repasser.

En cas de NON validation du module (moyenne du module inférieure à 10/20). L'ensemble des UE du module sera à repasser.

Par exemple :

Validation du module 4, Santé génésique et sexuelle.

UE associées :

- *Suivi gynécologique (Si 3 CC avec 8/20 ; 14/20 et 19/20) donc moyenne de l'UE : 13.6/20*
- *Santé sexuelle et reproductive (Si 2 CC avec 7/20 et 12/20) donc moyenne de l'UE : 9.5/20*

Au total note du module 11.5/20 → VALIDATION du module

Validation du module 4, Santé génésique et sexuelle.

UE associées :

- *Suivi gynécologique (Si 3 CC avec 12/20 ; 14/20 et 19/20) donc moyenne de l'UE : 15/20*
- *Santé sexuelle et reproductive (Si 2 CC avec 7/20 et 8.8/20) donc moyenne de l'UE : 7,9/20*

Au total note du module 11.5/20 → NON VALIDATION du module car moyenne de l'UE santé sexuelle et reproductive égale à 7.9.

• Pour les modules généraux :

La validation du module est effective lorsque la moyenne du module est supérieure ou égale à 10/20 ET la moyenne de chaque UE supérieure ou égale à 7.

En cas de NON validation du module en lien avec une note d'UE inférieure à 7/20. Seule cette UE sera à repasser.

En cas de NON validation du module (moyenne du module inférieure à 10/20). ~~L'ensemble des UE du module sera à repasser.~~ **Les UE dont les moyennes sont < 10/20 seront à repasser.**

• Pour le module parcours personnalisé :

Sa validation est prononcée par le jury en fonction des UE constitutives choisies par l'étudiant sur proposition du responsable de chaque UE.

L'ensemble des Modules doit être validé pour obtenir le DFGSMa.

Les UE partiellement mutualisées avec la faculté de médecine de TOURS pour l'AU 2025-26 sont les suivantes :

- UE sémiologie
- UE Processus infectieux /AIH
- UE Nutrition
- UE Hormono-reproduction
- **UE Génétique**

Les modalités d'évaluation des modules sont les suivantes :

Pour les modules comportant des UE partiellement mutualisées :

Les M3C font appel à des épreuves écrites en présentiel de fin de semestre de type QRM, QRU, organisées par l'UFR de médecine.

Pour l'UE de processus infectieux/AIH, l'UFR de médecine organise, en 1^{ère} session, des TP obligatoires de bactériologie donnant lieu à une note qui entre dans le calcul de la note finale de l'UE à hauteur de 20 %. Ce TP n'est pas réalisé en 2^{ème} session, seul l'examen écrit sera repassé.

Pour les autres UE, la durée des épreuves de 2^{ème} session est la même qu'en 1^{ère} session.

Pour les modules comportant des UE non mutualisées spécifiques ou générales, les M3C sont définies par l'école de sages-femmes. Elles font appel à des épreuves écrites et orales et à des travaux de recherche. La plupart des UE sont annualisées.

Pour les modules comportant des UE cliniques :

L'aptitude clinique et les UE correspondantes sont évaluées au décours des stages ou au sein de l'école tout au long de l'année universitaire.

Pour les stages : les étudiants sont affectés en stage sur la base de 30h par semaine, 1 ECTS clinique = 30h de stage. En vertu de l'arrêté du 03/07/2024, les étudiants doivent récupérer toutes les heures afférentes à leurs absences en stage quel qu'en soit le motif et selon les possibilités du service.

En cas d'impossibilité de rattrapage des heures non faites au cours d'un même stage, les heures de stages seront récupérées par l'organisation d'heures de stage ou d'un stage complémentaire sur une autre période de l'année, y compris sur des périodes initialement prévues comme période de vacances.

Seul un stage dont l'ensemble des heures prévues auront été réalisées est éligible à la validation.

Chaque stage est validé par la coordinatrice en maïeutique sur avis du responsable de stage ou son représentant.

En cas de non validation d'un stage, celui-ci est à nouveau réalisé au cours de la période de 2^{ème} session dans la limite d'un par année universitaire.

Pour les TP :

La présence des étudiants à tous les TP est obligatoire. La validation de chacun se fait par un émargement.

En cas d'absence justifiée d'un étudiant à un TP, celui-ci sera reprogrammé, à raison d'une seule fois, à une date ultérieure choisie par l'équipe pédagogique pour lui permettre de valider la 1^{ère} session.

En cas d'absence injustifiée, aucun TP ne sera reprogrammé en 1^{ère} session.
Il n'y a pas de 2^{ème} session sur une même année universitaire, l'UE clinique s'y rapportant est invalidée.

Pour les évaluations pratiques et cliniques :

Les étudiants présenteront chacun :

- une épreuve pratique sous forme d'ECOS :

La validation de l'ECOS est effective lorsque la note est supérieure ou égale à 10/20

En cas de non-validation de l'ECOS en 1^{ère} session, ~~une épreuve clinique sera réalisée en service de soins en 2^{ème} session~~ **Un ECOS sera effectué en 2^{ème} session**

En cas d'absence à cette épreuve pratique, la note 0 sera appliquée

- une épreuve clinique en stage :

La validation de l'épreuve clinique est effective lorsque la note est supérieure ou égale à 10/20

En cas d'absence justifiée à une épreuve clinique de 1^{ère} session, celle-ci peut être reportée à une date ultérieure, dans la limite d'une seule fois

En cas de non-validation de l'épreuve clinique en 1^{ère} session, celle-ci est à nouveau réalisée au cours de la période de 2^{ème} session.

- l'AFGSU :

La validation de l'AFGSU s'effectue le jour des journées de formation.

Il n'y a pas de 2^{ème} session sur une même année universitaire.

En cas de non-validation de l'AFGSU sur le cycle, l'UE clinique s'y rapportant est invalidée

Titre 3 – Participation aux sessions d'examens

La participation aux sessions d'examens et aux contrôles continus est obligatoire pour tous les étudiants.

Lors des examens, les épreuves écrites sont anonymes.

En cas d'absence justifiée et injustifiée ou de retard à un examen ou à un contrôle continu, la note zéro sera appliquée. L'absence ou le retard à une épreuve ou à l'ensemble des épreuves d'une session d'examen est comptée comme un échec à cette session.

Les étudiants qui échouent à la 1^{ère} session d'examens sont autorisés à se présenter à la 2^{ème} session d'examens de rattrapage des enseignements théoriques.

Les travaux personnels inclus dans le contrôle continu doivent être rendus à la date fixée par l'École de Sages-Femmes. En cas de non-réception du travail à cette date, la note zéro est appliquée.

La participation à l'ensemble des éléments constitutifs des UE clinique est obligatoire pour tous les étudiants.

Aucune session d'examen blanc n'est prévue au cours du cycle.

Titre 4 Validation de l'année universitaire :

Tous les modules de DFGSMa2 doivent être validés pour le passage en DFGSMa3.

☛ Composition du Jury d'examen :

Il comprend :

- Le Président de l'Université ou son représentant, Président
- Le Directeur technique et d'enseignement de l'école de sages-femmes,
- Deux enseignants-chercheurs, enseignants ou chercheurs de l'UFR de médecine participant à la formation au sein de l'ERSF,
- Une sage-femme enseignante par promotion,
- La sage-femme coordinatrice en maïeutique de l'ERSF ou sa représentante,
- Un professionnel de santé en activité n'exerçant aucune autre fonction au sein de l'ERSF
- Un représentant des responsables de stage.

Le jury a pour mission de se prononcer sur :

- la validation des modules,
- l'attribution des ECTS correspondants.

Il propose à la coordination de l'école la conservation de tout ou partie des unités d'enseignement acquises par un étudiant dans la limite des M3C du DFGSMa, en cas de redoublement.

En cas d'absences répétées et/ou injustifiées, quelle que soit l'UE, la sage-femme Coordinatrice en maïeutique et/ou le médecin Directeur technique et d'enseignement soumettent la situation de l'étudiant au jury d'examen en vue d'examiner la poursuite de sa formation.

Pour des raisons exceptionnelles inhérentes à une maladie grave avérée ou à une incapacité de travail temporaire liée à un accident, le dossier de l'étudiant sera étudié par le jury d'examen, à la demande de l'intéressé. Au vu de ce dossier, le jury statuera sur proposition de la coordinatrice en maïeutique et/ou du directeur technique sur l'opportunité d'un report de la période de récupération dans le cursus universitaire.

☛ Redoublement du DFGSMa 2

Les situations où l'étudiant-e, à l'issue de la 2^{ème} session des épreuves, est amené-e à redoubler sont :

- Un module non validé,
- Une UE théorique associée non validée,
- Une UE clinique associée non validée,
- La non validation de deux stages ou plus en 1^{ère} session,
- Tout stage non validé ou non effectué à l'issue de la 2^{ème} session.

En cas de redoublement :

- Le module spécifique santé maternelle, néonatale et pédiatrique ainsi que l'UE clinique du module « parcours personnalisé » seront à valider.
- Les autres modules et/ou UE associés, validés lors de l'année universitaire précédente restent acquis.

Un parcours personnalisé de stages pourra être proposé à l'étudiant dans la limite des semaines de stages effectuées en DFGSMa2.

En vertu de l'arrêté du 3 juillet 2024, aucun étudiant ne peut être autorisé à prendre plus de 5 inscriptions en vue du DFGSMa. La 2^{ème} et la 3^{ème} année de la formation conduisant au DFGSMa ne peut faire l'objet de plus de 3 inscriptions. Ces dispositions sont applicables

pour les étudiants ayant débuté leur 2^{ème} année du 1^{er} cycle à compter de l'année universitaire 2024-25 et suivantes. Ces limitations s'étendent hors période de césure.

Titre 5 – Communication des résultats et consultation des copies

1. Communication des résultats

Les notes des étudiants ayant participé à la 1^{ère} et/ou à la 2^{ème} session doivent être affichée à l'ERSF au plus tard une semaine après que le jury a statué.

Les modalités de contrôle continu prévoient la communication régulière des notes et résultats à l'étudiant. S'agissant des épreuves du contrôle terminal, seules les notes définitives attribuées par le jury sont communicables.

Une attestation de réussite et d'obtention du diplôme sera fournie aux étudiants à l'issue de la 3^{ème} année de DFGSMa.

Aucun résultat ne peut être communiqué par téléphone.

2. Communication et consultation des copies

Après l'affichage des résultats, les étudiants ont droit, sur demande écrite adressée à Madame la Coordinatrice en Maïeutique de l'école de sages-femmes, à la communication de leurs copies des examens terminaux.

Ce droit s'exerce par consultation directe **dans les 5 jours ouvrables** qui suivent l'affichage des résultats.

Seul l'étudiant concerné a le droit de consulter ses copies.

Les étudiants demandeurs sont convoqués pour consulter leurs copies sur place à l'ERSF accompagnés d'une sage-femme enseignante ou de la coordinatrice en Maïeutique en charge de l'école.

Aucune photocopie ou photographie des copies ne peut être effectuée. La possession d'un téléphone portable ou de tout autre matériel permettant de prendre des photos n'est pas autorisée lors de cette consultation.

DOMAINES	Diplôme: Diplôme de Formation Générale en Sciences Maïeutiques ayant grade licence Mention : Formation Générale en Sciences Maïeutiques 2ème année Spécialité : Sciences Maïeutiques						Modalités pédagogiques				SESSION1						SESSION 2		
											Contrôle Continu		Contrôle terminal		Parcours aménagés		Contrôle terminal		
	Domaines	Théorie/Clinique	UE associées et apprentissages cliniques	ECTS	Coefficient de l'UE	Semestre 3	semestre 4	CM	ED	TP	Durée totale étudiant	Nature de l'épreuve	Durée de l'épreuve	Nature de l'épreuve	Durée de l'épreuve	Nature de l'épreuve	Durée de l'épreuve	Nature de l'épreuve	Durée de l'épreuve
	Socle Fondamental - Sciences médicales et cliniques générales - Santé globale																		
	Physiologie et pathologie des systèmes d'organes	Théorie	Appareil cardio-vasculaire et respiratoire	1	1	X		11	12		23	Ecrit	30mn				40mn	Ecrit	30mn
		Théorie	Tissus sanguin	1	1	X		18	2		20	Ecrit	30mn				40mn	Ecrit	30mn
		Théorie	Appareils digestif et néphro-urinaire	1	1	X		12			12	Ecrit	30mn				40mn	Ecrit	30mn
		Théorie	Système nerveux et tégumentaire, organes des sens Système musculo-squelettique	2	1	X		26			26	Ecrit	1h				1h20	Ecrit	1h
	Sciences médicales	Théorie	Immunologie	1	1		X	10			10	Ecrit	30mn				40mn	Ecrit	30mn
		Théorie	Hormono reproduction	3	1		X	32			32			Ecrit	1h		1h20	Ecrit	1h
		Théorie	Nutrition	2	1		X	20			20			Ecrit	30mn		40mn	Ecrit	30mn
		Théorie	Sémiologie Générale	2	1	X		16			16			Ecrit	30mn		40mn	Ecrit	30mn
		Théorie	AIH/Processus infectieux	4	1	X		48		6	54	TP		Ecrit	1h30		2h	Ecrit	1h30
		Théorie	Pharmacologie	2	1	X		18	2		20	Ecrit	1h				1h20	Oral	15mn
	Sciences cliniques générales	Clinique	Soins généraux + AFGSU	2	Validation	X					60	Présence Ecrit		ECOS	30mn			-eval- Clinique ECOS	
		Clinique	Stage	4	Validation	X					120	MSP						MSP	
	TOTAUX			25							413								
	Agir en professionnel de santé publique, médical et responsable - Interdisciplinarité																		
	Générique	Théorie	Santé publique	2	1	X		15	1		16		1h				1h20		1h
		Théorie	Communication, Humanités, Société éthique et législation	2	1	X		11	11		22		1h				40mn		1h
		Théorie	Santé environnementale	1	Validation		X				12	e-learning							e-learning
	TOTAUX			5							50								
	Santé Maternelle, Néonatale et Pédiatrique																		
	Prénatal	Théorie	Génétique	1	1	X		11			11	Ecrit	30mn				40mn		30mn
		Théorie	Suivi des grossesses à bas risque/ accompagnement du projet de naissance	4	2		X	36	10	3	49	Ecrit	3h				4h		1h
Pernatal	Théorie	Naissances eutociques	4	2		X	18	6	1	25	Ecrit	2h				2h40		40mn	
	Clinique	Apprentissages cliniques	1	Présence		X				30	Présence								
Postnatal	Théorie	Suivi mère-enfant à bas risque /accompagnement de la parentalité	3	2		X	36	0	1	37	Ecrit	3h				4h		1h	
	Clinique	Apprentissages cliniques	1	Présence		X				30	Présence								
Domaines pré, per, postnatal			8	Validation		X				240	MSP + eval SDC						Eval SDC		
TOTAUX			22							422									
Adosser sa pratique médicale à une démarche scientifique - Recherche et Amélioration des pratiques																			
Recherche	Théorie	Anglais	1	Validation	X		6h e-learning	3	0	9	Ecrit, Oral et e-learning						Oral		
	Théorie	Recherche et Amélioration des pratiques	1	Validation	X		3h CM + 3h e-learning	3	0	9	Présence et e-learning						e-learning		
TOTAUX			2							18									
Parcours personnalisé																			
	Clinique/ Théorie	UE libres	2	Validation	X					20	Selon type UE								
Domaines pré, per, postnataux			4	Validation		X				120	MSP + eval SDC						Eval SDC		
TOTAUX			6							140									
TOTAUX			60							1043									
Pour Modules 1,2 et 5				Note du Module ≥ 10/20		Note de chaque UE ≥7/20													
Pour Module 3				Note du Module ≥ 10/20		Note de chaque UE ≥8/20													

CERTIFICAT DE CAPACITÉ D'ORTHOPTIE

ANNÉE UNIVERSITAIRE 2025 - 2026

MODALITÉS DE CONTRÔLE DE CONNAISSANCES ET DES COMPÉTENCES



*10, Boulevard Tonnellé – 37032 TOURS CEDEX 1
02 47 36 61 23*

E. mail : orthoptie@univ-tours.fr

Serveur WEB : <https://med.univ-tours.fr/version-francaise/formations/autres-formations-de-sante/ecole-dorthoptie>

MODALITES DE CONTROLE DES CONNAISSANCES

1. EXAMENS

A. MODALITÉS DE CONTRÔLE DE CONNAISSANCE

Les aptitudes et l'acquisition des connaissances sont appréciées par un contrôle continu et/ou par un examen terminal. Ces évaluations portent sur l'ensemble des enseignements CM et TD. Les épreuves écrites sont anonymes.

Les crédits ECTS (European Credits Transfert System : système européen de transfert de crédits) sont affectés aux UE (Unité d'Enseignement). Il n'y a pas d'affectation au niveau des EC (Élément constitutif). Les crédits ECTS sont répartis par points entiers.

B. SESSIONS D'EXAMENS

Les examens sont obligatoirement organisés à l'issue de chaque semestre d'enseignement.

Toutes les épreuves se déroulent en présentiel au sein de la Faculté de Médecine. En cas de situation sanitaire dégradée, les examens pourront être réalisés en distanciel.

Deux sessions de contrôle des connaissances sont organisées pour chaque semestre.

En cas d'échec à la première session, l'étudiant peut passer un nouvel examen à la deuxième session, dite de rattrapage.

Session 1 du semestre 1	janvier
Session 2 du semestre 1	février
Session 1 du semestre 2	mai
Session 2 du semestre 2	juin

UE mutualisées :

Les épreuves concernant les UE mutualisées entre les 3 écoles, Nantes, Rennes et Tours, se dérouleront simultanément sur les 3 sites via la plateforme **UNESS**.

Les modalités de la 2^{ème} session sont les mêmes que celles de la 1^{ère} session.

A titre exceptionnel, sur proposition du jury de la 1^{ère} session, une épreuve orale de rattrapage peut être proposée en alternative à l'épreuve écrite prévue aux MCCC en fonction du nombre d'étudiants concernés (maximum 10).

C. VALIDATION - CAPITALISATION

Une unité d'enseignement est acquise dès lors que sa moyenne est égale ou supérieure à 10/20.

Elle est alors définitivement acquise et capitalisée, sans possibilité de s'y réinscrire.

Un semestre est validé dès lors que l'étudiant valide chacune des UE qui le composent (moyenne de chaque UE du semestre égale ou supérieure à 10/20).

Pour toute UE non validée en 1^{ère} session (inférieure à 10/20), l'étudiant doit se présenter à la deuxième session.

A l'issue de la deuxième session, si l'étudiant n'a toujours pas validé son ou ses semestres en raison d'une note inférieure à 10/20, il devra repasser l'année suivante toutes ces UE non validées.

Le passage en 2^{ème} année est autorisé avec une dette maximale de deux UE. Ces UE devront être validées à la fin de la 2^{ème} année.

Le passage en 3^{ème} année est autorisé avec une dette maximale de deux UE. Aucune de ces dernières ne devra être de la 1^{ère} année. Toutes les UE devront être validées à la fin de la 3^{ème} année.

D. REPORT DES NOTES

D'une session à l'autre

Les notes des UE (examens terminaux ou contrôles continus) sont reportées d'une session à l'autre dès lors que la moyenne à l'UE est supérieure ou égale à 10/20.

Si l'année n'est pas validée à la première session, l'étudiant est réinscrit automatiquement en deuxième session pour toutes les UE non validées.

La note obtenue à un examen terminal lors de la deuxième session se substitue à celle obtenue à l'examen terminal lors de la première session. La moyenne à l'UE est recalculée.

D'une année à l'autre

En cas d'échec à la validation de l'année, les notes des UE non acquises ne sont jamais reportées d'une année sur l'autre. Ainsi, l'étudiant doit se réinscrire à l'UE et se représenter à la validation.

2. PROGRESSION ET CONDITIONS DE REDOUBLEMENT

Nul ne peut être autorisé à poursuivre la formation conduisant au certificat d'orthoptiste s'il n'a pas validé sa formation dans un délai équivalent à deux fois la durée de la maquette du diplôme. Aucune de ces années d'études ne peut donner lieu à plus de deux inscriptions sauf cas exceptionnels après demande auprès du président de l'université.

L'inscription se fait de droit dès lors que l'étudiant a validé l'ensemble des années précédentes.

Les étudiants à qui ils manquent plus de 2 UE ne seront pas autorisés à passer dans l'année supérieure. Ils garderont le bénéfice de toutes les UE obtenues avec une note supérieure ou égale à 10/20 mais devront valider de nouveau les stages.

Il est rappelé aux étudiants :

📌 Qu'il est nécessaire pour eux de bien évaluer la charge de travail supplémentaire que représente le passage dans une année supérieure avec des UE non acquises dans l'année précédente.

📌 Qu'ils ont 2 choix possibles :

- soit passer dans l'année supérieure et devoir valider en plus les UE non acquises l'année précédente (Attention ! en cas d'incompatibilité des dates d'examen entre 2 années, l'étudiant doit privilégier l'acquisition des UE de l'année inférieure)
- soit redoubler l'année en cours pour terminer l'acquisition des UE manquantes.

ABSENCE AUX EXAMENS

L'absence à un examen de contrôle terminal ou de contrôle continu, quelle qu'en soit la raison, entraîne la note de 0. Aucune épreuve de remplacement ne peut être demandée par le candidat. Une seule règle s'applique à tous les étudiants : « Deux sessions de contrôle des connaissances sont organisées par an ».

ASSIDUITÉ

La présence aux travaux dirigés (TD) est obligatoire.

Un maximum d'**une absence injustifiée** par discipline organisant des TD pourra être tolérée.

3. ADMISSION A L'ISSUE DES SESSIONS DES JURYS

A. ADMISSION À L'ISSUE DE LA 1^{ÈRE} SESSION DES 1^{ER} ET 2ND SEMESTRES

Une année d'études est validée à l'issue de la 1^{ère} session des 1^{er} et 2^{ème} semestres :

- dès lors que l'étudiant valide chacune des UE qui la composent (moyenne d'UE égale ou supérieure à 10/20)
- dès lors que l'étudiant valide les stages

La présence aux stages est obligatoire. Le stage fait l'objet d'un rapport qui sera validé par le maître de stage. La validation finale du stage est prononcée par le Doyen qui tient compte de l'avis de la commission des stages.

Un stage hospitalier ou stage extérieur supérieur ou égal à 6 semaines non validé entraîne automatiquement un redoublement.

B. ADMISSION À L'ISSUE DE LA 2^{ÈME} SESSION

Les modalités de la validation de l'année à l'issue de la session de rattrapage sont les mêmes que celles de la 1^{ère} session.

C. OBTENTION DU DIPLOME DU CERTIFICAT DE CAPACITE D'ORTHOPTISTE

Le certificat de capacité d'orthoptiste est délivré aux étudiants ayant :

- Validé l'ensemble des enseignements et des stages correspondant au référentiel de formation
- Obtenu le certificat de compétences cliniques

Celui-ci est destiné à valider les compétences cliniques acquises durant la formation. Il se présente sous la forme d'un examen oral de 4 cas cliniques répartis en 4 domaines d'activités différentes. La validation de ce certificat nécessite l'obtention d'une note supérieure ou égale à 8/20 pour chacun des cas cliniques et à une moyenne générale des 4 cas cliniques supérieure ou égale à 10/20.

En cas de redoublement, le certificat de compétences cliniques reste acquis. Si celui-ci n'est pas validé, les 4 cas cliniques seront de nouveau à valider.

- Présenté avec succès leur travail de fin d'études.

4. LE JURY D'EXAMEN

Un jury est nommé, il délibère et arrête les notes des étudiants à l'issue de chaque session de chaque année d'études. Il se prononce sur l'acquisition des UE, la validation des semestres et la validation de l'année.

Le jury se prononce sur la validation de l'année et des semestres :

- dès la délibération de la 1^{ère} session (en janvier et mai),
- en fin de la deuxième session (en février et juin).

Le jury est souverain. Il se réserve la possibilité d'attribuer des points de jury qui s'inscrivent alors sur le procès-verbal.

CONSULTATION DES COPIES

Les étudiants souhaitant consulter leurs copies doivent établir une demande écrite adressée à l'équipe pédagogique de l'école.

SEMESTRE 1	Caractéristiques de l'unité d'enseignement (N : Nantes, R : Rennes, T : Tours)	1ère session		2ème session		ECTS
		Nature	Durée à titre indicatif	Nature	Durée à titre indicatif	
UE1 Biologie moléculaire et cellulaire, génétique, histologie et anatomie	mutualisée en partie avec le CFUO	CC écrit	180 min	ET oral	30 min	3
UE2 Optique géométrique, optique physiologique		ET écrit	90 min	ET écrit	60 min	3
UE3 Réfraction	mutualisée avec N et R, gérée par N	ET écrit	30 min	ET écrit	30 min	4
UE4 Physiologie du système visuel, physiologie neuro-sensorielle	mutualisée avec N et R, gérée par T	ET écrit	60 min	ET écrit	60 min	3
UE5 Vision monoculaire, acuités visuelles et leurs anomalies	mutualisée avec N et R, gérée par T	ET écrit	30 min	ET écrit	30 min	3
UE6 Anglais		CC écrit et oral		ET écrit	30 min	1
UE7 Anatomie et histologie de l'appareil oculomoteur et de la vision	mutualisée avec N et R, gérée par T	ET écrit	30 min	ET écrit	30 min	2
UE8 Physiologie de l'appareil oculomoteur et de la vision binoculaire	mutualisée avec N et R, gérée par N	ET écrit	30 min	ET écrit	30 min	3
UE9 Physiopathologie de l'oculomotricité et de la vision binoculaire	mutualisée avec N et R, gérée par N	ET écrit	30 min	ET écrit	30 min	4
UE16 Pathologies ophtalmologiques et générales		ET écrit	30 min	ET écrit	30 min	2
UE19 Pharmacologies et thérapeutique		CC écrit		ET écrit	30 min	1
Stage d'observation		validé par la commission stage	35 heures			1

SEMESTRE 2	Caractéristiques de l'unité d'enseignement (N : Nantes, R : Rennes, T : Tours)	1ère session		2ème session		ECTS
		Nature	Durée à titre indicatif	Nature	Durée à titre indicatif	
UE6 Anglais		CC écrit et oral		ET écrit	30 min	1
UE10 Explorations fonctionnelles	mutualisée avec N et R, gérée par T	ET écrit	30 min	ET écrit	30 min	3
UE11 Bilan orthoptique	mutualisée avec N et R, gérée par N	ET écrit	30 min	ET écrit	30 min	5
UE12 Déontologie et éthique : histoire de la profession		ET oral	15 à 20 min	ET oral	15 min	1
UE13 Hygiène et gestion des risques	mutualisée en partie avec le CFUO	ET écrit	30 min	ET écrit	30 min	1
UE14 Pathologies sensorimotrices	mutualisée avec N et R, gérée par R	ET écrit	30 min	ET écrit	30 min	2
UE15 Prise en charge des pathologies sensorimotrices	mutualisée avec N et R, gérée par R	ET écrit	30 min	ET écrit	30 min	6
UE17 Explorations fonctionnelles des pathologies ophtalmologiques et générales	mutualisée avec N et R, gérée par T	ET écrit	30 min	ET écrit	30 min	4
UE18 Psychologie, psychopathologie, neurophysiologie		ET écrit	60 min	ET écrit	60 min	2
UE20 Contactologie	mutualisée avec N et R, gérée par R	ET écrit	30 min	ET écrit	30 min	2
Stage		validé par la commission stage	105 heures			3

SEMESTRE 3	Caractéristiques de l'unité d'enseignement (N : Nantes, R : Rennes, T : Tours)	1ère session		2ème session		ECTS
		Nature	Durée à titre indicatif	Nature	Durée à titre indicatif	
UE6 Anglais		CC écrit et oral		ET écrit	30 min	1
UE21 Statistiques, épidémiologie, santé publique		CC		ET écrit	90 min	4
UE24 Amblyopie fonctionnelle et phénomène de privation visuelle	mutualisée avec N et R, gérée par N	ET écrit	30 min	ET écrit	30 min	3
UE25 Prise en charge de l'amblyopie fonctionnelle	mutualisée avec N et R, gérée par N	ET écrit	30 min	ET écrit	30 min	6
UE26 Basse vision	mutualisée avec N et R, gérée par T	ET écrit	30 min	ET écrit	30 min	6
UE32 Communication, éducation thérapeutique		ET écrit	30 min	ET écrit	30 min	2
Stage		validé par la commission stage	280 heures			8

SEMESTRE 4	Caractéristiques de l'unité d'enseignement (N : Nantes, R : Rennes, T : Tours)	1ère session		2ème session		ECTS
		Nature	Durée à titre indicatif	Nature	Durée à titre indicatif	
UE6 Anglais		CC écrit et oral		ET écrit	30 min	1
UE22 Pathologies neuro ophtalmologiques	mutualisée avec N et R, gérée par N	ET écrit	30 min	ET écrit	30 min	3
UE23 Prise en charge orthoptique des pathologies neuro ophtalmologiques	mutualisée avec N et R, gérée par R	ET écrit	30 min	ET écrit	30 min	7
UE27 Bilan et prise en charge basse vision	mutualisée avec N et R, gérée par T	ET écrit	30 min	ET écrit	30 min	7
UE28 Méthodologie, documentation et bibliographie scientifique		Présentiel et validation PIX			ET oral et validation PIX	1
UE37 Diagnostic orthoptique et projet de soins	mutualisée avec N et R, gérée par R	ET écrit	30 min	ET écrit	30 min	3
Stage		validé par la commission stage	280 heures			8

SEMESTRE 5	Caractéristiques de l'unité d'enseignement (N : Nantes, R : Rennes, T : Tours)	1ère session		2ème session		ECTS
		Nature	Durée à titre indicatif	Nature	Durée à titre indicatif	
UE6 Anglais		CC écrit et oral		ET écrit	30 min	1
UE29 Vision et troubles d'apprentissages	mutualisée avec N et R, gérée par T	ET écrit	30 min	ET écrit	30 min	5
UE30 Troubles neurovisuels, vision et équilibre : bilan et prise en charge	mutualisée avec N et R, gérée par R	ET écrit	30 min	ET écrit	30 min	6
UE31 Dépistage visuel, aptitudes visuelles et ergonomie visuelle	mutualisée avec N et R, gérée par N	ET écrit	30 min	ET écrit	30 min	3
UE33 Compétences de base en santé numérique		CC	30 min	ET écrit	30 min	2
UE39 Coopération, coordination avec les différents acteurs	mutualisée avec N et R, gérée par T	Présentiel		ET écrit	30 min	1
UE libre		Attestation		Attestation		2
Stage		validé par la commission stage	350 heures			10

SEMESTRE 6	Caractéristiques de l'unité d'enseignement (N : Nantes, R : Rennes, T : Tours)	1ère session		2ème session		ECTS
		Nature	Durée à titre indicatif	Nature	Durée à titre indicatif	
UE6 Anglais		CC écrit et oral		ET écrit	30 min	1
UE34 Exercice de la profession d'orthoptiste : législation, réglementation et gestion	mutualisée avec N et R, gérée par R	Présentiel		ET écrit	30 min	1
UE35 Dépistage, prévention, et suivi des pathologies ophtalmologiques	mutualisée avec N et R, gérée par N	ET écrit	30 min	ET écrit	30 min	4
UE36 Bilans orthoptiques pré opératoires et postopératoires, principes des techniques chirurgicales	mutualisée avec N et R, gérée par N	ET écrit	30 min	ET écrit	30 min	2
UE38 Travail de fin d'études		Mémoire et soutenance		Mémoire et soutenance		8

UE40 Accompagnement des professionnels et futurs professionnels orthoptistes	mutualisée avec N et R, gérée par T	Présentiel		ET écrit	30 min	1
UE41 Geste et soins d'urgence		Attestation		Attestation		1
UE libre		Attestation		Attestation		2
Stage		validé par la commission stage	350 heures			10

Concernant les étudiants bénéficiant d'un régime spécial d'études, les modalités de contrôle de connaissances et de compétences qui s'appliquent aux deux sessions sont les mêmes que celles de la 2ème session du régime général.

Je soussigné(e)

M, Mme.....

reconnaît avoir reçu un exemplaire des MODALITES DE CONTROLES DES CONNAISSANCES et déclare
m'engager à y adhérer.

A Tours, le

Signature

MODALITES DE CONTROLE DES CONNAISSANCES ET DES COMPETENCES ORTHOPHONIE 2025 - 2026
--

1. Modalités de contrôle des connaissances et des compétences 1^{ère} année

a. Sessions

Deux sessions sont organisées, 1^{ère} session à la fin du 1^{er} semestre (S1) en décembre et à la fin du 2^{ème} semestre (S2) en mai ; 2^{ème} session en juin pour les S1 et S2.

Pour chaque UE, les étudiants n'ayant pas obtenu la moyenne (i.e. note totale inférieure à la moitié des points attendus) sont convoqués à la 2^{ème} session pour repasser l'épreuve de rattrapage relative à l'UE concernée.

Concernant les étudiants bénéficiant d'un régime spécial d'études, les modalités de contrôle de connaissances et de compétences qui s'appliquent aux deux sessions sont les mêmes que celles de la 2^{ème} session du régime général.

b. Validation

Les UE doivent être validées indépendamment les unes des autres avec une note minimale correspondant à la moitié des points attendus (cf. tableaux récapitulatifs), à l'exception des UE suivantes :

- Au semestre 1 : UE 2.1 Notions de biologie cellulaire, biologie moléculaire et génétique et UE 2.2.1 Neurosciences 1
- Au semestre 2 : UE 2.2.2 Neurosciences et UE 3.2 Imagerie, explorations et investigations

Les UE précitées peuvent être validées au sein d'un même semestre soit en obtenant la moyenne à chacune d'elle (soit 20/40), soit par compensation en obtenant la moyenne aux 2 UE, uniquement si la note de chacune des UE est supérieure ou égale à 16/40. Ainsi, une note inférieure à 16/40 à l'une ou l'autre des UE précitées de même semestre ne peut faire l'objet d'une validation par compensation.

La validation des stages est prononcée par le directeur de la composante assurant la formation en orthophonie ou son représentant, au vu de l'assiduité en stage, des évaluations complétées par le maître de stage et du rapport de stage. L'absence de validation d'une UE Stages entraîne le redoublement de l'année.

Le passage en 2^{ème} année d'orthophonie est autorisé avec une dette maximale de deux UE. Les UE devront être validées au plus tard en fin de 3^{ème} année.

c. Redoublement

En cas de redoublement, le bénéfice reste acquis pour :

- Toutes les UE où l'étudiant a obtenu une note supérieure ou égale à 10/20
- Les stages validés

d. Consultation des copies

Les étudiants souhaitant consulter leurs copies doivent établir une demande écrite adressée à Mr le Doyen, dans les 5 jours qui suivent l'affichage des résultats et la déposer au secrétariat.

Seul l'étudiant concerné a droit à la consultation de ses copies.

Les étudiants demandeurs sont convoqués pour consulter leurs copies sur place au sein du secrétariat du CFUO.

Tableau récapitulatif Semestre 1

1A - SEMESTRE 1 Enseignements théoriques	1 ^{ère} session				2 ^{ème} session				Durée Indicative ET	ECTS
	Coef	Pts	Type	Modalité ET	Coef	Pts	Type	Modalité ET		
UE 1.1.1 Introduction aux sciences du langage	1	60	CC (/35) ET (/25)	Ecrit	1	60	ET	Ecrit	-	4
UE 1.2.1 Psychologie générale et psychologie du développement	1	60	CC (/20) ET (/40)	Ecrit	1	20	ET	Oral	3h	4
UE 1.3.1 Sciences de l'éducation	1	40	CC (/20) ET (/20)	Oral	1	40	ET	Oral	-	3
UE 1.4 Sensibilisation aux sciences de la société	1	30	CC (/30)	-	1	30	ET	Ecrit	2h	3
UE 2.1 Notion de biologie cellulaire, biologie moléculaire et génétique	1	40	CC (/10) ET (/30)	Ecrit	1	40	ET	Oral	2h	3
UE 2.2.1 Neurosciences 1	1	30	ET	Ecrit	1	30	ET	Ecrit	1h	3
UE 2.3.1 Etude de l'audition	1	40	ET	Ecrit	1	40	ET	Ecrit	1h	3
UE 4.1 Connaissance et historique de la profession	1	20	ET	Ecrit	1	20	ET	Ecrit	1h	3
UE 8.4 Langues 1	1	20	CC	-	1	20	ET	Oral	-	2
UE 8.7 Formation aux compétences socles en numérique	1	20	CC	-	1	20	ET	Ecrit	-	2

Tableau récapitulatif Semestre 2

1A - SEMESTRE 2 Enseignements théoriques	1 ^{ère} session				2 ^{ème} session				Durée indicative ET	ECTS
	Coef	Pts	Type	Modalité ET	Coef	Pts	Type	Modalité ET		
UE 1.1.2 Connaissances fondamentales en sciences du langage	1	80	CC (/20) ET (/60)	Ecrit	1	80	ET	Ecrit	-	4
UE 1.2.2 Psychologie sociale et théories de la communication	1	20	ET	Ecrit	1	20	ET	Ecrit	1h	3
UE 2.2.2 Neurosciences 2	1	30	ET	Ecrit	1	30	ET	Ecrit	1h	3
UE 2.3.3 Etude de la phonation, de la déglutition et de l'articulation	1	40	ET	Ecrit	1	40	ET	Ecrit	1h	3
UE 2.4 Pédiatrie et troubles du développement	1	40	ET	Ecrit	1	40	ET	Ecrit	1h	4
UE 3.1 Physique générale et acoustique	1	30	ET	Ecrit	1	30	ET	Ecrit	2h	3
UE 3.2 Imagerie, Explorations et investigations	1	40	ET	Ecrit	1	20	ET	Oral	1h	3
UE 8.1 Infectiologie et hygiène	1	20	ET	-	1	20	ET	Ecrit	-	1
UE 8.2 Formation aux gestes et aux soins d'urgence niv. 2	1	Quitus de présence							-	1
UE 9.1 Concepts et savoirs de base en santé publique	1	20	ET	Ecrit	1	20	ET	Ecrit	1h30	2

Formation à la pratique clinique

ECTS

UE 6.1 Stage de découverte 1 : Stage en milieu scolaire	Stage et rapport à valider	3
--	----------------------------	---

2. Modalités de contrôle des connaissances 2^{ème} année

a. Sessions

Deux sessions sont organisées, 1^{ère} session à la fin du 1^{er} semestre (S3) en décembre et à la fin du 2^{ème} semestre (S4) en mai ; 2^{ème} session en juin, pour les S3 et S4.

Pour chaque UE, les étudiants n'ayant pas obtenu la moyenne (i.e. note totale inférieure à la moitié des points attendus) sont convoqués à la 2^{ème} session pour repasser l'épreuve de rattrapage relative à l'UE concernée.

Concernant les étudiants bénéficiant d'un régime spécial d'études, les modalités de contrôle de connaissances et de compétences qui s'appliquent aux deux sessions sont les mêmes que celles de la 2^{ème} session du régime général.

b. Validation

Les différentes UE doivent être validées indépendamment les unes des autres avec une note minimale correspondant à la moitié des points attendus (cf. tableaux récapitulatifs).

La validation des stages est prononcée par le directeur de la composante assurant la formation en orthophonie ou son représentant, au vu de l'assiduité en stage, des évaluations complétées par le maître de stage et du rapport de stage. L'absence de validation d'une UE Stages entraîne le redoublement de l'année.

Le passage en 3^{ème} année d'orthophonie est autorisé avec une dette maximale de deux UE de 2^{ème} année et de 2 UE de 1^{ère} année. Les UE **devront être validées au plus tard en fin de 3^{ème} année.**

c. Redoublement

En cas de redoublement, le bénéfice reste acquis pour :

- Toutes les UE où l'étudiant a obtenu une note supérieure ou égale à 10/20
- Les stages validés

d. Consultation des copies

Les étudiants souhaitant consulter leurs copies doivent établir une demande écrite adressée à Mr le Doyen dans les 5 jours qui suivent l'affichage des résultats et la déposer au secrétariat.

Seul l'étudiant concerné a droit à la consultation de ses copies.

Les étudiants demandeurs sont convoqués pour consulter leurs copies sur place au sein du secrétariat du CFUO.

Tableau récapitulatif Semestre 3

2A - SEMESTRE 3 Enseignements théoriques	1 ^{ère} session				2 ^{ème} session				Durée indicative ET	ECTS
	Coef	Pts	Type	Modalité ET	Coef	Pts	Type	Modalité ET		
UE 1.1.3 Développement du langage et psycholinguistique	1	60	CC/20 ET/40	Ecrit	1	60	ET	Ecrit		4
UE 1.2.3 Psychologie cognitive et neuropsychologie	1	60	CC/20 ET/40	Ecrit	1	40	ET	Ecrit	3h	4
UE 2.6 Psychiatrie	1	30	ET	Ecrit	1	20	ET	Oral	1h	3
UE 2.7 Notions de pharmacologie	1	20	CC	-	1	20	ET	Ecrit	30 min	2
UE 5.4.1 Données générales concernant l'oralité, les fonctions oro-myo-faciales et leurs troubles	1	30	CC/10 ET/30	Ecrit	1	30	ET	Ecrit	1h30	4
UE 7.1 Documentation et bibliographie	1	20	CC	Ecrit	1	20	ET	Ecrit	2h	2
UE 7.2 Statistiques 1	1	30	CC/10 ET/20	Ecrit	1	20	ET	Oral	1h30	3
UE 8.5 Langues 2	1	20	CC	-	1	20	ET	Oral	-	2
UE 9.2 Intervention et promotion de la santé	1	30	ET	Ecrit	1	20	ET	Oral	1h30	3

Formation à la pratique clinique		ECTS
UE 6.2 Stage découverte 2 : personnes âgées, petite enfance, structures d'accueil	Stage et rapport à valider	3

Tableau récapitulatif Semestre 4

2A - SEMESTRE 4 Enseignements théoriques	1 ^{ère} session				2 ^{ème} session				Durée indicative ET	ECTS
	Coef	Pts	Type	Modalité ET	Coef	Pts	Type	Modalité ET		
UE 1.1.4 Connaissances fondamentales en sciences du langage appliquées à l'orthophonie	1	60	CC/40 ET/20	Ecrit	1	60	ET	Ecrit	Voir tableau	4
UE 1.2.4 Psychologie clinique, psychanalyse et psychopathologie	1	60	CC/20 ET/40	Ecrit	1	20	ET	Oral	3h30	4
UE 1.3.2 Apprentissages et didactique	1	40	CC/20 ET/20	Oral	1	20	ET	Oral	–	3
UE 2.3.2 Audition : sémiologie et étiologie des pathologies de l'audition néonatales et acquises	1	40	ET	Ecrit	1	20	ET	Oral	1h	4
UE 5.1.1 Troubles du langage oral et de la communication	1	40	ET	Ecrit	1	40	ET	Ecrit	2h	4
UE 5.2.1 Apprentissage et développement du langage écrit, du graphisme et de l'écriture	1	30	ET	Ecrit	1	30	ET	Ecrit	2h	4
UE 5.3.1 Aspect développemental de la cognition mathématique	1	20	ET	Ecrit	1	20	ET	Ecrit	2h	4

Formation à la pratique clinique		ECTS
UE 6.3 Stage découverte 3 : milieux d'exercice, en libéral et en structures de soins	Stage et rapport à valider	3

3. Modalités de contrôle des connaissances 3^{ème} année

a. Sessions

Deux sessions sont organisées, 1^{ère} session à la fin du 1^{er} semestre (S5) en décembre et à la fin du 2^{ème} semestre (S6) en mai ; 2^{ème} session en juin, pour les S5 et S6.

Pour chaque UE, les étudiants n'ayant pas obtenu la moyenne (i.e. note totale inférieure à la moitié des points attendus) sont convoqués à la 2^{ème} session pour repasser l'épreuve de rattrapage relative à l'UE concernée.

Concernant les étudiants bénéficiant d'un régime spécial d'études, les modalités de contrôle de connaissances et de compétences qui s'appliquent aux deux sessions sont les mêmes que celles de la 2^{ème} session du régime général.

b. Validation

Les différentes UE doivent être validées indépendamment les unes des autres avec une note minimale correspondant à la moitié des points attendus (cf. tableaux récapitulatifs), à l'exception de l'UE suivante :

- UE 7.4 Méthodologie d'analyse d'article

Pour valider l'UE précitée, l'étudiant doit obtenir :

- une note supérieure ou égale à 10/20
- ou une note comprise entre 8/20 et 10/20 si la moyenne obtenue à l'ensemble des UE du même semestre est supérieure ou égale à 10/20.

La validation des stages est prononcée par le directeur de la composante assurant la formation en orthophonie ou son représentant, au vu de l'assiduité en stage, des évaluations complétées par le maître de stage et du rapport de stage. L'absence de validation d'une UE Stages entraîne le redoublement de l'année.

Pour passer dans l'année supérieure (2^{ème} cycle, 4^{ème} année), toutes les dettes de 1^{ère} et 2^{ème} année devront être validées au plus tard en fin de 3^{ème} année. **Aucune dette de 3^{ème} année n'est autorisée pour le passage en 4^{ème} année.** En conséquence, les étudiant(s) ayant une/des UE non validées après la 2^{ème} session devront redoubler leur année.

c. Redoublement

En cas de redoublement, le bénéfice reste acquis pour :

- Toutes les UE où l'étudiant a obtenu une note supérieure ou égale à 10/20
- Les stages validés

d. Consultation des copies

Les étudiants souhaitant consulter leurs copies doivent établir une demande écrite adressée à Mr le Doyen dans les 5 jours qui suivent l'affichage des résultats et la déposer au secrétariat.

Seul l'étudiant concerné a droit à la consultation de ses copies.

Les étudiants demandeurs sont convoqués pour consulter leurs copies sur place au sein du secrétariat du CFUO.

Tableau récapitulatif Semestre 5

3A - SEMESTRE 5 Enseignements théoriques	1 ^{ère} session				2 ^{ème} session				Durée indicative ET	ECTS
	Coef	Pts	Type	Modalité ET	Coef	Pts	Type	Modalité ET		
UE 2.3.4 Etude de la phonation, de la déglutition et de l'articulation	1	40	ET	Ecrit	1	20	ET	Oral	1h	4
UE 2.5 Gériatrie	1	20	ET	Ecrit	1	20	ET	Oral	1h	3
UE 4.2 Bilan et évaluation en orthophonie	1	30	ET	Ecrit	1	30	ET	Ecrit	2h	4
UE 5.1.2 Bilan et évaluation du langage oral et de la communication	1	40	ET	Ecrit	1	40	ET	Ecrit	2h	3
UE 5.2.2 Troubles du langage écrit, de l'écriture et du graphisme	1	30	ET	Ecrit	1	30	ET	Ecrit	2h	3
UE 5.3.2 Troubles de la cognition mathématique	1	20	ET	Ecrit	1	20	ET	Ecrit	2h	4
UE 5.4.2 Bilan et évaluation des troubles de l'oralité et des fonctions oro-myo-faciales	1	40	CC/10 ET/30	Ecrit	1	40	ET	Ecrit	1h30	3

Formation à la pratique clinique		ECTS
UE 6.4 Stage d'observation auprès d'orthophonistes	Stage et rapport à valider	6

Tableau récapitulatif Semestre 6

3A - SEMESTRE 6 Enseignements théoriques	1 ^{ère} session				2 ^{ème} session				Durée indicative ET	ECTS
	Coef	Pts	Type	Modalité ET	Coef	Pts	Type	Modalité ET		
UE 4.3 Démarche clinique et intervention orthophonie	1	30	ET	Ecrit	1	30	ET	Ecrit	2h	3
UE 5.4.3 Intervention orthophonique dans le cadre des troubles de l'oralité et des fonctions oro-myo-faciales	1	40	CC/10 ET/30	Ecrit	1	40	ET	Ecrit	2h	3
UE 5.5.1 Bilan et évaluation dans le cadre des troubles de l'audition	1	30	ET	Ecrit	1	30	ET	Ecrit	2h	4
UE 5.6.1 Bilan et évaluation des pathologies de la phonation, de la déglutition et de l'articulation	1	50	CC/20 ET/30	Ecrit	1	30	ET	Ecrit	1h30	3
UE 5.7.1 Aphasiologie, bilan et évaluation en aphasiologie	1	60	CC/20 ET/40	Ecrit	1	20	ET	Oral	1h30	4
UE 5.8.1 Connaissances théoriques et cliniques et répercussions du handicap sur le langage et la communication	1	30	CC/10 ET/20	Ecrit	1	20	ET	Ecrit	2h30	2
UE 7.4 Méthodologie d'analyse d'articles	1	30	ET	Ecrit	1	30	ET	Ecrit	2h	3
UE 8.6 Langues 3	1	20	CC	-	1	20	CC	Ecrit	-	2

Formation à la pratique clinique									ECTS
UE 6.5 Stage clinique 1				Stage et rapport à valider					6

4. Modalités de contrôle des connaissances 4^{ème} année

a. Sessions

Deux sessions sont organisées, 1^{ère} session à la fin du 1^{er} semestre (S7) en décembre et à la fin du 2^{ème} semestre (S8) en mai ; 2^{ème} session en juin, pour les S7 et S8.

Pour chaque UE, les étudiants n'ayant pas obtenu la moyenne (i.e. note totale inférieure à la moitié des points attendus) sont convoqués à la 2^{ème} session pour repasser l'épreuve de rattrapage relative à l'UE concernée.

Concernant les étudiants bénéficiant d'un régime spécial d'études, les modalités de contrôle de connaissances et de compétences qui s'appliquent aux deux sessions sont les mêmes que celles de la 2^{ème} session du régime général.

b. Validation

Les différentes UE doivent être validées indépendamment les unes des autres avec une note minimale correspondant à la moitié des points attendus (cf. tableaux récapitulatifs).

La validation des stages est prononcée par le directeur de la composante assurant la formation en orthophonie ou son représentant, au vu de l'assiduité en stage, des évaluations complétées par le maître de stage et du rapport de stage. L'absence de validation d'une UE Stages entraîne le redoublement de l'année.

Aucune dette de 4^{ème} année n'est autorisée pour le passage en 5^{ème} année.

c. Redoublement

En cas de redoublement, le bénéfice reste acquis pour :

- Toutes les UE où l'étudiant a obtenu une note supérieure ou égale à 10/20
- Les stages validés

Article D636-20-6 du Code de l'éducation :

Aucun étudiant ne peut être autorisé à prendre plus de trois inscriptions au cours du deuxième cycle des études en orthophonie. Une de ces deux années ne peut faire l'objet de plus de deux inscriptions, sauf dérogation exceptionnelle accordée par le directeur de la composante assurant la formation en orthophonie.

d. Consultation des copies

Les étudiants souhaitant consulter leurs copies doivent établir une demande écrite adressée à Mr le Doyen dans les 5 jours qui suivent l'affichage des résultats et la déposer au secrétariat.

Seul l'étudiant concerné a droit à la consultation de ses copies.

Les étudiants demandeurs sont convoqués pour consulter leurs copies sur place au sein du secrétariat du CFUO.

Tableau récapitulatif Semestre 7

4A - SEMESTRE 7 Enseignements théoriques	1 ^{ère} session				2 ^{ème} session				Durée indicative ET	ECTS
	Coef	Pts	Type	Modalité ET	Coef	Pts	Type	Modalité ET		
UE 5.1.3 Intervention orthophonique dans le cadre des troubles du langage oral et de la communication	1	40	CC/10 ET/30	Ecrit	1	20	ET	Oral	1h30	3
UE 5.1.4 Intervention orthophonique dans le cadre des troubles du langage oral et de la communication nécessitant le recours à des aides spécifiques										3
UE 5.2.3 Bilan et évaluation du langage écrit, de l'écriture et du graphisme	1	60	CC/20 ET/40	Ecrit	1	40	ET	Ecrit	3h	3
UE 5.7.2 Intervention orthophonique en aphasiologie	1	60	CC/20 ET/40	Ecrit	1	20	ET	Oral	1h30	3
UE 5.7.5 Bilan et évaluation des troubles cognitivo-linguistiques acquis	1	40	ET	Ecrit	1	20	ET	Oral	2h	2
UE 5.8.2 Handicap 2 : Intervention spécifiques en orthophonie dans le cadre du handicap	1	30	CC/10 ET/20	Ecrit	1	30	ET	Ecrit	2h30	2
UE 7.5 Méthodologie du mémoire	1	20	ET	Ecrit	1	20	ET	Ecrit	1h30	3
UE 8.8 Module de formation aux compétences socles au numérique en santé	1	20	CC	Ecrit	1	20	ET	Ecrit	–	2
UE 12.1 Optionnelle obligatoire	1	Validation par attestation de réussite et/ou de présence selon les modalités retenues pour chaque UE optionnelle								3

Formation à la pratique clinique		ECTS
UE 6.6 Stage clinique 2	Stage et rapport à valider	3
UE 6.9 Stage de sensibilisation à la recherche	Stage et rapport à valider	3

Tableau récapitulatif Semestre 8

4A - SEMESTRE 8 Enseignements théoriques	1 ^{ère} session				2 ^{ème} session				Durée indicative ET	ECTS
	Coef	Pts	Type	Modalité ET	Coef	Pts	Type	Modalité ET		
UE 5.2.4 Intervention orthophonique dans le cadre des troubles du langage écrit, de l'écriture et du graphisme	1	40	CC/20 ET/20	Ecrit	1	40	ET	Ecrit	2h	3
UE 5.3.3 Bilan et évaluation de la cognition mathématique	1	20	ET	Ecrit	1	20	ET	Ecrit	2h	3
UE 5.5.2 Intervention orthophonique auprès de l'enfant sourd	1	40	ET	Ecrit	1	40	ET	Ecrit	2h	3
UE 5.6.2 Intervention orthophonique dans le cadre des pathologies de la phonation, de la déglutition et de l'articulation	1	40	CC/20 ET/20	Ecrit	1	40	ET	Ecrit	1h30	2
UE 5.7.3 Bilan, évaluation et intervention orthophonique dans le cadre des pathologies neurodégénératives	1	40	ET	Ecrit	1	20	ET	Oral	3h	3
UE 5.7.7 Bilan, évaluation et intervention orthophonique dans les troubles développementaux	1	40	ET	Ecrit	1	40	ET	Ecrit	2h	4
UE 7.5 Méthodologie du mémoire	1	Validation par attestation de réussite			1	Validation par attestation de réussite			–	3
UE 12.2 Optionnelle obligatoire	1	Validation par attestation de réussite et/ou de présence selon les modalités retenues pour chaque UE optionnelle								3

Formation à la pratique clinique		ECTS
UE 6.7 Stage clinique 3	Stage et rapport à valider	6

5. Modalités de contrôle des connaissances 5^{ème} année

a. Sessions

La 1^{ère} session du 1^{er} semestre (S9) est organisée à l'issue de la période de cours, en novembre.

Il n'existe pas de session d'examens terminaux au 2^{ème} semestre (S10), la validation des UE se faisant quittus de présence ou attestation de réussite ou en contrôle continu.

La 2^{ème} session du semestre 9 est organisée en février, celle du semestre 10 est organisée à l'issue des soutenances de mémoire.

Pour chaque UE validée en CC et/ou en ET, les étudiants n'ayant pas obtenu la moyenne (i.e. note totale inférieure à la moitié des points attendus) sont convoqués à la 2^{ème} session pour repasser l'épreuve de rattrapage relative à l'UE concernée.

Concernant les UE validées par attestation de présence, toute absence non justifiée dans les 48h entrainera la non-validation de l'UE concernée.

Concernant les étudiants bénéficiant d'un régime spécial d'études, les modalités de contrôle de connaissances et de compétences qui s'appliquent aux deux sessions sont les mêmes que celles de la 2ème session du régime général.

b. Validation

Les différentes UE doivent être validées indépendamment les unes des autres avec une note minimale correspondant à la moitié des points attendus (cf. tableaux récapitulatifs).

La validation des stages est prononcée par le directeur de la composante assurant la formation en orthophonie ou son représentant, au vu de l'assiduité en stage, des évaluations complétées par le maître de stage et du rapport de stage. L'absence de validation d'une UE Stages entraîne le redoublement de l'année.

c. Validation du grade master et certification

Selon le Décret no 2013-798 du 30 août 2013 (article 28), Le certificat de capacité d'orthophoniste est délivré aux étudiants ayant :

- validé l'ensemble des enseignements et des stages correspondant aux deux cycles de formation ; Les différentes UE doivent être validées indépendamment les unes des autres avec une note minimale de 10/20.
- obtenu le certificat de compétences cliniques (organisé au cours du S10) ; et
- soutenu leur mémoire¹ avec succès (note supérieure ou égale à 10/20)

La délivrance du certificat de capacité d'orthophoniste est accompagnée de l'annexe descriptive dite « supplément au diplôme ».

Les candidat(e)s ne peuvent être autorisé(e)s à présenter plus de deux fois le mémoire.

¹ Voir le Guide du mémoire.

d. Redoublement

En cas de redoublement, le bénéfice reste acquis pour :

- Toutes les UE où l'étudiant a obtenu une note supérieure ou égale à 10/20
- Les stages validés

Aucun étudiant ne peut être autorisé à prendre plus de trois inscriptions au cours du deuxième cycle des études en orthophonie. Une de ces deux années ne peut faire l'objet de plus de deux inscriptions, sauf dérogation exceptionnelle accordée par le directeur de la composante assurant la formation en orthophonie.

e. Consultation des copies

Les étudiants souhaitant consulter leurs copies doivent établir une demande écrite adressée à Mr le Doyen dans les 5 jours qui suivent l'affichage des résultats et la déposer au secrétariat.

Seul l'étudiant concerné a droit à la consultation de ses copies.

Les étudiants demandeurs sont convoqués pour consulter leurs copies sur place au sein du secrétariat du CFUO.

Tableau récapitulatif Semestre 9

5A - SEMESTRE 9 Enseignements théoriques	1 ^{ère} session				2 ^{ème} session)				Durée indicative ET	ECTS
	Coef	Pts	Type	Modalité ET	Coef	Pts	Type	Modalité ET		
UE 4.4 Éducation Thérapeutique du Patient	1	Validation par attestation de suivi			1	Validation par attestation de suivi			–	2
UE 5.3.4 Intervention orthophonique dans le cadre des troubles de la cognition mathématique	1	20	ET	Ecrit	1	20	ET	Oral	2h	2
UE 5.5.3 Intervention orthophonique auprès des personnes présentant des surdités acquises	1	40	ET	Ecrit	1	40	ET	Oral	2h	2
UE 5.6.3 Bilan, évaluation et intervention orthophonique dans le cadre du bégaiement	1	40	ET	Ecrit	1	40	ET	Oral	2h	2
UE 5.7.4 Bilan, évaluation et intervention dans le cadre des syndromes démementiels	1	40	ET	Ecrit	1	20	ET	Oral	2h	2
UE 5.7.6 Intervention orthophonique dans les troubles cognitivo- linguistique acquis	1	40	ET	Ecrit	1	20	ET	Oral	2h	2
UE 5.7.8 Evaluation, bilan et intervention dans le cadre des dysarthries neurologiques	1	30	ET	Ecrit	1	30	ET	Oral	2h	2
UE 7.3 Statistiques 2	1	20	ET	Ecrit	1	20	ET	Ecrit	3h	2
UE 7.5 Méthodologie du mémoire	1	Quitus de présence			1	Quitus de présence			–	5
UE 8.3 Communication avec le patient, l'entourage et les autres professionnels	1	Quitus de présence			1	20	ET	Ecrit	–	1
UE 9.3 Ethique et Déontologie	1	40	CC	-	1	40	ET	Ecrit	–	3
UE 12.3 Optionnelle	1	Validation par attestation de réussite et/ou de présence selon les modalités retenues pour chaque UE optionnelle								3

Formation à la pratique clinique		ECTS
UE 6.8 Stage clinique 4	Quitus de présence	2

Tableau récapitulatif Semestre 10

5A - SEMESTRE 10 Enseignements théoriques	1 ^{ère} session		2 ^{ème} session				ECTS
	Coef	Modalité	Coef	Modalité			
UE 4.5 Relation Thérapeutique dans un contexte d'intervention orthophonique	1	Quitus de présence	1	20	ET	Oral	2
UE 10.1 Evaluation des Pratiques Professionnelles	1	Quitus de présence	1	20	ET	Ecrit	1
UE 11 Séminaires professionnels	1	Quitus de présence	1	20	ET	Ecrit	2
UE 12.4 Optionnelle	1	Validation par attestation de réussite et/ou de présence selon les modalités retenues pour chaque UE					3

Formation à la pratique clinique		ECTS
UE 6.8 Stage clinique 4	Stage et rapport à valider	11

	1 ^{ère} session		2 ^{ème} session		ECTS
	Oral	Note /20	Oral	Note /20	
Certificat de compétences cliniques					NA

Mémoire de fin d'études	1 ^{ère} session		2 ^{ème} session		ECTS
	Ecrit (manuscrit) et Oral (soutenance)	Note /20	Ecrit (manuscrit) et Oral (soutenance)	Note /20	
UE 7.5 méthodologie du mémoire					11

Récap. Modifications maquettes et M3C 2025-2026

1/PASS et LAS :

- **En PASS** : Modification des intitulés et 1h de CM en moins sur l'année (M6)
- Intégration d'1h dans présentation des métiers de la santé M4 en lieu et place des présentations « FMS » pour le PASS et L.AS (commission Février 25)
- **En L.AS** : Même enseignement « Santé publique et présentation des métiers de la santé » pour tous les étudiants PASS et L.AS
- **En L.AS 1** : Suppression des cours Philosophie des sciences et données d'évidences
- **En LAS 2/3 SV** : Physiologie humaine intégralement ajoutée au programme (Copil octobre 2024)
- **En LAS 2/3** : Suppression des 2e session pour les L.AS 2/3

2/DFGSM 2 :

- **UE Appareil locomoteur** passe de 40h à **33h**
- **UE Appareil respiratoire** passe de 26h CM à **24h CM + 2h TD**
- **Création de l'UE Sensibilisation à l'interdiction des pratiques du bizutage et à la prévention des VSS** : 6h CM – 1 ECTS
- **UE Système neurosensoriel** passe de 6 ECTS à **5 ECTS**
- **Introduction du SeSa (partie théorique)** : **36h CM – 2 ECTS**
- **Le stage d'initiation aux soins infirmiers** passe de 4 ECTS à **3 ECTS**
- **Le stage de chirurgie et anesthésie** passe de 4 ECTS à **3 ECTS**
- **M3C** : introduction de l'UE Sensibilisation à l'interdiction des pratiques du bizutage et à la prévention des VSS + SeSa
- **M3C** : TP Anatomie + TP Physiologie = **présence obligatoire**
- **La durée maxi heure par étudiant** passe de 664h30 à **699h30 (+ 35h)**

3/DFGSM 3 :

- **UE de l'agent infectieux à l'hôte** passe de 59h à **58h30**
- **UE Génétique** passe de 30h à **20h**
- **M3C** : **UE Anglais, oral session 1** passe de 15-30 min à **15 min**
- **M3C UE Numérique en santé** : ajout d'un ET écrit de **30 min** (en plus de CC écrit)
- **M3C TP Anatomie** : **présence obligatoire**
- **La durée maxi heure par étudiant** passe de 648h30 à **638h (-10h30)**

4/DFASM 1 :

- **Engagement étudiant** devient **Volontariat étudiant**
- **Enseignements libres** : les phrases « 4 ECTS doivent être obligatoirement validés par année – Possibilité d'anticiper les ECTS des années postérieures » sont remplacées par « **Un enseignement libre est à effectuer pendant l'année de MM1** ».

- **UE Gardes** : ajout du bornage de la validation du quota de 4 gardes « **entre le 01/10/N et le 30/04/N+1** ».
- **Ajout de précisions pour les UE Gardes et Stages en cas de redoublement**
- **M3C : UE ORL – 1^{ère} session : examen ET écrit** au lieu de CC+ET écrit
- **M3C : UE Hématologie – 1^{ère} session : examen ET écrit** au lieu de CC+ET écrit

5/DFASM 2 :

- **Engagement étudiant** devient **Volontariat étudiant**
- **Enseignements libres** : les phrases « 4 ECTS doivent être obligatoirement validés par année – Possibilité d’anticiper les ECTS des années postérieures » sont remplacées par « **Un enseignement libre est à effectuer pendant l’année de MM2** ».
- **UE Gardes** : ajout du bornage de la validation du quota de 4 gardes « **entre le 01/10/N et le 30/04/N+1** ».
- **Ajout de précisions pour les UE Gardes et Stages en cas de redoublement**
- **UE Maladies infectieuses** : **présence obligatoire au premier cours (30 min)**
- **UE Maladies infectieuses** passe de 10h à **10h30**
- **UE Vieillesse Gériatrie** passe de 12h CM à **4h TD**
- **UE Médecine légale** passe de 16h à **12h = 2h en présentiel + 10h en podcast**
- **UE Pharmacologie** : **16h CM = 14h en distanciel + 2h en présentiel**
- **M3C : UE Vieillesse Gériatrie – 1^{ère} session : examen QP+ET écrit** au lieu de CC+ET écrit
- **M3C : UE Cancérologie – 1^{ère} session : examen ET écrit** au lieu de CC+ET écrit

6/DFASM 3 :

- **Engagement étudiant** devient **Volontariat étudiant**
- **UE Gardes** : ajout de précisions + bornage année selon situation de l’étudiant
- **Enseignements libres** : la phrase « 4 ECTS doivent être obligatoirement validés par année » est remplacée par « **Un enseignement libre est à effectuer pendant l’année de MM3. MM1 = 4 ECTS, MM2 = 4 ECTS, MM3 = 4 ECTS soit 12 ECTS sur le DFASM** ».
- **Redoublement** : les phrases « Les étudiants n’ayant pas validé les EDN à l’issue des deux sessions ne pourront pas se présenter aux ECOS facultaires / ne pourront pas se présenter aux examens de l’UE Sciences Humaines » **sont supprimées**.
- **UE Sciences Humaines** passe de 1h CM à **2h CM**
- **M3C : UE Sciences Humaines – 1^{ère} session : CC écrit + oral** au lieu de CC écrit

7/Enseignements complémentaires :

- **UERB Bases biochimiques de la personnalisation des traitements dans les affections malignes** : changement noms des responsables
- **UERB Biochimie métabolique et régulation** : changement des M3C 1^{ère} session
- **UERB Différenciation cellulaire et oncogénèse** : ouvert à partir de la L3
- **UERB Exploration fonctionnelles** : changement durée examen sessions 1 et 2
- **UERSH Contagion : trajectoires de population et d’individus** au lieu de Savoirs médicaux et soins du corps au Moyen-Age

- **UERSH Philosophie des sciences (module 1)** au lieu de Philosophie de l'expérimentation animale – **M3C modifiées sessions 1 et 2**
- **UERSH Philosophie des sciences (module 2)** au lieu de Penser les savoirs, techniques et pratiques médicales – **M3C modifiées sessions 1 et 2**
- **UERSH Philosophie des sciences (module 3)** au lieu de Santé des écosystèmes et santé des organismes – **M3C modifiées en session 1**
- **UERSH Psychologie gérontologique** : **M3C modifiées en session 1**
- **UERSH Santé, urbanisme et environnement** : **durée examen session 1 modifiée**
- **UEL Maladies rares : changement responsable + M3C session 1 modifiées**
- **UEL Prise en charge du patient et de ses proches : M3C session 1 modifiées**
- **UEL Travailler, Coopérer et communiquer en équipe : M3C session 1 modifiées**
- **UEL Savoir Prescrire : ouvert uniquement aux MM3 – M3C session 1 modifiées**
- **Conférences ED DFASM1 et DFASM2** : deviennent **UEL** au lieu de Volontariat Etudiant
- **Création UEL Intelligence Artificielle**
- **Création Volontariat Etudiant : Bien-être**

Modifications Conseil de faculté du 2 juin 2025 :

- Changement intitulé Volontariat Etudiant « Bien-être » en « **Mieux-être et qualité de vie dans les études de médecine : prévention des risques psycho-sociaux et des violences** »
- Maquettes DFASM : suppression de la notion de « quota » pour les gardes

MODALITES DE CONTROLE DES CONNAISSANCES ET DES COMPETENCES DU DIPLOME DE FORMATION GENERALE EN SCIENCES MEDICALES 2025-2026

- Vu la loi n° 68-978 du 12 novembre 1968 d'orientation de l'enseignement supérieur, ensemble la loi N° 71-557 du 12 juillet 1974 aménageant certaines de ses dispositions notamment son article 45 ;
- Vu le décret n° 73-227 du 27 février 1973 relatif aux diplômes nationaux de l'enseignement supérieur ;
- Vu l'arrêté du 23 juillet 1970 portant organisation du deuxième cycle des études médicales modifié par l'arrêté du 8 octobre 1971 et modifié par l'arrêté du 22 juillet 1980 ;
- Vu l'arrêté du 18 mars 1992 portant organisation du premier cycle et de la première année du deuxième cycle des études médicales ;
- Vu l'arrêté du 22 mars 2011 relatif au régime des études en vue du diplôme de formation générale en sciences médicales ;
- Vu l'arrêté du 12 juin 2018 relatif au service sanitaire pour les étudiants en santé ;
- Vu la délibération du Conseil d'U.F.R. en sa séance du [REDACTED] ;
- Vu la décision du Conseil d'administration de l'Université de Tours du [REDACTED]

Deuxième année du Diplôme de Formation Générale en Sciences Médicales

DFGSM2 – L2

TITRE 1^{er} - Dispositions générales

Le diplôme de formation générale en sciences médicales sanctionne la première partie des études en vue du diplôme d'Etat de docteur en médecine ; il comprend six semestres de formation validés par l'obtention de 180 crédits européens, correspondant au niveau licence.

Les aptitudes et l'acquisition des connaissances sont appréciées chaque semestre à l'issue des enseignements qui y sont dispensés.

La validation des unités d'enseignement ou des éléments constitutifs des unités d'enseignement permet l'acquisition des crédits européens correspondants. Le nombre de crédits européens affectés à chaque unité d'enseignement est fixé sur la base de 30 crédits pour l'ensemble des unités d'enseignement d'un semestre.

2025-2026 : Maquette DFGSM 2 = L2

Enseignements	Coefficient	ECTS	Semestre	CM VHT	TD VHT	TP VHT	Durée totale étudiant
Enseignements théoriques 385h		51					384 h
UE Bio-pathologie : moyens d'exploration et illustrations	1	2	S3	12			12h
UE Sémiologie générale et Physiopathologie	1	4	S3	20	8		28h
UE Revêtement cutané	1	4	S3	26			26h
UE Système cardiovasculaire	1	5	S3	41			41h
UE Système neurosensoriel	1	6 5	S3	57			57h
UE Anglais (15h en présentiel + 6h obligatoire au CRL)	1	3	S3 Gr. 1 S4 Gr. 2		15 +6 CRL		21h
UE Appareil locomoteur	1	5	S4	40 33			40h 33h
UE Appareil respiratoire	1	5	S4	26 24	2		26h (2h 3h en distanciel visio/24h 21h en présentiel)
UE Hormonologie reproduction	1	5	S4	36			36h (2h en visio/34h en présentiel)
UE Santé Société Humanité	1	3	S4	28			28h
UE Nutrition	1	4	S4	26			26h
UE Reins et voies urinaires	1	5	S4	38			38h
UE Sensibilisation à l'interdiction des pratiques du bizutage et à la prévention des VSS	1	1	S3	6			6h
TP Anatomie	/	/	S3 S4			2 3	5h
TP Physiologie	/	/	S4			1	1h
Enseignements pratiques 239 h 30		9					275 h 30
Stage d'initiation aux soins infirmiers (4 semaines en juin ou juillet ou août)	/	4 3					140h
Stage de chirurgie et anesthésie (5 semaines mi-temps)	/	4 3					87h50
Attestation de formation aux gestes et soins d'urgence de niveau 1	/	1					12h
Service sanitaire (théorique) : 16h de conférences (enregistrées) et 20h de e-learning	1	2	S3 S4	36h			36h
Enseignements complémentaires 20h/enseignement comp. incluant l'examen		/					20 à 40h
UERB : Unité d'Enseignement en Recherche Biomédicale UERSH : Unité d'Enseignement en Recherche Sciences Humaines UEL : Unité d'Enseignement Libre (sous réserve d'ouverture au DFGSM – voir auprès de la scolarité) Associations – Engagement Volontariat étudiant Deux enseignements complémentaires sont à effectuer au cours de l'année.	1	4 à 8	S3 + S4				20h par Ens. Comp. (cours + examen)
TOTAL L2		60 à 68					679 h 30 à 699 h 30

Dans chaque enseignement théorique un temps sera consacré au service sanitaire.

L2 / Modalités de Contrôle des Connaissances et des Compétences = M3C**Diplôme de Formation Générale en Sciences Médicales 1^{ère} année**

Type de contrôle : CC : Contrôle Continu – ET : Examen Terminal

Type d'épreuve : E : Écrit – O : Oral – QP : quitus présence

Pas de RSE en médecine

Enseignements	ECTS	REGIME GENERAL							
		Session 1				Session 2			
		Type contrôle	Type épreuve	Coefficient	Durée	Type contrôle	Type épreuve	Coefficient	Durée
Enseignements théoriques	51								
SEMESTRE 3 (examens en janvier)									
UE Bio-pathologie : moyens d'exploration et illustrations	2	ET	E	1	0h30	ET	E	1	0h30
UE Sémiologie générale et Physiopathologie	4	ET	E	1	0h30	ET	E	1	0h30
UE Revêtement cutané	4	ET	E	1	1h00	ET	E	1	1h00
UE Système cardiovasculaire	5	ET	E	1	1h20	ET	E	1	1h20
UE Système neurosensoriel	6 5	ET	E	1	1h30	ET	E	1	1h30
UE Sensibilisation à l'interdiction des pratiques du bizutage et à la prévention des VSS	1	ET	E	1	15 mn	ET	E	1	15mn
UE Anglais : Groupe 1	3	CC	E + O	1	- 0h15	ET	E	1	1h30
SEMESTRE 4 (examens en mai-juin)									
UE Anglais Groupe 2	3	CC	E + O	1	- 0h15	ET	E	1	1h30
UE Appareil locomoteur	5	ET	E	1	1h30	ET	E	1	1h30
UE Appareil respiratoire	5	ET	E	1	1h30	ET	E	1	1h30
UE Hormonologie reproduction	5	ET	E	1	1h00	ET	E	1	1h00
UE Santé Société Humanité	3	CC	-	1	-	ET	E	1	1h00
UE Nutrition	4	ET	E	1	1h00	ET	E	1	1h00
UE Reins et voies urinaires	5	ET	E	1	1h30	ET	E	1	1h30
TP Anatomie	Pas d'évaluation / pas de QP Présence obligatoire								
TP Physiologie									
Enseignements pratiques	9								
Service sanitaire (partie théorique)	2	ET	E	1	1h	ET	E	1	1
Stage initiation aux soins infirmiers : stage de 4 semaines en continu et à temps plein sous la conduite des cadres infirmiers	4 3	Session unique : Validation par le doyen							
Stage hospitalier de chirurgie	4 3	Session unique : Validation par le doyen							
AFGSU Niveau 1 : 2 jours (<i>se fait à la fac</i>)	1	Session unique : Validation par le doyen							
Enseignements complémentaires									
Deux enseignements complémentaires sont à effectuer au cours de l'année. Une inscription à une UERB-UERSH-UEL déjà validée n'est pas autorisée (sauf UEL MOOC)	4 à 8	Voir M3C annexe 1				Voir M3C annexe 1			

TITRE 3 – Session

Deux sessions sont organisées, 1^{ère} session à la fin du 1^{er} semestre (S3) en janvier et à la fin du 2^{ème} semestre (S4) en mai-juin, session de rattrapage en août pour le S3 et S4.

Les étudiants n'ayant pas obtenu la moyenne à une ou plusieurs UE (10/20) sont convoqués à la session de rattrapage relative à ces UE.

TITRE 4 – Validation

Enseignements théoriques	Les UE doivent être validées indépendamment les unes des autres avec une note minimale de 10/20.
Enseignements complémentaires	Validation prononcée par le jury sur proposition du responsable de chaque enseignement. Un enseignement complémentaire UERB-UERSH UEL (sauf UEL MOOC) validé ne peut pas être suivi une 2 ^{ème} fois.
Enseignements pratiques	Stage d'initiation aux soins infirmiers : Le stage doit être validé par le Doyen sur la proposition des cadres infirmiers
	Stage hospitalier de chirurgie : Le stage doit être validé par le Doyen sur proposition des chefs de service
	Attestation de formation aux gestes et soins d'urgence de niveau 1 : Validation par le Doyen
	Service Sanitaire : 1^{ère} Session : Partie Théorique (écrit) : - Un examen écrit en présentiel au 2^e semestre de la DFGSM2. En cas d'obtention d'une note inférieure à 10/20 à l'épreuve, l'étudiant devra obligatoirement se représenter aux épreuves écrites de la session de rattrapage. → Validation : 10/20 minimum Session de rattrapage : Partie Théorique : - Si l'examen écrit de la 1^{ère} session est non validé : examen écrit. → Validation : 10/20 minimum

La participation au contrôle continu, aux TD et aux TP est obligatoire y compris pour les enseignements complémentaires.

La participation aux **TD de sémiologie médicale** est obligatoire car seule à permettre l'apprentissage progressif des gestes d'examen. Toute absence non justifiée pour raison médicale (certificat) ou de force majeure, ou toute absence répétée entrainera la nécessité de suivre le cycle complet de TD (soit 8 séances de 2 h) pendant l'année de L3.

La présence aux ~~cours d'anglais~~ **TD et TP** est obligatoire ; **un contrôle d'assiduité des étudiants est systématiquement effectué par l'enseignant (appel ou feuille de présence)**. Toute absence à une séance doit faire l'objet d'une justification. Si l'étudiant détient un certificat médical, il le remet à la **scolarité gestionnaire qui en informe l'enseignant**. Pour toute autre raison, l'étudiant fournit une explication écrite à l'enseignant.

Le passage en L3 est autorisé avec une dette maximale de deux UE théoriques. Les UE théoriques devront être validées au plus tard à la fin du L3.

Parmi les stages, seul le stage en soins infirmiers peut faire l'objet d'une dette et devra être validé au plus tard à la fin du L3.

Les étudiants qui n'ont pas obtenu la validation des enseignements complémentaires (UERB-UERSH-UEL) ou/et TD de sémiologie médicale en L2 devront obligatoirement valider ces enseignements en L3.

TITRE 5 – Redoublement

En cas de redoublement, le bénéfice reste acquis pour :

- Toutes les UE où l'étudiant a obtenu une note supérieure ou égale à 10/20.
- Les enseignements complémentaires validés
- Les stages validés

Concernant les étudiants bénéficiant d'un régime spécial d'études, les modalités de contrôle de connaissances et de compétences qui s'appliquent aux deux sessions sont les mêmes que celles de la 2ème session du régime général.

Troisième année du Diplôme de Formation Générale en Sciences Médicales

DFGSM3 – L3

TITRE 1^{er} - Dispositions générales

Le diplôme de formation générale en sciences médicales sanctionne la première partie des études en vue du diplôme d'Etat de docteur en médecine ; il comprend six semestres de formation validés par l'obtention de 180 crédits européens, correspondant au niveau licence.

Les aptitudes et l'acquisition des connaissances sont appréciées chaque semestre à l'issue des enseignements qui y sont dispensés.

La validation des unités d'enseignement ou des éléments constitutifs des unités d'enseignement permet l'acquisition des crédits européens correspondants. Le nombre de crédits européens affectés à chaque unité d'enseignement est fixé sur la base de 30 crédits pour l'ensemble des unités d'enseignement d'un semestre.

2025-2026 : Maquette DFGSM 3 = L3

Enseignements	Coefficient	ECTS	Semestre	CM VHT	TD VHT	TP VHT	Durée totale étudiant
Enseignements théoriques		41					341 h
UE De l'agent infectieux à l'hôte	1	5	S5	49 48h30			59h 58h30
-TP Microbiologie	1	/	S5			6	
-TP Parasitologie	1	/	S5			4	
UE Génétique médicale	1	4	S5	30 20			30h 20h
UE Tissu sanguin	1	3	S5				23h
-TP Hématologie	/	/	S5			3	
-TD Hématologie – hémato-cellulaire	/	/	S5		10	20	
-TD Hématologie – hémostase	/	/	S5		6		
-TD Hématologie transfusion	/	/	S5		4		
UE Anglais (16h en présentiel + 6h obligatoire au CRL)	1	3	S5 Gr.1 S6 Gr.2		16+ 6 CRL		22h
UE Appareil digestif	1	5	S6	52	2		54h
UE Immunologie	1	5	S6	36			36h
UE Bases traitements médicamenteux	1	3	S6	18			18h
UE Biopathologie moléculaire, cellulaire et tissulaire (19h CM : 6h en présentiel + 13h en distanciel)	1	4	S6	19	10		29h
UE Santé Société Humanité	1	5	S6	36	10		46h
UE Santé Environnementale (capsules vidéo)	1	2	S6	5h30			5h30
UE Numérique en Santé (en distanciel)	1	2	S5 S6	28			28h
TP Anatomie	1	/	S6			1h	1h
Enseignements pratiques		19					190 h à 257 h
Stage de Médecine : 5 semaines	/	6	/				87h30
Stage Imagerie : 2 semaines	/	4	/				35h00
SERVICE Sanitaire : 16h : conférence et 20h en e-learning + stage (2 semaines : novembre et avril)	1	5	S5 S6	36h -	- 10h		46h + stages 3h à 70h
TD Sémiologie médicale	1	2	S5		8		8h
TD Sémiologie radiologique	1	1	S5		6		6h
TD Sémiologie chirurgicale	1	1	S6+ S5	1h30		3h	4h30
Enseignements complémentaires		/					20 à 40h
20h par enseignement							
UERG : Unité d'Enseignement en Recherche Biomédicale UERSH : Unité d'Enseignement en Recherche Sciences Humaines UEL : Unité d'Enseignement Libre (sous réserve d'ouverture au DFGSM – voir auprès de la scolarité) Associations – Engagement Volontariat étudiant Deux enseignements complémentaires sont à effectuer au cours de l'année.	1	4 à 8	S5 + S6	/	/	/	20h par Ens. Comp. (cours + examen inclus)
TOTAL L3							
561 h 30 à 648 h 30		60 à 68					551 h à 638 h

Dans chaque enseignement théorique un temps sera consacré au service sanitaire.

TITRE 2 – Modalités de contrôle des connaissances

Diplôme de Formation Générale en Sciences Médicales 2ème année

Type de contrôle : CC : Contrôle Continu – ET : Examen Terminal

Type d'épreuve : E : Écrit - O : Oral - QP : quitus présence

Pas de RSE en médecine

Enseignements	ECTS	REGIME GENERAL							
		Session 1				Session 2			
		Type contrôle	Type épreuve	Coefficient	Durée	Type contrôle	Type épreuve	Coefficient	Durée
Enseignements théoriques	41								
SEMESTRE 5 (examens en janvier)									
UE De l'agent infectieux à l'hôte	7	ET	E	1	1h30	ET	E	1	1h30
-TP Microbiologie*	/	ET	E + QP	1	0h20	ET	E	1	0h20
-TP Parasitologie	/	ET	E + QP	1	0h20	ET	O	1	0h20
UE Génétique médicale	4	ET	E	1	1h00	ET	E	1	1h00
UE Tissu sanguin	3	ET	E	1	1h00	ET	E	1	1h00
-TP Hématologie	/	Pas d'évaluation							
-TD Hématologie	/	pas de QP							
UE Anglais : Groupe 1	3	CC	E + O	1	15-30 min	ET	E	1	1h30
SEMESTRE 6 (examens en mai-juin)									
UE Anglais : Groupe 2	3	CC	E + O	1	15-30 min	ET	E	1	1h30
UE Appareil digestif	7	ET	E	1	1h30	ET	E	1	1h30
UE Immunologie	5	ET	E	1	1h00	ET	E	1	1h00
UE Bases traitements médicamenteux	3	ET	E	1	0h45	ET	E	1	0h45
UE Biopathologie moléculaire, cellulaire et tissulaire	4	ET + QP pour ED	E	1	1h00	ET	O	1	0h30
UE Santé Société Humanité	5	CC + QP pour ED	E	1	-	ET	E + O pour ED	1	1h00
UE Santé Environnementale (capsules vidéo)	2	Validation au fur et à mesure de la progression CC – E							
UE Numérique en Santé (capsules vidéo)	2	Validation des vidéos en ligne CC/E + ET/E-30min							
Enseignements pratiques	19								
Stage de médecine	6	Session unique : A valider							
Stage hospitalier d'imagerie	4	Session unique : A valider							
Service SANitaire (SESA)* S5 QCM S6 pratique	5	ET + QP	E	1	1h00	ET + Stage + Rapport	E + O	1	1h00
		QP + Stage + Rapport ★	E rapport stage + O oral stage	1	0h20 par groupe pour oral stage				

TD Sémiologie médicale	2	ET	O	1	0h30	ET	O	1	0h30
TD Sémiologie chirurgicale	1	QP : présence strictement obligatoire à toutes les séances							
TD Sémiologie radiologique	1	ET	E	1	0h30	ET	E	1	0h30
TP Anatomie	/	Présence obligatoire							
Enseignements complémentaires	/								
Deux enseignements complémentaires sont à effectuer au cours de l'année. Une inscription à une UERB-UERSH-UEL déjà validée n'est pas autorisée (sauf UEL MOOC)	/	2 modules à valider							

* Ne pourront se présenter à la session de rattrapage que les étudiants ajournés à l'examen de fin de dernière séance

~~*SESA : au vu de la situation sanitaire, si le stage ne peut être effectué, la faisabilité du projet sera évalué via la fiche projet.~~

Pour la session de rattrapage :

- Partie théorique : Ecrit 1h00
(si absence au TD = note 0 – pour toute ABI et si plus de 2 ABJ = note 0)
- Partie pratique : Oral + rapport de stage écrit et oral + stage

TITRE 3 – Sessions

Deux sessions sont organisées, 1^{ère} session à la fin du 1^{er} semestre (S5) en janvier et à la fin du 2^{ème} semestre (S6) en mai-juin, session de rattrapage en août pour le S5 et S6.

Les étudiants n'ayant pas obtenu la moyenne à une ou plusieurs UE (10/20) sont convoqués à la session de rattrapage relative à ces UE.

TITRE 4 – Validation

Enseignements théoriques	Les UE doivent être validées indépendamment les unes des autres avec une note minimale de 10/20.
Enseignements complémentaires	Validation prononcée par le jury sur proposition du responsable de chaque enseignement. Un enseignement complémentaire UERB-UERSH UEL (sauf UEL MOOC) validé ne peut pas être suivi une 2 ^{ème} fois.
Enseignements pratiques : Stages hospitaliers de Médecine et d'Imagerie	Les stages doivent être validés par le Doyen sur proposition des chefs de service
Enseignements pratiques : sémiologies médicale, radiologique et chirurgicale	Présence obligatoire pour la validation
Enseignements pratiques : Service sanitaire	1^{ère} Session : <u>Partie Théorique (écrit) :</u> • <u>Un examen écrit</u> en présentiel au 1^{er} semestre de la DFGSM3. En cas d'obtention d'une note inférieure à 10/20 à l'épreuve, l'étudiant devra obligatoirement se représenter aux épreuves écrites de la session de rattrapage. • <u>Présence obligatoire aux TD</u> : pour toute absence injustifiée et au-delà de deux absences justifiées, l'étudiant sera ajourné à la partie théorique de la 1^{ère} session et devra se présenter à l'oral de la session de rattrapage. ➔ Validation : 10/20 minimum + présence aux TD <u>Partie Pratique (stage) :</u> • Préparation du projet (note sur 20) : diagnostic de terrain et rédaction du rapport en groupe • Implication individuelle dans le groupe (note individuelle sur 20) • Réalisation des actions sur le terrain (note sur 20 par référent de stage) • Rédaction et présentation du rapport à l'oral (note sur 20)

	➔ Validation : Obtention d'une moyenne de 10/20 à la partie théorique ET à la partie pratique et présence lors de l'action, sinon non validé que l'absence soit justifiée ou non <i>Au vu de la situation sanitaire, si le stage ne peut être réalisé, la faisabilité du projet sera évaluée via la fiche projet.</i> Session de rattrapage : Partie Théorique : • Si l'examen écrit de la 1^{ère} session est non validé : examen écrit. • Si absence(s) aux TD : oral de rattrapage (30 mn de préparation + 15 mn de présentation) pour toute absence injustifiée et au-delà de deux absences justifiées. Partie Pratique : en cas d'invalidation du stage • Oral de rattrapage (30 mn de préparation + 15 mn de présentation). Si absence de rendu des écrits de la partie pratique, remettre le rapport écrit manquant et présentation à l'oral. • Stage pendant la période estivale si l'action n'a pas été réalisée
--	--

La participation au contrôle continu, aux TD et aux TP est obligatoire y compris pour les enseignements complémentaires.

La participation aux TD de sémiologie médicale est obligatoire car seule à permettre l'apprentissage progressif des gestes d'examen. Toute absence non justifiée pour raison médicale (certificat) ou de force majeure, ou toute absence répétée entrainera l'impossibilité de se présenter à l'examen et donc la nécessité de suivre le cycle complet de TD l'année suivante au prix d'un redoublement en L3.

Pour être autorisé à se présenter à l'examen, l'étudiant doit avoir assisté à au-moins 7 séances de TD sur les 8 prévues (4 en L2 et 4 en L3), et fournir un justificatif d'absence pour la séance manquée. En cas d'absence à plusieurs séances, l'étudiant devra les rattraper, si nécessaire auprès d'un autre groupe.

L'épreuve consiste en la réalisation par l'étudiant(e) de 6 gestes d'examen choisis par l'examineur ou examinatrice parmi une liste de 50 items. Ces gestes sont réalisés sur un(e) étudiant(e) passant l'examen en binôme.

La session de rattrapage est organisée selon les mêmes modalités.

La présence aux ~~cours d'anglais~~ **TD et TP** est obligatoire ; **un contrôle d'assiduité des étudiants est systématiquement effectué par l'enseignant (appel ou feuille de présence)**. Toute absence à une séance doit faire l'objet d'une justification. **Si l'étudiant détient un certificat médical, il le remet à la scolarité gestionnaire qui en informe l'enseignant. Pour toute autre raison, l'étudiant fournit une explication écrite à l'enseignant.**

Le passage en DFASM1 est autorisé si toutes les UE de L2 (dettes) et de L3 sont validées à la fin du L3 ainsi que l'ensemble des enseignements pratiques et complémentaires.

Le diplôme de formation générale en sciences médicales est délivré aux étudiants qui ont validé l'ensemble des unités d'enseignement permettant d'acquérir les 180 crédits européens correspondant à la formation dispensée.

TITRE 5 – Redoublement

En cas de redoublement, le bénéfice reste acquis pour :

- Toutes les UE où l'étudiant a obtenu une note supérieure ou égale à 10/20.
- Les enseignements complémentaires validés
- Les stages validés

Mesures dérogatoires et non obligatoires : en cas de redoublement, un étudiant de L3 ajourné peut suivre des ~~modules~~ **UE** de DFASM1 par anticipation et sous certaines conditions. Cette mesure ne concerne que des étudiants redoublant pour une ou plusieurs matières de L3, et exclue *de facto* un étudiant ayant une dette de L2.

Le nombre ~~de modules~~ **d'UE** pouvant être anticipé est limité :

Pour le premier semestre :

- un étudiant n'ayant aucune ~~module~~ **UE** de L3 à repasser pourrait anticiper au mieux 2 modules de DFASM1,
- un étudiant ayant 1 ~~module~~ **UE** de L3 à repasser pourrait anticiper 1 ~~module~~ **UE** de DFASM1,
- un étudiant ayant 2 ~~modules~~ **UE** de L3 à repasser ne pourrait anticiper aucune ~~module~~ **UE** de DFASM1.

Les règles s'appliquent de la même manière pour le second semestre, les deux semestres étant considérés comme « indépendants ».

Les modules UE concernées par anticipation en DFASM1 sont l'Orl, la Maxillo, la Dermatologie, l'Ophtalmologie, le ~~module 4 (Handicap)~~ et la Médecine Physique et de Réadaptation.

Concernant les étudiants bénéficiant d'un régime spécial d'études, les modalités de contrôle de connaissances et de compétences qui s'appliquent aux deux sessions sont les mêmes que celles de la 2ème session du régime général.

Annexe 2

Modalités de Contrôle des Connaissances et des Compétences (M3C)

Enseignements complémentaires

Unités d'Enseignement en Recherche Biomédicale (U.E.R.B.)

Unités d'Enseignement en Recherche en Sciences Humaines (U.E.R.S.H.)

EuroMed

Unité d'Enseignement Libre (U.E.L.) / **Volontariat étudiant**

Type de contrôle : CC : Contrôle Continu - ET : Examen Terminal -

Type d'épreuve : E : Écrit - O : Oral

QP : Quitus Présence - DM : Devoir Maison

Enseignements	ECTS	Régime général							
		Session 1				Session 2			
		Type contrôle	Type épreuve	Coefficient	Durée	Type contrôle	Type épreuve	Coefficient	Durée
UERB									
Anatomie pratique des membres et de la tête Christophe DESTRIEUX	8	QP + CC	O	1	-	ET	O	1	3h00
Anatomie pratique du tronc Christophe DESTRIEUX									
Bases biochimiques de la personnalisation des traitements dans les affections malignes Charlotte VEYRAT-DUREBEX et Hugo ALARCAN Nicoles VALLET	4	ET	E	1	2h00	ET	E	1	2h00
Biochimie métabolique et régulation Christian ANDRES et Jean-François DUMAS	4	ET + QP	E	1	1h00 2h00	ET	O	1	0h30
Biologie cellulaire et moléculaire Christophe HOURIOUX et Marc CLASTRE	4	QP + ET	O	1	0h15	ET	O	1	0h15
Biologie de la reproduction Fabrice GUERIF	4	CC + QP	O+E	1	-	ET	E	1	2h00
Biostat 1 - Initiation aux biostatistiques avec le logiciel R Agnès CAILLE et Émilie VIERRON	4	CC (30%) ET (70%)	E E	1	- 2h00	ET	E	1	2h00
Biostat 2 - Biostatistique avancée avec le logiciel R Agnès CAILLE et Émilie VIERRON	4	CC (30%) ET (70%)	E E	1	- 2h00	ET	E	1	2h00
Circulation Fabrice IVANES	4	QP + ET	E	1	2h00	ET	E	1	2h00
Différenciation cellulaire et oncogénèse <i>Ouvert à partir de la L3</i> Claude LINASSIER et Caroline DENEVAULT	4	QP + CC (DM)	- E	1	-	CC/DM ET E dossier	E	1	-
Double cursus DC1A Patrick VOURC'H et Youenn JOUAN	4	ET	E	1	2h00	ET	E	1	2h00
Double cursus DC1B Patrick VOURC'H et Youenn JOUAN	4	ET	E	1	2h00	ET	E	1	2h00
Explorations fonctionnelles Fabrice IVANES	4	ET	E	1	1h30 1h	ET	E	1	1h30 1h
Fondamentaux mathématiques et physiques Clovis TAUBER	4	ET	E	1	1h30	ET	O	1	0h15

Génétique Marie-Laure VUILLAUME WINTER	4	ET	E	1	1h30	ET	E	1	1h30
Hématologie-Hémostase : de la clinique à la thérapeutique Claire POUPLARD et Caroline VAYNE	4	QP + ET	O	1	2h00	ET	O	1	0h20
Immunologie Christophe BARON et Laurie LAJOIE	4	ET	E	1	2h00	ET	O	1	0h20
Initiation à la conception et la conduite d'un projet de recherche translationnelle Hélène BLASCO et Charlotte VEYRAT-DUREBEX	4	CC	O	1	0h20	ET	O	1	0h20
Médisclences Nadia AGUILLON-HERNANDEZ, Jean-Christophe MEUNIER, Concetta PENNUTO et Patrick VOURC'H	4	QP + CC + DM	- O E	1	-	ET	O	1	0h20
Microbiologie médicale et moléculaire Catherine GAUDY-GRAFFIN et Philippe LANOTTE	4	ET	E	1	2h00	ET	E	1	2h00
Pharmacologie Theodora BEJAN-ANGOULVANT et Pierre BREDELOUX	4	CC	E	1	-	CC/DM ET E dossier	E	1	-
UERSH									
Éthique médicale Enseignante référente : Béatrice BIRMELE									
1. Début de vie, fin de vie Béatrice BIRMELE	4	QP + ET	E	1	2h00	ET	O	1	0h30
2. Fondements philosophiques de l'éthique médicale Sara MARTOUZET	4	QP + ET	E	1	2h00	ET	O	1	0h30
3. Ethique et droit Mégane LADIESSE	4	QP + ET	E	1	2h00	ET	O	1	0h30
4. L'éthique entre les sujets, pratiques et concepts Donatien MALLET	4	QP + CC	E	1	-	CC/DM ET E dossier	E	1	-
5. Les nouvelles technologies et la personne Sara MARTOUZET et Thomas LÉONARD	4	QP + ET	E	1	2h00	ET	O	1	0h30
Histoire de la médecine et de la santé Enseignante référente : Concetta PENNUTO									
1. Histoire du corps, histoires de corps Concetta PENNUTO	4	QP + ET	E	1	2h00	ET	O	1	0h30
2. Savoirs médicaux et soins du corps au Moyen Âge 2.Contagion : trajectoires de populations et d'individus Concetta PENNUTO et Chems LE COEUR	4	QP + ET	E	1	2h00	ET	O	1	0h30
3. Femmes médecins, soignantes hier et aujourd'hui Concetta PENNUTO	4	QP + ET	E	1	2h00	ET	O	1	0h30
4. Histoires de genres : personnes, santé et sociétés Concetta PENNUTO	4	QP + ET	E	1	2h00	ET	O	1	0h30
Humanités en médecine Enseignante référente : Concetta PENNUTO									
1. Les enjeux du récit dessiné en pédiatrie Cécile BOULAIRE	4	QP ET	E	1	2h00	ET	E	1	2h00
2. Raconter la maladie Concetta PENNUTO	4	QP ET	E	1	2h00	ET	O	1	0h30
3. Série et Santé Julie BONHOMMET	4	QP ET	E	1	2h00	ET	E	1	1h30
4. Cinéma et santé Concetta PENNUTO	4	QP ET	E	1	2h00	ET	O	1	0h30

Philosophie de la médecine Enseignante référente : Antonine NICOGLOU									
1. Philosophie de l'expérimentation animale des sciences (module 1) Antonine NICOGLOU	4	QP CC	E + 0	1	-	ET E dossier	E	1	3h00
2. Penser les savoirs, techniques et pratiques médicales 2.Philosophie des sciences (module 2) Sara MARTOUZET - Antonine NICOGLOU	4	QP CC (DM)	E + 0	1	-	ET E dossier	E	1	2h00
3. Santé des écosystèmes et santé des organismes 3.Philosophie des sciences (module 3) Sara MARTOUZET - Antonine NICOGLOU	4	QP CC	E + 0	1	-	CC/DM ET E dossier	E	1	-
Psychologie en santé Enseignant référent : Robert COURTOIS									
1. Psychologie du développement Christine POIRIER	4	QP + ET	E	1	1h00	ET	E	1	1h00
2. Psychopathologie clinique et de la santé Robert COURTOIS	4	QP + CC	E	1	-	ET	E	1	1h00
3. Psychologie sociale et du travail Jimmy BORDARIE	4	ET	E	1	1h00	ET	E	1	1h00
4. Psychologie gériatrique Nathalie BAILLY	4	QP CC ET	E	1	1h00	ET	E	1	2h00
Santé et droitEnseignant référent : Julien BOURDOISEAU									
1. Sécurité sociale et assurance maladie Julien BOURDOISEAU	4	QP + CC (DM)	E	1	-	CC/DM ET E dossier	E	1	-
2. Droits et obligations des patients et des soignants Julien BOURDOISEAU	4	QP + CC (DM)	E	1	-	CC/DM ET E dossier	E	1	-
3. Prévention du risque juridique et réparation du dommage corporel Julien BOURDOISEAU	4	QP + CC (DM)	E	1	-	CC/DM ET E dossier	E	1	-
4. Santé, urbanisme et environnement Corinne MANSON	4	QP + ET	E	1	2h00 1h00	ET	E	1	1h00
Santé publique Enseignants référents : Leslie GUILLON et Emmanuel RUSCH									
1. Épidémiologie Leslie GUILLON	4	QP + CC (DM)	O	1	-	ET	O	1	0h30
2. Éducation pour la santé - Éducation thérapeutique Emmanuel RUSCH	4	QP + CC	O	1	-	ET	E	1	1h00
3. Politiques de santé Emmanuel RUSCH	4	QP + CC	O	1	-	ET	E	1	1h00
4. Évaluation des stratégies de santé Fanny MONMOUSSEAU et Agnès CAILLE	4	CC (DM)	O	1	-	ET	E	1	1h00
EuroMed									
Anglais Option EuroMed L2 Catherine Mc Carthy	4	QP + CC	O/E	1	1h30	ET	E	1	1h30
Anglais Option EuroMed L3 Catherine Mc Carthy	4	QP + CC	O/E	1	1h30	ET	E	1	1h30
UEL									
Atelier : Lutte contre les discriminations en santé Adrien LEMAIGNEN et Concetta PENNUTO	4	SUPPRIMEE							

[illegible]

MODALITES DE CONTROLE DES CONNAISSANCES ET DES COMPETENCES DU DIPLÔME DE FORMATION APPROFONDIE EN SCIENCES MEDICALES 2025-2026

- Vu le code de la santé publique ;
- Vu le code de l'éducation, notamment le livre VI ;
- Vu l'arrêté du 22 mars 2011 relatif au régime des études en vue de diplôme de formation générale en sciences médicales ;
- Vu l'arrêté du 8 avril 2013 modifié relatif au régime des études en vue du premier cycle et du deuxième cycle des études médicales ;
- Vu les délibérations du Conseil d'U.F.R. dans sa séance du [REDACTED]

Première année du Diplôme de Formation Approfondie en Sciences Médicales

DFASM1 – MM1

La réforme du deuxième cycle des études médicales concerne tous les étudiants entrés en second cycle depuis l'année universitaire 2021-2022.

TITRE 1^{er} – Dispositions générales

Le deuxième cycle des études médicales a pour objectif l'acquisition des compétences génériques permettant aux étudiants d'exercer par la suite, en milieu hospitalier ou en milieu ambulatoire, les fonctions du troisième cycle et d'acquérir les compétences professionnelles de la formation dans laquelle ils s'engageront au cours de leur spécialisation.

Le diplôme de formation approfondie en sciences médicales sanctionne le deuxième cycle ; il comprend six semestres de formation validés par l'obtention de 120 crédits européens correspondant au niveau master.

Au cours du deuxième cycle, les étudiants effectuent 36 mois de stages à temps partiel ou l'équivalent de 18 mois à temps plein et doivent effectuer au moins 25 gardes réparties sur les 3 années universitaires DFASM1, DFASM2 et DFASM3.

En DFASM1 les étudiants effectuent chacun de leur stage à temps plein.

La validation des stages est prononcée, à l'issue de chaque stage ou ensemble de stages par le directeur de l'unité de formation et de recherche médicale sur avis du responsable pédagogique qui tient compte de l'évaluation effectuée par le référent de stage. L'évaluation est réalisée conformément à l'article 15 de l'arrêté du 8 avril 2013 au regard des annexes de ce même arrêté.

TITRE 2 – Sessions

Deux sessions sont organisées, 1^{ère} session, répartie en 3 périodes d'examen et une session de rattrapage en juillet pour tous les examens.

Les étudiants n'ayant pas obtenu la moyenne (10/20) à une ou plusieurs UE (hors UE Stages, UE Gardes et UE ECOS) sont convoqués à la session de rattrapage relative à ces UE.

TITRE 3 – Validation

Enseignements théoriques obligatoires (14 UE)	Les UE «Enseignements théoriques » doivent être validées indépendamment les unes des autres avec une note minimale de 10/20
Enseignements libres (optionnels) : UERB-UERSH-UEL Asso.- Engagement Volontariat étudiant	4 ECTS doivent être obligatoirement validés par année. Un enseignement libre est à effectuer pendant l'année de MM1 (sauf Elus et Moniteurs AFGSU / 6 ECTS x 2 ans) Possibilité d'anticiper les ECTS des années postérieures. La ré-inscription dans une UERB-UERSH-UEL déjà acquise n'est pas autorisée (sauf Elus, moniteurs ECOS et UEL MOOC). Voir M3C en annexe 2.
Enseignements pratiques	UE Examens cliniques objectifs structurés (ECOS) facultaires La validation du deuxième cycle nécessite notamment d'obtenir une note finale d'ECOSf $\geq 10/20$, selon un contrôle continu comportant trois ECOSf (un en DFASM1, un en DFASM2 et un en DFASM3), la note finale prenant en compte 20 % de la note obtenue en DFASM1 , 30 % de la note obtenue en DFASM2 et 50 % de la note obtenue en DFASM3. L'augmentation du poids des ECOSf au cours du 2 ^{ème} cycle correspond à l'augmentation des attendus compte tenu du développement des compétences. Une session de rattrapage sera organisée après la note finale en DFASM3 en cas de non validation des ECOSf.
	UE Stages / session unique L'étudiant devra réaliser 4 périodes de stage durant l'année DFASM1. La validation du stage reste à l'appréciation du responsable de stage. A la fin du DFASM, les étudiants devront avoir validé 36 mois mi-temps (soit 18 mois temps plein). Un étudiant redoublant devra réaliser de nouveau les 4 périodes de stages.
	UE Gardes / session unique Un étudiant devra réaliser un quota de 25 gardes avant la fin du DFASM3 dont un quota de 4 gardes minimum à effectuer au cours du DFASM1 entre le 01/10/N et le 30/04/N+1 . Un étudiant redoublant sa DFASM1 qui n'aura pas validé le quota de 4 gardes en étant primant devra effectuer un nouveau quota de nouveau 4 gardes entre le 01/10/N et le 30/04/N+1 avant le 30 avril. Le quota de Les 4 gardes minimum sont comptabilisées du 1er octobre au 30 avril et aucune absence injustifiée ne sera tolérée durant toute l'année du DFASM1. Quel que soit le quota nombre de gardes, toute absence injustifiée entraînera l'ajournement à l'UE Gardes.
Enseignements complémentaires	C2i niveau 2 « métiers de la santé » : à valider avant la fin du DFASM2
	AFGSU niveau 2 (2 jours) : à valider avant la fin du DFASM2
	Thèmes prioritaires : QCM en ligne à valider avant la fin de la DFASM2

Des ECOS nationaux seront organisés en mai de l'année de DFASM3 dont la note sera prise en compte dans la procédure nationale d'appariement. Le contenu des ECOS est défini par les situations de départ dont la liste a été établie au niveau du ministère de l'enseignement supérieur, de la recherche et de l'innovation (annexe 2 du 21 décembre 2021 portant modification de plusieurs arrêtés relatifs aux formations de santé).

La participation aux **TD** et aux **TP** est obligatoire y compris pour les enseignements optionnels.; **un contrôle d'assiduité des étudiants est systématiquement effectué par l'enseignant (appel ou feuille de présence)**. Toute absence à une séance doit faire l'objet d'une justification.

Si l'étudiant détient un certificat médical, il le remet à la scolarité gestionnaire qui en informe l'enseignant. Pour toute autre raison, l'étudiant fournit une explication écrite à l'enseignant.

Toute absence à un contrôle continu entraînera la note de 0 à ce contrôle continu.

Le passage en DFASM2 est autorisé avec une dette maximale de deux UE Enseignements théoriques hors enseignements libres (optionnels). Toutes les UE Enseignements théoriques de DFASM1 devront être validées au plus tard à la fin du DFASM2.

Le passage en DFASM3 est autorisé si toutes les UE de DFASM1 et de DFASM2 (hors UE ECOS) sont validées à la fin du DFASM2 ainsi que l'ensemble des enseignements pratiques, complémentaires **et libres**.

TITRE 4 – Redoublement

En cas de redoublement,

- le bénéfice reste acquis pour :
 - Toutes les UE Enseignements théoriques où l'étudiant a obtenu une note supérieure ou égale à 10/20.
 - Les enseignements libres validés (note supérieure ou égale à 10/20)
- les étudiants doivent de nouveau accomplir ~~12 mois de stage~~ les 4 périodes de stage ~~incluant les congés et les stages dont la validation n'a pas été obtenue~~
- Un étudiant redoublant sa DFASM1 qui n'aura pas validé ~~le quota de~~ 4 gardes (UE Gardes = AJ) devra effectuer ~~un nouveau quota~~ de nouveau 4 gardes ~~entre le 01/10/N et le 30/04/N+1 avant le 30 avril.~~
~~Le quota de~~ Les 4 gardes minimum sont comptabilisées du 1er octobre au 30 avril et aucune absence injustifiée ne sera tolérée durant toute l'année du DFASM1.
Quel que soit le ~~quota~~ nombre de gardes, toute absence injustifiée entraînera l'ajournement à l'UE Gardes.

Aucun étudiant ne peut être autorisé à prendre plus de six inscriptions en vue du diplôme de formation approfondie en sciences médicales et **une des années d'études ne peut faire l'objet de plus de trois inscriptions**, sauf dérogation exceptionnelle accordée par le président de l'université sur proposition du directeur de l'unité de formation et de recherche médicale responsable.

Concernant les étudiants bénéficiant d'un régime spécial d'études, les modalités de contrôle de connaissances et de compétences qui s'appliquent aux deux sessions sont les mêmes que celles de la 2ème session du régime général.

Modalités de Contrôles des Connaissances et des Compétences (= M3C)

MM1

ANNEXE 1

MODALITES DE CONTRÔLE DES CONNAISSANCES ET DES COMPETENCES (M3C) DFASM1 2025/2026

	1 ^{ère} session									2 ^{ème} Session			ECTS	CM	TD	TP	Total hres étu.			
	T1			T2			T3													
Enseignements théoriques	Type de contrôle ET ou CC	Type d'épreuve E ou O	Durée	Type de contrôle ET ou CC	Type d'épreuve E ou O	Durée	Type de contrôle ET ou CC	Type d'épreuve E ou O	Durée	Type de contrôle ET ou CC	Type d'épreuve E ou O	Durée								
UE Cardiologie	ET	E	1h15							ET	E	1h15	3	35		35				
UE ORL	EE+ ET	E	1 h							ET	E	1h	2		10		10			
UE Stomato-chirurgie maxillo faciale	ET	E	1 h							ET	E	1h	2	8			8			
UE Pneumologie	CC+ET	E	1 h							ET	E	1h	3	26			26			
UE Rhumatologie				ET	E	1 h				ET	E	1h	2	10		10				
UE Orthopédie				ET	E	1 h				ET	E	1h	2	8		8				
UE Dermatologie				CC+ET	E	1 h				ET	O		2	12		12				
UE Ophtalmologie				ET	E	1 h				ET	E	1h	2	12		12				
UE Médecine Physique et de Réadaptation				ET	E	1 h				ET	E	1h	2	10		10				
UE Douleurs anesthésie soins palliatifs										CC + ET	E	1 h	ET	O		2	8	8		16
UE Lecture Critique d'Article (LCA)										ET	E	2h30	ET	E	2h30	3	24		24	
UE Immunologie										ET	E	1 h	ET	E	1h	2	18		18	
UE Hématologie										EE+ ET	E	1 h	ET	E	1h	2	18		18	
UE Gastro-entérologie	CC + ET	E	1 h	ET	E	1h	2	22			22									
													31				229h			

Enseignements pratiques			
UE ECOS facultaires	ECOS - 5 stations	0	2h
UE Stages hospitaliers	L'étudiant devra réaliser 4 périodes de stage durant l'année DFASM1. La validation du stage reste à l'appréciation du responsable de stage. A la fin du DFASM, les étudiants devront avoir validé 36 mois mi-temps (soit 18 mois temps plein). Un étudiant redoublant devra réaliser de nouveau les 4 périodes de stages.	6	
UE Gardes	Un étudiant devra réaliser un quota de 25 gardes avant la fin du DFASM3 dont un quota de 4 gardes minimum à effectuer au cours du DFASM1 entre le 01/10/N et le 30/04/N+1 . Un étudiant redoublant sa DFASM1 qui n'aura pas validé le quota de 4 gardes en étant primant devra effectuer un nouveau quota de nouveau 4 gardes entre le 01/10/N et le 30/04/N+1 avant le 30 avril . Le quota de Les 4 gardes minimum sont comptabilisées du 1er octobre au 30 avril et aucune absence injustifiée ne sera tolérée durant toute l'année du DFASM1. Quel que soit le quota nombre de gardes, toute absence injustifiée entraînera l'ajournement à l'UE Gardes.	1	
Total ECTS		38	

Enseignements libres			
UERB - UERSH - UEL - Stage-MI-Recherche -	Durée des cours + examen = 20h / semestre Validation : voir annexe 2	Durée des cours + examen = 20h / semestre Validation : voir annexe 2	4 à 12
Associations - Engagement Volontariat étudiant	session unique validation : voir annexe 2		4 à 12

Enseignements complémentaires			
C2I niveau 2 "métiers de la santé"	session unique : A valider par le Doyen avant la fin du DFASM2	2	14h
Attestation de formation aux gestes et soins d'urgence de niveau 2	session unique : A valider par le Doyen avant la fin du DFASM2	2	
Thèmes prioritaires	session unique : QCM en ligne - A valider par le Doyen avant la fin du DFASM2	/	
TOTAL ECTS		46	

* durée : la durée de l'épreuve est précisée lorsqu'il s'agit d'un écrit

Annexe 2

Modalités de Contrôle des Connaissances et des Compétences (M3C)

Enseignements complémentaires

Unités d'Enseignement en Recherche Biomédicale (U.E.R.B.)
Unités d'Enseignement en Recherche en Sciences Humaines (U.E.R.S.H.)
EuroMed
Unité d'Enseignement Libre (U.E.L) / **Volontariat étudiant**

Type de contrôle : CC : Contrôle Continu - ET : Examen Terminal -

Type d'épreuve : E : Écrit - O : Oral

QP : Quitus Présence - DM : Devoir Maison

Enseignements	ECTS	Régime général							
		Session 1				Session 2			
		Type contrôle	Type épreuve	Coefficient	Durée	Type contrôle	Type épreuve	Coefficient	Durée
UERB									
Anatomie pratique des membres et de la tête Christophe DESTRIEUX	8	QP + CC	O	1	-	ET	O	1	3h00
Anatomie pratique du tronc Christophe DESTRIEUX									
Bases biochimiques de la personnalisation des traitements dans les affections malignes Charlotte VEYRAT-DUREBEX et Hugo ALARCAN Nicoles VALLET	4	ET	E	1	2h00	ET	E	1	2h00
Biochimie métabolique et régulation Christian ANDRES et Jean-François DUMAS	4	ET + QP	E	1	1h00 2h00	ET	O	1	0h30
Biologie cellulaire et moléculaire Christophe HOURIOUX et Marc CLASTRE	4	QP + ET	O	1	0h15	ET	O	1	0h15
Biologie de la reproduction Fabrice GUERIF	4	CC + QP	O+E	1	-	ET	E	1	2h00
Biostat 1 - Initiation aux biostatistiques avec le logiciel R Agnès CAILLE et Émilie VIERRON	4	CC (30%) ET (70%)	E E	1	- 2h00	ET	E	1	2h00
Biostat 2 - Biostatistique avancée avec le logiciel R Agnès CAILLE et Émilie VIERRON	4	CC (30%) ET (70%)	E E	1	- 2h00	ET	E	1	2h00
Circulation Fabrice IVANES	4	QP + ET	E	1	2h00	ET	E	1	2h00
Différenciation cellulaire et oncogénèse Ouvert à partir de la L3 Claude LINASSIER et Caroline DENEVAULT	4	QP + CC (DM)	- E	1	-	CC/DM ET E dossier	E	1	-
Double cursus DC1A Patrick VOURC'H et Youenn JOUAN	4	ET	E	1	2h00	ET	E	1	2h00
Double cursus DC1B Patrick VOURC'H et Youenn JOUAN	4	ET	E	1	2h00	ET	E	1	2h00
Explorations fonctionnelles Fabrice IVANES	4	ET	E	1	1h30 1h	ET	E	1	1h30 1h

Fondamentaux mathématiques et physiques Clovis TAUBER	4	ET	E	1	1h30	ET	O	1	0h15
Génétique Marie-Laure VUILLAUME WINTER	4	ET	E	1	1h30	ET	E	1	1h30
Hématologie-Hémostase : de la clinique à la thérapeutique Claire POUPLARD et Caroline VAYNE	4	QP + ET	O	1	2h00	ET	O	1	0h20
Immunologie Christophe BARON et Laurie LAJOIE	4	ET	E	1	2h00	ET	O	1	0h20
Initiation à la conception et la conduite d'un projet de recherche translationnelle Hélène BLASCO et Charlotte VEYRAT-DUREBEX	4	CC	O	1	0h20	ET	O	1	0h20
Médis sciences Nadia AGUILLON-HERNANDEZ, Jean-Christophe MEUNIER, Concetta PENNUTO et Patrick VOURC'H	4	QP + CC + DM	- O E	1	-	ET	O	1	0h20
Microbiologie médicale et moléculaire Catherine GAUDY-GRAFFIN et Philippe LANOTTE	4	ET	E	1	2h00	ET	E	1	2h00
Pharmacologie Theodora BEJAN-ANGOULVANT et Pierre BREDELOUX	4	CC	E	1	-	CC/DM ET E dossier	E	1	-
UERSH									
Éthique médicale Enseignante référente : Béatrice BIRMELE									
1. Début de vie, fin de vie Béatrice BIRMELE	4	QP + ET	E	1	2h00	ET	O	1	0h30
2. Fondements philosophiques de l'éthique médicale Sara MARTOUZET	4	QP + ET	E	1	2h00	ET	O	1	0h30
3. Ethique et droit Mégane LADIESSE	4	QP + ET	E	1	2h00	ET	O	1	0h30
4. L'éthique entre les sujets, pratiques et concepts Donatien MALLET	4	QP + CC	E	1	-	CC/DM ET E dossier	E	1	-
5. Les nouvelles technologies et la personne Sara MARTOUZET et Thomas LÉONARD	4	QP + ET	E	1	2h00	ET	O	1	0h30
Histoire de la médecine et de la santé Enseignante référente : Concetta PENNUTO									
1. Histoire du corps, histoires de corps Concetta PENNUTO	4	QP + ET	E	1	2h00	ET	O	1	0h30
2. Savoirs médicaux et soins du corps au Moyen Âge 2. Contagion : trajectoires de populations et d'individus Concetta PENNUTO et Chems LE COEUR	4	QP + ET	E	1	2h00	ET	O	1	0h30
3. Femmes médecins, soignantes hier et aujourd'hui Concetta PENNUTO	4	QP + ET	E	1	2h00	ET	O	1	0h30
4. Histoires de genres : personnes, santé et sociétés Concetta PENNUTO	4	QP + ET	E	1	2h00	ET	O	1	0h30
Humanités en médecine Enseignante référente : Concetta PENNUTO									
1. Les enjeux du récit dessiné en pédiatrie Cécile BOULAIRE	4	QP ET	E	1	2h00	ET	E	1	2h00
2. Raconter la maladie Concetta PENNUTO	4	QP ET	E	1	2h00	ET	O	1	0h30
3. Série et Santé Julie BONHOMMET	4	QP ET	E	1	2h00	ET	E	1	1h30

4. Cinéma et santé Concetta PENNUTO	4	QP ET	E	1	2h00	ET	O	1	0h30
Philosophie de la médecine Enseignante référente : Antonine NICOGLOU									
1. Philosophie de l'expérimentation animale des sciences (module 1) Antonine NICOGLOU	4	QP CC	E + 0	1	-	ET E dossier	E	1	3h00
2. Penser les savoirs, techniques et pratiques médicales 2.Philosophie des sciences (module 2) Sara MARTOUZET - Antonine NICOGLOU	4	QP CC (DM)	E + 0	1	-	ET E dossier	E	1	2h00
3. Santé des écosystèmes et santé des organismes 3.Philosophie des sciences (module 3) Sara MARTOUZET - Antonine NICOGLOU	4	QP CC	E + 0	1	-	CC/DM ET E dossier	E	1	-
Psychologie en santé Enseignant référent : Robert COURTOIS									
1. Psychologie du développement Christine POIRIER	4	QP + ET	E	1	1h00	ET	E	1	1h00
2. Psychopathologie clinique et de la santé Robert COURTOIS	4	QP + CC	E	1	-	ET	E	1	1h00
3. Psychologie sociale et du travail Jimmy BORDARIE	4	ET	E	1	1h00	ET	E	1	1h00
4. Psychologie gériatrique Nathalie BAILLY	4	QP CC ET	E	1	1h00	ET	E	1	2h00
Santé et droit Enseignant référent : Julien BOURDOISEAU									
1. Sécurité sociale et assurance maladie Julien BOURDOISEAU	4	QP + CC (DM)	E	1	-	CC/DM ET E dossier	E	1	-
2. Droits et obligations des patients et des soignants Julien BOURDOISEAU	4	QP + CC (DM)	E	1	-	CC/DM ET E dossier	E	1	-
3. Prévention du risque juridique et réparation du dommage corporel Julien BOURDOISEAU	4	QP + CC (DM)	E	1	-	CC/DM ET E dossier	E	1	-
4. Santé, urbanisme et environnement Corinne MANSON	4	QP + ET	E	1	2h00 1h00	ET	E	1	1h00
Santé publique Enseignants référents : Leslie GUILLON et Emmanuel RUSCH									
1. Épidémiologie Leslie GUILLON	4	QP + CC (DM)	O	1	-	ET	O	1	0h30
2. Éducation pour la santé - Éducation thérapeutique Emmanuel RUSCH	4	QP + CC	O	1	-	ET	E	1	1h00
3. Politiques de santé Emmanuel RUSCH	4	QP + CC	O	1	-	ET	E	1	1h00
4. Évaluation des stratégies de santé Fanny MONMOUSSEAU et Agnès CAILLE	4	CC (DM)	O	1	-	ET	E	1	1h00
EuroMed									
Anglais Option EuroMed L2 Catherine Mc Carthy	4	QP + CC	O/E	1	1h30	ET	E	1	1h30
Anglais Option EuroMed L3 Catherine Mc Carthy	4	QP + CC	O/E	1	1h30	ET	E	1	1h30

UEL									
Atelier : Lutte contre les discriminations en santé Adrien LEMAIGNEN et Concetta PENNUTO	4	SUPPRIMEE							
Fondigestivus Thierry LECOMTE	4	CC	E	1	-	ET	O	1	15mn
Maladies rares François MAILLOT	4	QP ET	E	1	30mn	ET	O	1	15mn
Prise en charge du patient et de ses proches Emmanuel GYAN	4	ET + QP	E	1	20mn -	ET	O	1	10mn
Travailler, Coopérer et Communiquer en équipe Emmanuel GYAN	4	ET + QP	E	1	20mn -	ET	O	1	10mn
Santé en milieu militaire Saïd LARIBI et Olivia GROSDÉMANGE	4	ET + QP	E	1	1h -	ET	O	1	20mn
Savoir Prescrire / ouvert UNIQUEMENT aux MM3 Theodora ANGOULVANT et Olivier LE TILLY	4	CC + QP	E	1	-	ET	O	1	10mn
Transplantation d'organes (uniquement pour les DFASM3) Philippe GATAULT Nouveau 2025-2026	4	ET	E	1	30mn	ET	E	1	30mn
Conférences ED DFASM1 David BAKHOS ancien Engagement Etudiant	4	CC	E	1	-	ET	E	1	3h00
Conférences ED DFASM2 David BAKHOS ancien Engagement Etudiant	4	CC	E	1	-	ET	E	1	3h00
Intelligence Artificielle David BAKHOS Nouveau 2025-2026	4	ET	E	1	30mn	ET	E	1	30mn
ENGAGEMENT VOLONTARIAT ETUDIANT : SESSION UNIQUE									
MOOC Thierry LECOMTE	4	Bascule en Volontariat Etudiant / validation sur présence							
Mieux-être et qualité de vie dans les études de médecine : prévention des risques psycho-sociaux et des violences Emilie ARNAULT Nouveau 2025-2026	4	Volontariat Etudiant / validation sur présence							
Conférences Université du Temps Libre (UTL) - Semestre 1 Martine PELETIER	4	validation sur présence							
Conférences Université du Temps Libre (UTL) - Semestre 2 Martine PELETIER	4	validation sur présence							
Costa Rica Matthias BUCHLER	4	validation sur présence							
Étudiants relais-santé et projets ponctuels du SSE SSE	4	validation sur présence							
Formateur AFGSU Thomas MOUMNEH	4	validation sur présence							
Moniteur ECOS – Niveau 1 Anne BERNARD	4	validation sur présence							
Moniteur ECOS – Niveau 2 Raoul Kanav KHANNA	4	validation sur présence							
Moniteur dissection Christophe DESTRIEUX et Igor MALDONADO	4	validation sur présence							
Théâtre Forum en Livestream Isaure BRETEAU et Anne BERNARD	4	validation sur présence							

Deuxième année du Diplôme de Formation Approfondie en Sciences Médicales

DFASM2 – MM2

2025-2026

La réforme du deuxième cycle des études médicales concerne tous les étudiants entrés en second cycle depuis l'année universitaire 2021-2022

TITRE 1^{er} – Dispositions générales

Le deuxième cycle des études médicales a pour objectif l'acquisition des compétences génériques permettant aux étudiants d'exercer par la suite, en milieu hospitalier ou en milieu ambulatoire, les fonctions du troisième cycle et d'acquérir les compétences professionnelles de la formation dans laquelle ils s'engageront au cours de leur spécialisation.

Le diplôme de formation approfondie en sciences médicales sanctionne le deuxième cycle ; il comprend six semestres de formation validés par l'obtention de 120 crédits européens correspondant au niveau master.

Au cours du deuxième cycle, les étudiants effectuent 36 mois de stages à temps partiel ou l'équivalent de 18 mois à temps plein et doivent effectuer au moins 25 gardes réparties sur les 3 années universitaires DFASM1, DFASM2 et DFASM3.

En DFASM2 les étudiants effectuent chacun de leur stage à temps plein.

TITRE 2 – Sessions

Deux sessions sont organisées, 1^{ère} session, répartie en 3 périodes d'examen et une session de rattrapage en juillet pour tous les examens.

Les étudiants n'ayant pas obtenu la moyenne (10/20) à une ou plusieurs UE (hors UE Stages, UE Gardes et UE ECOS) sont convoqués à la session de rattrapage relative à ces UE.

TITRE 3 – Validation

Enseignements théoriques obligatoires (14 UE)	Les UE de cet enseignement théoriques doivent être validées indépendamment les unes des autres avec une note minimale de 10/20
Enseignements libres (optionnels) : UERB-UERSH-UEL Asso. – Engagement Volontariat étudiant	4 ECTS doivent être obligatoirement validés par année. Un enseignement libre est à effectuer pendant l'année de MM2 (sauf Elus et Moniteurs AFGSU / 6 ECTS x 2 ans). Possibilité d'anticiper les ECTS des années postérieures. La ré-inscription dans une UERB-UERSH-UEL déjà acquise n'est pas autorisée (sauf Elus, moniteurs ECOS et UEL MOOC). Voir M3C en annexe 2.
Enseignements pratiques	UE Examens cliniques objectifs structurés (ECOS) facultaires La validation du deuxième cycle nécessite notamment d'obtenir une note finale d'ECOSf $\geq 10/20$, selon un contrôle continu comportant trois ECOSf (un en DFASM1, un en DFASM2 et un en DFASM3), la note finale prenant en compte 20 % de la note obtenue en DFASM1, 30 % de la note obtenue en DFASM2 et 50 % de la note obtenue en DFASM3. L'augmentation du poids des ECOSf au cours du 2 ^{ème} cycle correspond à l'augmentation des attendus compte tenu du développement des compétences. Une session de rattrapage sera organisée après la note finale en DFASM3 en cas de non validation des ECOSf. UE Stages / session unique L'étudiant devra réaliser 4 périodes de stage durant l'année DFASM2. La validation du stage reste à l'appréciation du responsable de stage. A la fin du DFASM, les étudiants devront avoir validé 36 mois mi-temps (soit 18 mois temps plein).

	Un étudiant redoublant devra réaliser de nouveau les 4 périodes de stages.
	UE Gardes / session unique Un étudiant devra réaliser un quota de 25 gardes avant la fin du DFASM3 dont un quota de 4 gardes minimum à effecteur au cours du DFASM2 entre le 01/10/N et le 30/04/N+1. Un étudiant redoublant sa DFASM2 qui n'aura pas validé le quota de 4 gardes en étant primant devra effectuer un nouveau quota de nouveau 4 gardes entre le 01/10/N et le 30/04/N+1 avant le 30 avril. Le quota de Les 4 gardes minimum sont comptabilisées du 1er octobre au 30 avril et aucune absence injustifiée ne sera tolérée durant toute l'année du DFASM2. Quel que soit le quota nombre de gardes, toute absence injustifiée entraînera l'ajournement à l'UE Gardes.
Enseignements complémentaires	C2i niveau 2 « métiers de la santé » : à valider avant la fin du DFASM2
	AFGSU niveau 2 (2 jours) : à valider avant la fin du DFASM2
	Thèmes prioritaires : QCM en ligne à valider avant la fin de la DFASM

Des ECOS nationaux seront organisés en mai de l'année de DFASM3 dont la note sera prise en compte dans la procédure nationale d'appariement. Le contenu des ECOS est défini par les situations de départ dont la liste a été établie au niveau du ministère de l'enseignement supérieur, de la recherche et de l'innovation (annexe 2 du 21 décembre 2021 portant modification de plusieurs arrêtés relatifs aux formations de santé).

La participation aux **TD** et aux **TP** est obligatoire y compris pour les enseignements optionnels.; **un contrôle d'assiduité des étudiants est systématiquement effectué par l'enseignant (appel ou feuille de présence).** Toute absence à une séance doit faire l'objet d'une justification.

Si l'étudiant détient un certificat médical, il le remet à la scolarité gestionnaire qui en informe l'enseignant. Pour toute autre raison, l'étudiant fournit une explication écrite à l'enseignant.

Toute absence à un contrôle continu entraînera la note de 0 à ce contrôle continu.

La présence au premier cours de l'UE Maladies infectieuses est obligatoire (cours de 30 minutes).

Le passage en DFASM3 est autorisé si tous les enseignements de DFASM1 et de DFASM2 (hors UE ECOS) sont validés à la fin du DFASM2 ~~ainsi que l'ensemble des enseignements pratiques et complémentaires.~~

TITRE 4 – Redoublement

En cas de redoublement,

- le bénéfice reste acquis pour :
 - Toutes les UE Enseignements théoriques où l'étudiant a obtenu une note supérieure ou égale à 10/20.
 - Les enseignements libres validés (note supérieure ou égale à 10/20)
- les étudiants doivent de nouveau accomplir les 4 périodes de stage ~~12 mois de stage incluant les congés et les stages dont la validation n'a pas été obtenue~~
- Un étudiant redoublant sa DFASM2 qui n'aura pas validé ~~le quota de~~ 4 gardes (UE Gardes = AJ) devra effectuer ~~un nouveau quota~~ de nouveau 4 gardes ~~entre le 01/10/N et le 30/04/N+1~~ avant le 30 avril.
~~Le quota de~~ Les 4 gardes minimum sont comptabilisées du 1er octobre au 30 avril et aucune absence injustifiée ne sera tolérée durant toute l'année du DFASM2.
Quel que soit le ~~quota~~ nombre de gardes, toute absence injustifiée entraînera l'ajournement à l'UE Gardes.

Aucun étudiant ne peut être autorisé à prendre plus de six inscriptions en vue du diplôme de formation approfondie en sciences médicales et **une des années d'études ne peut faire l'objet de plus de trois inscriptions**, sauf dérogation exceptionnelle accordée par le président de l'université sur proposition du directeur de l'unité de formation et de recherche médicale responsable.

Concernant les étudiants bénéficiant d'un régime spécial d'études, les modalités de contrôle de connaissances et de compétences qui s'appliquent aux deux sessions sont les mêmes que celles de la 2ème session du régime général.

Modalités de Contrôles des Connaissances et des Compétences (= M3C)

MM2

ANNEXE 1
MODALITES DE CONTRÔLE DES CONNAISSANCES ET DES COMPETENCES (M3C) DFASM2 2025/2026

	1 ^{ère} session									2 ^{ème} session			ECTS	CM	TD
	T1			T2			T3								
	Type de contrôle ET ou CC	Type d'épreuve E ou O	Durée -	Type de contrôle ET ou CC	Type d'épreuve E ou O	Durée -	Type de contrôle ET ou CC	Type d'épreuve E ou O	Durée -	Type de contrôle ET ou CC	Type d'épreuve E ou O	Durée -			
Enseignements théoriques															
UE Maladies infectieuses	CC+ET	E	1h							ET	E	1h	2	10h 10h30	
UE Endocrino/Diabétologie/ Nutrition	ET	E	1h							ET	E	1h	2	18h	
UE Vieillessement-Gériatrie	ET +CC QP	E -	1h -							ET	E	1h	2	12h	4h (2 x 2h)
UE Pédiatrie	CC +ET	E	1h							ET	E	1h	3	24h	
UE Médecine Légale (4-1x2h présentiel +4-5x2h en podcast)	ET	E	1h							ET	E	1h	2	16h 12h	
UE Urologie				ET	E	1h				ET	E	1h	2	12h	
UE Néphrologie				ET	E	1h				ET	E	1h	2	16h	
UE Gynécologie et obstétriques				ET	E	2 h				ET	E	1h	3	35h	
UE Pharmacologie (14h en distanciel + 2h en présentiel)				ET	E	1h				ET	E	1h	2	16h	
UE LCA				ET	E	2 h				ET	E	2 h	3	12h	
UE Psychiatrie							CC +ET	E	1h	ET	O		2	8h	
UE Cancérologie							CC +ET	E	30 mn	ET	E	30 mn	1	10h	
UE Neurologie/Neuro-Chirurgie							ET	E	1h	ET	E	1h	2	22h	
UE Module : Urgence/Réanimation/Thérapeutique							ET	E	1h 30	ET	E	1h 30	3	18h	
													31		

Enseignements pratiques		
UE ECOS facultaires	ECOS - 5 stations	0
UE Stages hospitaliers	L'étudiant devra réaliser 4 périodes de stage durant l'année DFASM2. La validation du stage reste à l'appréciation du responsable de stage. A la fin du DFASM, les étudiants devront avoir validé 36 mois mi-temps (soit 18 mois temps plein). Un étudiant redoublant devra réaliser de nouveau les 4 périodes de stages.	6
UE Gardes	Un étudiant devra réaliser un quota de 25 gardes avant la fin du DFASM3 dont un quota de 4 gardes minimum à effectuer au cours du DFASM2 entre le 01/10/N et le 30/04/N+1 . Un étudiant redoublant sa DFASM2 qui n'aura pas validé le quota de 4 gardes en étant primant devra effectuer un nouveau quota de nouveau 4 gardes entre le 01/10/N et le 30/04/N+1 avant le 30 avril. Le quota de Les 4 gardes minimum sont comptabilisées du 1er octobre au 30 avril et aucune absence injustifiée ne sera tolérée durant toute l'année du DFASM2. Quel que soit le quota nombre de gardes, toute absence injustifiée entraînera l'ajournement à l'UE Gardes.	1
Total ECTS		38

Enseignements libres (optionnels)			
UERG - UERSH - UEL - -Stage M1 Reeherohe -	Durée de l'enseignement = 20h / semestre Validation : voir annexe 2		Durée de l'enseignement = 20h / semestre Validation : voir annexe 2
Associations - Engagement Volontariat étudiant	session unique validation : voir annexe 2		4 à 12
			4 à 12

Enseignements complémentaires				
C2I niveau 2 "métiers de la santé"	session unique : A valider par le Doyen avant la fin du DFASM2		2	
Attestation de formation aux gestes et soins d'urgence de niveau 2	session unique : A valider par le Doyen avant la fin du DFASM2		2	
Thèmes prioritaires	session unique : QCM en ligne - A valider par le Doyen avant la fin du DFASM2		/	
			TOTAL ECTS	46

* durée : la durée de l'épreuve est précisée lorsqu'il s'agit d'un écrit

Annexe 2

Modalités de Contrôle des Connaissances et des Compétences (M3C)

Enseignements complémentaires

Unités d'Enseignement en Recherche Biomédicale (U.E.R.B.)

Unités d'Enseignement en Recherche en Sciences Humaines (U.E.R.S.H.)

EuroMed

Unité d'Enseignement Libre (U.E.L) / **Volontariat étudiant**

Type de contrôle : CC : Contrôle Continu - ET : Examen Terminal -

Type d'épreuve : E : Écrit - O : Oral

QP : Quitus Présence - DM : Devoir Maison

Enseignements	ECTS	Régime général							
		Session 1				Session 2			
		Type contrôle	Type épreuve	Coefficient	Durée	Type contrôle	Type épreuve	Coefficient	Durée
UERB									
Anatomie pratique des membres et de la tête Christophe DESTRIEUX	8	QP + CC	O	1	-	ET	O	1	3h00
Anatomie pratique du tronc Christophe DESTRIEUX									
Bases biochimiques de la personnalisation des traitements dans les affections malignes Charlotte VEYRAT-DUREBEX et Hugo ALARCAN Nicoles VALLET	4	ET	E	1	2h00	ET	E	1	2h00
Biochimie métabolique et régulation Christian ANDRES et Jean-François DUMAS	4	ET + QP	E	1	1h00 2h00	ET	O	1	0h30
Biologie cellulaire et moléculaire Christophe HOURIOUX et Marc CLASTRE	4	QP + ET	O	1	0h15	ET	O	1	0h15
Biologie de la reproduction Fabrice GUERIF	4	CC + QP	O+E	1	-	ET	E	1	2h00
Biostat 1 - Initiation aux biostatistiques avec le logiciel R Agnès CAILLE et Émilie VIERRON	4	CC (30%) ET (70%)	E E	1	- 2h00	ET	E	1	2h00
Biostat 2 - Biostatistique avancée avec le logiciel R Agnès CAILLE et Émilie VIERRON	4	CC (30%) ET (70%)	E E	1	- 2h00	ET	E	1	2h00
Circulation Fabrice IVANES	4	QP + ET	E	1	2h00	ET	E	1	2h00
Différenciation cellulaire et oncogénèse Ouvert à partir de la L3 Claude LINASSIER et Caroline DENEVAULT	4	QP + CC (DM)	- E	1	-	CC/DM ET E dossier	E	1	-
Double cursus DC1A Patrick VOURC'H et Youenn JOUAN	4	ET	E	1	2h00	ET	E	1	2h00
Double cursus DC1B Patrick VOURC'H et Youenn JOUAN	4	ET	E	1	2h00	ET	E	1	2h00
Explorations fonctionnelles Fabrice IVANES	4	ET	E	1	1h30 1h	ET	E	1	1h30 1h

Fondamentaux mathématiques et physiques Clovis TAUBER	4	ET	E	1	1h30	ET	O	1	0h15
Génétique Marie-Laure VUILLAUME WINTER	4	ET	E	1	1h30	ET	E	1	1h30
Hématologie-Hémostase : de la clinique à la thérapeutique Claire POUPLARD et Caroline VAYNE	4	QP + ET	O	1	2h00	ET	O	1	0h20
Immunologie Christophe BARON et Laurie LAJOIE	4	ET	E	1	2h00	ET	O	1	0h20
Initiation à la conception et la conduite d'un projet de recherche translationnelle Hélène BLASCO et Charlotte VEYRAT-DUREBEX	4	CC	O	1	0h20	ET	O	1	0h20
Médisciences Nadia AGUILLON-HERNANDEZ, Jean-Christophe MEUNIER, Concetta PENNUTO et Patrick VOURC'H	4	QP + CC + DM	- O E	1	-	ET	O	1	0h20
Microbiologie médicale et moléculaire Catherine GAUDY-GRAFFIN et Philippe LANOTTE	4	ET	E	1	2h00	ET	E	1	2h00
Pharmacologie Theodora BEJAN-ANGOULVANT et Pierre BREDELOUX	4	CC	E	1	-	CC/DM ET E dossier	E	1	-
UERSH									
Éthique médicale Enseignante référente : Béatrice BIRMELE									
1. Début de vie, fin de vie Béatrice BIRMELE	4	QP + ET	E	1	2h00	ET	O	1	0h30
2. Fondements philosophiques de l'éthique médicale Sara MARTOUZET	4	QP + ET	E	1	2h00	ET	O	1	0h30
3. Ethique et droit Mégane LADIESSE	4	QP + ET	E	1	2h00	ET	O	1	0h30
4. L'éthique entre les sujets, pratiques et concepts Donatien MALLET	4	QP + CC	E	1	-	CC/DM ET E dossier	E	1	-
5. Les nouvelles technologies et la personne Sara MARTOUZET et Thomas LÉONARD	4	QP + ET	E	1	2h00	ET	O	1	0h30
Histoire de la médecine et de la santé Enseignante référente : Concetta PENNUTO									
1. Histoire du corps, histoires de corps Concetta PENNUTO	4	QP + ET	E	1	2h00	ET	O	1	0h30
2. Savoirs médicaux et soins du corps au Moyen Âge 2.Contagion : trajectoires de populations et d'individus Concetta PENNUTO et Chems LE COEUR	4	QP + ET	E	1	2h00	ET	O	1	0h30
3. Femmes médecins, soignantes hier et aujourd'hui Concetta PENNUTO	4	QP + ET	E	1	2h00	ET	O	1	0h30
4. Histoires de genres : personnes, santé et sociétés Concetta PENNUTO	4	QP + ET	E	1	2h00	ET	O	1	0h30
Humanités en médecine Enseignante référente : Concetta PENNUTO									
1. Les enjeux du récit dessiné en pédiatrie Cécile BOULAIRE	4	QP ET	E	1	2h00	ET	E	1	2h00
2. Raconter la maladie Concetta PENNUTO	4	QP ET	E	1	2h00	ET	O	1	0h30

3. Série et Santé Julie BONHOMMET	4	QP ET	E	1	2h00	ET	E	1	1h30
4. Cinéma et santé Concetta PENNUTO	4	QP ET	E	1	2h00	ET	O	1	0h30
Philosophie de la médecine Enseignante référente : Antonine NICOGLOU									
1. Philosophie de l'expérimentation animale des sciences (module 1) Antonine NICOGLOU	4	QP CC	E + 0	1	-	ET E dossier	E	1	3h00
2. Penser les savoirs, techniques et pratiques médicales 2.Philosophie des sciences (module 2) Sara MARTOUZET - Antonine NICOGLOU	4	QP CC (DM)	E + 0	1	-	ET E dossier	E	1	2h00
3. Santé des écosystèmes et santé des organismes 3.Philosophie des sciences (module 3) Sara MARTOUZET - Antonine NICOGLOU	4	QP CC	E + 0	1	-	CC/DM ET E dossier	E	1	-
Psychologie en santé Enseignant référent : Robert COURTOIS									
1. Psychologie du développement Christine POIRIER	4	QP + ET	E	1	1h00	ET	E	1	1h00
2. Psychopathologie clinique et de la santé Robert COURTOIS	4	QP + CC	E	1	-	ET	E	1	1h00
3. Psychologie sociale et du travail Jimmy BORDARIE	4	ET	E	1	1h00	ET	E	1	1h00
4. Psychologie gérontologique Nathalie BAILLY	4	QP CC ET	E	1	1h00	ET	E	1	2h00
Santé et droit Enseignant référent : Julien BOURDOISEAU									
1. Sécurité sociale et assurance maladie Julien BOURDOISEAU	4	QP + CC (DM)	E	1	-	CC/DM ET E dossier	E	1	-
2. Droits et obligations des patients et des soignants Julien BOURDOISEAU	4	QP + CC (DM)	E	1	-	CC/DM ET E dossier	E	1	-
3. Prévention du risque juridique et réparation du dommage corporel Julien BOURDOISEAU	4	QP + CC (DM)	E	1	-	CC/DM ET E dossier	E	1	-
4. Santé, urbanisme et environnement Corinne MANSON	4	QP + ET	E	1	2h00 1h00	ET	E	1	1h00
Santé publique Enseignants référents : Leslie GUILLON et Emmanuel RUSCH									
1. Épidémiologie Leslie GUILLON	4	QP + CC (DM)	O	1	-	ET	O	1	0h30
2. Éducation pour la santé - Éducation thérapeutique Emmanuel RUSCH	4	QP + CC	O	1	-	ET	E	1	1h00
3. Politiques de santé Emmanuel RUSCH	4	QP + CC	O	1	-	ET	E	1	1h00
4. Évaluation des stratégies de santé Fanny MONMOUSSEAU et Agnès CAILLE	4	CC (DM)	O	1	-	ET	E	1	1h00
EuroMed									
Anglais Option EuroMed L2 Catherine Mc Carthy	4	QP + CC	O/E	1	1h30	ET	E	1	1h30

Anglais Option EuroMed L3 Catherine Mc Carthy	4	QP + CC	O/E	1	1h30	ET	E	1	1h30
UEL									
Atelier : Lutte contre les discriminations en santé Adrien LEMAIGNEN et Concetta PENNUTO	4	SUPPRIMEE							
Fondigestivus Thierry LECOMTE	4	CC	E	1	-	ET	O	1	15mn
Maladies rares François MAILLOT	4	QP ET	E	1	30mn	ET	O	1	15mn
Prise en charge du patient et de ses proches Emmanuel GYAN	4	ET + QP	E	1	20mn -	ET	O	1	10mn
Travailler, Coopérer et Communiquer en équipe Emmanuel GYAN	4	ET + QP	E	1	20mn -	ET	O	1	10mn
Santé en milieu militaire Saïd LARIBI et Olivia GROSDÉMANGE	4	ET + QP	E	1	1h -	ET	O	1	20mn
Savoir Prescrire / ouvert UNIQUEMENT aux MM3 Theodora ANGOULVANT et Olivier LE TILLY	4	CC + QP	E	1	-	ET	O	1	10mn
Transplantation d'organes (uniquement pour les DFASM3) Philippe GATAULT Nouveau 2025-2026	4	ET	E	1	30mn	ET	E	1	30mn
Conférences ED DFASM1 David BAKHOS ancien Engagement Etudiant	4	CC	E	1	-	ET	E	1	3h00
Conférences ED DFASM2 David BAKHOS ancien Engagement Etudiant	4	CC	E	1	-	ET	E	1	3h00
Intelligence Artificielle David BAKHOS Nouveau 2025-2026	4	ET	E	1	30mn	ET	E	1	30mn
ENGAGEMENT VOLONTARIAT ETUDIANT : SESSION UNIQUE									
MOOC Thierry LECOMTE	4	Bascule en Volontariat Etudiant / validation sur présence							
Mieux-être et qualité de vie dans les études de médecine : prévention des risques psycho-sociaux et des violences Emilie ARNAULT Nouveau 2025-2026	4	Volontariat Etudiant / validation sur présence							
Conférences Université du Temps Libre (UTL) - Semestre 1 Martine PELETIER	4	validation sur présence							
Conférences Université du Temps Libre (UTL) - Semestre 2 Martine PELETIER	4	validation sur présence							
Costa Rica Matthias BUCHLER	4	validation sur présence							
Étudiants relais-santé et projets ponctuels du SSE SSE	4	validation sur présence							
Formateur AFGSU Thomas MOUMNEH	4	validation sur présence							
Moniteur ECOS – Niveau 1 Anne BERNARD	4	validation sur présence							
Moniteur ECOS – Niveau 2 Raoul Kanav KHANNA	4	validation sur présence							
Moniteur dissection Christophe DESTRIEUX et Igor MALDONADO	4	validation sur présence							
Théâtre Forum en Livestream Isaure BRETEAU et Anne BERNARD	4	validation sur présence							

Troisième année du Diplôme de Formation Approfondie en Sciences Médicales

DFASM3 – MM3 / 2025-2026

La réforme du deuxième cycle des études médicales concerne tous les étudiants entrés en second cycle depuis l'année universitaire 2021-2022.

TITRE 1^{er} – Dispositions générales

Le deuxième cycle des études médicales a pour objectif l'acquisition des compétences génériques permettant aux étudiants d'exercer par la suite, en milieu hospitalier ou en milieu ambulatoire, les fonctions du troisième cycle et d'acquérir les compétences professionnelles de la formation dans laquelle ils s'engageront au cours de leur spécialisation.

Le diplôme de formation approfondie en sciences médicales sanctionne le deuxième cycle ; il comprend six semestres de formation validés par l'obtention de 120 crédits européens correspondant au niveau master.

Au cours du deuxième cycle, les étudiants effectuent 36 mois de stages à temps partiel ou l'équivalent de 18 mois à temps plein et doivent effectuer au moins 25 gardes réparties sur les 3 années universitaires DFASM1, DFASM2 et DFASM3.

TITRE 2 – Sessions

Une deuxième session est organisée pour les UE Sciences Humaines et ECOS facultaire ainsi que pour les enseignements libres.

TITRE 3 – Validation

Enseignements théoriques obligatoires (2 UE)	Les UE «Enseignements théoriques » doivent être validées indépendamment les unes des autres avec une note minimale de 10/20
Enseignements pratiques	UE Stages / session unique Un étudiant devra réaliser 4 périodes (en cas de choix d'un stage d'externe sénior) ou 5 périodes (en absence de stage externe sénior) durant l'année de DFASM3. La validation du stage reste à l'appréciation du responsable de stage. A la fin du DFASM, les étudiants devront avoir validé 36 mois mi-temps (soit 18 mois temps plein). Un étudiant redoublant devra réaliser de nouveau les 5 périodes de stages (en absence de stage externe sénior). Un étudiant ayant le statut d'auditeur libre devra réaliser de nouveau les 5 périodes de stages.
	UE Gardes / session unique Un étudiant devra réaliser un quota de 25 gardes minimum (sur l'ensemble du DFASM) au 30 avril de son année de DFASM3 et aucune absence injustifiée ne sera tolérée durant l'année du DFASM3. . Un étudiant redoublant n'ayant pas validé le quota de 25 gardes son UE Gardes devra effectuer les gardes manquantes entre le 01/10/N et le 30/04/N+1 pour atteindre le quota de 25 gardes au 30 avril. . Un étudiant redoublant n'ayant pas validé son UE Gardes de l'année précédente devra effectuer les gardes manquantes entre le 01/10/N et le 30/04/N+1 pour atteindre 25 gardes. . Un étudiant ayant le statut d'Auditeur devra effectuer un quota de 3 gardes entre le 01/10/N et le 30/04/N+1 . Quel que soit le quota nombre de gardes, toute absence injustifiée entraînera l'ajournement à l'UE Gardes.
Enseignements libres (optionnels) : UERB-UERSH-UEL Asso. – Engagement Volontariat étudiant	4 ECTS doivent être obligatoirement validés par année. Un enseignement libre est à effectuer pendant l'année de MM3 (sauf Elus et Moniteurs AFGSU / 6 ECTS x 2 ans). MM1 = 4 ECTS, MM2 = 4 ECTS, MM3 = 4 ECTS soit 12 ECTS sur le DFASM. La ré-inscription dans une UERB-UERSH-UEL-Volontariat étudiant déjà acquise validée n'est pas autorisée (sauf Elus, moniteurs ECOS et UEL MOOC).

Examens cliniques objectifs structurés (ECOS) facultaires

La validation du deuxième cycle nécessite notamment d'obtenir une note finale d'ECOSf $\geq 10/20$, selon un contrôle continu comportant trois ECOSf (un en DFASM1, un en DFASM2 et un en DFASM3), la note finale prenant en compte 20 % de la note obtenue en DFASM1, 30 % de la note obtenue en DFASM2 et 50 % de la note obtenue en DFASM3. L'augmentation du poids des ECOSf au cours du 2^{ème} cycle correspond à l'augmentation des attendus compte tenu du développement des compétences.

En cas d'absence justifiée aux ECOSf de DFASM1, l'étudiant sera noté en DFASM2 à hauteur de 50 % de la note globale.

Une session de rattrapage sera organisée après la note finale en DFASM3 en cas de non validation des ECOSf.

~~Un étudiant qui n'aura pas été autorisé à concourir aux ECOS nationaux (car note aux EDN en dessous du seuil) ne pourra pas se présenter aux ECOSf de DFASM3. Son année ne sera donc pas validée.~~

Des ECOS nationaux seront organisés en mai de l'année de DFASM3 dont la note sera prise en compte dans la procédure nationale d'appariement. Le contenu des ECOS est défini par les situations de départ dont la liste a été établie au niveau du ministère de l'enseignement supérieur, de la recherche et de l'innovation (annexe 2 du 21 décembre 2021 portant modification de plusieurs arrêtés relatifs aux formations de santé).

La participation aux TD et aux TP est obligatoire y compris pour les enseignements optionnels.; **un contrôle d'assiduité des étudiants est systématiquement effectué par l'enseignant (appel ou feuille de présence). Toute absence à une séance doit faire l'objet d'une justification.**

Si l'étudiant détient un certificat médical, il le remet à la scolarité gestionnaire qui en informe l'enseignant. Pour toute autre raison, l'étudiant fournit une explication écrite à l'enseignant.

Toute absence à un contrôle continu entraînera la note de 0 à ce contrôle continu.

TITRE 4 - Redoublement

Aucun étudiant ne peut être autorisé à prendre plus de six inscriptions en vue du diplôme de formation approfondie en sciences médicales et **une des années d'études ne peut faire l'objet de plus de trois inscriptions**, sauf dérogation exceptionnelle accordée par le président de l'université sur proposition du directeur de l'unité de formation et de recherche médicale responsable.

Les étudiants n'ayant pas validé les EDN à l'issue des deux sessions :

- ne pourront pas se présenter aux ECOS nationaux
- ~~ne pourront pas se présenter aux ECOS facultaires de DFASM3~~
- ~~ne pourront pas se présenter aux examens de l'UE Sciences Humaines (non réglementaire)~~
- effectueront leurs stages et gardes telles que définies dans le tableau ci-dessus

Ils seront donc redoublants DFASM3 pour l'année N+1 et devront à nouveau effectuer les 4 ou 5 périodes de stage ~~et devront effectuer les gardes manquantes pour atteindre le quota de 25 gardes minimum au 30 avril~~

. Un étudiant redoublant n'ayant pas validé ~~le quota de 25 gardes~~ **son UE Gardes** devra effectuer les gardes manquantes **entre le 01/10/N et le 30/04/N+1** pour atteindre ~~le quota de~~ 25 gardes au 30 avril.

. Les étudiants ayant le statut Auditeur devront réaliser de nouveau les 5 périodes de stages et effectuer ~~un quota de~~ 3 gardes **entre le 01/10/N et le 30/04/N+1** ~~avant le 30 avril.~~

L'appariement permettant l'accès au 3^{ème} cycle est indépendant de la validation du DFASM3.

Accès 3^{ème} cycle – appariement :

- EDN : note / 360 – 60%
- ECOS : note / 180 – 30%
- Points de parcours : note / 60 – 10%

Concernant les étudiants bénéficiant d'un régime spécial d'études, les modalités de contrôle de connaissances et de compétences qui s'appliquent aux deux sessions sont les mêmes que celles de la 2^{ème} session du régime général.

ANNEXE 1
MODALITES DE CONTRÔLE DES CONNAISSANCES ET DES COMPETENCES (M3C) DFASM3 2025/2026

Enseignements théoriques	1 ^{ère} session				2 ^{ème} session			ECTS	CM
	Type de contrôle ET ou CC	Type d'épreuve E ou O	Durée **		Type de contrôle ET ou CC	Type d'épreuve E ou O	Durée **		
UE CCC : ECOS facultaires *	CC	O	\		ET	O		12	
UE Sciences Humaines	CC	E+O	\		ET	O		2	1h 2h
								14	
Enseignements pratiques									
UE Stages hospitaliers	Un étudiant devra réaliser 4 périodes (en cas de choix d'un stage d'externe sénior) ou 5 périodes (en absence de stage externe sénior) durant l'année de DFASM3. La validation du stage reste à l'appréciation du responsable de stage. A la fin du DFASM, les étudiants devront avoir validé 36 mois mi-temps (soit 18 mois temps plein). Un étudiant redoublant devra réaliser de nouveau les 5 périodes de stages (en absence de stage externe sénior). Un étudiant ayant le statut d'auditeur libre devra réaliser de nouveau les 5 périodes de stages.							8	
UE Gardes	Un étudiant devra réaliser un quota de 25 gardes minimum (sur l'ensemble du DFASM) au 30 avril de son année de DFASM3 et aucune absence injustifiée ne sera tolérée durant l'année du DFASM3. . Un étudiant redoublant n'ayant pas validé le quota de 25 gardes son UE Gardes devra effectuer les gardes manquantes entre le 01/10/N et le 30/04/N+1 pour atteindre le quota de 25 gardes au 30 avril. . Un étudiant redoublant n'ayant pas validé son UE Gardes de l'année précédente devra effectuer les gardes manquantes entre le 01/10/N et le 30/04/N+1 pour atteindre 25 gardes. . Un étudiant ayant le statut d'Auditeur devra effectuer un quota de 3 gardes entre le 01/10/N et le 30/04/N+1 . Quel que soit le quota nombre de gardes, toute absence injustifiée entraînera l'ajournement à l'UE Gardes.							2	
Total ECTS								24	

Enseignements libres					
UERG - UERSH - UEL Stage M1 Recherche	Durée de l'enseignement = 20h / semestre Validation : voir annexe 2		Durée de l'enseignement = 20h / semestre Validation : voir annexe 2	4 à 12	
Associations - Engagement Volontariat étudiant	session unique validation : voir annexe 2			4 à 12	
				TOTAL ECTS	28

* Un étudiant qui n'aura pas été autorisé à concourir aux ECOS nationaux (car note aux EDN en dessous du seuil) ne pourra pas se présenter aux ECOSf de DFASM3.

** durée : la durée de l'épreuve est précisée lorsqu'il s'agit d'un écrit

MM1 : 46 ECTS

MM2 : 46 ECTS

MM3 : 28 ECTS

TOTAL DFASM : 120 ECTS

Annexe 2

Modalités de Contrôle des Connaissances et des Compétences (M3C)

Enseignements complémentaires

Unités d'Enseignement en Recherche Biomédicale (U.E.R.B.)

Unités d'Enseignement en Recherche en Sciences Humaines (U.E.R.S.H.)

EuroMed

Unité d'Enseignement Libre (U.E.L.) / **Volontariat étudiant**

Type de contrôle : CC : Contrôle Continu - ET : Examen Terminal -

Type d'épreuve : E : Écrit - O : Oral

QP : Quitus Présence - DM : Devoir Maison

Enseignements	ECTS	Régime général							
		Session 1				Session 2			
		Type contrôle	Type épreuve	Coefficient	Durée	Type contrôle	Type épreuve	Coefficient	Durée
UERB									
Anatomie pratique des membres et de la tête Christophe DESTRIEUX	8	QP + CC	O	1	-	ET	O	1	3h00
Anatomie pratique du tronc Christophe DESTRIEUX									
Bases biochimiques de la personnalisation des traitements dans les affections malignes Charlotte VEYRAT-DUREBEX et Hugo ALARCAN Nicoles VALLET	4	ET	E	1	2h00	ET	E	1	2h00
Biochimie métabolique et régulation Christian ANDRES et Jean-François DUMAS	4	ET + QP	E	1	1h00 2h00	ET	O	1	0h30
Biologie cellulaire et moléculaire Christophe HOURIOUX et Marc CLASTRE	4	QP + ET	O	1	0h15	ET	O	1	0h15
Biologie de la reproduction Fabrice GUERIF	4	CC + QP	O+E	1	-	ET	E	1	2h00
Biostat 1 - Initiation aux biostatistiques avec le logiciel R Agnès CAILLE et Émilie VIERRON	4	CC (30%) ET (70%)	E E	1	- 2h00	ET	E	1	2h00
Biostat 2 - Biostatistique avancée avec le logiciel R Agnès CAILLE et Émilie VIERRON	4	CC (30%) ET (70%)	E E	1	- 2h00	ET	E	1	2h00
Circulation Fabrice IVANES	4	QP + ET	E	1	2h00	ET	E	1	2h00
Différenciation cellulaire et oncogénèse <i>Ouvert à partir de la L3</i> Claude LINASSIER et Caroline DENEVAULT	4	QP + CC (DM)	- E	1	-	CC/DM ET E dossier	E	1	-
Double cursus DC1A Patrick VOURC'H et Youenn JOUAN	4	ET	E	1	2h00	ET	E	1	2h00
Double cursus DC1B Patrick VOURC'H et Youenn JOUAN	4	ET	E	1	2h00	ET	E	1	2h00
Explorations fonctionnelles Fabrice IVANES	4	ET	E	1	1h30 1h	ET	E	1	1h30 1h

Fondamentaux mathématiques et physiques Clovis TAUBER	4	ET	E	1	1h30	ET	O	1	0h15
Génétique Marie-Laure VUILLAUME WINTER	4	ET	E	1	1h30	ET	E	1	1h30
Hématologie-Hémostase : de la clinique à la thérapeutique Claire POUPLARD et Caroline VAYNE	4	QP + ET	O	1	2h00	ET	O	1	0h20
Immunologie Christophe BARON et Laurie LAJOIE	4	ET	E	1	2h00	ET	O	1	0h20
Initiation à la conception et la conduite d'un projet de recherche translationnelle Hélène BLASCO et Charlotte VEYRAT-DUREBEX	4	CC	O	1	0h20	ET	O	1	0h20
Médisciences Nadia AGUILLON-HERNANDEZ, Jean-Christophe MEUNIER, Concetta PENNUTO et Patrick VOURC'H	4	QP + CC + DM	- O E	1	-	ET	O	1	0h20
Microbiologie médicale et moléculaire Catherine GAUDY-GRAFFIN et Philippe LANOTTE	4	ET	E	1	2h00	ET	E	1	2h00
Pharmacologie Theodora BEJAN-ANGOULVANT et Pierre BREDELOUX	4	CC	E	1	-	CC/DM ET E dossier	E	1	-
UERSH									
Éthique médicale Enseignante référente : Béatrice BIRMELE									
1. Début de vie, fin de vie Béatrice BIRMELE	4	QP + ET	E	1	2h00	ET	O	1	0h30
2. Fondements philosophiques de l'éthique médicale Sara MARTOUZET	4	QP + ET	E	1	2h00	ET	O	1	0h30
3. Ethique et droit Mégane LADIESSE	4	QP + ET	E	1	2h00	ET	O	1	0h30
4. L'éthique entre les sujets, pratiques et concepts Donatien MALLET	4	QP + CC	E	1	-	CC/DM ET E dossier	E	1	-
5. Les nouvelles technologies et la personne Sara MARTOUZET et Thomas LÉONARD	4	QP + ET	E	1	2h00	ET	O	1	0h30
Histoire de la médecine et de la santé Enseignante référente : Concetta PENNUTO									
1. Histoire du corps, histoires de corps Concetta PENNUTO	4	QP + ET	E	1	2h00	ET	O	1	0h30
2. Savoirs médicaux et soins du corps au Moyen Âge 2.Contagion : trajectoires de populations et d'individus Concetta PENNUTO et Chems LE COEUR	4	QP + ET	E	1	2h00	ET	O	1	0h30
3. Femmes médecins, soignantes hier et aujourd'hui Concetta PENNUTO	4	QP + ET	E	1	2h00	ET	O	1	0h30
4. Histoires de genres : personnes, santé et sociétés Concetta PENNUTO	4	QP + ET	E	1	2h00	ET	O	1	0h30
Humanités en médecine Enseignante référente : Concetta PENNUTO									
1. Les enjeux du récit dessiné en pédiatrie Cécile BOULAIRE	4	QP ET	E	1	2h00	ET	E	1	2h00
2. Raconter la maladie Concetta PENNUTO	4	QP ET	E	1	2h00	ET	O	1	0h30

3. Série et Santé Julie BONHOMMET	4	QP ET	E	1	2h00	ET	E	1	1h30
4. Cinéma et santé Concetta PENNUTO	4	QP ET	E	1	2h00	ET	O	1	0h30
Philosophie de la médecine Enseignante référente : Antonine NICOGLOU									
1. Philosophie de l'expérimentation animale des sciences (module 1) Antonine NICOGLOU	4	QP CC	E + 0	1	-	ET E dossier	E	1	3h00
2. Penser les savoirs, techniques et pratiques médicales 2.Philosophie des sciences (module 2) Sara MARTOUZET - Antonine NICOGLOU	4	QP CC (DM)	E + 0	1	-	ET E dossier	E	1	2h00
3. Santé des écosystèmes et santé des organismes 3.Philosophie des sciences (module 3) Sara MARTOUZET - Antonine NICOGLOU	4	QP CC	E + 0	1	-	CC/DM ET E dossier	E	1	-
Psychologie en santé Enseignant référent : Robert COURTOIS									
1. Psychologie du développement Christine POIRIER	4	QP + ET	E	1	1h00	ET	E	1	1h00
2. Psychopathologie clinique et de la santé Robert COURTOIS	4	QP + CC	E	1	-	ET	E	1	1h00
3. Psychologie sociale et du travail Jimmy BORDARIE	4	ET	E	1	1h00	ET	E	1	1h00
4. Psychologie gériatrique Nathalie BAILLY	4	QP CC ET	E	1	1h00	ET	E	1	2h00
Santé et droit Enseignant référent : Julien BOURDOISEAU									
1. Sécurité sociale et assurance maladie Julien BOURDOISEAU	4	QP + CC (DM)	E	1	-	CC/DM ET E dossier	E	1	-
2. Droits et obligations des patients et des soignants Julien BOURDOISEAU	4	QP + CC (DM)	E	1	-	CC/DM ET E dossier	E	1	-
3. Prévention du risque juridique et réparation du dommage corporel Julien BOURDOISEAU	4	QP + CC (DM)	E	1	-	CC/DM ET E dossier	E	1	-
4. Santé, urbanisme et environnement Corinne MANSON	4	QP + ET	E	1	2h00 1h00	ET	E	1	1h00
Santé publique Enseignants référents : Leslie GUILLON et Emmanuel RUSCH									
1. Épidémiologie Leslie GUILLON	4	QP + CC (DM)	O	1	-	ET	O	1	0h30
2. Éducation pour la santé - Éducation thérapeutique Emmanuel RUSCH	4	QP + CC	O	1	-	ET	E	1	1h00
3. Politiques de santé Emmanuel RUSCH	4	QP + CC	O	1	-	ET	E	1	1h00
4. Évaluation des stratégies de santé Fanny MONMOUSSEAU et Agnès CAILLE	4	CC (DM)	O	1	-	ET	E	1	1h00
EuroMed									
Anglais Option EuroMed L2 Catherine Mc Carthy	4	QP + CC	O/E	1	1h30	ET	E	1	1h30

Anglais Option EuroMed L3 Catherine Mc Carthy	4	QP + CC	O/E	1	1h30	ET	E	1	1h30
UEL									
Atelier : Lutte contre les discriminations en santé Adrien LEMAIGNEN et Concetta PENNUTO	4	SUPPRIMEE							
Fondigestivus Thierry LECOMTE	4	CC	E	1	-	ET	O	1	15mn
Maladies rares François MAILLOT	4	QP ET	E	1	30mn	ET	O	1	15mn
Prise en charge du patient et de ses proches Emmanuel GYAN	4	ET + QP	E	1	20mn -	ET	O	1	10mn
Travailler, Coopérer et Communiquer en équipe Emmanuel GYAN	4	ET + QP	E	1	20mn -	ET	O	1	10mn
Santé en milieu militaire Saïd LARIBI et Olivia GROSDÉMANGE	4	ET + QP	E	1	1h -	ET	O	1	20mn
Savoir Prescrire / ouvert UNIQUEMENT aux MM3 Theodora ANGOULVANT et Olivier LE TILLY	4	CC + QP	E	1	-	ET	O	1	10mn
Transplantation d'organes (uniquement pour les DFASM3) Philippe GATAULT Nouveau 2025-2026	4	ET	E	1	30mn	ET	E	1	30mn
Conférences ED DFASM1 David BAKHOS ancien Engagement Etudiant	4	CC	E	1	-	ET	E	1	3h00
Conférences ED DFASM2 David BAKHOS ancien Engagement Etudiant	4	CC	E	1	-	ET	E	1	3h00
Intelligence Artificielle David BAKHOS Nouveau 2025-2026	4	ET	E	1	30mn	ET	E	1	30mn
ENGAGEMENT VOLONTARIAT ETUDIANT : SESSION UNIQUE									
MOOC Thierry LECOMTE	4	Bascule en Volontariat Etudiant / validation sur présence							
Mieux-être et qualité de vie dans les études de médecine : prévention des risques psycho-sociaux et des violences Emilie ARNAULT Nouveau 2025-2026	4	Volontariat Etudiant / validation sur présence							
Conférences Université du Temps Libre (UTL) - Semestre 1 Martine PELETIER	4	validation sur présence							
Conférences Université du Temps Libre (UTL) - Semestre 2 Martine PELETIER	4	validation sur présence							
Costa Rica Matthias BUCHLER	4	validation sur présence							
Étudiants relais-santé et projets ponctuels du SSE SSE	4	validation sur présence							
Formateur AFGSU Thomas MOUMNEH	4	validation sur présence							
Moniteur ECOS – Niveau 1 Anne BERNARD	4	validation sur présence							
Moniteur ECOS – Niveau 2 Raoul Kanav KHANNA	4	validation sur présence							
Moniteur dissection Christophe DESTRIEUX et Igor MALDONADO	4	validation sur présence							
Théâtre Forum en Livestream Isaure BRETEAU et Anne BERNARD	4	validation sur présence							

ARGUMENTAIRE UFR ODONTOLOGIE Modifications MCCC 2025/2026

Après 3 ans de fonctionnement et dans le cadre de la création de la faculté d'Odontologie, et afin de rééquilibrer et ajuster les enseignements, l'équipe pédagogique, conformément aux restitutions commission pédagogique du 1^{er} cycle, demande les modifications ci-dessous :

Diplôme de Formation Générale en Sciences Odontologiques 2 – DFGSO2

Suppression d'UE (qui passeront en DFGSO 3 en 2026/2027) :

- L'UE Biostatistiques initialement en semestre 3 est supprimé (et passera en DFGSO3).
- L'UE Génétique initialement en semestre 4 est supprimé (et passera en DFGSO3).
- L'UE Immunologie initialement en semestre 3 est supprimé (et passera en DFGSO3).

Scission d'UE :

- L'UE Anatomie, morphogenèse et radiologie dentaire est scindée en 2 UE distinctes : UE 1 Anatomie dentaire et principe radiologique, et UE 4 Morphogenèse et Anatomie osseuse.

Modification de répartition des ECTS :

- L'UE 4 Morphogenèse et Anatomie osseuse est créditée de 3 ECTS
- L'UE Anatomie Tête et Cou – Croissance oro-faciale en semestre 4 passe à 4 ECTS.
- L'UE Sciences humaines et sociales en semestre 4 passe à 4 ECTS.
- Le Stage d'observation chez le praticien libéral en semestre 4 passe à 2 ECTS.

Modifications de volume horaire/enseignement TP/TD/CM :

- | | |
|---|------------------------|
| - UE 1 – Anatomie dentaire et principes radiologiques | 8h CM, 4h TD, 10h TP |
| - UE 3a – Prothèse (Pré-clinique) | 10h TD, 50h TP |
| - UE 4 – Morphogenèse et anatomie osseuse | 8h CM, 10h TD |
| - UE 5 – Introduction aux biomatériaux | 15h CM |
| - UE 9 – Anatomie et Croissance oro-faciale | 17h CM |
| - UE 13b – OCE (pré clinique) | 7 h CM, 15h TD, 26h TP |

Diplôme de Formation Générale en Sciences Odontologiques 3 – DFGSO3

Après 2 ans de fonctionnement et dans le cadre de la création de la faculté d'Odontologie, et afin de rééquilibrer et ajuster les enseignements, l'équipe pédagogique, conformément aux restitutions de la commission pédagogique du 1^{er} cycle, demande les modifications ci-dessous :

Modification de répartition des ECTS :

- UE22 Chirurgie Orale passe à 2 ECTS
- UE29 Microbiologie passe à 2 ECTS

Modifications de volume horaire et/ou répartition :

- UE 20 – Chirurgie Orale 10h CM, 12h TD

Modification évaluations :

- UE 20 et UE 22 chirurgie orale en S5 et S6 : évaluation par ET/20 en session 1 comme en session 2
- UE socle numérique en santé : validation type MOOC sur ENT après réussite aux épreuves en ligne
- Modification le cas échéant des modalités d'examen en session 2 : ET/20 systématiquement.
- UE 18a et 18b – Modification session 2 : Validation TP + ET /20

Création d'UE :

- Création de l'UE 21 Anatomie et radiologie clinique 2D/3D en S6, avec un volume horaire totale de 26h (5h CM, 13h TD, 8h TP), pour 2 ECTS. Evaluation en session 1 coefficient 1 par CC/20 et ET/20 en 1h, Evaluation en session 2 coefficient 1 par ET/20.

Diplôme de Formation Approfondie en Sciences Odontologiques 1 – DFASO1

Après une première année de mise en place de cette année d'externat et afin de rééquilibrer et ajuster les enseignements, l'équipe pédagogique, conformément aux restitutions de la commission pédagogique du 2^{ème} cycle demande les modifications ci-dessous :

Modification de la répartition des ECTS :

Semestre 7 – UE 1 Médecine et chirurgie orale passe de 3 à 2 ECTS

Semestre 7 – UE 2 Parodontologie passe de 3 à 2 ECTS

Semestre 7 – UE 3 Réhabilitation orale passe de 4 à 3 ECTS

Semestre 8 – UE 8 Médecine et chirurgie orale passe de 3 à 4 ECTS

Scission d'UE :

L'UE 12, dans un souci de suivi annuelle de la clinique, est scindée sur deux semestres :

- Semestre 7 : UE 12
- Semestre 8 : Mise en place de l'UE 12.1

Modifications de volume horaire et ajustements après une première année de fonctionnement :

Semestre 7 – UE 1 Médecine et chirurgie orale passe à 10 h CM

Semestre 7 – UE 3 Réhabilitation orale passe à 11h CM, 6 h TD

Semestre 7 – UE 4 Odontologie pédiatrique passe à 11 h CM et 2 h TP

Semestre 7 – UE 5 Orthopédie dento-faciale passe à 10 h CM

Semestre 7 – UE 6 Gestion des risques, santé publique et vie professionnelle passe à 20,5 h CM

Semestre 8 – UE 8 Médecine et chirurgie orale passe à 14 h CM

Semestre 8 – UE 9 Odontologie pédiatrique passe à 12,5 h CM, 2,5 h TD et 6 h TP

Semestre 8 – UE 10 – Réhabilitation orale augmente les TD à 7,5 h TD

Semestre 8 – UE 11 – Gestion des risques passe à 20 h CM et 6 h TD

Modifications MCCC – Evaluations

Semestre 7 – UE 3 – Sessions 1 et 2 – ET/30 durée 1 h 30

Semestre 7 – UE 4 – Sessions 1 et 2 – durée 1 h 30

Semestre 8 – UE 8 – Sessions 1 et 2 – ET/20.

Semestre 8 – UE 9 – Sessions 1 et 2 – ET/20 durée 1 h 30

Semestre 8 – UE 10 – Sessions 1 et 2 – ET/30 durée 1 h 30

Semestre 8 – UE 12 – Sessions 1 et 2 – ET/30 durée 1 h 30

Récapitulatif des demandes de modifications

Conseil UFR Odontologie – 15 mai 2025

CFVU du 26 juin 2025

DFGSO 2 – Diplôme de Formation Générale en Sciences Odontologiques 2

Maquette 2024-2025	Modifications demandées 2025-2026
Semestre 3	
UE 1 – Anatomie, Morphogénèse et Radiologie dentaire Volume horaire : 18 h CM / 4 h TD / 13 h TP Evaluation Session 2 : ET/30	Nouvel intitulé : UE 1 – Anatomie dentaire et principes radiologiques Volume horaire : 8 h CM / 4 h TD / 20 h TP Evaluation session 2 : ET/20
UE 3a – Prothèse (Pré-clinique) Volume horaire : 8 h TD / 50 h TP	Volume horaire : 10 h TD / 50 h TP
UE 4 – Biostatistiques	UE supprimée et passera en DFGSO 3 en 2026/2027
	Création UE 4 – Morphogenèse et anatomie osseuse Volume horaire : 8 h CM / 10 h TD Evaluation : Session 1 : CC/10 – ET/20 et Session 2 : ET/20 ECTS : 3
Semestre 4	
UE 9 – Anatomie et Croissance Oro-faciale Volume horaire : 21 h CM ECTS : 2	Volume horaire : 17 h CM ECTS : 3
UE 5 – Introduction aux Biomatériaux Volume horaire : 21 h CM	Volume horaire : 15 h CM
UE 11 – Génétique	UE supprimée et passera en DFGSO 3 en 2026/2027

Maquette 2024-2025	Modifications demandées 2025-2026
UE 12 – Sciences Humaines et Sociales ECTS : 3	ECTS : 4
UE 13b – OCE (Pré-clinique) Volume horaire : 9 h CM / 11 h TD / 30 h TP	Volume horaire : 7 h CM / 15 h TD / 26 h TP
UE 14 – Immunologie	UE supprimée et passera en DFGSO 3 en 2026/2027
Stage d'observation chez le praticien libéral ECTS : 1	ECTS : 2

DFGSO 3 – Diplôme de Formation Générale en Sciences Odontologiques 3

Maquette 2024-2025	Modifications demandées 2025-2026
Semestre 5	
UE 18a – Prothèse et réhabilitation oro-faciale Evaluation : Session 1 – ET/20 et validation TP – Session 2 – ET/30	Evaluation : Sessions 1 et 2 : Validation TP et ET/20
UE 19a – OCE (Odontologie Conservatrice Endodontique) Volume horaire : 23 h CM / 8 h TD / 21 h TP	Volume horaire : 23 h CM / 13 h TD / 14 h TP
UE 21 – Chirurgie orale Volume horaire : 10 h CM / 9 h TD Evaluation : Session 1 – CC/10 et ET/20 – Session 2 : ET/30	Nouvel intitulé : UE 20 – Chirurgie orale Volume horaire : 10 h CM / 12 h TD Evaluation sessions 1 et 2 : ET/20
Enseignement socle au numérique en santé Evaluation : Sessions 1 et 2 – ET/20	Evaluation : Validation en ligne – MOOC
Semestre 6	
UE 18b – Prothèse et réhabilitation oro-faciale Evaluation : Session 1 – ET/20 et validation TP – Session 2 – ET/30	Evaluation : Sessions 1 et 2 : Validation TP et ET/20

	Création UE 21 – Anatomie et radiologie clinique 2D/3D Volume horaire : 5 h CM / 13 h TD / 8 h TP Evaluation : Session 1 : CC/20 – ET/20 et Session 2 : ET/20 ECTS : 2
UE 22 – Chirurgie orale ECTS : 3	ECTS : 2
UE 29 – Microbiologie Volume horaire : 10 h CM / 5 H TD ECTS : 3	Volume horaire : 15 h TD ECTS : 2

DFASO 1 – Diplôme de Formation Approfondie en Sciences Odontologiques 1

Maquette 2024-2025	Modifications demandées 2025-2026
Semestre 7	
UE 1 – Médecine et chirurgie orale Volume horaire : 18 h CM ECTS : 3	Volume horaire : 14 h CM ECTS : 2
UE 2 – Parodontologie ECTS : 3	ECTS : 2
UE 3 – Réhabilitation orale (DRE, prothèse et fonction/dysfonction) Volume horaire : 18 h CM/6 h TD/24 h TP Evaluation : Session 1 - ET/20 et validation TP – Session 2 – ET/20 Durée examen : 1 h ECST : 4	Volume horaire : 11 h CM/6 h TD/4 h TP Evaluation : Sessions 1 et 2 – ET/30 Durée examen : 1 h 30 ECTS : 3
UE 4 – Odontologie pédiatrique Volume horaire : 13 h CM Durée examen : 1 h	Volume horaire : 11 h CM/2 h TP Durée examen : 1 h 30

UE 5 – Orthopédie Dento-Faciale Volume horaire : 13 h CM	Volume horaire : 10 h CM
UE 6 – Gestion des risques, santé publique et vie professionnelle Volume horaire : 19 h CM	Volume horaire : 20,5 h CM
	Création UE 12 – Accompagnement raisonnement clinique et préparation aux ECOS /CSCT/ LCA en anglais Volume horaire : 50 h TD Evaluation : Quitus présence ECTS : 3
Semestre 8	
UE 8 - Médecine et chirurgie orale Volume horaire : 18 h CM Evaluation : Session 1 – ET/20 – Session 2 – ET/30 ECTS : 3	Volume horaire : 14 h CM Evaluation : Sessions 1 et 2 – ET/20 ECTS : 4
UE 9 – Odontologie Pédiatrique Volume horaire : 9 h CM Durée examen : 1 h	Volume horaire : 12,5 h CM/2,5 h TD/6 h TP Durée examen : 1 h 30
UE 10 - Réhabilitation orale (DRE, prothèse et fonction/dysfonction) Volume horaire : 13 h CM/6 h TD Evaluation : Session 1 - ET/20 et validation TP – Session 2 – ET/30 Durée examen : 1 h	Volume horaire : 13 h CM/7,5 h TD Evaluation : Sessions 1 et 2 – ET/30 Durée examen : 1 h 30
UE 11 - Gestion des risques, santé publique et vie professionnelle Volume horaire : 16 h CM/4 h TD	Volume horaire : 20 h CM/6 h TD
UE 12 - Accompagnement raisonnement clinique et préparation aux ECOS /CSCT/ LCA en anglais Volume horaire : 7 h CM/13 h TD Evaluation : Sessions 1 et 2 - ET/20 Durée examen : 1 h	Modification n° UE : <u>UE 12.1</u> au lieu de 12 Volume horaire : 50 h TD Evaluation : Sessions 1 et 2 – ET/30 Durée examen : 1 h 30

CONSEIL DE FACULTE

Réunion plénière du 15 mai 2025

Président : Frédéric DENIS - Doyen

PRESENTS : A. BECQUET-PERIGON - F. DENIS - S. LAVERGNE - A. KHODRI - B. MEYMANDI (Procuration F. DENIS) - M. RENAUD - G. ROCHEFORT - F. SPINHIRNY (Procuration S. LAVERGNE)

ABSENTS : A. DELPIERRE - B. GIUMELLI - M.L ORLOWSKI

1. Approbation du compte-rendu du conseil de faculté du 13 mars 2025

Le compte-rendu est approuvé à l'unanimité

2. Avis du Conseil :

a. Modifications des modalités de Contrôle des Connaissances et des compétences (MCCC) – DFGSO2, DFGSO3 et DFASO1 – 2025/2026

Le Professeur ROCHEFORT, responsable pédagogique du 1^{er} cycle présente, à la suite des conclusions de la commission pédagogique du 1^{er} cycle, les modifications pour le DFGSO2 et DFGSO3 (cf. tableau des modifications pour présentation à la CFVU du 26 juin 2025).

Le docteur RENAUD, responsable pédagogique du 2^{ème} cycle présente, à la suite des conclusions de la commission pédagogique du 2^{ème} cycle les modifications pour le DFASO1 (cf. tableau des modifications pour présentation à la CFVU du 26 juin 2025).

Avis favorable à l'unanimité

b. Présentation des Modalités de Contrôle des Connaissances et des compétences (MCCC) – DFASO2 – 2025/2026

Le docteur RENAUD, responsable pédagogique présente à la suite des conclusions de la commission pédagogique du 2^{ème} cycle, les MCCC de la 2^{ème} année des études du 2^{ème} cycle des études en Odontologie.

Avis favorable à l'unanimité

c. Désignation des membres de la Commission Recherche :

Le Doyen propose la composition de la Commission Recherche :

Pr Gaël ROCHEFORT - Responsable

Pr Frédéric DENIS

Dr Matthieu RENAUD

Avis favorable à l'unanimité

Informations :

- Le Doyen informe le conseil de la mise en place d'une formation courte en endodontie, dans le cadre de la formation continue et pilotée par le Dr SAVARD. Cette formation d'une durée de 7 h est à destination des praticiens libéraux.
- Le Doyen présente le calendrier de rentrée 2025/20236 :
 - o 1^{ER} septembre 2025 : pré-rentree L2
 - o 1^{ER} septembre : rentrée M1 et M2
 - o 8 septembre : rentrée L3 et début des cours L2
- Le Doyen indique qu'un règlement intérieur de fonctionnement est en cours d'élaboration et sera présenté au prochain conseil de faculté.

Le Président du Conseil de Faculté

Le Doyen
Frédéric DENIS

**MODALITES DE CONTROLE DES CONNAISSANCES ET DES COMPETENCES
DU DIPLOME DE FORMATION APPROFONDIE EN SCIENCES ODONTOLOGIQUES
2025/2026**

- Vu la loi n° 68-978 du 12 novembre 1968 d'orientation de l'enseignement supérieur, ensemble la loi n° 71-557 du 12 juillet 1974 aménageant certaines de ces dispositions, notamment son article 45 ;
- Vu le décret n° 73-227 du 27 février 1973 relatif aux diplômes nationaux de l'enseignement supérieur ;
- Vu l'arrêté du 8-4-2013 relatif au régime des études en vue du Diplôme d'Etat de Docteur en Chirurgie Dentaire ;
- Vu la délibération du Conseil d'UFR en sa séance du 15 mai 2025
- Vu la décision de la CFVU en sa séance du
- Vu la décision du Conseil d'Administration en séance du

**Première année du 2^{ème} cycle du
Diplôme de Formation Générale en Sciences Odontologiques
DFASO 1 – 4^{ème} année (M1)**

1. GENERALITES

Le Diplôme de Formation Approfondie en Sciences Odontologiques (DFASO) sanctionne la 2^{ème} partie des études en vue du Diplôme d'État de Docteur en Chirurgie Dentaire. Il comprend 4 semestres de formation validés par l'obtention de 120 crédits européens (ECTS) correspondant au niveau Master. L'enseignement comprend des Unités d'Enseignement (UE).

Elle a pour objectif l'acquisition des connaissances scientifiques, médicales et odontologiques complétant et approfondissant celles acquises au cours du cycle précédent et nécessaires à l'acquisition des compétences pour l'ensemble des activités de prévention, de diagnostic et de traitement des maladies congénitales ou acquises, réelles ou supposées, de la bouche, des dents, des maxillaires et des tissus attenants, qui caractérise la pratique de l'art dentaire défini à l'article L. 4141-1 du code de la santé publique.

La formation conduisant au diplôme de formation approfondie en sciences odontologiques comprend des enseignements théoriques, méthodologiques, appliqués, pratiques et cliniques ainsi que l'accomplissement de stages. Les stages hospitaliers s'accomplissent dans la structure hospitalière d'odontologie sous la responsabilité du praticien en charge de ces structures et dans des structures hospitalières hors service d'odontologie.

La prise en compte des actes cliniques effectués dans le service de Médecine et de Chirurgie Bucco-Dentaire du CHU pourrait faire l'objet d'ajustements si des contraintes matérielles imprévues dans le fonctionnement du service venaient à en réduire l'activité.

L'enseignement comprend :

- a- Un tronc commun
- b- Un parcours personnalisé au cours duquel l'étudiant pourra choisir d'approfondir ou de compléter ses connaissances :
 - Dans un domaine de l'odontologie
 - En vue d'une orientation vers la recherche dans le cadre d'un parcours recherche

Ce parcours personnalisé comprend des unités d'enseignement librement choisies, organisées par l'UFR ainsi que toute démarche et projet proposé par l'étudiant (inscription en thèse, double cursus, stage recherche...).

La validation d'un Master 1 est possible à l'issue du 2^{ème} cycle avec les pré requis suivants :

- Avoir validé le second cycle des études d'Odontologie.
- Avoir validé 4 UERB ou 3 UERB et 1 UERSH.
- Avoir réalisé et validé un stage de 6 semaines dans un laboratoire de recherche (projet validé au préalable par l'équipe pédagogique).
- Soutenir un mémoire.

SESSIONS

Deux sessions sont organisées, une 1^{ère} session pour chaque semestre (semestres 7 et 8) et une 2^{ème} session pour les deux semestres. Les étudiants n'ayant pas obtenu la moyenne de 10/20 à une ou plusieurs UE ou n'ayant pas validé la pratique sont convoqués à la session 2.

2. VALIDATION

La participation aux ED et aux TP est obligatoire, y compris pour les enseignements optionnels.

UE Théoriques	Les UE doivent être validées indépendamment les unes des autres avec une note minimale de 10/20
Enseignements libres (optionnels)	2 UE doivent être validées dans l'année
Stages Hospitaliers et MSU	Validation des stages
AFGSU Niveau 2	Certification

VALIDATION DES STAGES CLINIQUE

Stage Hospitalier dans le service de Médecine et de Chirurgie Bucco-Dentaire du CHU de Tours

Stage Hospitalier hors service de Médecine et de Chirurgie Bucco-Dentaire du CHU de Tours

Stage chez le Maître de Stage Universitaire (MSU)

Pour le stage hospitalier, la liste des terrains de stage est établie par les directeurs des unités de formation et de recherche d'odontologie et de médecine, qui définissent conjointement les objectifs de ces stages.

La validation de ces stages est prononcée par le directeur de l'unité de formation et de recherche d'odontologie sur avis motivé du praticien responsable de la structure d'accueil et repose sur un carnet de stage. Ce carnet de stage établi avec l'équipe pédagogique est approuvé par le conseil de l'unité de formation et de recherche. Le carnet de stage permet de vérifier l'acquisition des compétences et des connaissances cliniques par l'étudiant.

La non-validation du stage clinique entraîne le redoublement.

3. REDOUBLEMENT

En cas de redoublement le bénéfice reste acquis pour toutes les UE où l'étudiant a obtenu une note supérieure ou égale à 10/20 et les enseignements libres validés. Un parcours pédagogique personnalisé sera également proposé à l'étudiant.

Les étudiants doivent de nouveau accomplir l'ensemble des stages, tel qu'indiqué dans la maquette.

Arrêté du 8 avril 2013, article 14 : « Aucun étudiant ne peut être autorisé à prendre plus de cinq inscriptions en vue du diplôme de formation approfondie en sciences odontologiques. Une de ces deux années ne peut faire l'objet de plus de trois inscriptions, sauf dérogation exceptionnelle accordée par le directeur de l'unité de formation et de recherche d'odontologie ».

4. PERIODE D'ETUDES A L'ETRANGER

Après accord du responsable pédagogique et validation du directeur de l'UFR et sous réserve d'une cohérence pédagogique, un étudiant peut effectuer une période d'études à l'étranger dans la limite de deux semestres consécutifs. La période d'études, validée par l'établissement étranger, lui permet d'acquérir les crédits européens correspondants.

2025/2026 - MAQUETTE DFASO1

Enseignements	Coefficient	ECTS	CM	TD	TP	Durée totale étudiant
SEMESTRE 7		30				
UE 1 – Médecine et chirurgie orale	1	2	14			14
UE 2 – Parodontologie	1	2	11	2	2	15
UE 3 – Réhabilitation orale (DRE, prothèse et fonction/dysfonction)	1	3	11	6	4	21
UE 4 – Odontologie pédiatrique	1	2	11		2	13
UE 5 – Orthopédie dento-faciale	1	2	10			10
UE 6 – Gestion des risques, santé publique et vie professionnelle	1	3	20,5			20,5
UE 12 - Accompagnement raisonnement clinique et préparation aux ECOS/CSCT/LCA – LCA en Anglais	1	3		50		50
UE 7 – Enseignements complémentaires (UEL – Tutorat pédagogique - UERB - UERSH)	1	4		20		20
AFGSU Niveau 2	1	1		10		10
Enseignement pratique : Stage Hospitalier Service Odontologie	1	8				400
VOLUME HORAIRE - Semestre 7			77,5	88	8	573,5
SEMESTRE 8		30				
UE 8 – Médecine et chirurgie orale	1	4	14			14
UE 9 – Odontologie pédiatrique	1	2	12,5	2,5	6	21
UE 10 – Réhabilitation orale (DRE, prothèse et fonction/dysfonction)	1	4	13	7,5		20,5
UE 11 – Gestion des risques, santé publique et vie professionnelle	1	3	20	6		26
UE 12.1 – Accompagnement raisonnement clinique et préparation aux ECOS/CSCT/LCA – LCA en Anglais	1	3		50		50
UE 7 – Enseignements complémentaires (UEL – Tutorat pédagogique - UERB - UERSH)	1	4		20		20
UE 14 – Compétences socles au numérique en santé niveau 2	1	2		20		20
Enseignement pratique : Stage Hospitalier Service Odontologie	1	6				400
Enseignement pratique : Stage Hospitalier hors service d'odontologie	1	1				50
Enseignement pratique : Stage MSU	1	1				50
VOLUME HORAIRE - Semestre 8			59,5	106	6	671,5
TOTAL DFASO 1			137	194	14	1245

DFASO 1 - MODALITES DE CONTROLE DES CONNAISSANCES ET DES COMPETENCES (MCCC)

Type de contrôle : CC -Contrôle Continu – ET-Examen Terminal

Type d'épreuve : E : Ecrit – O : Oral – QP : Quitus Présence

ENSEIGNEMENTS	ECTS	REGIME GENERAL							
		SESSION 1				SESSION 2			
		Contrôle	Epreuve	Coefficient	Durée	Contrôle	Epreuve	Coefficient	Durée
SEMESTRE 7	30								
UE 1 – Médecine et chirurgie orale	2	ET/20	E	1	1h	ET/20	E	1	1 h
UE 2 - Parodontologie	2	ET/20	E	1	1h	ET/20	E	1	1 h
UE 3 – Réhabilitation orale (DRE, prothèse)	3	ET/30	E	1	1h30	ET/30	E	1	1h30
UE 4 – Odontologie pédiatrique	2	ET/20	E	1	1h30	ET/20	E	1	1h30
UE 5 – Orthopédie dento-faciale	2	ET/20	E	1	1h	ET/20	E	1	1h
UE 6 – Gestion des risques, santé publique et vie professionnelle	3	ET/20	E	1	1h	ET/20	E	1	1h
UE 12 - Accompagnement raisonnement clinique et préparation aux ECOS/CSCT/LCA – LCA en Anglais	3	QP							
UE 7 – Enseignements complémentaires	4	1 UE à valider				1 UE à valider			
AFGSU Niveau 2	1	Certification CESU							
Enseignement pratique : stage hospitalier Service Odontologie	8	Validation par le doyen sur proposition du praticien référent							
SEMESTRE 8	30								
UE 8 – Médecine et chirurgie orale	4	ET/20	E	1	1h	ET/20	E	1	1 h
UE 9 – Odontologie pédiatrique	2	ET/20	E	1	1h30	ET/20	E	1	1h30
UE 10 – Réhabilitation orale (DRE, prothèse)	4	ET/30	E	1	1h30	ET/30	E	1	1h30
UE 11 - Gestion des risques, santé publique et vie professionnelle	3	ET/20	E	1	1h	ET/20	E	1	1 h
UE 12 – Accompagnement raisonnement clinique et préparation aux ECOS/CSCT/LCA – LCA en Anglais	3	ET/30	E	1	1h30	ET/30	E	1	1h30
UE 13 – Enseignements complémentaires	4	1 UE à valider				1 UE à valider			
UE 14 – Compétences numériques en santé niv 2	2	ET/20	E	1	1h	ET/20	E	1	1h
Enseignement pratique : Stage Hospitalier Service Odontologie	6	Validation par le doyen sur proposition du praticien référent							
Enseignement pratique : Stage Hospitalier hors service d'odontologie	1	Validation par le doyen sur proposition du praticien référent							
Enseignement pratique : Stage MSU	1	Validation par le doyen sur proposition du MSU							

**MODALITES DE CONTROLE DES CONNAISSANCES ET DES COMPETENCES
DU DIPLOME DE FORMATION APPROFONDIE EN SCIENCES ODONTOLOGIQUES
2025/2026**

- Vu la loi n° 68-978 du 12 novembre 1968 d'orientation de l'enseignement supérieur, ensemble la loi n° 71-557 du 12 juillet 1974 aménageant certaines de ces dispositions, notamment son article 45 ;
- Vu le décret n° 73-227 du 27 février 1973 relatif aux diplômes nationaux de l'enseignement supérieur ;
- Vu l'arrêté du 8-4-2013 relatif au régime des études en vue du Diplôme d'Etat de Docteur en Chirurgie Dentaire ;
- Vu la délibération du Conseil d'UFR en sa séance du 15 mai 2025
- Vu la décision de la CFVU en sa séance du
- Vu la décision du Conseil d'Administration en séance du

**Deuxième année du 2^{ème} cycle du
Diplôme de Formation Générale en Sciences Odontologiques
DFASO 2 – 5^{ème} année (M2)**

1. GENERALITES

Le Diplôme de Formation Approfondie en Sciences Odontologiques (DFASO) sanctionne la 2^{ème} partie des études en vue du Diplôme d'Etat de Docteur en Chirurgie Dentaire. Il comprend 4 semestres de formation validés par l'obtention de 120 crédits européens (ECTS) correspondant au niveau Master. L'enseignement comprend des Unités d'Enseignement (UE).

Elle a pour objectif l'acquisition des connaissances scientifiques, médicales et odontologiques complétant et approfondissant celles acquises au cours du cycle précédent et nécessaires à l'acquisition des compétences pour l'ensemble des activités de prévention, de diagnostic et de traitement des maladies congénitales ou acquises, réelles ou supposées, de la bouche, des dents, des maxillaires et des tissus attenants, qui caractérise la pratique de l'art dentaire défini à l'article L. 4141-1 du code de la santé publique.

La formation conduisant au diplôme de formation approfondie en sciences odontologiques comprend des enseignements théoriques, méthodologiques, appliqués, pratiques et cliniques ainsi que l'accomplissement de stages. Les stages hospitaliers s'accomplissent dans la structure hospitalière d'odontologie sous la responsabilité du praticien en charge de ces structures et dans des structures hospitalières hors service d'odontologie.

La prise en compte des actes cliniques effectués dans le service de Médecine et de Chirurgie Bucco-Dentaire du CHU pourrait faire l'objet d'ajustements si des contraintes matérielles imprévues dans le fonctionnement du service venaient à en réduire l'activité.

L'enseignement comprend :

- a- Un tronc commun
- b- Un parcours personnalisé au cours duquel l'étudiant pourra choisir d'approfondir ou de compléter ses connaissances :
 - Dans un domaine de l'odontologie
 - En vue d'une orientation vers la recherche dans le cadre d'un parcours recherche
 -

Ce parcours personnalisé comprend des unités d'enseignement librement choisies, organisées par l'UFR ainsi que toute démarche et projet proposé par l'étudiant (Inscription en thèse, double cursus, stage recherche...).

La validation d'un Master 1 est possible à l'issue du 2^{ème} cycle avec les pré requis suivants :

- Avoir validé le second cycle des études d'Odontologie.
- Avoir validé 4 UERB ou 3 UERB et 1 UERSH.
- Avoir réalisé et validé un stage de 6 semaines dans un laboratoire de recherche (projet validé au préalable par l'équipe pédagogique).
- Soutenir un mémoire.

SESSIONS

Deux sessions sont organisées une 1^{ère} session pour chaque semestre (semestres 9 et 10) et une 2^{ème} session pour les deux semestres. Les étudiants n'ayant pas obtenu la moyenne de 10/20 à une ou plusieurs UE ou n'ayant pas validé la pratique sont convoqués à la session 2.

2. VALIDATION

La participation aux ED et aux TP est obligatoire, y compris pour les enseignements optionnels.

UE Théoriques	Les UE doivent être validées indépendamment les unes des autres avec une note minimale de 10/20
Enseignements libres (optionnels)	2 UE doivent être validées dans l'année
Stages Hospitaliers	Validation des stages

Certificat de Synthèse Clinique et Thérapeutique (CSCT)

Le CSCT est une épreuve qui permet de valider les compétences attendues pour la pratique clinique. L'épreuve du CSCT détermine **un rang de classement** pour chaque étudiant ; le choix d'affectation des lieux de stages des étudiants s'effectuera selon ce rang de classement.

En 1^{ère} intention, les étudiants admis en session 1 seront classés sur une première liste et auront le choix de leur lieu de stage en fonction de leur rang de classement.

En 2^{ème} intention, les étudiants admis en session 2 seront classés sur une seconde liste et auront le choix parmi les lieux de stages vacants en fonction de leur rang de classement.

VALIDATION DES STAGES CLINIQUE

Stage Hospitalier dans le service de Médecine et de Chirurgie Bucco-Dentaire du CHU de Tours

Stage Hospitalier hors service de Médecine et de Chirurgie Bucco-Dentaire du CHU de Tours

Pour le stage hospitalier, la liste des terrains de stage est établie par les directeurs des unités de formation et de recherche d'odontologie et de médecine, qui définissent conjointement les objectifs de ces stages.

La validation de ces stages est prononcée par le directeur de l'unité de formation et de recherche d'odontologie sur avis motivé du praticien responsable de la structure d'accueil et repose sur un carnet de stage. Ce carnet de stage établi avec l'équipe pédagogique est approuvé par le conseil de l'unité de formation et de recherche. Le carnet de stage permet de vérifier l'acquisition des compétences et des connaissances cliniques par l'étudiant.

A la fin du DFASO2, le 2^{ème} cycle devra être validé avant le passage en Troisième Cycle des Etudes Odontologique (TCEO) court ou long.

3. REDOUBLEMENT

En cas de redoublement, le bénéfice reste acquis pour toutes les UE où l'étudiant a obtenu une note supérieure ou égale à 10/20 et les enseignements libres validés. Concernant les stages cliniques et le CSCT, ils devront être obligatoirement soumis à nouveau à validation même si l'étudiant a validé l'un et/ou l'autre précédemment.

Un parcours pédagogique personnalisé sera également proposé à l'étudiant.

Arrêté du 8 avril 2013, article 14 : « Aucun étudiant ne peut être autorisé à prendre plus de cinq inscriptions en vue du diplôme de formation approfondie en sciences odontologiques. Une de ces deux années ne peut faire l'objet de plus de trois inscriptions, sauf dérogation exceptionnelle accordée par le directeur de l'unité de formation et de recherche d'odontologie ».

4. PERIODE D'ETUDES A L'ETRANGER

Après accord du responsable pédagogique et validation du directeur de l'UFR et sous réserve d'une cohérence pédagogique, un étudiant peut effectuer une période d'études à l'étranger dans la limite de deux semestres consécutifs. La période d'études, validée par l'établissement étranger, lui permet d'acquérir les crédits européens correspondants.

2025/2026 - MAQUETTE DFASO2

Enseignements	Coefficient	ECTS	CM	TD	TP	Durée totale étudiant
SEMESTRE 9		30				
UE 1.2 – Médecine et chirurgie orale	1	3	12			12
UE 2.2 – Parodontologie	1	3	10	3	2	15
UE 3.1 – Réhabilitation orale (DRE, prothèse et fonction/dysfonction)	1	3	14			14
UE 4.1 - Implantologie	1	2	13	3		16
UE 5.1 – Orthopédie dento-faciale	1	2	7			7
UE 6.1 – Gestion des risques, santé publique et vie professionnelle	1	3	18			18
UE 7.1 – Enseignement complémentaire	1	4		20		20
UE 12.1 - Accompagnement raisonnement clinique-LCA/CSCT	1	3		50		50
Enseignement clinique : Stage Hospitalier Service Odontologie	1	7				400
VOLUME HORAIRE - Semestre 9			74	76	2	552
SEMESTRE 10		30				
UE 8.1 – Médecine et chirurgie orale	1	5	12			12
UE 10.1 – Réhabilitation orale (DRE, prothèse fonction/dysfonction)	1	5	18	4,5	4,5	27
UE 6.2 - Gestion des risques, santé publique et vie professionnelle	1	3	9	15		24
UE 12.2 - Accompagnement raisonnement clinique CSCT	1	5		50		50
UE 7.2 – Enseignement complémentaire	1	4		20		20
Attestation de radioprotection	1	2		10		10
Enseignement clinique : Stage Hospitalier Service Odontologie	1	6				400
Enseignement clinique : Stage Hospitalier hors Service Odontologie						50
VOLUME HORAIRE - Semestre 10			39	99,5	4,5	593
TOTAL DFASO 2			113	175,5	6,5	1145

DFASO 2 - MODALITES DE CONTROLE DES CONNAISSANCES ET DES COMPETENCES (MCCC)

Type de contrôle : CC -Contrôle Continu – ET-Examen Terminal

Type d'épreuve : E : Ecrit – O : Oral – QP : Quitus Présence

ENSEIGNEMENTS	ECTS	REGIME GENERAL							
		SESSION 1				SESSION 2			
		Contrôle	Epreuve	Coefficient	Durée	Contrôle	Epreuve	Coefficient	Durée
SEMESTRE 9	30								
UE 1.2 – Médecine et chirurgie orale	3	ET/20	E	1	1h	ET/20	E	1	1 h
UE 2.1 - Parodontologie	3	ET/20	E	1	1h	ET/20	E	1	1 h
UE 3.1 – Réhabilitation orale (DRE, prothèse)	3	ET/30	E	1	1h30	ET/30	E	1	1h30
UE 4.1 – Implantologie	2	ET/20	E	1	1h	ET/20	E	1	1h
UE 5.1 – Orthopédie dento-faciale	2	ET/20	E	1	1h	ET/20	E	1	1h
UE 6.1 – Gestion des risques, santé publique et vie professionnelle	3	ET/20	E	1	1h	ET/20	E	1	1h
UE 12.1- Accompagnement raisonnement clinique LCA et CSCT	3	ET/20	E	1	1h30	ET/20	E	1	1h30
UE 7.1 – Enseignements complémentaires	4	1 UE à valider				1 UE à valider			
Enseignement clinique : stage hospitalier Service Odontologie	7	Validation par le doyen sur proposition du praticien référent							
SEMESTRE 10	30								
UE 8.1 – Médecine et chirurgie orale	5	ET/20	E	1	1h	ET/20	E	1	1 h
UE 10.1 – Réhabilitation orale (DRE, prothèse)	5	ET/20	E	1	1h	ET/20	E	1	1h
UE 6.2 - Gestion des risques, santé publique et vie professionnelle	3	ET/20	E	1	1h	ET/20	E	1	1 h
Attestation de radioprotection	2	Validation en ligne ENT/MOOC							
UE 12.2- CSCT – Certificat de synthèse clinique *	5	ET/100	E	1	3 h	ET/20	O	1	45 min
UE 7.2 – Enseignements complémentaires	4	1 UE à valider				1 UE à valider			
Enseignement clinique : stage hospitalier Service Odontologie	6	Validation par le doyen sur proposition du praticien référent							

*Certificat de synthèse clinique et thérapeutique (CSCT) déterminera un rang de classement pour chaque étudiant qui permettra le choix des affectations de troisième cycle.

**MODALITES DE CONTROLE DES CONNAISSANCES ET DES COMPETENCES
DU DIPLOME DE FORMATION GENERALE EN SCIENCES ODONTOLOGIQUES
2025/2026**

- Vu la loi n°68-978 du 12 novembre 1968 d'orientation de l'enseignement supérieur, ensemble la loi N° 71-557 du 12 juillet 1974 aménageant certaines de ces dispositions notamment son article 45 ;
- Vu le décret n° 73-227 du 27 février 1973 relatif aux diplômes nationaux de l'enseignement supérieur ;
- Vu l'arrêté du 23 juillet 1970 portant organisation du deuxième cycle des études d'odontologie modifié par l'arrêté du 8 octobre 1971 et modifié par l'arrêté du 22 juillet 1980 ;
- Vu l'arrêté du 22 mars 2011 relatif au régime d'études en vue du diplôme de formation générale en sciences odontologiques ;
- Vu l'arrêté du 12 juin 2018 relatif au service sanitaire pour les étudiants en santé ;
- Vu la délibération du Conseil d'UFR en sa séance du 15 mai 2025
- Vu la décision de la CFVU en sa séance du
- Vu la décision du Conseil d'Administration en séance du

**Deuxième année du Diplôme de Formation Générale en Sciences
Odontologiques
DFGSO2 – L2**

GENERALITES

Le Diplôme de Formation Générale en Sciences Odontologiques (DFGSO) sanctionne la première partie des études en Chirurgie Dentaire. Il comprend 6 semestres de formation validés par l'obtention de 180 crédits européens (ECTS) correspondant au niveau Licence, grade qui est conféré à leurs titulaires.

La formation comprend, outre un tronc commun, des unités d'enseignement librement choisies, organisées par l'UFR, ou libres organisées par l'Université.

Elles permettent un approfondissement des connaissances acquises dans le cadre du tronc commun. Elles peuvent également correspondre à une initiation à la recherche à travers des parcours de Master. Elles peuvent enfin concerner des disciplines non strictement odontologiques.

Les enseignements sont théoriques, pratiques et dirigés.

Les aptitudes des connaissances des candidats sont vérifiées par un examen terminal et/ou par un contrôle continu. Cette vérification donne lieu à des épreuves, à l'intention des étudiants ayant satisfait aux conditions d'assiduité, dont la forme peut être écrite, pratique, orale ou clinique.

Les épreuves finales de 1^{ère} session se déroulent en deux périodes, une à la fin du 1^{er} semestre, l'autre à la fin du 2^{ème} semestre de l'année universitaire. Les résultats sont publiés à la fin de chaque semestre.

Une session de rattrapage (2^{ème} session) est organisée pour les 2 semestres après la publication des résultats de la 1^{ère} session du 2nd semestre. Les épreuves terminales écrites ne pourront commencer qu'au moins deux semaines après la publication des résultats.

2025-2026 - MAQUETTE DFGSO2 – L2

Enseignements	Coefficient	ECTS	CM	TD	TP	Durée totale étudiant
SEMESTRE 3		30				
UE 1 – Anatomie dentaire et Principes radiologiques	1	3	8	4	20	32
UE 2 – Hygiène bucco-dentaire, prévention et ergonomie	1	3	23	14		37
UE 3a – Prothèse (Pré-clinique)	1	4		10	50	60
UE 4 – Morphogenèse et Anatomie osseuse	1	3	8	10		18
UE 10 – Histologie	1	2	22			22
UE 13a – OCE (Pré-clinique)	1	4	10	12	28	50
UE 6 – Sémiologie Générale – <i>Mutualisation DFGSM2</i>	1	3	20			20
UE 6b – Physiologie	1	2	16			16
UE 7 – Bio-pathologie : moyen d'exploration – <i>Mutualisation DFGSM2</i>	1	2	12			12
UE 8a – Enseignements complémentaires UEL, UERB, UERSH	1	4		20		20
VOLUME HORAIRE Semestre 3			119	70	98	287
SEMESTRE 4		30				
UE 3b – Prothèse (Pré-clinique)	1	4		7	50	57
UE 8b – Enseignements complémentaires UEL, UERB, UERSH	1	4		20		20
UE 9 – Anatomie et croissance oro-faciale	1	4	17			17
UE 5 – Introduction aux Biomatériaux	1	3	15			15
UE 12 – Sciences Humaines et Sociales	1	4	11	2		13
UE 13b – OCE (Pré-clinique)	1	4	7	15	26	48
UE 15 – Langue Vivante : Anglais	1	2		20		20
Volume horaire Semestre 4			50	64	76	190
ENSEIGNEMENTS PRATIQUES						
Stage d'initiation aux soins infirmiers (4 semaines en juin/juillet ou août)	1	2				140
Attestation de Formation aux Gestes et Soins d'Urgence de niveau 1	1	1				12
Stage d'observation chez le praticien libéral	1	2				50
Volume horaire enseignements pratiques Semestre 4						202
VOLUME HORAIRE TOTAL Semestre 4			50	64	76	392
TOTAL DFGSO 2		60	169	134	174	679

DFGSO 2 – MODALITES DE CONTROLE DES CONNAISSANCES ET DES COMPETENCES (MCCC)

Type de contrôle : CC -Contrôle Continu – ET-Examen Terminal

Type d'épreuve : E : Ecrit – O : Oral – QP : Quitus Présence

[illegible]

DFGSO 2 : Semestres 3 et 4

L'enseignement comprend des Unités d'Enseignement du tronc commun (UE) obligatoires et des UE libres, une formation en Anglais, un stage de soins infirmiers, la formation AFGSU (Attestation de Formation aux Gestes de Soins d'Urgence), une certification informatique et un stage d'observation chez un praticien libéral.

Attestation à la Formation aux Gestes et Soins d'Urgence de Niveau 1 (AFGSU) :

La formation intègre, conformément à l'arrêté du 30 décembre 2014, l'attestation de Formation aux Gestes et Soins d'Urgence de niveau 1 AFGSU.

Langue vivante :

L'étudiant doit pouvoir accéder au niveau de compétences B1 et l'UE Langue vivante (Anglais) fait partie des UE du tronc commun.

Stage d'observation cabinet libéral :

Les étudiants participent à un stage clinique d'observation pendant une semaine dans un cabinet libéral. Ce stage à hauteur de 50 heures est obligatoire

Enseignements complémentaires :

Les étudiants doivent valider deux modules d'enseignement, un au semestre 5 et un au semestre 6 mutualisés avec les enseignements complémentaires proposés au DFGSM de la faculté de médecine de Tours.

Validation DFGSO 2 (Semestres 3 et 4) :

L'année est validée par l'obtention de toutes les UE, soit en 1^{ère} session, soit l'issue de la session 2 dites de rattrapage.

Enseignements théoriques : Les UE doivent être validées indépendamment les unes des autres avec une note minimale de 10/20.

Stage d'initiation aux soins infirmiers : Le stage doit être validé par le Doyen sur proposition des cadres infirmiers.

Stages observation en libéral : Le stage doit être validé par le Doyen après évaluation par les Maîtres de Stages Universitaires.

La validation d'un Master 1 est possible à l'issue du 2^{ème} cycle avec les prérequis suivants :

- Avoir validé le second cycle des études d'Odontologie.
- Avoir validé 4 UERB ou 3 UERB et 1 UERSH.
- Avoir réalisé et validé un stage de 6 semaines dans un laboratoire de recherche (projet validé au préalable par l'équipe pédagogique).
- Soutenir un mémoire.

La participation aux contrôles continus, aux ED et aux TP **est obligatoire**.

Dettes et redoublement :

Le passage en L3 est autorisé avec une dette maximale de **deux UE théoriques** à l'exception des UE suivantes :

- UE 1 – Anatomie dentaire et principes radiologiques
- UE 3a et 3b – Prothèse
- UE 13a et 13b – OCE

Les UE théoriques devront être validées au plus tard à la fin du DFGSO3 et les stages ne peuvent pas faire l'objet d'une dette.

**MODALITES DE CONTROLE DES CONNAISSANCES ET DES COMPETENCES
DU DIPLOME DE FORMATION GENERALE EN SCIENCES ODONTOLOGIQUES
2025/2026**

- Vu la loi n°68-978 du 12 novembre 1968 d'orientation de l'enseignement supérieur, ensemble la loi N° 71-557 du 12 juillet 1974 aménageant certaines de ces dispositions notamment son article 45 ;
- Vu le décret n° 73-227 du 27 février 1973 relatif aux diplômes nationaux de l'enseignement supérieur ;
- Vu l'arrêté du 23 juillet 1970 portant organisation du deuxième cycle des études d'odontologie modifié par l'arrêté du 8 octobre 1971 et modifié par l'arrêté du 22 juillet 1980 ;
- Vu l'arrêté du 22 mars 2011 relatif au régime d'études en vue du diplôme de formation générale en sciences odontologiques ;
- Vu l'arrêté du 12 juin 2018 relatif au service sanitaire pour les étudiants en santé ;
- Vu la délibération du Conseil d'UFR en sa séance du 15 mai 2025
- Vu la décision de la CFVU en sa séance du
- Vu la décision du Conseil d'Administration en séance du

**Troisième année du Diplôme de Formation Générale en Sciences
Odontologiques
DFGSO3 – L3**

GENERALITES

Le Diplôme de Formation Générale en Sciences Odontologiques (DFGSO) sanctionne la première partie des études en Chirurgie Dentaire. Il comprend 6 semestres de formation validés par l'obtention de 180 crédits européens (ECTS) correspondant au niveau Licence, grade qui est conféré à leurs titulaires.

La formation comprend, outre un tronc commun, des unités d'enseignement librement choisies, organisées par l'UFR, ou libres organisées par l'Université.

Elles permettent un approfondissement des connaissances acquises dans le cadre du tronc commun. Elles peuvent également correspondre à une initiation à la recherche à travers des parcours de Master. Elles peuvent enfin concerner des disciplines non strictement odontologiques.

Les enseignements sont théoriques, pratiques et dirigés.

Les aptitudes des connaissances des candidats sont vérifiées par un examen terminal et/ou par un contrôle continu. Cette vérification donne lieu à des épreuves, à l'intention des étudiants ayant satisfait aux conditions d'assiduité, dont la forme peut être écrite, pratique, orale ou clinique.

Les épreuves finales de 1^{ère} session se déroulent en deux périodes, une à la fin du 1^{er} semestre, l'autre à la fin du 2^{ème} semestre de l'année universitaire. Les résultats sont publiés à la fin de chaque semestre.

Une session de rattrapage (2^{ème} session) est organisée pour les 2 semestres après la publication des résultats de la 1^{ère} session du 2nd semestre. Les épreuves terminales écrites ne pourront commencer qu'au moins deux semaines après la publication des résultats.

2025-2026 - MAQUETTE DFGSO3 – L3

Enseignements	Coefficient	ECTS	CM	TD	TP	Durée totale étudiant
SEMESTRE 5		30				
UE 16 – Orthopédie dento-faciale	1	3	8	2		10
UE 18a – Prothèse et réhabilitation oro-faciale	1	4		8	50	58
UE 19a – OCE (Odontologie Conservatrice Endodontique)	1	4	23	13	14	50
UE 20 – Chirurgie Orale	1	4	10	12		22
UE 23 – Biomatériaux	1	4	17			17
UE 24 – Ergonomie et vie professionnelle	1	3	6	7		13
UE 17 – SESA (Service Sanitaire en santé) Partie 1 – Evalué au S6				38		38
UE 25a – UERB – UERSH - UEL	1	4		20		20
Enseignement socle au numérique en santé	1	2		28		28
<i>Enseignement pratique : Stage Hospitalier</i>	1	2				25
VOLUME HORAIRE Semestre 5			64	128	64	281
SEMESTRE 6		30				
UE 18b – Prothèse et réhabilitation oro-faciale	1	4	10		50	60
UE 19b – OCE (Odontologie Conservatrice Endodontique)	1	4	5	9	36	50
UE 21 – Anatomie et radiologie clinique 2D/3D	1	2	5	13	8	26
UE 22 – Chirurgie orale	1	2	7	3		10
UE 25b – UERB – UERSH - UEL	1	4		20		20
UE 26 - Parodontologie	1	3	13	7		20
UE 28 – Bases traitements médicamenteux (<i>mutualisé avec DFGSM3</i>)	1	2	18			18
UE 29 - Microbiologie	1	2		15		15
UE 17 – SESA (Service Sanitaire en Santé) Partie 2	1	4		30		30
UE 30 – Langue Vivante : Anglais	1	1		20		20
<i>Enseignement pratique : Stage Hospitalier</i>	1	2				25
VOLUME HORAIRE Semestre 6			58	117	94	294
TOTAL DFGSO 3		60	122	245	158	575

DFGSO 3 – MODALITES DE CONTROLE DES CONNAISSANCES ET DES COMPETENCES (MCCC)

Type de contrôle : CC -Contrôle Continu – ET-Examen Terminal

Type d'épreuve : E : Ecrit – O : Oral – QP : Quitus Présence

ENSEIGNEMENTS	ECTS	REGIME GENERAL							
		SESSION 1				SESSION 2			
		Contrôle	Epreuve	Coefficient	Durée	Contrôle	Epreuve	Coefficient	Durée
SEMESTRE 5	30								
UE 16 – Orthopédie dento-faciale	3	ET/20	E	1	1h	ET/20	E	1	1 h
UE 18a – Prothèse et réhabilitation oro-faciale	4	ET/20 et Validation TP	E	1	1h	ET/20 et Validation TP	E	1	1 h
UE 19a – OCE (Odontologie Conservatrice endo)	4	CC/20 - ET/20	E	1	1h	ET/20	E	1	1 h
UE 20 – Chirurgie orale	4	ET/20	E	1	1h	ET/20	E	1	1h
UE 23 – Biomatériaux	4	ET/20	E	1	1h	ET/20	E	1	1h
UE 24 – Ergonomie et vie professionnelle	3	CC/10 - ET/10	E	1	1h	ET/20	E	1	1h
Enseignement socle au numérique en santé	2	Validation en ligne – ENT / MOOC							
UE 25a – Enseignements complémentaires	4	1 UE à valider				1 UE à valider			
Enseignement pratique : stage hospitalier	2	Validation en présentiel - QP							
SEMESTRE 6	30								
UE 18b – Prothèse et réhabilitation oro-faciale	4	ET/20 et Validation TP	E	1	1h	ET/20 et Validation TP	E	1	1 h
UE 19b – OCE (Odontologie Conservatrice endo)	4	CC/20 - ET/20	E	1	1h	ET/20	E	1	1h
UE 21 – Anatomie et Radiologie clinique 2D/3D	2	CC/20 – ET/20	E	1	1h	ET/20	E	1	1h
UE 22 – Chirurgie Orale	2	ET/20	E	1	1h	ET/20	E	1	1h
UE 26 - Parodontologie	3	CC/10 - ET/20	E	1	1h	ET/20	E	1	1 h
UE 28 – Traitements médicamenteux (DFGSM3)	2	ET/20	E	1	1h	ET/20	E	1	1h
UE 29 – Microbiologie	2	ET/20	E	1	1h	ET/20	E	1	1h
UE 17 – SESA Service Sanitaire en Santé	4	ET + QP + Stage + Rapport de stage				ET + QP + Stage + Rapport de stage			
UE 15 – Langue Vivante : Anglais	1	CC/20	E	1	1h	ET/20	E	1	1h
UE 25b – Enseignements complémentaires	4	1 UE à valider				1 UE à valider			
Enseignement pratique : stage hospitalier	2	Validation en présentiel - QP							

DFGSO 3 : Semestres 5 et 6

L'enseignement comprend des Unités d'Enseignement du tronc commun (UE) obligatoires et des UE libres, une formation en Anglais, et un stage d'observation milieu hospitalier.

La participation aux contrôles continus, aux ED et aux TP est obligatoire y compris pour les enseignements complémentaires et le stage hospitalier. Toute absence aux ED, TP, enseignements complémentaires et stages doit faire l'objet d'une justification (certificat médical). Au-delà de trois absences non justifiées l'UE concernée ne sera pas validée et entraînera le redoublement.

Validation DFGSO 3 (Semestres 5 et 6) :

L'année est validée par l'obtention de toutes les UE, soit en 1^{ère} session, soit l'issue de la session 2 dites de rattrapage.

Enseignements théoriques : Les UE doivent être validées indépendamment les unes des autres avec une note minimale de 10/20.

En cas de redoublement, l'étudiant conservera les UE validées au cours de l'année, exceptées les matières pratiques suivantes :

- UE 18a/18b Prothèses
- UE 19a/19b OCE
- UE 20/22 Chirurgie orale
- UE 26 Parodontologie

Stage d'observation en milieu hospitalier :

Les étudiants participent à un stage clinique d'observation pendant une semaine dans un service hospitalier. Ce stage est réparti sur 2 semaines de 20 h chacune (matin ou après-midi), sur une semaine au S5 et une semaine au S6. Ce stage est validé par le doyen sur proposition des maîtres de stages.

Langue vivante :

L'étudiant doit pouvoir accéder au niveau de compétences B1 et l'UE Langue vivante (Anglais) fait partie des UE du tronc commun et est obligatoire.

Enseignements complémentaires

Les étudiants doivent valider deux modules d'enseignement, un au semestre 5 et un au semestre 6 mutualisés avec les enseignements complémentaires proposés au DFGSM de la faculté de médecine de Tours.

La validation d'un Master 1 est possible à l'issue du 2^{ème} cycle avec les prérequis suivants :

- Avoir validé le second cycle des études d'Odontologie.
- Avoir validé 4 UERB ou 3 UERB et 1 UERSH.
- Avoir réalisé et validé un stage de 6 semaines dans un laboratoire de recherche (projet validé au préalable par l'équipe pédagogique).
- Soutenir un mémoire.

Le Diplôme de Formation Général en Sciences Odontologiques est délivré aux étudiants qui ont validé l'ensemble des unités d'enseignement permettant d'acquérir les 180 crédits européens correspondant à la formation dispensée.



Conseil de Faculté du jeudi 24 avril 2025

Modifications MAQUETTE 2025/2026

Année	UE / EP	Nom	Avant	Après	Commentaires
2ème année	DFGSP 2.12	Infectiologie Générale	CM 32 h / TD 3 h / TP 20 h	CM 31,5 h / TD 3,5 h / TP 20 h	↘ 0,5 h CM ↗ 0,5 h TD
3ème année	DFGSP 3.5	Biopharmacie	CM 13 h / TD 4,5 h / TP 8 h	CM 13,5 h / TD 6 h / TP 6 h	↘ 2 h TP ↗ 0,5 h CM ↗ 1,5 h TD
	DFGSP 3.8	/	Info. Med. et Com. 20 h TD	Communication, information et numérique en santé 24 h TD	Transformation de l'UE suite à la mise en place de l'UE Numérique en Santé Responsables de l'UE : Emilie Vierron & Gildas Prié
	UEL 2ème semestre	Mathématiques Fondamentales	/	CM 26 h	Création
4ème année	DFASP 4.2	Douleur & maladies du SNC	CM 36,5 h / TD 9,5 h / TP 19 h	CM 34,5 h / TD 9,5 h / TP 19 h	↘ 2 CM (déplacé sur l'UE 4.6)
	DFASP 4.6	Médicaments du système immunitaire et biothérapies	/	CM 16 h / TD 4,5 h	Création ↗ 20,5 h sur le semestre 1
	DFASP 4.8	Gastro-Entero-Hépatologie	CM 32 h / TD 3 h / TP 4 h	CM 30 h / TD 3 h / TP 4 h	↘ 2 CM (déplacé sur l'UE 4.6)
5ème année Toutes filières	/	Nouvelles Missions du Pharmacien	/	Administration des Vaccins 7 h	Une journée sera banalisée en septembre
5ème année OFFICINE	UEL 5.5	UEL Mycologie	TD 26 h	TD 24 h	↘ 2 h TD
5ème année INDUSTRIE	/	SESA	/	Préparation 2 jours	Mise en place du SeSa
DES OFFICINE 6ème année	En attente arrêté	UEL Mycologie	TD 26 h	TD 16,5 h	Ajustement si mise en place du DES Officine
	En attente arrêté	Nouvelles Missions du Pharmacien	/	Prescription des vaccins 10 h 30	/
Licence Prof. DATA	EP 2.2.2	Mise en production	TD 29 h	TD 30 h	↗ 1 h TD
	UE 3.1	Suivi de projet	CM 10 h / TD 41 h	CM 10 h / TD 35 h	↘ 6 h TD
	UE 3.2	Clôture de projet	CM 15 h / TD 59 h	CM 15 h / TD 64 h	↗ 5 h TD
	EP 5.1	Milieu Professionnel	CM 10 h	CM 12 h	↗ 2 h CM
	EP 5.3	Conduite de projet	CM 5 h / TD 9 h	CM 4 h / TD 9 h	↘ 1 h CM
Master 2 QGRS	/	Semestre 10 Parcours de Spécialisation	Accréditation 2024 - 2025	Ajustement 2025 - 2028	Cf. Annexe 1
Master 2 I2VB	EP 9.2A	Tout savoir sur l'Immunologie	CM 13 h / TD 6 h / TP 16 h	CM 18 h / TD 6 h / TP 16 h	Pas assez d'heures de CM pour couvrir toutes les bases requises
	EP 9.3	Apport des nouvelles technologies en infectiologie	CM 25 h	CM 18 h / TP 2,5	Pratique en microscopie électronique à l'hôpital Bretonneau
DEUST 1 & 2	/	Accréditation 2025 - 2028			Cf. Annexes 2

Modifications REGLEMENT 2025/2026

Année	UE / EP	Nom	Avant	Après	Commentaires
2ème année	DFGSP 2.1	Règne Végétal et Fongique	TP CC 100% - Note / 10	TP CC 100% - Note TH / 30	Plus de note de TP, elle sera rattachée à la note de TH
	DFGSP 2.6	Formulation & Fabrication	TP ET 100% 30 minutes	TP CR TP 30 % et ET 70%	/
3ème année	DFGSP 3.3	Infectiologie Clinique	Ecrit 2/3 1 h 30 CC 1/3	Ecrit 2/3 2 h CC 1/3	↗ 30 minutes de temps examen TH
	DFGSP 3.8	Communication, information et numérique en santé	Session 1 : CC 100 % Session 2 : Oral 20 mins	Session 1 : CC 100 % Session 2 : Ecrit 100 % 1 h	/
	UEL 2ème semestre	Mathématiques Fondamentales	/	Session 1 : CC 50 % ET 50 % 1 h Session 2 : Ecrit 100 %	Création
4ème année	DFASP 4.6	Médicaments du système immunitaire et biothérapies	/	Session 1 : ET 100 % 1 h Session 2 : ET 100 % 1 h	Création
Master 2 QGRS	/	Semestre 10 Parcours de Spécialisation	Accréditation 2024 - 2025	Ajustement 2025 - 2028	Cf. Annexe 1
DEUST 1 & 2	/	Accréditation 2025 - 2028			Cf. Annexes 2

ORGANISATION DE LA FORMATION - Licence professionnelle Data-manager clinique

Bloc de connaissances et compétences (BCC)	Unité d'évaluation (UE)	Coef	ECTS	Estimation Charge étudiant	Elément pédagogique (EP)	CM	TD	TP	Durée totale / étudiant
						VHT	VHT	VHT	
BCC 1		1							50
Appréhender les fondements de la recherche clinique	UE 1 Initiation à la recherche clinique	1	1	25	EP 1.1 Biologie, physiopathologie		20		20
			2	50	EP 1.2 Recherche clinique		30		30
BCC 2		2							170
Etre capable de développer un e-CRF et de rédiger la documentation afférente	UE 2.1 Data-management - Mise en place d'un projet : Base de données cliniques	3	3	75	EP 2.1.1 Outil de collecte des données (e-CRF)	11	45		56
			2	50	EP 2.1.2 Outil de validation des données cliniques	5	25		30
			2	50	EP 2.1.3 Base de données cliniques	5	30		35
	UE 2.2 Data-management - Mise en place d'un projet : Interactivité d'un e-CRF	2	2	50	EP 2.2.1 Module IWRS	5	14		19
			2	50	EP 2.2.2 Mise en production		30		30
BCC 3		2							124
Etre capable d'assurer le suivi d'une étude jusqu'au gel de la base de données	UE 3.1 Data-management - Suivi de projet	2	3	75		10	35		45
	UE 3.2 Data-management - Clôture de projet	3	5	125		15	64		79
BCC 4		1							51
Avoir des connaissances en SGBD Maîtriser les normes et aspects réglementaires afférents à la gestion de données	UE 4 Connaissances techniques générales	2	2	50	EP 4.1 SGBD	10	10		20
					EP 4.2 CDMS		12		12
			2	50	EP 4.3 Normes, réglementation et assurance qualité	19			19
BCC 5		1							55
Connaître le milieu professionnel Maîtriser le vocabulaire technique en langue anglaise, ainsi que la conduite de projet	UE 5 Connaissance du milieu professionnel et anglais	1			EP 5.1 Milieu professionnel	12			12
			1	25	EP 5.2 Anglais		20		20
			1	25	EP 5.3 Conduite de projet	4	9		13
			1	25	EP 5.4 Compétences transversales	10			10
BCC 6		2							150
Etre capable d'autonomie	UE 6.1 Projet tuteuré	3	12	300			150		150
	UE 6.2 Apprentissage et/ou stage	3	19	475		32 semaines d'apprentissage ou 12 à 16 semaines de stage			
Total année			60	1 500					

e-CRF : electronic Case Report Form – IWRS : Interactive Web Response System – SGBD : Système de gestion de base de données – CDMS : Clinical Data Management Systems

Maquette Master2 « Qualité et gestion des risques en santé »

Année 2025 – 2028 en apprentissage

Semestre UE/EP	ECTS	C.M	TD	TP	Durée totale h/étudiant
Semestre 9 : Tronc Commun	30				
UE9.1 Gestion et maîtrise des risques en santé	8	29	19	8	56
EP9.1.1 Gestion du risque		16	11		
EP9.1.2 Maitrise de la contamination ?		2	3	8	
EP9.1.3 Les projets		11	5		
UE 9.2 Outils de la qualité en santé	8	34	24		58
EP9.2.1 Outils numériques		12	2		
EP9.2.2 Outils d'analyse		11	22		
EP9.2.3 Outils d'amélioration		11			
UE 9.3 Management, ressources humaines	7	40	13		53
EP9.3.1 Ressources humaines		37			
EP9.3.2 Management		3	13		
UE 9.4 Cadre réglementaire et anglais	7	31	21		52
EP9.4.1 Réglementation		31	3		
EP9.4.2 Anglais			18		
Total semestre 9	30	134	77	8	219
Semestre 10 : 1 Parcours de spécialisation (au choix) + apprentissage	30			Trav perso	
UE 10.Ib Etablissement de santé et Laboratoire	15	101	43	37	181
EP10.1.1b Audit-Certification- Accréditation	4	30 38	14		44 52
EP10.1.2b Recherche biomédicale	3	22	14		36
EP10.1.3b Patient et qualité	3	28 20			28 20
EP10.1.4b Qualité-Sécurité	2	17 15	6		23 21
EP10.1.5b Gestion de projet	3	4 6*	9	37	50 52
UE 10.Ia Industrie	15	85	63 55	33 41	181
EP10.1.1a Management de la qualité - Généralités	3	16	8		24
EP10.1.2a Management de la qualité - FOCUS	4	22	28 19		50 41
EP10.1.3a Gestion de risques - ICH Q9	2	15	12		27
EP10.1.4a Médicaments et patients	3	32 26	7	4	43 37
EP10.1.5a Gestion de projet	3	6*	8 9	29 37	45 52
UE 10.2 Apprentissage (durée : 1an)	15				1200
Total semestre 10	30				1381
Total semestre 9 et 10	60				1600

* Cours commun aux 2 parcours

Maquette Master2 « Qualité et gestion des risques en santé »

Année 2025 – 2028 en apprentissage

MCC

Semestre/UE	Type contrôle		Coeff	Durée	
3ème semestre (S9)	Session 1	Session2		Sessions 1	Sessions 2
Tronc Commun			30		
UE 9.1 Gestion et maîtrise des risques en santé	CC et ET / E	ET / E	8	2h30	
EP9.1.1 Gestion du risque	ET			1h	
EP9.1.2 Maitrise de la contamination	CC			30min	
EP9.1.3 Les projets	ET			1h	
UE 9.2 Outils de la qualité en santé	ET / E	ET / E	8	2h30	
EP9.2.1 Outils numériques	ET			45 min	
EP9.2.2 Outils d'analyse	ET			1h	
EP9.2.3 Outils d'amélioration	ET			45min	
UE 9.3 Management, ressources humaines	ET / E	ET / E	8	1h45	
EP9.3.1 Ressources humaines	ET			1h	
EP9.3.2 Management	ET			45min	
UE 9.4 Cadre réglementaire et anglais	ET / E	ET / E	6	2h	
EP9.4.1 Réglementation	ET			1h	
EP9.4.2 Anglais	ET			1h	
Parcours de spécialisation (1 au choix)					
M10.Ib Etablissement de santé et Laboratoire			15		
EP10.1.1b Audit-Certification- Accréditation	ET / E	ET / E	4	2h	
EP10.1.2b Recherche biomédicale	ET / E	ET / E	3	1h30	
EP10.1.3b Patient et qualité	ET / E	ET / E	3	1h	
EP10.1.4b Qualité-Sécurité	ET / E	ET / E	3	1h	
EP10.1.5b Gestion de projet	CC		2	30 min	
M10.Ia Industrie			15		
EP10.1.1a Management de la qualité - Généralités	ET / E	ET / E	3	1h	
EP10.1.2a Management de la qualité - FOCUS	ET / E	ET / E	4	2h	
EP10.1.3a Gestion de risques - ICH Q9	ET / E	ET / E	3	1h	
EP10.1.4a Médicaments et patients	ET / E	ET / E	3	1h30	
EP10.1.5a Gestion de projet	CC		2	30 min	
M10.2 Apprentissage	Rapport de stage + soutenance O		15	30 min	

2 ^{ème} année			Semestre	Volume horaire			E.C.T.S	Nature Examens Théoriques Session 1 et 2		Coefficients			Nature Examens Pratiques Session 1 et 2	
Unité d'enseignement		Eléments Pédagogiques	S3 ou S4	CM	ED	TP		Session 1	Session 2	Total UE	Théorie	Pratique	1ère session	2ème session
DFGSP.2.1	Biodiversité	Règne animal	Semestre 3	10	1,5	1,5	4	Ecrit 45 min 85 % CC 15 %	Ecrit 100 % 30 min	3,5	1	/	/	/
		Procaryotes		9	1,5	/		Ecrit 100 % 45 min	Ecrit 100 % 30 min		1	/	/	/
		Règnes végétal et fongique		8	/	7		CC 100 %	Ecrit 100 % 30 min		4 1,5	0,5	CC 100 %	Ecrit 30 min Oral 15 min
DFGSP.2.2	Sciences biologiques (I)	Génétique Moléculaire et Biologie Cellulaire		19	6	21	5	Ecrit 100 % 1h	Ecrit 100 % 45 min	4	3	1	CC 100 %	Ecrit 30 min Oral 15 min
DFGSP.2.3	Sciences biologiques (II)	Biochimie		30	6	24	5	Ecrit 100 % 2h	Ecrit 100 % 2h	5	3,5	1,5	CC 100 %	Ecrit 1h (30 min/TP)
DFGSP.2.4	Sciences analytiques (I)	Chimie analytique		12	3	16	5	Ecrit 100 % 1h	Ecrit 100 % 1h	4,5	2	1	CC 100 %	Ecrit 30 min Oral 15 min
		Biophysique		10	7,5	1,5		Ecrit 100 % 40 min	Ecrit 100 % 30 min		1,5	/	/	/
DFGSP.2.5	Sciences pharmacologiques	Sciences pharmacologiques		16	26	3	5	Ecrit 70% 1h30 CC 30 %	Oral 100 % 20 min	5	5	/	/	/
DFGSP.2.6	Sciences du médicament	Formulation et fabrication		18	3	8	3	Ecrit 100 % 1h	Ecrit 100 % 1h	2,5	2	0,5	ET 100 % CR 30% ET 70 % 30 min	Ecrit 30 min Oral 15 min
	U.E librement choisie	UE librement choisie – Semestre 3		26	/	/	2	Ecrit 100 % 1h	Ecrit 1h ou Oral 15min	2	2	/	/	/
DFGSP.2.7	Voie d'accès aux substances actives médicamenteuses	Synthèse organique	Semestre 4	9	13	12	7	Ecrit 70 % 45 min CC 30 %	Ecrit 70 % 35 min CC 30 %	5,5	2	0,5	CC 100 %	Ecrit 30 min Oral 15 min
		Pharmacognosie		7	/	12		Ecrit 100 % 30 min	Ecrit 100 % 20 min		1	0,5	CC 30 % ET 70 %	Ecrit 30 min Oral 15 min
		Biochimie et Bio-ingénierie végétale		9	/	9		Ecrit 100 % 45 min	Ecrit 100 % 35 min		1	0,5	CC 100 %	Oral 15 min
DFGSP.2.8	Sciences du médicament	Formulation et fabrication		18	4,5	12	4	Ecrit 100 % 1h	Ecrit 100 % 1h	2,5	2	0,5	CC 30 % ET 70 %	Ecrit 30 min Oral 15 min
DFGSP.2.9	Langue Vivante	Anglais (50% C.C)		/	16,5	/	2	Ecrit 50 % 1h CC 50%	Ecrit 50 % 45 min CC 50 %	2	2	/	/	/
DFGSP.2.10	Sciences biologiques (III)	Hématologie		17	3	/	5	Ecrit 100 % 1h	Ecrit 100 % 40 min	4	2	/	/	/
		Immunologie		17	4	/		Ecrit 100 % 1h	Ecrit 100 % 40 min		2	/	/	/
DFGSP.2.11	Sciences analytiques (II)	Chimie analytique		17	3	16	4	Ecrit 100 % 1h30	Ecrit 100 % 1h30	3	2	1	CC 100 %	Ecrit 30 min Oral 15 min
DFGSP.2.12	Sciences biologiques (IV)	Infectiologie générale		32- 31,5	3- 3,5	20	6	Ecrit 75 % 1h30 CC 25%	Ecrit 100 % 1h30	4,5	3,5	1	CC 2/3 ET 1/3	Ecrit 30 min Oral 15 min
	U.E librement choisie	UE librement choisie – Semestre 4		26	/	/	2	Ecrit 100 % 1h	Ecrit 1h ou Oral 15min	2	2	/	/	/
/	TP Gestes de Base		S3	3	/	22	/	Validation						
/	UE Numérique en Santé		S3	1	11 FOAD	4	1	Validation						
/	POP		S4	/	7	/	/							

3^{ème} année d'études pharmaceutiques - Année 2025-2026

3 ^{ème} année			Semestre	Volume horaire			E.C.T.S	Nature examens théoriques session 1 et 2		Coefficients			Nature examens pratiques session 1 et 2	
Unité d'enseignement			S5 ou S6	CM	ED	TP		Session 1	Session 2	Total UE	Théorie	Pratique	1ère session	2ème session
DFGSP 3.1	Organisation, Gestion et Communication	Organisation, gestion / Communication et techniques d'animation d'équipe	Semestre 5	22	6,5	/	3	Ecrit 100 % 1h	Ecrit 100 % 1h	2	2	/	/	/
DFGSP 3.2	Pathologie, Sciences Biologiques et Thérapeutiques I	Sang et système immunitaire		30	8,5	20	7	Ecrit 100 % 1h30	Ecrit 100 % 1h30	5	4	1	CC 100 %	Ecrit 30 min Oral 15 min
DFGSP 3.3	Pathologie, Sciences Biologiques et Thérapeutiques II	Infectiologie Clinique		53,5	10,5	41	11	Ecrit 2/3 1h30 2h CC 1/3	Ecrit 2/3 1h30 2h CC 1/3	7	5	2	CC bactério 33 % ET bactério 67 % CC parasito 25 % ET parasito 75 %	Ecrit 30 min Oral 15 min
DFGSP 3.4	Physiologie	Physiologie		32	3	7	4	Ecrit 90% 1h30 CC 10%	Ecrit 100 % 1h30	5	4	1	CC 50 % ET 50 % (30 min)	Ecrit 30 min Oral 15 min
DFGSP 3.5	Biopharmacie	Biopharmacie		13 13,5	4,5 6	8 6	3	Ecrit 100 % 1h	Ecrit 100 % 1h	2,5	2	0,5	CC 100 %	Ecrit 30 min Oral 15 min
	UE Librement choisie	UE Librement choisie S5		26	/	/	2	Ecrit 100 % 1h	Ecrit 1h Oral 15 min	2	2	/	/	/
DFGSP 3.6	Pathologie, Sciences Biologiques et Thérapeutiques III	Endocrinologie	Semestre 6	32	5,5	6	5	Ecrit 80 % 1h30 CC 20%	Ecrit 100% 1h30	5	4	1	CC 30 % ET 70 % 30 min	Ecrit 30 min Oral 15 min
DFGSP 3.7	Pathologie, Sciences Biologiques et Thérapeutiques IV	Affections du système Cardiovasculaire		43	24	21	9	Ecrit 85 % 1h30 CC 15 %	Oral 100 % 20 min	7	6	1	CC 100 %	Oral 10 min
DFGSP 3.8	Recherche d'Informations Scientifiques Médicales et Communication Communication, information et numérique en santé	Info. Med. et Comm. Communication, information et numérique en santé		/	20 24	/	2	CC 100 %	Oral 20 min 2h de prépa. Ecrit 100% 1h	1,5	1,5	/	/	/
DFGSP 3.9	Systèmes de santé, santé publique	Systèmes de santé et santé publique		37	/	/	4	Ecrit 100 % 1h	Ecrit 100 % 1h	3	3	/	/	/
DFGSP 3.10	Enseignements spécifiques	Pharmacognosie		9	/	/	4	Ecrit 100 % 30 min	Ecrit 100 % 30 min	3,5	1	/	/	/
		Biotechnologie		12	7,5	/		Ecrit 100 % 1h	Ecrit 100 % 1h		1,5	/	/	/
		Contrôle Qualité		3	1,5	8		Ecrit 100 % 1h	Ecrit 100 % 1h		0,5	0,5	CC 100 %	Ecrit 30 min Oral 15 min
DFGSP 3.11	Langues étrangères	Anglais (CC 50 %)		/	29,5	/	3	Ecrit 50 % 1h CC 50 %	Ecrit 50 % 1h CC 50 %	3	3	/	/	/
	UE Librement choisie	UE Librement choisie S6		26	/	/	2	Ecrit 100 % 1h	Ecrit 1h Oral 15 min	2	2	/	/	/
	Stage Coordonné	Stage Coordonné		/	/	/	1	Validation à 12 / 20		/	/	/	/	/

4ème année d'études pharmaceutiques - Année 2025-2026

4ème année				Semestre	Volume horaire			E.C.T.S	Nature examens théoriques Session 1 et 2		Coefficients			Nature examens pratiques Session 1 et 2	
Unité d'enseignement			S7 ou S8	CM	ED	TP	Session 1		Session 2	Total	Théorie	Pratique	1ère session	2ème session	
Tronc commun	DFASP 4.1	Physiopathologie et traitements des pathologies ORL et broncho-pulmonaires	Physiopathologie et traitements des pathologies ORL et broncho-pulmonaires	Semestre 7	31	6	8	6	Ecrit 85 % 1h CC 15 %	Ecrit 100 % 1h	4	3,5	0,5	CC 100 %	Ecrit 30 min Oral 15 min
	DFASP 4.2	Douleur et maladies du SNC	Douleur et maladies du SNC		36,5 34,5	9,5	19	9	Ecrit 80 % 1h30 CC 20 %	Oral 100 % 20 min	6	5	1	CC 100 %	Oral 15 min
	DFASP 4.3	Pharmacie Clinique et Épidémiologie	Pharmacie Clinique et Épidémiologie		24	6	/	5	Ecrit 100 % 1h30	Ecrit 100 % 1h30	2,5	2,5	/	/	
	DFASP 4.4	Santé Publique, Règlementation, Déontologie	Santé Publique, Règlementation, Déontologie		40	/	/	5	Ecrit 100 % 2h	Ecrit 100 % 2h	3	3	/	/	
	DFASP 4.5	Langues étrangères	Langue étrangère		/	13,5	/	1	Ecrit 50 % 1h CC 50 %	Ecrit 50 % 1h CC 50 %	1	1	/	/	
	DFASP 4.6	Médicaments du système immunitaire et biothérapies	Médicaments du système immunitaire et biothérapies		16	4,5	/	1	Ecrit 100 % 1h	Ecrit 100 % 1h					
	DFASP 4.7	UE Librement choisie	UE Librement choisie (S7)		26	/	/	2	Ecrit 100 % 1h	Ecrit 1h Oral 15 min	2	2	/	/	
		Stage Coordonné	Stage Coordonné		/	/	/	1	Validation à 12 / 20						
	DFASP 4.8	Gastro-Entero-Hépatologie	Gastro-Entero-Hépatologie	Semestre 8	32 30	3	4	5	Ecrit 100 % 1h30	Ecrit 100 % 1h30	4	3,5	0,5	CC 25% ET 75 % 30 min	Ecrit 30 min Oral 15 min
	DFASP 4.9	Traitement des cancers et hémopathies	Traitement des cancers et hémopathies		35	6	/	5	Ecrit 100 % 1h30	Ecrit 100 % 1h30	4	4	/	/	
	DFASP 4.11	Education thérapeutique et conduite d'un entretien pharmaceutique	Education thérapeutique		12	8	/	2	Ecrit 50 % 1h CC 50%	Ecrit 100 % 1h	2	2	/	/	
	DFASP 4.12	Toxicologie Clinique	Toxicologie Clinique		19	4	4	3	Ecrit 100 % 1h	Ecrit 100 % 1h	2,5	2,2	0,3	CC 100 %	Oral 20 min
Certificat de synthèse				S8	/	9	/	/	Oral 100 % 20 min		Validation			/	
C2I Niveau2 « Métiers de la Santé » - <i>Parcours Formation</i>				/	/	/	/	/	Validation en ligne par 6 QCM tout au long de l'année					/	

4ème année			Semestre	Volume horaire			E.C.T.S	Nature examens théoriques Session 1 et 2		Coefficients			Nature examens pratiques Session 1 et 2	
Unité d'enseignement			S7 ou S8	CM	ED	TP		Session 1	Session 2	Total	Théorie	Pratique	1ère session	2ème session
Filière Officine	DFASP 4.15	Dispensation des Médicaments et autres produits de santé	S8	21	39	/	6	Ecrit 100 % 2h	Ecrit 100 % 2h	3	3	/	/	
	DFASP 4.16	Législation pharmaceutique et droit social	S8	30	/	/	3	Ecrit 100 % 1h30	Ecrit 100 % 1h30	1,5	1,5	/	/	
	DFASP 4.17	Activités spécialisées à l'Officine	S8	26	4	/	3	Ecrit 100 % 2h	Ecrit 100 % 2h	1,5	1,5	/	/	
	DFASP 4.18	UE Librement choisie de Filière	S8	26	/	/	3	Ecrit 100 % 1h	Ecrit 1h Oral 15 min	2,5	2,5	/	/	
Filière Industrie	DFASP 4.20	Statistiques appliquées à des problématiques industrielles	S8	/	25	/	3	CC 100%	Ecrit 100 % 1h	2	2	/	/	
	DFASP 4.21	Recherche, développement et enregistrement des produits de santé - Démarche qualité	S8	31	10	27	6	Ecrit 100 % 1h30	Ecrit 100 % 1h30	7	5	2	CC 100 %	Ecrit 30 min Oral 15 min
	DFASP 4.22	Gestion	S8	18	/	/	2	Ecrit 100 % 1h	Ecrit 100 % 1h	2	2	/	/	
	DFASP 4.23	Gestion des ressources humaines, animation d'équipe et formation	S8	9	/	/	1	Ecrit 100 % 45 min	Ecrit 100 % 45 min	1	1	/	/	
	DFASP 4.24	UE Librement choisie de Filière	S8	26	/	/	3	Ecrit 100 % 1h	Ecrit 1h Oral 15 min	2,5	2,5	/	/	
Filière Internat	DFASP 4.30	Exercices d'Application	S8	/	50 20 h TD + 30 h kholles	/	5	Ecrit 100 % 2h	Ecrit 100 % 2h	2	2	/	/	
	DFASP 4.31	Dossiers Cliniques et Biologiques	S8	/	60 20 h TD + 40 h kholles	/	6	Ecrit 100 % Dossiers 75 % QCM 25 % 3h + 1h	Ecrit 100 % Dossiers 75 % QCM 25 % 3h + 1h	4	4	/	/	
	DFASP 4.32	Travail personnel	S8	/	40	/	4	/	/	/	/	/	/	
	DFASP 4.33	UE choisie dans une autre orientation professionnelle : OFF ou IND (<i>Recommandation : UE 4.15 Dispensation des Médicaments et autres produits de santé - Filière Officine</i>)												

5ème année d'études pharmaceutiques - Année 2025-2026

5ème année TOUTES FILIERES		Répartition des volumes horaires Semestres d'enseignements				ECTS
Unité d'enseignement		Semestre	CM	ED	TP	
	Prise de fonction hospitalière	S9	15	/	/	
	Stage hospitalier + SeSa*	S9 / S10				30
	Préparation à la thèse d'exercice (Enseignement optionnel)	S9 / S10	8	/	/	
	Formation au geste vaccinal	S9		3		

***Validation du SeSa dans le cadre du stage hospitalier, elle sera effective à condition :**

- d'avoir suivi l'ensemble des cours/TD de préparation à l'action,
- d'avoir effectué l'action de prévention et de promotion de la santé au sein d'une structure partenaire conventionnée,
- d'avoir obtenu une note supérieure ou égale à 10/20 à l'évaluation (incluant note proposée par le(s) référent(s) et note d'un rapport d'activité).

***Validation du stage hospitalier :**

La validation du stage hospitalier est effective si la mention "satisfaisante" ou "très satisfaisante" pour 2 stages sur les 3 effectués est obtenue. Dans le cas contraire (obtention de 2 mentions "Insuffisant"), la 5ème année ne sera pas validée, nécessitant un redoublement.

5ème année OFFICINE		Répartition des volumes horaires Semestres d'enseignements				ECTS	Nature des Examens Théoriques Sessions 1 & 2		Coefficients		
Unité d'enseignement		Semestre	CM	ED	TP		Session 1	Session 2	Total UE	Théorie	Pratique
UE OFF 5.1	Dispensation des médicaments et autres produits de santé (II)	S9	/	30	/	3	Ecrit 100 % 1 h30	Ecrit 100 % 1 h30	3	3	/
UE OFF 5.2	Activités Spécialisées à l'Officine II (ASOII)	S9	34	3	/	3	Ecrit 100 % 1h30	Ecrit 100 % 1h30 ou Oral 15 min	3	3	/
UE OFF 5.3	Suivi Pharmaceutique et biologique des patients	S9	8	18	/	3	Ecrit 75 % 1h CC 25 %	Ecrit 1h Oral 15 min 75 % CC 25 %	3	3	/
UE OFF 5.4	Pharmacien et environnement	S9	19	7	/	3	Ecrit 85 % 1h30 CC 15 % (TD)	Ecrit 100 % 1h ou Oral 15 min	3	3	/
UE OFF 5.5	UE Librement choisie (S9)	S9				3			2,5	2,5	/
UE OFF 5.6	Education thérapeutique du patient et accompagnement du patient	S10	/	20	/	2	CC 100 %	Oral 100 % 15 min	2	2	/
UE OFF 5.7	Prise en charge globale pharmaceutique du patient :	S10	16	19,5	/	5	Ecrit 80% 1h CC 20 %	Ecrit 80% 1h ou Oral 15 min CC 20%	5	5	/
UE OFF 5.8	Management de la qualité	S10	4	5 Distanciel 5 Présentiel	/	1	CC 100 %	Oral 100 % 15 min	1,5	1,5	/
UE OFF 5.9	Comptabilité, gestion et management à l'officine	S10	38	/	/	4	Ecrit 100 % 2h	Ecrit 2h Oral 15 min 100 %	4	4	/
UE OFF 5.10	UE Librement choisie (S10)	S10				3			2,5	2,5	/

Conseil de Faculté du jeudi 24 avril 2025

5ème année INDUSTRIE		Répartition des volumes horaires Semestres d'enseignements				ECTS	Modalités de contrôles des épreuves théoriques		Coefficients		
Unité d'enseignement		Semestre	CM	ED	TP		Nature session1	Nature session 2	Total UE	Théorie	Pratique
UE IND 5.1	Enregistrement et économie du médicament et autres produits de santé	S9	22	20	/	7	Ecrit 80 % 1h CC 20 %	Ecrit 100 % 1h	3	3	/
UE IND 5.2	Production, distribution et valorisation des produits de santé	S9	54	15	/	9	Ecrit 80 % 1h30 CC 20 %	Ecrit 100 % 1h30	4	4	/
UE IND 5.3	Application industrielle - Projet et stage	S9/S10				11	ORAL 20 min : - Rapport de stage /30 - Soutenance de stage /30 - Appréciation du maitre de stage /20	Ecrit ou Oral 100 %	4	4	/
UE IND 5.4	Langue étrangère	S9	/	22,5	/	3	Ecrit 50 % 1h CC 50 %	Ecrit 1h Oral 15 min 50 % CC 50 %	1	1	/

5ème année INTERNAT		Répartition des volumes horaires Semestres d'enseignements				ECTS	Modalités de contrôles des épreuves théoriques		Coefficients		
Unité d'enseignement		Semestre	CM	ED	TP		Nature session1	Nature session 2	Total UE	Théorie	Pratique
UE INT 5.1	Exercices d'Application	S9	/	60	/	6	Ecrit 100 % 2h	Ecrit 100 % 2h	4	4	/
UE INT 5.2	Dossiers Cliniques & Biologiques	S9	/	60	/	6	Ecrit dossier 75 % 1h30 + QCM 25 % 30 min	Ecrit dossier 75 % 1h30 + QCM 25 % 30 min	4	4	/
UE INT 5.3	UE Libre	S9	/	30	/	3	Oral 100 % (Kholles)	Oral 100 % 15-30 min	2	2	/
UE INT 5.4	Préparation à la prise de fonctin d'interne	S10	/	60	/	6	Ecrit (40 %) Oral (60 %)	Ecrit (40 %) Oral (60 %)	4	4	/
UE INT 5.5	Stage de Recherche	S10	/	60	/	6	Oral (60 %) Implication (40 %)	Oral 100 % 15-30 min	4	4	/
UE INT 5.6	UE Libre "Préparation aux kholles"	S10	/	26	/	3	Oral 100 % (Kholles)	Oral 100 % 15-30 min	2	2	/

Modifications de maquette - Conseil UFR du 10 avril 2025

Master SV	parcours I2VB resp Emilie Camiade Semestre 7: Changement intitulé de l'EP 7.4.A Physiopathologies infectieuses qui devient EP 7.4.A Parasitologie Modification de la répartition des heures : les 30hCM sont transformées en 20h CM, 3h TD et 3h TP par étudiant (=> 6h car 2 groupes de TP et 1 groupe de TD)(coût maquette 45h eqTD deviennent 39heqTD)soit 6heqtd Ajout de ces 6HeqTD au S8 sous forme de 4HCM UES8.5.A Interactions moléculaires et Infectiologie II: ajout de 4h CM soit 29HCM au lieu de 25HCM (coût maquette 43.5h au lieu de 37.5) Parcours Biotechnologies et Droit resp Audrey Oudin et Nathalie Guivarc'h Ajout de 10CM dans l' EP8.5.B.2 Bioéthique et droit médical harmonisation entre les maquettes proposées en UFR droit et en UFR ST surcoût de 15heqTD
------------------	---

Master informatique parcours DS4SC	Véronika Peralta; Thomas Devogele La répartition des heures entre EP a été modifiée. Des heures ont été retirées dans les EP où il était difficile de trouver des vacataires pour les mettre dans des EP prises en charge par les statutaires. Il y a eu des modifications de MCC et des ajustements des coefficients par rapport aux ECTS . Au total un gain de 3hTD
---	---

Master informatique parcours ISA	Nizar Messai Afin de rééquilibrer les semestres 7 et 8, il y a un transfert de 44h du S8 au S7 et modifications de MCC
---	--

Master HBV	Florence Curie Refonte du semestre 7 un module complet est enlevé. Il n'y a plus que 4 modules 10h étudiant en moins au S7 Au S8 modification de module et répartition des heures 1H étudiant en moins Au S9 ajout de 24h étudiant S10 modification du nombre d'heure -20h étudiants Au final en M1 445h devenu 436h M2 398h devenu 402h -3HCM, -2HTD et +7HTP Quelques modifications de MCCC
-------------------	---

Master Mathématiques

Hermine Biermé

modification de coefficient et de M3C

Master Sciences des Matériaux

Christine Damas

répartition actuelle des heures M1 et M2 442H et 385H : proposition pour 425h en M1 et 402H en

M2 : modifications de MCCC et de coefficient suite à la suppression d'un EP; avant : 3 EP coeff 2 et

proposition 2 EP coeff 3 .

Au S10 ajout d'un EP coeff 1 ; plus de coeff pour un QP

Master CMI et Master physique

Silvana Mercone et Julien Garaud

Pour le parcours Technologies quantiques

Changement de nom : Applications et Théories Quantiques (QAT)

Changement intitulé pour l'EP : EP8.4.3b : Optique non-linéaire et Physique du Laser et - EP9.1.2 : *Quantum optics and entanglement*

Modifications concernant les 2 parcours :

modification du coefficient et ECTS pour les éléments pédagogiques suivants : -

EP10.1 : Projet Bibliographique et EP10.2 : Mini-colloque de Master : mettre 0 pour être conforme avec la validation et 30 pour l'EP10.3 STAGE

Modifications de durée d'examen surlignées en rouge

DUCMI niveau licence**Modification concernant le DU CMI** : mutualisation d'EP en L2 info S3 et S4

l'UE de probabilités de L2 maths sera mutualisée avec les CMI 2ème année alors que c'était mutualisé avec les CMI 1ère année. Même chose en 3ème année de CMI : l'UE d'électronique de l'EPU 3ème année qui était mutualisée avec les CMI 2ème année sera désormais en 3ème année du CMI

Master Agrosciences

Boriana Atanasova et Eric Darrouzet

M1 agrosciences : modifications de Coeff et ECTS module du 1er semestre et mis un QP à la place de VAL (validation)

Licence Mathématiques

Martin Traizet

suppression d'un EP d'informatique EP1.4.1b Architecture et Système (mutualisé avec la licence info (10HCM; 10h TD et 6HTP (2 groupes)

==> Tous les étudiants suivront donc l'EP EP1.4.1a Programmation -Python1 : 18HTD et 18HTP.

Licence Info Tours

Nicolas Labroche

En licence 1 semestre 2 :

L'EP Programmation Web C/S passe du module 1 vers le module 2 et

L'EP "Système d'exploitation" passe du module 2 au module 1 ce qui permet de répartir les heures différemment entre les 2 EP du nouveau module 1

Nouveau module 1

EP1 algo2: 6hCM, 10hTD, 14hTP devient 8hCM, 10hTD, 14hTP

EP2 SE : 15h CM, 9h TD, 6h TP devient 14hCM, 8hTD, 6hTP (1HCM et 1HTD en moins (comme 2 groupes de TD cela fait 2H de TD en moins)

En licence 2 : pas de changement sur les cours-

En licence 3 : inversion entre 2 EP entre le S5 et le S6 : L'EP 5.4.4B PROJET TECHNIQUE passe au S6 au S5 à la place de l'EP 6.4.4 mémoires de licence et inversement.

modifications des MCCC : CC en L1 et L2 avec ET en session 2 pour permettre l'alignement avec la licence de mathématiques avec laquelle de nombreuses UE sont partagées

Licence Info Blois

même nombre d'heures

séparation de l'EP 1.2 en 2 EP architecture et linux

EP 3.2.2 programmation système passe au sem 4 à la place de l'EP 4.2.2 réseaux 1 concept de base

EP 3.1.1 algorithmique et programmation -3HCM et -6HTP qui sont données à l'EP 4.1.2 génie logiciel

Modification de coefficient pour les 3EP du module 4 du semestre 6

pour l'EP 6.4 .2 changement de nom

plus de coeff pour le stage

Licence Sciences de la Vie

Sylvaine Renault

L1 M1.4 EP4 Outils documentaires : MCCC : QP;
L1 M1.4 EP3 Compétences numériques CC à la place de ET,
L1SV M 2.2 EP2a Ecologie (8h CM; 6h TD: 10h TP) devient 8h CM 10h TP;
une UE mutualisée avec L1 STE 12hCM 12hTD 10hTP devient 16hCM, 4hTD et 14hTP;
L2 SV M3.4 EP2 Sensibilisation aux formations Professionnelles 2HTD deviennent 2HCM; 12HCM et 2HTD deviennent 14hCM
L2 SV 4.1 EP2 Biologie moléculaire 2HTD x 10 grps transformées en 2HCM x 2 sections ==> économie de 14HTD; 12HTD et 10CM deviennent 12HCM et 10HTD

L3SV-BEE M5.3 inversion des heures entre 2 EP (12CM;6HTD, 12TP devient 16; 10,12);
M5.1 EP2b Réponses des plantes aux contraintes environnementales (22hCM; 8HTD et 8HTP) au choix contre anatomie et physiologie animale;
Des modifications de durée d'examen en session 2 MCC L3SV-BEE EP 5.4.3 Outils Moléculaires modifications de MCC ;
En L3 SV parcours BS et santé : UE Physiologie de la nutrition : il y avait 34hCM 14HTD et 20HTP deviendra 34hCM 10hTD 22hTP
Modification de la durée d'examen de session 2 de l'EP 5.1.1 Biologie cellulaire et moléculaire : 2h au lieu de 2h30
Durée de l'examen de Biophysique en L1 SV passe à 1h30 au lieu de 1h

Licence Chimie

Elsa Anselmi

Le changement au niveau du L1 semestre 1 avec le passage de l'EP méthodologie expérimentale du module 3 vers le module 4 va permettre à tous les étudiants LAS1C compris de suivre cette EP indispensable pour suivre les autres EP de chimie expérimentale.

Module 1 EP2 oxydoréduction 9HCM 12HTD 9 HTP : 9HCM 12HTD 6 HTP = -3HTP
Module 3 EP1 méthodologie expérimentale 1hCM,1HTD,20HTP devient Module4 EP4 méthodologie expérimentale : 1CM 20HTP
Module 4 EP2 mathématiques 20TD 10HTP devient 9HTD et dans module 3 EP1 14HTD ET 8HTP (-41h)
En L2 Module 3 choix entre EP Biomolécules et électrostatique
En L3.
Semestre2 EP631 macromolécules: 13HCM 11HTD devient 14HCM 10HTD + modifications de MCCC

Double Licence Physique-Chimie	Patrice Limelette Module 3.3 a été remplacé par un module 3.3 mathématiques EP3.3.2 « Introduction aux techniques d'analyses » du module M3.3 a été enlevé, l'EP 3.3.1 informatique Python2 et physique numérique a été déplacé dans le module 4 EP3.4.3a Informatique Python 2 et physique numérique : 8HTD et 10HTP deviennent 8HTD En L3 plus de CERCIP au semestre 5 Afin de permettre une compatibilité entre la double Licence PC et le master MENTION Physique fondamentale et applications PARCOURS Technologies quantiques, le module 3 ouverture professionnelle a été remplacé par module EP d'ouverture "Physique Quantique II" de la licence de Physique. L'EP "stage/Projet" est maintenant intégré dans le module 6.2.B avec 4 ECTS, ce qui permet d'équilibrer les ECTS des EP6.2.B.1.a-b-c en les réduisant à 4 au lieu de 8. diminution des heures en L1 et L2 mais augmentation en L3 pour une faible augmentation au final de 3h eqTD
---------------------------------------	--

Licence CPES	Sébastien Salvador Les Changements portent essentiellement sur le nom des EP et sur le nombre d'heure revu à la baisse Licence CPES : Pour le côté Université : nombreuses modifications pour la partie SHS de la licence Pour le lycée : les modifications concernent un rééquilibrage physique-chimie/SVT, et une diminution des heures d'anglais. Au total : la licence représente désormais 2240h étudiant (2292h dans la version précédente), soit -52h étudiant Le lycée représente 1168h étudiant (-48h) L'Université représente 1072h étudiant (-4h). 100h CM sont mutualisées avec d'autres formations (bilan : +24h CM de mutualisations dans cette nouvelle version).
---------------------	--

Licence STE	Aurélien Lacoste Grosse restructuration car retour à 1 seul parcours avec proposition d'option d'1EP au choix au S4 et d'1 module au choix au S5 et S6 . Pour chacune de ces options, le choix "sciences de l'environnement" est toujours constitué par des EP entièrement mutualisés (EP de L2 SV au S4, EPs de L3 CPES au S5 et S6). Les étudiant·es choisiront probablement les 3 options correspondant au même thème, ce qui représente un total sur la Licence de 1506h pour ceux-elles ayant choisi les options "environnement" et 1523h pour ceux-elles ayant choisi les options "géologie" (511h en L1 ; 511h en L2 ; 484-501h en L3). Modules renommés sans changements d'heures
--------------------	--

[illegible]

[illegible]

18H TD

Mention		Sciences de la vie																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																									
Parcours 4 Accès Santé			Accès Santé																				Contrôle continu intégral	Régime général			Régime spécial d'études																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																
			BCC										Poids		Heures			Volume			Heure	Etu	Ch Enseign.			Session 1			Session 2			Session 1			Session 2																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																								

[illegible]

[illegible]

[illegible]

IV - MAQUETTES ET MODALITÉS DE CONTRÔLE DE CONNAISSANCES

UFR :	UFR Sciences et techniques	Filière :	CMI
Diplôme :	CMI en Technologies Quantiques (durée 5 ans)	Nom du responsable :	Silvana MERCONE

Unités d'enseignement	Eléments pédagogiques	Coefficient	CM	TD	TP	MCC*		MCC*	
						REGIME GENERAL		REGIME SPECIAL D'ETUDES	
						Session 1	Session 2	Session 1	Session 2
CMI 1 (1ère année) - crédits spécifiques annuels									
Renforcement en Informatique (2 ECTS)	EP1 - Base de Données et Prog. Web (MUTUALISE avec L1 Info – S2)	4	10	22	28	CCI			
	EP2 – Environnement LinuX (MUTUALISE avec L1 Info – S1)		6	0	12	CCI			
	EP2 – Outils Rédactionnels Scientifiques (MUTUALISE avec L1 Info – S1)		0	18	0	CCI			
	EP 3 – Projet de Physique en Python (3h/projet (trinome))			15		E+O	E+O	E+O	E+O
Renforcement en mathématiques (3 ECTS)	EP1 : Pratique de Mathématiques (S1 + S2) (12h par trinome et par semestre)	2		120		CCI			
Initiation à la Communication scientifique (2 ECTS)	EP1 : Ateliers (Clés de la Réussite, Pepite CVL et autres)	2				$\frac{0}{0}$	$\frac{0}{0}$	$\frac{0}{0}$	$\frac{0}{0}$
	EP2 : Atome, molécule, radioactivité (MUTUALISE avec L1 Chimie – S1)			36		CC+E+O	ET+E+O	ET+E+O	ET+E+O
Stage en Entreprise– S2 (3 ECTS)	Stage d'immersion en Entreprise (Minimum 5 semaines)	3				E+O			
CMI 2 (2ème année) - crédits spécifiques annuels									
Complement d'informatique (5 ECTS)	EP1 – Algorithmique et Programmation (MUTUALISE L2 Info - S3)	3	20	8	38	CCI			
	EP 2 – Génie Logiciel (MUTUALISE L2 Info - S4)		9	15	9	CC	ET	ET	ET
						ET	ET	ET	ET
Renforcement Scientifique (3 ECTS)	EP1 : Pratique de Mathématiques (S1 + S2) (12h par trinome et par semestre)	4		120		CCI			
	EP2 : Probabilités (MUTUALISE avec L2 Math – S4)		16	17		CC	ET	ET	ET
	EP2 : Liaisons chimiques (MUTUALISE L2 Chimie -S3)		18	15	3	CC	ET	ET	ET
Initiation à la Communication scientifique (1 ECTS)	DVL + Prise de Parole (S3 et S4)	3				$\frac{0}{0}$	$\frac{0}{0}$	$\frac{0}{0}$	$\frac{0}{0}$
	EP3 – Projet de Physique en Python (3h/projet (trinome))			15		$\frac{0}{E}$	$\frac{0}{E}$	$\frac{0}{E}$	$\frac{0}{E}$
CMI 3 (3ème année) - crédits spécifiques annuels									
Autonomie Scientifique (4 ECTS)	EP1 : Ateliers de développement personnel (S5 et S6) (Clés de la Réussite, PEPITE et autres)	4				$\frac{0}{0}$	$\frac{0}{0}$	$\frac{0}{0}$	$\frac{0}{0}$
	EP2 : Projet de recherche en laboratoire sur l'année (S5) Remarque sur la partie projet au S6: il est inclus dans le stage de L3 physique.					E+O	E+O	E+O	E+O
	EP3 : Tutorat obligatoire (24h au S5 ou S6) (Les étudiants en CMI3 devront effectuer un tutorat pour les CMI1 et/ou CMI 2 en fonction des besoins. Chaque étudiant devra donc faire 24 h de colles à l'année-ceci déchargera le département de 360 heures (15 étudiants))					$\frac{0}{0}$	$\frac{0}{0}$	$\frac{0}{0}$	$\frac{0}{0}$
SHEJS (5 ECTS)	EP1 : SHEJS (MUTUALISE POLYTECH 3ème Année)	3		24	4	ET	ET	ET	ET
Complements de Chimie (2 ECTS)	EP1 : spectres électroniques et chimie théorique (MUTUALISE L3 Chimie - S5)	2	6	8		CC	ET	ET	ET
	EP2 : Théorie des groupes (MUTUALISE L3 Chimie -S6)		6	8	4	CC	ET	ET	ET
Competences Numeriques (2 ECTS)	EP1 : Design Patterns et réutilisation (MUTUALISE L3 info SLS - S5)	2	8	8	8	CC	ET	ET	ET
	EP2 : Introduction à la cryptographie (S6 - dept. De maths)			24		CC	ET	ET	ET
Logique et système pour les Technologies (5 ECTS)	EP2 : Circuits logiques et Programmables (MUTUALISE POLYTECH - 3ème Année - S5)	5	10	11	12	CC	ET	ET	ET
	EP3 : Microcontrôleurs (MUTUALISE POLYTECH - 3ème Année-S6)			38		CC	ET	ET	ET
CMI 4 - crédits spécifiques annuels									
Projet de Recherche (3 ECTS)	EP1 : Projet long de recherche en laboratoire sur l'année (S7 et S8)	3				E+O	E+O	E+O	E+O
Stage – S8 (2 ECTS)	EP2 Remarque sur la partie stage au S8 : ce stage de 2 mois inclus le stage d'1 mois du M1 QAT	2							

SHEJS (5 ECTS)	EP1 : SHEJS (MUTUALISE POLYTECH 4ème Année)	3	14	20		ET	ET	ET	ET	17 ECTS
IA (5 ECTS)	EP1: Databases Basics	5		24		CC	ET	ET	ET	
	EP2: Introduction and Tools for AI (MUTUALISE M1 ISA - S7)		18	22		CC	ET	ET	ET	
	EP3: AI & ML (MUTUALISE M1 ISA - S8)		10	38	10	CC	ET	ET	ET	
Quantum Technologies 1	EP1:Introduction to Quantum Computing (S8 - EVIDEN/ATOS)	4								
	EP2/ Quantum Chemistry			20	4					
CMI 5 - crédits spécifiques annuels										
SHEJS (2 ECTS)	EP1 : SHEJS (MUTUALISE POLYTECH 5ème Année)	2	22	14		ET	ET	ET	ET	6 ECTS
Dispositifs ECTS)	(2 EP1:Procédés de fabrication de la microélectronique (MUTUALISE POLYTECH - 5ème année - S9)	2		24	12	CC	ET	ET	ET	
Quantum Technologies 2	EP1: Introduction to computational chemistry	2		18		ET	ET	ET	ET	
	EP2: Application of Quantum Technologies to health and environnement			12		CC	ET	ET	ET	
Durée totale de la formation		Xh/étud CM+TD+TP				Préciser : CC : contrôle continu				
953		55	157	692	104	ET : examen terminal O : oral – E : écrit QP : quitus de présence				

Parcours 2 Biotechnologies et Droit			BCC										Poids		Heures			Volume Heure Etu				Ch Enseign.		Contrôle continu intégral	Régime général			Régime spécial d'études						
			1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	Coef.	ECTS	CM	TD	TP	CM	TD	TP	Total	Heures	Heures en EqtD		Type contrôle	Type d'épreuve	Durée de l'épreuve	Type contrôle	Type d'épreuve	Durée de l'épreuve	Type contrôle	Type d'épreuve	Durée de l'épreuve	
(vide)																		0	0	0	0	0	0											
	(vide)	(vide)																0	0	0	0	0	0											
S7			1	6	4	1							24	30	74	106		60	80	0	140	130	157											
	M7.1 Fondamentaux et compétences transversales		1	2	3	1							8	12	20	60		20	60	0	80	30	30											
	EP7.1.1 Anglais				1								2	3		20		0	20	0	20	10	10	O	CC				ET	E & O	00:15	ET	E & O	00:15
	EP7.1.2 Gestion de projet et outils d'aide à l'insertion professionnelle		1		1	1							2	3	10	10		10	10	0	20	5	5	O	CC				ET	E & O	00:30	ET	O	00:30
	EP7.1.3 Bases fondamentales en biologie			1	1								2	3		20		0	20	0	20	10	10	O	CC				ET	E & O	01:00	ET	E	01:00
	EP7.1.4 Introduction aux Biotechnologies			1									2	3	10	10		10	10	0	20	5	5	N	ET	E	01:30	ET	E	01:30	ET	E	01:30	
	M7.2.B Propédeutique juridique			2									8	9	40	20		40	20	0	60	60	80											
	EP7.2.B.1 Droit civil et des affaires			1									5	6	30	15		30	15	0	45	45	60	N	CC & ET	E	02:00	ET	E	02:00	ET	E	02:00	
	EP7.2.B.2 Droit social			1									3	3	10	5		10	5	0	15	15	20	N	ET	E	01:30	ET	E	01:30	ET	E	01:30	
	M7.3.B Biotechnologies			1									5	6	14	6		0	0	0	0	20	27	N	CC & ET	E & O	01:30	ET	E & O	01:30	ET	E & O	01:30	
	(vide)			1									5	6	14	6		0	0	0	0	20	27											
	M7.4.B Anglais juridique			1	1								3	3		20		0	0	0	0	20	20	O	CC				ET	E & O	01:00	ET	E & O	01:00
	(vide)			1	1								3	3		20		0	0	0	0	20	20											
S8			3	8	4	3							26	30	105	105		90	100	0	190	90	95											
	M8.1 Compétences transversales		2	1	3	1							6	9	15	35		0	30	0	30	20	20											
	EP8.1.1 Anglais *				1								2	3		20		0	20	0	20	10	10	O	CC				ET	E & O	00:15	ET	E & O	00:15
	EP8.1.2 Gestion de projet et outils d'insertion professionnelle		1		1	1							2	3		10		0	10	0	10	5	5	O	CC				ET	E & O	00:30	ET	O	00:30
	EP8.1.3 Environnement juridique et réglementaire des industries en biotechnologies		1	1	1								2	3	15	5		0	0	0	0	5	5	N	CC & ET	E	01:00	ET	E	01:00	ET	E	01:00	
	M8.2 Stage ou projet tutoré		1	1	1	1							2	3		10		0	10	0	10	10	10											
	EP8.2.2 Projet tutoré		1	1	1	1							2	3		10		0	10	0	10	10	10	O	CC				ET	E & O	00:30	ET	O	00:30
	M8.3.B Propriété Intellectuelle			2		1							8	8	40	10		40	10	0	50	20	25											
	EP8.3.B.1 Droit de la propriété intellectuelle			1									4	4	30			30	0	0	30	0	0	N	ET	E	01:00	ET	E	01:00	ET	E	01:00	
	EP8.3.B.2 Droit des brevets approfondis et obtentions végétales			1		1							4	4	10	10		10	10	0	20	20	25	N	CC & ET	E	02:00	ET	E	02:00	ET	E	02:00	
	M8.4.B Technique contractuelle			2									4	4	30	20		30	20	0	50	10	10											
	EP8.4.B.1 Technique contractuelle en français			1									2	2	20	10		20	10	0	30	0	0	N	CC & ET	E	02:00	ET	E	02:00	ET	E	02:00	
	EP8.4.B.2 Technique contractuelle en anglais			1									2	2	10	10		10	10	0	20	10	10	N	CC & ET	E	02:00	ET	E	02:00	ET	E	02:00	
	M8.5.B Biotechnologies			2									6	6	30	30		30	30	0	60	30	30											
	EP8.5.B.1 Bioingénierie du vivant			1									4	4		30		0	30	0	30	30	30	N	CC & ET	E & O	02:00	ET	E	02:00	ET	E & O	02:00	
	EP8.5.B.2 Bioéthique et droit médical			1									2	2	30			30	0	0	30	0	0	N	ET	O		ET	O		ET	O		
S9			1	11	3	2							28	30	152	101	30	131	42	30	203	255	313											
	M9.1.B Communication et outils d'insertion professionnelle		1		1								3	3	13	12		0	0	0	0	25	31,5	O	CC				ET	E & O	00:30	ET	O	00:30
	(vide)		1		1								3	3	13	12		0	0	0	0	25	31,5											
	M9.2.B Anglais scientifique*			1	1								2	2		30		0	0	0	0	30	30	O	CC				ET	E & O	01:00	ET	E & O	01:00
	(vide)			1	1								2	2		30		0	0	0	0	30	30											
	M9.3.B Biotechnologies			3		1							8	10	60	20	30	60	20	30	110	110	130											
	EP9.3.B.1 Biotechnologies végétales et animales			1									3	4	20	10		20	10	0	30	30	40	N	CC & ET	E & O	02:00	ET	E	02:00	ET	E & O	02:00	

